Les origines du baby-boom en Suisse au prisme des parcours féminins

Aline Duvoisin

POPULATION, FAMILY, AND SOCIETY
VOL. 35



POPULATION, FAMILY, AND SOCIETY
VOL. 35

Aline Duvoisin

Les origines du baby-boom en Suisse au prisme des parcours féminins

L'ampleur et l'exceptionnalité qui ont caractérisé le baby-boom ont concouru à en construire une représentation dénuée de nuances. L'ouvrage interroge alors l'hétérogénéité qui a caractérisé ce phénomène dans le contexte suisse. Dans une perspective de parcours de vie et en recourant à des méthodes mixtes, l'interrelation des trajectoires familiales et professionnelles des cohortes féminines est examinée au regard du système de valeurs promulgué dans la société suisse de l'époque pour montrer comment un phénomène d'ampleur a pu être le produit d'une diversité de parcours de vie. Si l'ouvrage se concentre sur la Suisse, le développement de l'approche méthodologique mixte qu'il propose offre un cadre d'analyse renouvelé, dont les apports pour la compréhension du baby-boom peuvent être transférer à divers contextes nationaux et à l'étude d'autres phénomènes démographiques.

Aline Duvoisin est docteure en démographie de l'Université de Genève. Ses champs de recherche sont la démographie sociale et historique, l'étude des parcours de vie, les méthodes de recherches mixtes.

www.peterlang.com

Les origines du baby-boom en Suisse au prisme des parcours féminins

Population, Family, and Society
Population, Famille et Société

Volume 35

Edited by / Edité par
Michel Oris



PETER LANG
Bern · Berlin · Bruxelles · New York · Oxford · Wien

Aline Duvoisin

Les origines du baby-boom en Suisse au prisme des parcours féminins

PETER LANG
Bern · Berlin · Bruxelles · New York · Oxford · Wien

Information bibliographique publiée par « Die Deutsche Bibliothek »
« Die Deutsche Bibliothek » répertorie cette publication dans la « Deutsche Nationalbibliografie » ;
les données bibliographiques détaillées sont disponibles sur le site <http://dnb.ddb.de>



Publié avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique.

Illustration de couverture: Schweizerische Ausstellung für Frauenarbeit (SAFFA),
Zürich, 1958. Archives sociales suisses / Sozarch_F_5014-Ga-003.

ISSN 1660-6043 • ISBN 978-3-0343-3771-7 (Print)
E-ISBN 978-3-0343-3946-9 (E-PDF) • E-ISBN 978-3-0343-3947-6 (EPUB)
E-ISBN 978-3-0343-3948-3 (MOBI) • 10.3726/b16428



Cette publication a fait l'objet d'une évaluation par les pairs.

Peter Lang SA
Editions scientifiques internationales
Berne

Imprimé en Allemagne

www.peterlang.com

Avant-propos

Cet ouvrage est issu de mon travail de thèse de doctorat en Démographie, intitulé « *Les origines du baby-boom en Suisse : Une approche biographique des cohortes féminines (1910–1941)* », soutenu le 12 septembre 2017 à l'Université de Genève.

Je souhaite ainsi dédier ces premières lignes à toutes les personnes qui m'ont accompagnée dans la réalisation de cette recherche et qui y ont ainsi contribué chacune à leur manière, parfois peut-être sans s'en rendre compte. Elles ont fait de ce défi personnel une aventure profondément humaine et je leur en suis extrêmement reconnaissante.

Mes remerciements s'adressent tout d'abord à Michel Oris, mon directeur de thèse, pour l'encadrement optimal qu'il m'a offert dans la réalisation de ce travail. Sa confiance, ses encouragements, ses conseils avisés, ses relectures attentives et sa disponibilité résistant à toute épreuve ont balisé ce long sentier intellectuel.

Je suis également très reconnaissante à l'ensemble de mon jury de thèse, Catherine Bonvalet, Danielle Gauvreau, Matthias Studer et Philippe Wanner, pour l'intérêt qu'ils ont porté à ma recherche, leur relecture attentive et leurs suggestions qui m'ont permis d'améliorer mon manuscrit initial. Un remerciement particulier à Catherine Bonvalet pour m'avoir invitée à passer quelques mois à l'INED, durant lesquels elle a su aiguiser ma curiosité qualitative.

Cette recherche n'aurait pu être conduite sans le projet VLV, dirigé par le professeur Michel Oris et réalisé dans le cadre d'une requête Sinergia (n° CRSII1_129922/1) et du pôle de recherche national LIVES – tous deux financés par le Fonds national suisse de la recherche scientifique.

J'adresse également un énorme merci à tous mes collègues « cigevistes » que j'ai eu la chance de rencontrer dans le cadre de ce projet et qui m'ont offert un soutien moral et scientifique au quotidien. Vous avez fait de ce parcours académique un cheminement marqué par de nombreux rires, fêtes et moments de partages sur lesquels il m'a été essentiel de pouvoir me reposer. Un merci particulier à Oana et Isabela, pour leur coaching et leurs conseils avisés mais aussi pour nos échanges moins académiques qui ont contribué à rendre notre colocation de bureau si conviviale et à parfois

réinventer la langue de Molière. Merci également à Delphine, Marie et Myriam pour leur précieuse collaboration dans les moments de détresse de codage de données et de m'avoir accompagnée dans mes nombreux allers-retours à la cave. Merci à Aude M. et Marthe pour leur sens de la solidarité, les nocturnes et tous les moments fous que nous avons partagés au cours de notre assistanat, qu'il serait bien trop long de lister ici. Je ne saurais également trop remercier Aude T., Claire, Eduardo, Grégoire, Julia et Nathalie pour leur soutien émotionnel et leur bonne humeur qui ont rendu ces années si plaisantes et riches en rencontres.

Un grand merci aussi à tous mes collègues de l'Institut de démographie et socioéconomie pour tous les moments, scientifiques et amicaux, passés ensemble en de multiples occasions. Je remercie particulièrement Anne-Laure, Adrien et Jonathan pour leurs conseils démographiques et méthodologiques éclairés, ainsi que leur amitié. J'exprime également toute ma reconnaissance à Sylvie qui m'a aiguillée sur le chemin de l'analyse qualitative en relisant des parties de ce travail et en me « léguant » les entretiens figurant dans cette recherche.

Enfin, je ne pourrais clore ces lignes sans exprimer ma plus profonde gratitude à l'ensemble de mon entourage qui m'a soutenue durant ce périple. A mes parents et ma famille pour leur soutien inconditionnel à chacune des étapes qui ont marqué ma vie. Grandir dans une famille de baby-boomers aura sans aucun doute influencé et inspiré ce travail. A mes amis, Fanny, Flavie, Gaëlle, Julien, Marion, Michaël, Nicolas et Sylvain pour votre amitié sans faille qui est si précieuse depuis presque 25 ans. Mais aussi à mes coéquipières « coyotes », Aurélie, Dunja, Marie, Mélanie, Montse, Nadia, Sandra, Stéphanie et Sylvie qui m'ont permis de me défouler, parfois à leurs dépens, et de me changer les idées lors de nos nombreux 5e quart-temps. Enfin un merci tout particulier à Jonas qui aura sans doute incarné l'ensemble des sens attribués au verbe « supporter » durant ces années. Son amour, sa compréhension, sa patience et son humour ont été des atouts inestimables.

Table des matières

Introduction

Un baby-boom est une augmentation considérable des naissances, un pic de natalité dont la durée peut être variable. Plusieurs hausses ponctuelles des naissances se sont produites dans certains pays occidentaux durant le 20e siècle. On peut citer par exemple la croissance de la fécondité en Norvège en 1920 qui a suivi l'éradication de la grippe espagnole (Mamelund, 2004), celle qui a débuté avec le décret de 1966 interdisant l'avortement en Roumanie (Berelson, 1979) ou encore l'accroissement qui a été corollaire à l'introduction de politiques familiales en Allemagne de l'Est, en Union soviétique, mais aussi en Suède, dans les années 1980 (Monnier, 2007). Cependant, aucune de ces inflexions ne peut se comparer aux niveaux de fécondité observés durant les années 1940–1975 dans un grand nombre de pays occidentaux (Monnier, 2007), auxquels « le » baby-boom fait couramment référence.

Ce phénomène a été bien identifié au nord-ouest de l'Europe (Allemagne, Autriche, Belgique, Finlande, France, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Unis, Suède, Suisse), au Canada et aux Etats-Unis (Monnier, 2007). Des études récentes (Reher, 2015; Van Bavel & Reher, 2013) montrent que des pays d'Océanie (l'Australie, la Nouvelle-Zélande), d'Europe de l'Est (Pologne, République Tchèque) et même certains pays en développement (Reher & Requena, 2015) ont également connu cette reprise historique de la fécondité. Cette vaste étendue géographique masque évidemment des spécificités nationales : les populations concernées ont connu un baby-boom d'une durée, d'une intensité et d'un volume passablement différents. Néanmoins, certains points communs sont identifiables comme le souligne le panorama international dressé par Jan Van Bavel et David S. Reher (2013).

Parmi ceux-ci, l'imprévisibilité et la simultanéité de l'inversion des comportements féconds sont particulièrement notables. Le baby-boom a marqué une interruption brutale du déclin de la fécondité, engagé depuis la fin du 19e siècle. Cette baisse était d'ailleurs tellement soutenue que quasiment tous les pays d'Europe se trouvaient sous le seuil de renouvellement des générations durant les décennies 1920–1930 (Van Bavel, 2010). Un climat de crainte face à un possible déclin

démographique avait d'ailleurs gagné les sociétés industrielles à cette période, et cet enjeu constituait l'une des principales préoccupations de la recherche démographique au début des années 1940 (Demeny, 2006). Un groupe d'experts (démographes de l'université de Princeton) mandaté par la Société des Nations pour étudier ce « problème » de dépopulation avait d'ailleurs projeté que cette baisse de la fécondité allait se prolonger de façon durable, jusqu'en 1970 (Van Bavel, 2010; Monnier, 2006). La reprise de la natalité observée durant les années 1940 était ainsi considérée comme passagère et accidentelle (Sauvy, 1948). Rien ne laissait en effet prédire qu'autant de pays aux contextes socio-économiques et politiques si variés, allaient connaître une inversion presque simultanée des comportements reproductifs.

L'imprévisibilité, l'ampleur et la généralisation du baby-boom lui a donc conféré un caractère unique et « bouleversant », à la façon d'une catastrophe naturelle :

> « Birth quake : a totally unexpected, earth-shattering, and ground-breaking event experienced not just in the United States, but in virtually the entire Western industrialized world during the 1950s and 1960s, as birth rates erupted and the number of babies born annually in many countries nearly doubled within just a few years » (Macunovich, 2002, p. 1)

Toutefois, en raison même de son étendue, l'hétérogénéité que ce phénomène a pu revêtir n'a été que peu étudiée et le questionnement, pourtant classique en démographie, des différentiels de fécondité a été négligé pour cette période (Van Bavel & Reher, 2013). L'ampleur et l'exceptionnalité qui caractérisent le baby-boom ont en effet concouru à en construire une représentation dénuée de nuances et la recherche demeure lacunaire au sujet des mécanismes socioculturels et socioéconomiques qui ont entouré la genèse de ce phénomène. Si dans les croyances populaires, les causes de sa survenue sont encore bien souvent associées à la fin de la Seconde Guerre mondiale, force est de constater que la littérature « classique » ne fait état d'aucune conclusion qui fasse consensus ; qui plus est, la recherche s'est largement concentrée sur les Etats-Unis au travers d'analyses se situant au niveau *macro*.

Afin de pallier ces lacunes, plusieurs études récentes ont eu pour ambition d'affiner la compréhension des transformations qui ont accompagné le baby-boom, dans différents contextes nationaux et en comparaison internationale, notamment en mettant l'emphase sur les individus, acteurs

de cette période. Ce renouvellement de la recherche sur le baby-boom en sciences sociales s'est déployé selon deux perspectives méthodologiques.

En premier lieu, une série de travaux adoptant une approche qualitative directe (par des entretiens) et indirecte (au travers de sources secondaires) s'est attelée à dégager les valeurs et normes sociales entourant la nuptialité et la famille dans le contexte de l'époque (Rusterholz, 2017; Bonvalet, 2015; Bonvalet, Clément, & Ogg, 2011; De Luca Barrusse, 2014; De Luca, 2005b; Sánchez-Domínguez & Lundgren, 2015). Dans cette démarche, les motivations et idéaux personnels qui ont conduit les individus à adopter certains comportements reproductifs sont interrogés à la lumière des significations et des résonnances sociales et normatives qui pouvaient leur être attribuées et qui ont influencé les choix individuels. Parmi ces études, les répercussions des valeurs transmises au travers des différents canaux de socialisation durant la jeunesse des parents des baby-boomers, ainsi que des normes conjugales et parentales dominantes lors de leur transition à l'âge adulte, ont été particulièrement interrogées. Elles montrent par ce biais que les prescriptions normatives au sujet de la vie familiale se sont répercutées de façon variée dans les trajectoires individuelles.

En second lieu, des apports quantitatifs se sont attachés à déconstruire l'homogénéité supposée du baby-boom à la lumière du niveau de formation, puisqu'il s'agit d'une variable clé de différentiation sociale couramment utilisée dans les recherches sur les différentiels de fécondité. Les travaux menés dans cette perspective (Beaujouan, Brzozowska, & Zeman, 2016; Gauvreau & Laplante, 2016a, 2016b; Reher & Requena, 2015; Van Bavel et al., 2015; Reher & Requena, 2014; Requena & Salazar, 2014; Sandström, 2014; Van Bavel, 2014) montrent non seulement l'existence d'une diversité des comportements féconds, mais aussi que cette hétérogénéité sociale s'est transformée au cours du baby-boom. En effet, les cohortes successives de mères à l'origine du phénomène ont bénéficié d'une élévation progressive du niveau d'instruction qui a transformé la composition sociale de la population féminine et, dans une certaine mesure, ses opportunités de vie, en particulier professionnelles. Dans cette optique, la cohorte constitue une entité porteuse de changement social (Ryder, 1965) qui doit être considérée pour articuler biographies individuelles et histoire collective. Les auteurs de ces études quantitatives supposent à cet effet l'existence d'un affaiblissement générationnel des valeurs opposant les sphères familiales et professionnelles dans les parcours de vie féminins.

Dans le prolongement de ces renouvellements de la recherche centrés sur les mécanismes entourant la genèse du baby-boom, cet ouvrage interroge l'hétérogénéité qui a caractérisé ce phénomène, dans un contexte où ce questionnement n'a été que marginalement traité, celui de la Suisse. En outre, cette problématique sera approchée dans une perspective mixte qui allie les approches quantitatives des différentiels sociaux et les démarches qualitatives des influences normatives. Nous mobiliserons ainsi successivement des données d'enquêtes et des entretiens qualitatifs, dans une combinaison d'analyses macro et micro dont l'objectif est d'apporter un éclairage sur les trajectoires féminines à l'origine du baby-boom. L'adoption d'une perspective de parcours de vie ressort en outre comme un apport essentiel permettant de relier les deux perspectives renouvelées du baby-boom, ce qui constitue une de nos ambitions.

*

* *

L'impact du contexte sociohistorique sur le déroulement de la vie a été démontré par les nombreux auteurs qui ont participé à développer le concept du parcours de vie. Parmi les principes fondateurs de ce champ d'étude (Elder, 1999 [1974]; Giele & Elder, 1998), le contexte sociohistorique ainsi que les relations qui gravitent autour de l'individu (*vies liées*) doivent être considérées pour appréhender les trajectoires individuelles. Le parcours de vie d'une personne s'inscrit donc à un moment et dans un lieu donnés et cet ancrage participe à construire et infléchir les différentes trajectoires qui le composent et qui sont inter-reliées : professionnelles, familiales, résidentielles, etc.

Le mouvement de modernisation qu'ont connu les sociétés occidentales, avec notamment l'industrialisation et l'urbanisation, est également marqué par la multiplication des institutions dès le milieu du 19e siècle (e.g. instauration de la scolarité obligatoire, des obligations militaires, développement des systèmes d'assurances sociales, des instruments législatifs). Ces dernières, en poursuivant leurs propres desseins, ont concouru à établir des seuils d'âge régulant l'accession à certaines sphères de la société et, par-là, l'acquisition de certains droits et statuts (e.g. l'âge légal de la retraite, la majorité civique, l'école obligatoire). Comme Kohli (1986) l'a montré, l'âge a ainsi perdu sa seule fonction de « marqueur » permettant de situer un individu entre sa naissance et sa mort[1]. Il est alors

1 Précisons que le découpage de la vie humaine en étapes successives auxquelles des rôles sociaux et économiques étaient rattachés a toujours été un facteur d'organisation

devenu central pour organiser le déroulement de la vie de l'ensemble des individus en une succession de séquences précises et ordonnées, établissant ainsi un lien normatif entre l'âge chronologique, les étapes vécues et l'agencement de ces dernières. Par conséquent, les transitions entre les phases de l'existence se sont peu à peu concentrées sur certains moments de la vie, conduisant à une homogénéisation (standardisation) des trajectoires qui aurait atteint son apex durant les décennies 1950–1960 (Sapin, Spini, & Widmer, 2014; Cavalli, 2007; Lalive d'Épinay, Bickel, Cavalli, & Spini, 2005). Alors que l'individu des sociétés occidentales modernes est peu à peu devenu l'unité principale de la vie sociale, la standardisation des parcours de vie a contribué à instaurer un nouveau type de contrôle social, qui ne passe plus par les communautés locales mais par un ensemble de règles intériorisées sur la façon de mener sa vie (Kohli, 2007, 1986) : « *It has thus come to provide a self-evident frame of reference or « horizon »* […] *for orientation and planning in life* » (Kohli, 2007, p. 256), dont l'Etat-social s'est fait le gardien (Mayer & Müller, 1996; Mayer & Schoepflin, 1989).

Ce processus de standardisation qui marqua les sociétés occidentales modernes s'est structuré autour de la vie active. Dans les générations étudiées ici, le fonctionnement économique, les institutions et les normes auraient donc conjugué leurs effets pour générer un modèle-type de parcours de vie organisé en trois étapes : l'instruction, la vie professionnelle et la retraite (Kohli, 1986)[2]. Cependant, l'existence de ce modèle unique a été contestée pour deux raisons principales. Premièrement, comme l'auteur le reconnait d'ailleurs lui-même quelques décennies plus tard (Kohli, 2007), il n'est pas adapté aux trajectoires féminines qui n'avaient pas à l'époque le même rapport à l'emploi salarié que les hommes. La nécessité de considérer les parcours de vie en fonction du sexe est défendue notamment

---

des sociétés (Bourdelais, 1997). Toutefois, la multiplication des institutions dites modernes contribuent à instaurer des bornes d'âges clairement définies.

2 Notons que les prémisses d'un tel modèle se retrouvent dans l'élaboration des dénombrements de populations à partir du 16e siècle (Bourdelais, 1997). En effet, les préoccupations militaires qui ont motivés des administrateurs royaux à recenser les hommes en âge de porter les armes ont, par extension, concouru à définir trois âges de la vie : l'enfance, l'âge adulte (militaire) et la vieillesse. Toutefois, les bornes temporelles de ces « âges » sont restées floues et ont varié en fonction des écrits jusqu'au 19e siècle (Bourdelais, 1997).

dans les travaux développés par René Levy et ses collègues, qui évoquent l'existence de deux modèles de parcours de vie différents et interdépendants entre les femmes et les hommes (Levy & Widmer, 2013; Levy, Gauthier, & Widmer, 2007; Levy, 1977). Ils affirment ainsi qu'une double standardisation en fonction du genre a existé. Deuxièmement, comme nous l'avons brièvement évoqué, la vie professionnelle ne reflète pas la multiplicité des trajectoires dans lesquelles s'insère un individu. C'est pourquoi, toujours selon les travaux de Levy, une approche du parcours de vie doit considérer l'insertion dans les différentes sphères sociales auxquelles une personne participe, afin de refléter le lien existant entre les acteurs individuels et la complexité de leur environnement social (Levy & Bühlmann, 2016; Levy, 2013, 2009; Krüger & Levy, 2001).

Dans cette perspective, chaque individu participe à un certain nombre de champs sociaux qui composent l'espace social dans lequel il ou elle gravite. Chacun de ces champs possède sa propre organisation interne (hiérarchie verticale ou horizontale) et peut entretenir des liens plus ou moins proches, perméables et/ou dépendants avec d'autres champs sociaux (Levy & Bühlmann, 2016). L'individu acquiert ainsi une position dans l'organisation interne et un rôle qui lui est inhérent, pour chacune des sphères à laquelle il prend part. De cette façon, le parcours de vie peut être envisagé comme un « *movement through social space, formulated more analytically as a sequence of profiles of the social location of individual actors* » (Levy & Bühlmann, 2016, p. 40). Toutefois, l'importance d'un champ dans le profil participatif peut varier en fonction de caractéristiques individuelles et certaines sphères peuvent s'avérer dominantes, affectant ainsi les marges de manœuvre de la personne dans les autres champs sociaux. Cette idée correspond à l'existence de « statuts-maîtres » dans les profils participatifs, originellement développée par Hugues (1945), puis élargie notamment par Krüger et Levy (2001), afin de démontrer que le genre est une caractéristique centrale qui façonne quasiment toutes les interactions sociales et ainsi l'ensemble des champs sociaux (Levy, 2013). Des distinctions de genre sont véhiculées par la culture mais aussi par l'organisation structurelle de la société, résultant en des profils participatifs masculins dominés par la sphère professionnelle et des profils participatifs féminins dominés par la sphère familiale (Krüger & Levy, 2001).

Les institutions sont de puissants vecteurs de représentations et de normes liées à l'âge et au genre, participant de cette façon à édicter des modèles types de trajectoires qui s'imposent (ou sont imposés) comme

références (Kohli, 2007; Mayer, 2004; Krüger & Levy, 2001; Kohli, 1986; Kohli & Meyer, 1986; Cain, 1964). Toutefois, les parcours de vie ne sont pas le seul produit des institutions. Les individus, doués de dispositions psychosociales, d'orientations personnelles et de capacités décisionnelles ont prise sur le déroulement de leur vie, et par extension, peuvent également influer sur leur contexte social (L. A. Morgan & Kunkel, 2007; Mayer, 2004). Les trajectoires individuelles résultent donc « *d'une combinaison de trajectoires cognitives, affectives, familiales et professionnelles, certes construites par les individus, mais négociée en fonction des modèles culturels et institutionnels en place* » (Sapin et al., 2014, p. 29).

Dans le présent ouvrage, nous avons voulu appréhender le phénomène du baby-boom dans cette logique d'interrelations multiples (entre les trajectoires individuelles, les institutions et la société) situées dans une temporalité historique. En effet, comme l'a souligné la récente contribution de Huinink et Kohli (2014) en faveur du développement d'une approche biographique de la fécondité, les comportements féconds sont incorporés dans un schéma multiniveau qui englobe les conditions culturelles, institutionnelles et structurelles du parcours de vie, les relations sociales qu'entretient l'individu ainsi que des facteurs personnels et psychologiques.

Outre cette imbrication « verticale » des niveaux d'analyses allant de la société à l'individu, l'approche du parcours de vie nous permet également d'appréhender l'interrelation « horizontale » des trajectoires composant le parcours individuel, à l'aune de la conceptualisation d'une double standardisation développée par les travaux de René Levy. Le baby-boom est en effet associé à une période marquant un apex du modèle bourgeois de la famille, qui s'est répandu dans les sociétés occidentales d'après la Seconde Guerre mondiale sous l'impulsion, notamment, de l'instruction généralisée, de l'essor économique et des systèmes d'assurances sociales (Philippe Ariès & Duby, 1987). Cette société au modèle familial « traditionnel » dont la femme au foyer était l'expression emblématique, se serait transformée durant les années 1960–70 sous l'effet d'un renversement des normes partagées, d'un tournant culturel marqué par l'affirmation des valeurs d'émancipation et d'autoréalisation (Martucelli & De Singly, 2009), qui se seraient exprimées dans de nouveaux comportements reproductifs, caractéristiques de la seconde transition démographique (Lesthaeghe & Van de Kaa, 1986). La révolution sexuelle, l'émancipation féminine, l'emploi des femmes sont ainsi perçus

comme des leviers qui auraient été actionnés brusquement pour faire voler en éclat le carcan du modèle familial traditionnel. De cette façon, le baby-boom et le baby-bust sont représentés comme deux périodes en rupture, qui envisage la première comme garante d'une opposition stricte entre la participation féminine aux sphères familiale et professionnelle alors que la seconde serait marquée par une perméabilité accrue entre ces dernières.

Empiriquement, notre travail établira la diversité des trajectoires professionnelles reconstruites et mises en lien avec les trajectoires fécondes durant le baby-boom. Les différentiels de fécondités seront ainsi questionnés à la lumière des interrelations existant entre famille et emploi dans une perspective dynamique. Par ce biais, nous remettrons en cause les représentations classiques en établissant les nombreuses continuités qui existent entre le baby-boom et la seconde transition démographique.

*

*   *

Ce livre est composé de sept chapitres dont la structure fait écho au projet et au cheminement intellectuels qui viennent d'être présentés. Le premier chapitre passera tout d'abord en revue les différentes théories qui ont été élaborées comme source explicative du baby-boom. Nous verrons ainsi les limites des contributions issues des courants de recherches économiques et démographiques « classiques » du 20e siècle, qui ont suscité le renouvellement récent des approches rapidement exposé dans cette introduction. Dans leur prolongement, le chapitre 2 présentera les différentes sources de données et méthodes d'analyses que nous combinerons dans une approche mixte.

Dans une perspective *macro*, le chapitre 3 exposera les spécificités du baby-boom en Suisse ainsi que les différentiels éducationnels de fécondité qui l'ont caractérisé. Puis, à partir des constats établis, les quatre chapitres suivants se fonderont sur une approche des trajectoires individuelles. En s'appuyant sur l'approche du parcours de vie, le chapitre 4 s'attèlera tout d'abord à mettre en évidence le contexte normatif dans lequel les cohortes de mères de baby-boomers ont passé leur enfance et leur jeunesse. Le chapitre 5 évaluera ensuite dans quelle mesure les valeurs ainsi transmises ont trouvé un écho dans les trajectoires adultes de ces femmes ; il dressera un panorama des différentes interrelations entre les domaines familial et professionnel durant leur vie féconde.

L'étude de ces dernières sera approfondie dans les deux derniers chapitres qui, adopteront une approche explicative et tenteront de dégager

des mécanismes ayant influencé la survenue de certains événements. Le chapitre 6 se concentrera uniquement sur les femmes qui ont répondu au parcours familial « type » promulgué par les institutions, à savoir se marier et constituer l'ensemble de leur descendance au sein de cette première union. Cette focalisation permettra d'appréhender les différentiels d'accès au mariage et de la fécondité selon les parités de naissance. Mais *in fine*, il en résultera une mise en question de la représentation du modèle de l'épouse au foyer, notamment en analysant les trajectoires professionnelles de ces femmes. A nouveau, l'hétérogénéité ressortira, ainsi que les facteurs qui y sont associés. Enfin, le chapitre 7 se situera à l'opposé du 6 en regardant la norme dans son miroir, à travers l'analyse de trajectoires atypiques, celles des femmes inféconFdes. Une analyse quantitative tentera d'identifier leurs caractéristiques propres, en assumant leur singularité. Dans cette optique, une approche qualitative interrogera le ressenti, a priori entaché de stigmates, de celles qui ont vécu cette non-transition à la parentalité au moment de la poussée de la natalité, faisant de leur parcours une trajectoire *non-normative*.

1. Le baby-boom : une exception aux causes inexpliquées

Les causes du baby-boom semblent relever de l'évidence, le phénomène étant le plus souvent perçu comme une conséquence de la Seconde Guerre mondiale. Dans cette vision, la Libération marquerait non seulement la fin du conflit mais également le terme d'une longue période d'insécurité qui avait débuté avec la Grande Dépression (Greenwood, Seshadri, & Vandenbroucke, 2005). Le retour de la paix et l'entrée dans l'ère d'optimisme et de croissance économique qui a caractérisé les Trente Glorieuses auraient ainsi eu un impact prolongé sur le rattrapage des mariages et des naissances qui avaient été retardés par la guerre (Calot & Sardon, 1998).

Cependant, l'observation des évolutions de la fécondité dans les pays occidentaux laisse entrevoir une réalité plus complexe (Van Bavel & Reher, 2013). Tout d'abord, si l'effet de calendrier peut en effet avoir influé sur l'indice conjoncturel de fécondité, il ne peut, en revanche, pas expliquer l'augmentation concomitante de la descendance finale observée dans la plupart des pays (Doepke, Hazan, & Maoz, 2015; Van Bavel & Reher, 2013; Greenwood et al., 2005). Par ailleurs, les femmes qui ont donné naissance à leurs enfants au milieu et à la fin du baby-boom (les années 1950–1960) n'étaient, pour la plupart, pas nées durant la Grande Dépression et trop jeunes pour être en âge de se marier durant la Seconde Guerre mondiale. Ces événements n'ont donc pu avoir d'effet évident sur leur calendrier de la constitution familiale (Doepke et al., 2015; Van Bavel & Reher, 2013; Greenwood et al., 2005). Enfin, l'idée décrivant le baby-boom comme faisant suite à la guerre a été mise à mal par les travaux de Calot et Sardon (1998). Sur la base d'indicateurs conjoncturels mensuels dans différents pays, ils ont montré que l'inflexion de la fécondité a eu lieu partout durant les années 1930, soit avant le début du conflit. De plus, cette inversion des tendances fécondes s'observe également dans les pays qui sont restés neutres durant les hostilités. Ce constat « fournit l'argument le plus convaincant en faveur de la thèse selon laquelle le baby-boom était, dans l'Europe des années trente, une nécessité historique : que la guerre survienne ou non, il était appelé à se produire » (Calot & Sardon, 1998,

p. 41). La guerre a donc pu ralentir l'augmentation de la fécondité en cours et provoquer un effet de rattrapage qui s'est traduit par les pics de fécondité des années 1946–1947 ; mais elle n'est pas la cause du baby-boom (Van Bavel & Reher, 2013; Calot & Sardon, 1998).

D'autres théorisations ont également été proposées depuis les années 1960. Elles se concentrent essentiellement dans le champ des sciences économiques, même si certains facteurs démographiques et culturels ont aussi été proposés comme source explicative. A l'exemple des contributions sur les déterminants macro de la fécondité (Balbo, Billari, & Mills, 2013), les explications du baby-boom proposées s'articulent dans une dichotomie générale entre économie et culture, agrémentées de quelques apports sur le rôle de la contraception. Nous discutons ces approches dites « classiques » du baby-boom car issues de grands courants économiques et démographiques du 20e siècle dans les deux premières sections du présent chapitre et verrons que, somme toute, elles mènent à une impasse. Puis, nous aborderons dans un second temps l'émergence très récente d'approches originales du baby-boom développées par des démographes, sociologues et historiens. Ces dernières abordent les origines du baby-boom dans de nouvelles perspectives dont l'objectif n'est pas tant d'en énoncer les causes mais plutôt d'affiner la compréhension des transformations qui l'ont entouré, en saisir la nature pour mieux cibler des recherches explicatives. Nous en faisons un rapide survol dans la troisième section car elles seront passablement développées tout au long du présent ouvrage.

1.1 Les explications économiques

A partir des années 1960, ce sont principalement deux théories économiques de la fécondité qui ont été développées : *la nouvelle économie de la famille*, issue de l'école de Chicago et dont Gary Becker a été l'un des pionniers, et le modèle d'Easterlin, issu de l'école de Pennsylvanie (Doliger, 2008; Macunovich, 2003). Ces deux courants de pensées se sont attelés à expliquer les déterminants de la fécondité en faisant l'hypothèse commune d'une relation positive entre le revenu et le nombre de naissances. Cependant, ils se sont opposés sur les mécanismes sous-jacents de cette relation. D'après Becker, la *valeur du temps* est au fondement de l'explication, alors que c'est la notion de *revenu relatif* qui constitue

le cœur du modèle d'Easterlin (Doliger, 2008; Macunovich, 2003). Tous deux ont en outre essayé de démontrer les mécanismes à l'origine des fluctuations de fécondité en s'appuyant sur les périodes du baby-boom et du baby-bust dans leurs analyses empiriques :

> « The challenge of explaining the postwar baby boom and subsequent baby bust became, for a time, the primary testing ground between the rival approaches » (Willis, 1987, p. 71).

Le modèle de Becker repose sur la théorie néoclassique de la consommation (Kyriazis, 1987). Selon cette dernière, le couple cherche à maximiser sa fonction d'utilité en allouant ses ressources entre divers biens de consommation en fonction de ses préférences et du revenu à disposition (Becker, 1960). L'enfant est assimilé à un bien dont la consommation va s'accroitre suite à une augmentation de revenu, l'effet revenu l'emportant sur l'effet substitution[3]. Cependant, cette application de la théorie néoclassique à la fécondité peine à expliquer les évolutions observées durant la première transition de la fécondité (Kyriazis, 1987). Becker (1960; Becker & Lewis, 1973) a dès lors complété ce modèle en y insérant le concept de qualité de l'enfant (qu'il approxime par la somme des dépenses consacrées à ce dernier) et en postulant que lorsque le revenu des parents augmente, leur demande de qualité s'accroit plus rapidement que leur demande de quantité d'enfants. La notion de qualité de l'enfant est donc « un facteur clé de la relation inverse entre revenu et nombre d'enfants, telle qu'elle s'établit au cours de la transition de la fécondité » (De Bruijn, 2002, p. 419).

En outre, la *valeur du temps* différenciée entre hommes et femmes permet d'expliquer les évolutions durant le baby-boom et le baby-bust (Macunovich, 2003). Les femmes assurant traditionnellement l'éducation des enfants, ces derniers sont donc des biens intensifs en temps féminin. De ce fait, une hausse des salaires féminins devrait entraîner une réduction de la fécondité (l'effet substitution l'emportant sur l'effet revenu) alors que

3 En économie, deux effets contradictoires apparaissent en réaction à une augmentation du revenu. D'une part, l'agent économique ayant plus de moyens financiers à disposition va être poussé à consommer davantage (effet revenu). D'autre part, cette augmentation de revenu génère une hausse du coût d'opportunité des activités impliquant une dépense de temps (effet substitution) (Mankiw & Taylor, 2006). L'effet final dépend donc duquel de ces deux effets est dominant.

l'inverse devrait prévaloir lors d'une augmentation des salaires masculins (Doliger, 2008). Juste après la Seconde Guerre mondiale, les revenus salariaux des hommes ont progressé plus rapidement comparé à ceux des femmes, alors que l'inverse a été observé durant les décennies 1960–1970 (Macunovich, 2003) ce qui, dans cette perspective, expliquerait le passage du baby-boom au baby-bust.

Cette approche de la *nouvelle économie de la famille* a fait l'objet de nombreuses controverses. Une grande partie d'entre elles ont porté sur les postulats relatifs aux modes de prises de décisions des individus, qui sont supposés totalement rationnels, décontextualisés et statiques (Doliger, 2008; De Bruijn, 2002; Kyriazis, 1987). La fonction d'utilité est en effet unique pour le couple, considéré comme une unité homogène prenant ses décisions de fécondité au moment du mariage et ne variant pas au cours du temps.

La théorie d'Easterlin s'oppose à celle de Becker et des tenants de *la nouvelle économie de la famille* précisément en modélisant la fécondité dans un cadre dynamique. Deux composantes sont au cœur de ce modèle : la structure par âge (la taille relative des cohortes) et le revenu relatif du couple (Easterlin, 1987, 1978). Selon lui, les jeunes hommes appartenant à une génération relativement nombreuse ont à faire à un mécanisme d'encombrement au moment de l'entrée sur le marché de l'emploi, qui a pour conséquence de réduire leur salaire et plus généralement d'affecter négativement leurs conditions de travail[4]. Cet engorgement influence les comportements féconds des jeunes adultes à travers son impact sur le revenu relatif des couples. En outre, Easterlin reconnaît l'existence d'un processus de socialisation économique qui va influencer les préférences des individus lorsqu'ils grandissent (Doliger, 2008). Le niveau de vie qu'ils ont expérimenté au sein du foyer parental est l'élément clé de cette socialisation et représente un idéal qu'ils vont vouloir reproduire en déployant leur propre trajectoire. Par conséquent, le revenu relatif d'un couple est défini par le rapport entre les possibilités de gains sur le marché de l'emploi (mesurées par le revenu actuel de l'époux et influencées par la structure par âge) et les aspirations matérielles (mesurées par les revenus passés des parents). Dans cette perspective, une progression

4 Easterlin postule qu'étant donné la différence d'expérience entre les jeunes hommes et les plus âgés, le degré de substituabilité entre ces groupes est quasiment nul (Easterlin, 1978).

du revenu relatif engendrerait une augmentation de la fécondité puisque le couple dépasserait ses ambitions économiques et serait donc en mesure de donner naissance à des enfants supplémentaires tout en maintenant ses aspirations matérielles.

Ces deux concepts – taille de la cohorte et revenu relatif – permettent alors à Easterlin d'avancer une explication des évolutions observées durant le baby-boom et le baby-bust. Selon lui, les individus qui ont grandi durant la Grande Dépression ont connu des niveaux de vie relativement modestes et, par conséquent, ont eu de faibles aspirations matérielles une fois arrivés à l'âge adulte. En outre, ces mêmes personnes étant relativement peu nombreuses par rapport aux cohortes précédentes (en raison de la faible fécondité des années 1920) ; ils ont connu une insertion facilitée et des conditions favorables sur le marché de l'emploi. Ceci d'autant plus que leur entrée dans la vie active coïncida avec la reprise économique d'après-guerre. Ces deux effets ont donc conjointement conduit les jeunes adultes à augmenter leur demande d'enfants et provoqué le baby-boom. Inversement, la génération abondante des baby-boomers a peiné à s'insérer dans la vie professionnelle, ce qui l'a empêchée de réaliser facilement ses aspirations matérielles et a donc réduit sa fécondité, provoquant le baby-bust. Easterlin soutient ainsi que la fécondité suit les cycles économiques et que de grandes cohortes donnent naissance à de petites et vice versa. De cette façon, sa modélisation représente « la seule théorie de génération entièrement développée en démographie » (De Bruijn, 2002, p. 422).

Par ailleurs, pour soutenir son argumentation, Easterlin démontre également que les mécanismes décrits ci-dessus influencent la participation des femmes au marché de l'emploi (Easterlin, 1987, 1978). Contrairement aux hommes, les femmes occupent des emplois qu'il décrit comme étant « sans carrière ». De ce fait, le degré de substituabilité entre les femmes jeunes et âgées est élevé. Ainsi, lorsqu'une cohorte peu nombreuse arrive sur le marché de l'emploi, les femmes appartenant à cette dernière interrompent leur activité pour donner naissance à leur descendance et sont remplacées par des femmes de cohortes plus âgées dont les enfants sont déjà grands. Ce développement complète ainsi le lien classique entre fécondité et activité féminine en démontrant qu'une grande partie des changements de comportements peut s'expliquer par des variations de revenu relatif (Doliger, 2008).

Ce second courant de pensée a cependant également été critiqué par de nombreux auteurs. La principale controverse mise en avant est sans doute son manque de solidité sur le plan empirique. De nombreuses recherches ont été développées afin de démontrer la validité de l'*hypothèse Easterlin* dans d'autres contextes que celui des Etats-Unis. Macunovich (1998) recense près de 185 articles et livres testant cette hypothèse et les conclusions sont mitigées. Même si, d'après elle, une grande part de ces études ne mesure pas le revenu relatif de manière adéquate, la contradiction des résultats obtenus dans ces recherches démontre que la question n'est pas clairement tranchée[5]. En outre, même si Easterlin reconnaît, au contraire de Becker, que les conditions socioéconomiques jouent un rôle dans la détermination des préférences (Kyriazis, 1987), ces dernières sont figées dans l'enfance et l'adolescence et n'évoluent pas avec les expériences ultérieures (De Bruijn, 2002). Par ailleurs, Easterlin considère que le rôle des femmes est passif puisqu'elles s'adaptent aux comportements de leur époux et, comme Becker, il postule que le ménage est une unité homogène dont les aspirations et les préférences sont déterminées par l'époux.

L'école de Chicago et celle de Pennsylvanie ont offert les deux principales théories économiques de la fécondité en général et des origines du baby-boom (et du baby-bust) en particulier (Bailey & Collins, 2011). Les recherches qui ont suivi se sont inscrites comme des extensions de ces Écoles de pensée (Doliger, 2008). Elles attribuent un rôle central à l'emploi féminin pour expliquer de telles fluctuations de la fécondité.

Butz et Ward (1979), de l'Ecole de Chicago, ont postulé que la fécondité réagit à l'évolution des salaires féminins comparés aux salaires masculins. Les enfants étant, comme pour Becker, plus intensifs en temps féminin, une augmentation des salaires conduirait les femmes à substituer les enfants par l'emploi. Les résultats de leurs analyses empiriques sur les Etats-Unis ont montré que le baby-boom pouvait s'expliquer par un salaire relatif des femmes peu élevé, au contraire de celui des hommes qui augmentait à cette période. Ceci a donc généré un effet de revenu positif sur la fécondité. Mais à partir des années 1960, le salaire relatif des femmes

5 La récente étude de Hill (2015) qui se base sur des données microéconomiques pour construire la mesure du revenu relatif démontre que l'hypothèse d'Easterlin se vérifie (le revenu relatif influant sur les comportements féconds aux Etats-Unis durant le milieu du 20e siècle) mais ne permet d'expliquer que 12% des variations observées durant le baby-boom américain.

augmenta, tout comme leur taux d'activité, ce qui contrebalança l'effet revenu par un effet substitution plus important et aurait donc provoqué le baby-bust. Contrairement à Easterlin (1987), ces auteurs affirment que la fécondité varie de façon *contre-cyclique* et non *pro-cyclique* : en période de prospérité, les femmes ont un incitatif fort à entrer sur le marché de l'emploi ce qui réduit la fécondité. Les couples auront donc tendance à faire plus d'enfants en période de récession, lorsque les salaires féminins sont bas. Cependant, même s'il explique bien les données sur lequel il s'appuie, ce modèle donne des résultats très mitigé lorsqu'il est appliqué à d'autres périodes (Joshi & David, 2002).

Ces dernières années s'observe une résurgence d'articles publiés dans des revues économiques et consacrés à cette thématique. Nombre d'entre eux attribuent la survenance du baby-boom à une diminution du coût des enfants et se rapprochent ainsi du compromis entre qualité et quantité modélisé par Becker (1960).

Greenwood, Seshadri et Vandenbroucke (2005) ont soutenu que la diffusion de l'électricité et de l'électroménager a réduit le temps nécessaire aux travaux ménagers pesant sur les femmes. Le coût des enfants s'en serait trouvé diminué et les femmes auraient augmenté leur fécondité, générant le baby-boom. Cette hypothèse a été réfutée par Bailey et Collins (2011), dont les analyses indiquent un lien négatif ou inexistant entre le niveau de fécondité et la diffusion de l'électroménager. Ces auteurs ont mis également en avant la survenue concordante d'un baby-boom parmi la communauté Amish, alors que ce groupe refuse toute forme de modernité et n'a donc guère eu recours aux avancées de la technologie domestique. En outre, le sens de la causalité pourrait être inverse, l'augmentation du nombre d'enfants provoquant la diffusion d'appareils ménagers (Albanesi & Olivetti, 2014). Murphy, Simon et Tamura (2008) ont proposé, quant à eux, de relier la densité de la population au baby-boom survenu aux Etats-Unis. L'augmentation de la suburbanisation et des habitations individuelles aurait réduit la densité de la population et, dans un premier temps, le coût de l'espace, ce qui par extension aurait fait chuter le coût des enfants. En s'appuyant sur les données des différents états américains, ils montrent également qu'il existe des disparités régionales dans l'ampleur du baby-boom qui répondent au trade-off proposé par Becker entre quantité et qualité. En effet, les régions qui ont connu une progression importante de la fécondité sont celles dont la hausse concomitante du niveau d'éducation des enfants a été relativement faible, l'inverse étant également vrai. Dans

le même ordre d'idées, Hill (2014) a développé une explication reliant la croissance de l'offre de logement aux Etats-Unis après la Seconde Guerre mondiale à l'augmentation de la nuptialité observée à cette époque. Il en déduit que ce phénomène contribue à expliquer 10% de la hausse de la fécondité observée entre 1930 et 1950.

Albanesi et Olivetti (2014), de leur côté, associent le baby-boom et le baby-bust américains à une diminution de la mortalité et de la morbidité maternelles, qu'elles interprètent également comme une variation du coût des enfants. En effet, pour les femmes qui auraient connu ces progrès sanitaires durant leur vie féconde, ceci aurait eu pour conséquence non seulement d'augmenter leur désir d'enfants, mais aussi le capital humain investi en eux. La diminution de la mortalité maternelle des années 1930 aurait donc résulté en une croissance temporaire de la fécondité (le baby-boom). Toutefois à plus long-terme, les cohortes plus jeunes qui auraient bénéficié de cette instruction prolongée auraient diminué leur descendance (le baby-bust) en raison du coût d'opportunité plus important d'un enfant supplémentaire pour ces femmes au capital humain élevé. Quant à Zhao (2014) qui attribue également le baby-boom à une diminution du coût des naissances, il la relie à une augmentation du taux d'imposition sur le revenu après la Seconde Guerre mondiale, synonyme de diminution des salaires nets et donc d'un abaissement des coûts d'opportunité des enfants.

Enfin, toujours dans le même ordre d'idée, Bellou et Cardia (2015) montrent que la Grande Dépression a poussé un nombre important de femmes mariées âgées entre 20 et 34 ans en 1930 (qu'ils nomment la *cohorte-D*) à entrer sur le marché du travail. Elles sont restées en emploi ou ont réintégré le marché du travail durant les décennies suivantes lorsque l'économie est repartie à la hausse. Cette entrée massive a eu pour conséquence de diminuer les opportunités d'emploi des femmes (surtout des jeunes) ainsi que les salaires féminins et a contribué à réduire le coût d'opportunité des naissances en amoindrissant l'effet substitution induit par l'emploi. En parallèle, ces décennies de croissance économique (fin 1940 et 1950) ont vu le revenu des hommes augmenter. De ce fait, tout comme pour Butz et Ward (1979), ces deux effets conjugués auraient provoqué un effet revenu positif sur la fécondité conduisant au baby-boom[6]. Doepke,

6 L'article de Bellou et Cardia (2015) se distingue de celui de Butz et Ward (1979) dans l'explication des mécanismes sous-jacents aux évolutions de la fécondité. Alors que l'économie a un impact direct selon Butz and Ward (1979), Bellou et

Hazan et Maoz (2015) proposent d'ailleurs une explication similaire mais en attribuant la cause principale non pas à l'effet de la Grande Dépression mais à celui de la Seconde Guerre mondiale sur l'emploi féminin. D'après eux, le conflit a eu un effet asymétrique sur la demande d'emploi féminin. Les femmes en âge de travailler furent appelées à remplacer les hommes mobilisés et ont ainsi acquis de l'expérience. Dans cette optique, les femmes des cohortes plus jeunes ont alors subi une vive concurrence sur le marché du travail à la fin de la guerre, à la fois de la part des hommes de retour de mobilisation et de la part des femmes plus âgées et expérimentées. Cet effet d'encombrement les aurait donc poussées à investir dans une vie familiale plutôt que professionnelle. Ces auteurs reconnaissent toutefois que leur apport ne suffit pas à expliquer l'ensemble du phénomène[7] ; ils suggèrent la présence d'externalités sociales, sans toutefois les identifier.

1.2 Les explications démographiques et socioculturelles

D'un point de vue strictement démographique, un point de départ à la fois élémentaire et important est que la fécondité durant la première moitié du 20e siècle était encore intrinsèquement liée à la nuptialité, les naissances en dehors d'une union conjugale n'étant socialement pas acceptables (Burgnard, 2015; Bozon, 2009; Rebreyend, 2008). L'influence des comportements nuptiaux sur la fécondité n'a mobilisé pourtant que peu d'intérêt jusqu'aux années 1950. Aucun lien de causalité n'ayant été révélé durant le déclin des naissances observé depuis la fin du 19e siècle, les démographes s'exemptèrent de fait, d'études approfondies sur les fluctuations relatives à la formation des unions (Van Bavel, 2010; Glass, 1968). Toutefois, durant le baby-boom, à mesure qu'une hausse des

Cardia (2015) suggèrent que ce sont les femmes de la cohorte D qui ont induit des mécanismes d'encombrement et de désencombrement.

7 Parmi les faiblesses qu'ils reconnaissent, nous pouvons citer le fait que les pays neutres comme la Suisse ou la Suède ont également connu un baby-boom, le phénomène a débuté avant que le conflit ne soit déclaré et une augmentation de la fécondité a également été remarquée parmi les femmes qui sont restées actives (Doepke, Hazan, & Maoz, 2015).

mariages devint un élément manifeste de la reprise féconde mesurée de façon transversale, le regain d'intérêt a été pour ainsi dire immédiat (Van Bavel & Reher, 2013; Glass, 1968; Hajnal, 1953a, 1953b, 1947). Les travaux d'Hajnal (1953a, 1953b) ont ainsi très tôt révélé que dans plusieurs pays occidentaux, une réduction soudaine du célibat définitif couplée à un rajeunissement de l'âge au mariage a été concomitante à la hausse de la fécondité depuis le milieu des années 1930. Par conséquent, une part plus importante de la population a été exposée à un risque de conception accru (compte tenu aussi de la distribution par âge des capacités fertiles) sur une plus longue période (Glass, 1968; Hajnal, 1947). Dans cette perspective, « the recent *baby boom* […] has been due in part to the *marriage boom* » (Hajnal, 1953b, p. 80). L'analyse des évolutions fécondes des pays d'Europe après la Seconde Guerre mondiale effectuée par Glass (1968) a également montré que les évolutions de la nuptialité ont joué un rôle dans l'augmentation ou la stabilisation de la fécondité durant la période du baby-boom. Toutefois, des mesures de fécondité standardisées pour tenir compte de la durée du mariage (Hajnal, 1947) ont également mis en évidence une hausse tendancielle au cours de cette période. L'avancement du calendrier nuptial ne peut donc être l'unique explication démographique du baby-boom et une augmentation de la fécondité au sein des couples mariés doit également être considérée (Van Bavel & Reher, 2013).

Les explications de la « démographie par la démographie » atteignant ainsi leurs inévitables limites, les chercheurs ont considéré d'autres facteurs, en particulier d'ordre socioculturel. La contribution des démographes, notamment ceux qui ont un ancrage sociologique, a été notable à cet égard. Simons (1982) a ainsi proposé une explication qui lie la reprise de la fécondité à la religion. Il conçoit cette dernière de manière élargie, comme un système de valeurs, une vision du monde partagée qui façonne les comportements et leur représentation dans la société. Ce système de normes sociales confère un caractère sacré à la reproduction de par l'ensemble des symboles qui entourent l'arrivée d'un enfant (valorisation du statut de parents, signification morale de l'avortement, rites de fécondité, etc.) qui se distinguent fortement des valeurs profanes (pratiques) de cet événement, qui elles, découlent des bénéfices et des coûts perçus par les individus. La relation entre ces deux types de signification de la procréation (sacrée et profane) détermine alors l'influence des valeurs religieuses sur la fécondité et peut prendre deux formes antagonistes dans une société donnée : fondamentaliste ou pragmatique. Dans la première, un type de

comportement fécond (unique) est considéré comme sacré et il est prescrit quelles que soient ses implications profanes, alors que dans la forme pragmatique des compromis entre sacré et profane sont possibles, la réalité individuelle étant prise en compte dans l'accomplissement des objectifs sacrés.

Simons (1982)[8] explique les fluctuations de la fécondité après la première transition démographique par des changements d'attitudes oscillant entre le fondamentalisme et le pragmatisme :

> « Les tendances de la fécondité post-transitionnelle traduisent des glissements, dans les mentalités dominantes, entre une attitude qui met l'accent sur les significations spirituelles (sacrées) et une autre qui met l'accent sur les significations utilitaires (profanes) » (Simons, 1982, p.395)[9].

De ce fait, il associe les faibles niveaux de fécondité observés à la fin des années 1930 à une forme extrême de pragmatisme qui s'apparente à une « perte du sens de la vie » (Simons, 1982, p. 393)[10]. Mais l'approche du conflit mondial et les nombreuses incertitudes qui l'ont accompagné auraient poussé les individus vers des attitudes plus fondamentalistes dans le but de trouver plus de cohérence. Cette inversion des tendances se seraient ainsi traduites par une nuptialité plus précoce et l'augmentation de la fécondité qui débutent durant les années d'avant-guerre. C'est ensuite l'amplification du phénomène qui a provoqué le baby-boom et elle peut s'expliquer, selon l'auteur, par le fait que les générations en âge de procréer durant les années 1950–1960 avaient vécu une partie de leur enfance ou adolescence durant la Seconde Guerre mondiale. Elles ont donc été socialisées durant une période de retour au fondamentalisme qui n'avait pas pu être pleinement exprimée dans les comportements à cause du conflit. Enfin, les générations suivantes de parents, nées après la guerre et en proie aux désillusions vis-à-vis des valeurs des cohortes précédentes, ont opéré un revirement vers des attitudes fécondes pragmatiques et auraient ainsi provoqué le baby-bust. Ce changement d'attitudes aurait en outre été renforcé par les nouvelles législations sur la famille qui ont été adoptées durant cette période et qui traduisent ce pragmatisme

8 L'auteur s'appuie sur les données de l'Angleterre et du Pays de Galles

9 Citation tirée de la traduction française du texte, publiée dans Leridon (2014).

10 Citation tirée de la traduction française du texte, publiée dans Leridon (2014).

(les contraintes pesant sur l'avortement, le divorce ou encore le planning familial se sont peu à peu allégées)[11]. Simons (1982) démontre d'ailleurs l'existence d'une corrélation positive entre des indicateurs mesurant le sentiment religieux et les évolutions de la fécondité. Lesthaeghe et Surkyn (1988) soulignent à ce propos que l'évolution du taux de communions pascales utilisé par Simons (1982) possède un meilleur pouvoir explicatif pour le baby-boom anglais que ne le fait l'*hypothèse d'Easterlin*.

Les travaux de Ron Lesthaeghe ont justement souligné l'influence des développements culturels opérant dans une société donnée comme compléments aux approches économiques de la fécondité. En d'autres termes, il postule que si les individus prennent des décisions fécondes rationnelles en procédant à une analyse coûts-bénéfices, ils le font en fonction de préférences largement structurées, valorisées et donc influencées par le cadre idéationnel ou idéologique (*ideational system*) de la structure institutionnelle avec laquelle ils interagissent (Lesthaeghe, 1983). Il ne désavoue donc pas les théories économiques de la fécondité mais montre la nécessité d'adopter une vision qui considère également l'organisation idéologique et sociale. Dans cette perspective, il attribue les fluctuations de la fécondité en Occident aux mouvements de sécularisation et d'individuation qui ont traversé le 20e siècle. Si ces travaux sont surtout célèbres pour avoir apporté un éclairage sur la première transition de la fécondité en Europe ainsi que sur le baby-bust[12], avec l'invention du concept de *seconde transition démographique* développé conjointement avec Van de Kaa (Lesthaeghe & Van de Kaa, 1986), l'application de son approche à la période du baby-boom est moins connue. Pourtant l'article co-écrit avec Johan Surkyn (Lesthaeghe & Surkyn, 1988) fait partie des rares

---

11 ou ce changement d'attitudes se serait traduit par l'émergence de ces nouvelles lois, le sens de la causalité restant en effet incertain (Oris, 2007).

12 Dans la vision de Lesthaeghe, le développement du système de production capitaliste, la progression de l'organisation familiale nucléaire et le relâchement de l'influence des dogmes religieux (sécularisation) durant la première transition de la fécondité ont conduit à réorienter les préoccupations vers le ménage plutôt que vers la communauté et à détacher la fécondité de son caractère sacré. De telles évolutions ont donc rendu possible le déclin de la fécondité (Lesthaeghe, 1983 ; Lesthaeghe & Wilson, 1982). Quant à la seconde transition démographique, elle se caractérise par la poursuite de l'évolution du système idéationnel occidental vers une progression des préoccupations d'autoréalisation et de bien-être individuel qui conduisirent à l'apparition de nouveaux comportements démographiques (Lesthaeghe & Van de Kaa, 1986 ; Lesthaeghe, 1983)

contributions se penchant sur les facteurs socioculturels de la fécondité durant le baby-boom.

Les auteurs proposent une interprétation légèrement différente du résultat mis en évidence par Simons (1982) : la reprise soudaine de la fécondité et de l'adhésion aux valeurs religieuses peut être vue comme un regain de confiance dans les institutions. Avec la fin de la Seconde Guerre mondiale et le développement de l'État providence et du système d'assurances sociales, les intérêts collectifs et individuels auraient convergé pour la première fois depuis la Première Guerre mondiale dans les sociétés occidentales (Lesthaeghe & Surkyn, 1988). Pour Lesthaeghe et Surkyn, le baby-boom correspond donc à une période marquée par une très forte adhésion aux valeurs et aux normes implicites d'une nation (*civil religion*). Cette période a ainsi vu le modèle bourgeois de la famille, qui valorise le foyer et considère la division sexuelle du travail nécessaire, se diffuser dans l'ensemble de la société. Ce modèle prévalait au début du 20e siècle (Philippe Ariès & Duby, 1987) mais n'avait pu être entièrement réalisé à cause de la Grande Dépression et de la Deuxième Guerre mondiale. Il est devenu soutenable dans toutes les couches sociales avec la fin du conflit, le développement des systèmes d'assurances sociales et l'envolée économique.

En outre, en comparant les indicateurs d'adhésion à certaines valeurs de plusieurs cohortes, les auteurs montrent que les parents des baby-boomers ont fortement internalisé les valeurs traditionnelles de leurs propres parents en ce qui concerne la formation familiale. En revanche, à l'instar des constats de Simons (1982), cette même génération n'a pas entièrement transmis ces valeurs traditionnelles à leurs enfants, en raison de certaines désillusions face à celles-ci : « In other words, while subscribing to the older model for their own pattern of family formation, the cohorts that produced the baby boom may not have transmitted these values to the next generation as a result of incipient disenchantment with their implications » (Lesthaeghe & Surkyn, 1988, p. 38).

Confrontées à ces remises en question, les cohortes suivantes ont alors opéré un revirement vers des idéologies post-matérialistes et individualistes qui, selon ces deux chercheurs, s'est traduit par une perte de confiance institutionnelle et une fécondité en baisse (le baby-bust). Lesthaeghe et Surkin (1988) s'opposent ainsi aux explications économiques de l'école de Chicago qui considèrent les aspects culturels comme

endogènes et ils soutiennent que les transformations idéologiques et institutionnelles ont fortement impacté les comportements féconds.

Issu d'une toute autre tradition intellectuelle, celle de l'histoire des mentalités dont il fut l'un des pionniers, Philippe Ariès (1980) fait également état de transformations culturelles dans son analyse de la fécondité occidentale du 20e siècle. Avec la croissance économique, le développement des assurances sociales et l'expansion de la société de consommation survenus après la Seconde Guerre mondiale, les mentalités reposant essentiellement sur l'épargne et les prévisions durant la première transition de la fécondité se relâchèrent. Le modèle familial suivit alors ce changement de perspective et les conceptions devinrent moins anticipées. Autrement dit, « a family model based on trustful modernity succeeded a model based on prudent modernity » (Philippe Ariès, 1980, p. 648). Puis le retour à un abaissement de la fécondité durant le baby-bust est à nouveau intervenu sous l'impulsion d'un changement d'attitude de la génération suivante : la recherche accrue de l'épanouissement personnel[13].

Enfin, il est également nécessaire de rappeler le débat qui eut lieu durant les années 1970 au sujet de l'intentionnalité des individus de contrôler leur descendance. Alors qu'un premier courant de pensée soulignait la motivation individuelle comme prérequis à la limitation des naissances, un second soutenait que le contrôle de la fécondité passait avant tout par une réduction des coûts (psycho-sociaux et économiques) de la technologie contraceptive (Bean, 1983; Blake & Das Gupta, 1975). Pour éclairer ces interprétations contradictoires, plusieurs recherches américaines questionnèrent les évolutions de la fécondité depuis les années 1930 en se demandant si elles reflétaient réellement les aspirations familiales des individus.

D'après les travaux de Ryder et de Westoff (Ryder, 1978; Westoff & Ryder, 1977; Ryder, 1973), la clé de lecture pour comprendre les grandes évolutions fécondes réside dans la gestion des naissances involontaires. Pour eux, les normes promulguées dans la société américaine au 20e siècle ont, de manière constante, encouragé à fonder une famille de deux enfants (Ryder, 1973). L'abaissement de l'âge au mariage observé durant le baby-boom, couplé à l'absence de moyens de contraceptions fiables, auraient

13 Comme Lesthaeghe et Surkyn (1988), l'analyse du baby-boom faite par Ariès (1980) sert essentiellement à lier les deux transitions démographiques. C'est sans doute pour cette raison que ces éclairages du phénomène sont peu connus.

conduit les femmes à une exposition aux risques de grossesses involontaires (de rang supérieur à deux) plus importante que par le passé. Dans cette optique, « the baby boom was an unwitting phenomenon » (Ryder, 1974, p. 127 cité dans Blake et Das Gupta, 1975) et le désir de famille nombreuse, exprimé par certains individus durant cette période, est envisagé comme une adaptation normative à un comportement déviant de la norme initiale. La diffusion progressive des moyens de contraceptions modernes, tels que la pilule, le stérilet ou encore la légalisation de l'avortement, aurait ensuite permis aux couple de réaliser leur désir « intrinsèque » de famille à deux enfants en évitant les grossesses fortuites. Cette perspective attribue donc la survenue du baby-boom à l'absence de moyens de contraception efficaces et s'inscrit par-là dans la vision qui suppose l'existence d'une demande non satisfaite de contrôle des naissances (Bean, 1983; Blake & Das Gupta, 1975).

Blake et Das Gupta (1975), tenants de la vision *motivationnelle* du contrôle de la fécondité, s'opposèrent à ces interprétations. Ils expliquèrent l'augmentation du nombre désiré d'enfants durant les années 1940 comme l'expression de normes incitant à fonder des familles. L'inverse ayant conduit au baby-bust. L'un de leurs principaux arguments réside dans les risques de santé associé à l'usage de la pilule, révélés durant les années 1970 aux Etats-Unis[14]. L'apparition des contraceptifs oraux irait donc de pair avec l'émergence de nouveaux coûts psycho-sociaux qui, pour être surmontés, demande la motivation préalable des individus : « individuals will employ such methods only when they have, in their judgment, good reasons for doing so » (Blake & Das Gupta, 1975, p. 246). Ils avancèrent ainsi que le recours aux contraceptifs modernes ne demande pas moins de motivations que les techniques plus anciennes.

Bean (1983) adopta de son côté une position intermédiaire entre ces deux visions en insistant sur le rôle joué par la culture familiale, qui, selon ses termes, « help us to understand how increases in desired and unwanted fertility could have happened at the same time » (Bean, 1983, p. 362). Les femmes furent confrontées à une société américaine ambivalente après la guerre qui, d'une part, valorisait la famille et la division sexuée de la société et, d'autre part, encourageait les femmes à entrer sur le marché de

14 Des craintes liées aux effets secondaires de la pilule contraceptive ont été émises dans différents pays, dont en Suisse, durant les années 1970 (Rusterholz, 2017).

l’emploi (la prospérité ayant accru la demande de main-d’œuvre[15]). Les réponses quant à la taille idéale de la famille souhaitée dans les enquêtes de cette époque reflèteraient alors le nombre d’enfants que les femmes croyaient devoir désirer. Par ailleurs, l’emploi féminin survenant dans ce contexte normatif hostile pourrait avoir été une source de tension conjugale. Or, d’après l’auteur, les mésententes au sein d’un couple étant source de défaillances contraceptives, cela a pu conduire à une augmentation parallèle des grossesses involontaires durant le baby-boom. Ce mécanisme s’ajouterait ainsi à l’explication plus classique (et notamment avancée par Ariès) selon laquelle la prospérité économique rendant moins grave la survenance d’une naissance non planifiée, les couples auraient eu tendance à être plus « négligents » durant ces périodes (Emeka, 2006; Leridon, 1985; Philippe Ariès, 1980). Bean (1983) reconnait toutefois que son apport, comme d’autres recherches, n’éclaire qu’une partie du baby-boom, qu’il perçoit comme causé par une multitude de facteurs.

1.3 Un renouveau des études sur la genèse du baby-boom

Sans doute parce que nombreux sont encore ceux qui considèrent son explication comme évidente, la littérature « classique » sur les origines du baby-boom apparaît relativement restreinte, à la fois en raison du nombre limité de recherches existantes et de leur forte concentration dans le champ spécifique des sciences économiques. Même si des explications démographiques et culturelles existent, comme nous venons de le voir, force est de constater que la majorité des articles s’intéressant aux causes du baby-boom a été initié par des économistes, qui se sont concentrés essentiellement sur l’influence potentielle d’un certain nombre de facteurs *macro* sur la variation du coût d’opportunité d’avoir un enfant pour les femmes. En outre, la plupart des études se focalisent sur le cas spécifique des Etats-Unis après la Seconde Guerre mondiale et peinent souvent à expliquer les évolutions observées dans d’autres régions du globe, ainsi qu’avant la survenance du conflit. Le manque de consensus autour

15 Le contexte politique américain étant plutôt fermé à la migration, contrairement à la Suisse qui fit appel à la main-d’œuvre étrangère durant cette même période (La Barba, Stohr, Oris, & Cattacin, 2013).

des facteurs explicatifs du baby-boom dans les différents contextes où il a eu lieu participe ainsi à renforcer son exceptionnalité. Cependant, au cours des dix dernières années, parallèlement à la résurgence récente de recherches économiques s'inscrivant dans la continuité des courants de pensées classiques, des démographes, sociologues et historiens se sont à nouveau emparés des questions inhérentes aux zones d'ombre entourant les origines du baby-boom.

Ce « renouveau », d'abord démographique, fait essentiellement suite au panorama international dressé par Van Bavel et Reher (2013) dans lequel ils retracent les points communs identifiables entre les pays ayant connu cette inversion soudaine de leur fécondité. Ces chercheurs réaffirment d'une part, que d'un point de vue démographique, l'ampleur du baby-boom est directement liée au niveau et aux variations des comportements nuptiaux et de la fécondité matrimoniale au sein de chaque pays, et d'autre part, que l'éventail des explications invoquées jusqu'ici est encore insuffisant pour éclairer entièrement le phénomène.

Plus spécifiquement, Van Bavel et Reher (2013) notent que le caractère massif du baby-boom explique sans doute une des principales failles de la littérature existante. Ils rappellent notamment que l'étendue géographique du phénomène masque des spécificités nationales – les pays, voire les régions, ayant connu un baby-boom avec une durée, une intensité et un volume différents[16]. Mais surtout, ces auteurs ont constaté que la question, pourtant classique, des différentiels de fécondité entre les groupes sociaux a été négligée pour cette période. Une possible hétérogénéité des comportements n'a été que peu, voire pas étudiée. Pourtant, l'identification des segments de la population ayant effectivement pris part à cette reprise de la fécondité est cruciale pour vérifier si des dynamiques économiques, sociales ou culturelles particulières ont été à l'origine du phénomène. Les théories présentées dans les première et deuxième sections de ce chapitre tendent à assumer des effets uniformes à l'intérieur de populations homogènes, alors que, pour s'en tenir à cet exemple évident, le coût de l'enfant ne peut être le même dans les classes populaires, moyennes ou parmi les

16 Dans le cas suisse, la recherche de Philippe Wanner (2000) sur l'évolution des régimes démographiques dans les cantons au 20e siècle a souligné l'influence de critères socioculturels sur la diffusion des comportements démographiques et a montré que le baby-boom a débuté à Genève et dans les cantons limitrophes du nord avant de se diffuser dans le reste du pays.

élites. Le constat de Van Bavel et Reher (2013) a donc impulsé très récemment une série de travaux évaluant les différentiels de fécondité ou de nuptialité dans différents contextes nationaux (Gauvreau & Laplante, 2016a, 2016b pour le Québec et le Canada; Requena & Salazar, 2014 pour l'Espagne; Sandström, 2014 pour la Suède; Van Bavel, 2014 pour la Belgique) et en comparaison internationale (Beaujouan et al., 2016; Van Bavel et al., 2015; Reher & Requena, 2015, 2014).

Nombre de ces recherches ont donné suite à l'appel lancé par Van Bavel et Reher (2013) enjoignant à mobiliser des données détaillées pour améliorer la compréhension des transformations qui ont conduit au baby-boom. De fait, pour appréhender les multiples facettes des mécanismes à l'origine des transformations décrites dans les sections précédentes, les données agrégées qui sont usuellement employées dans les analyses démographiques et économiques, présentent d'évidentes faiblesses. A cet égard, certains chercheurs ont opéré un repositionnement méthodologique allant essentiellement dans les deux directions induites par l'évolution épistémologique de la démographie au cours de laquelle l'emphase a été remise sur l'individu (Billari, 2005; Ritschard & Oris, 2005). Une première orientation a donc appréhendé les différentiels en mobilisant des analyses de données individuelles longitudinales, incarnées essentiellement par les analyses biographiques, et, dans une seconde orientation, s'est développée une approche qualitative du baby-boom.

Cette seconde démarche permet d'appréhender les motivations et les idéaux qui ont pu mener les individus à certains comportements reproductifs, mais aussi la signification sociale et normative qui a pu être attribuée à de telles évolutions familiales et influencer les choix individuels. A nouveau, alors qu'il s'agit d'une approche courante en démographie pour des périodes contemporaines (Bozon, 2006)[17], parmi les recherches consacrées au baby-boom et à ses origines, très peu de travaux s'inscrivent dans cette seconde perspective. Sánchez-Domínguez et Lundgren (2015) ont effectué une analyse comparative de la Suède et de l'Espagne sur la façon dont les femmes, qui ont vécu leur vie reproductive durant le mariage-boom et le baby-boom, se représentent aujourd'hui leurs propres choix matrimoniaux de l'époque. Les témoignages qu'elles ont recueillis

17 Des travaux de démographie historique menés principalement par des historiens se rattachent également à l'histoire orale, notamment dans l'étude de la première transition de la fécondité (Szreter & Fisher, 2010 ; Kertzer, 1997).

indiquent que les femmes se remémorent avoir été influencées par les normes sociales ambiantes lors de leur entrée dans la vie adulte, qui les ont incitées à se marier et fonder une famille. Un constat similaire a été posé par les travaux de Catherine Bonvalet (2015; Bonvalet et al., 2011) sur la France. En recourant également à des récits de vie, elle démontre le rôle influent que les différents cadres de socialisation côtoyés par les mères des baby-boomers au cours de leur jeunesse ont pu jouer sur la formation de leur propre famille.

Dans le même ordre d'idées, différentes recherches ont mobilisé des ressources qualitatives indirectes à travers l'analyse de matériaux secondaires documentant la construction et la diffusion de représentations liées à la conjugalité et à la parentalité dans l'espace public et édictant, de fait, des prescriptions normatives sur la vie familiale. L'historien Robert Rutherdale (1999) a ainsi analysé les représentations des pères de familles dans les médias et les publicités durant le baby-boom au Canada. Il montre de cette façon que le consumérisme d'après-guerre a valorisé un idéal du père dévoué et impliqué au sein de sa famille : il a été représenté jouant un rôle actif dans l'organisation des loisirs, tout comme dans le recours à certains biens de consommation ou l'achèvement de travaux domestiques qui revêtent une signification masculine (le bricolage ou le jardinage par exemple). La masculinité a ainsi été promulguée dans les médias qui ont assigné la virilité à une image de père de famille engagé dans son foyer et non plus uniquement comme fournisseur de biens à une famille dépendante. Cet idéal a imprégné les hommes ayant fondé leur famille à cette époque[18].

Caroline Rusterholz (2017, 2015) dresse un constat similaire avec un certain décalage temporel et en se centrant sur les villes suisses de Lausanne et de Fribourg. Elle observe une redéfinition de la paternité qui s'est opérée aux tournants des années 1960. Elle évoque un processus dynamique qu'elle identifie tant dans les normes véhiculées par la presse que dans le renouvellement des comportements individuels parmi les classes ouvrières et moyennes inférieures[19]. Dans un contexte de tertiarisation croissante de l'économie et de montée de la consommation de

18 Ceci est confirmé au travers d'entretiens qualitatifs menés par l'auteur auprès d'hommes ayant fondé leur famille durant le baby-boom au Canada.

19 L'étude s'appuie également sur des entretiens qualitatifs menés auprès de 48 personnes devenues parents entre 1955 et 1970.

masse, de nouvelles pressions financières ont émergé et se sont répercutées dans les normes de parentalité. Elle constate ainsi que le modèle traditionnel de la séparation rigoureuse des rôles sexués a peu à peu été mis sous tension au profit, ici aussi, d'une image de paternité engagée pour le bien-être de sa famille, comprenant par-là une plus grande implication au sein du foyer.

Virginie De Luca Barrusse (2014) a également observé une mutation des normes conjugales et parentales qui s'est opérée dès le milieu des années 1950 en France et que révèle le débat sur la régulation des naissances. Ce dernier a en effet connu un écho médiatique important qui contribua à diffuser une diversité d'opinions sur le sujet avant qu'elles ne deviennent des prescriptions dont les militants s'emparèrent. De cette façon, les aspirations personnelles en faveur d'une sexualité non subordonnée à la reproduction et du choix de l'espacement des naissances se sont peu à peu transformées de comportements déviants en des impératifs de bien commun, des normes désirables en faveur d'une sexualité et d'une parentalité responsables (dans le sens de choisies) et équilibrées, rendues possible par la contraception moderne (voir aussi pour la Suisse Burgnard, 2015). Cette mutation des normes aurait alors contribué, d'après Virginie De Luca Barrusse, à une homogénéisation des idéaux familiaux et des comportements reproductifs, qui *in fine* aurait en partie provoqué la fin du baby-boom.

Si ces travaux portent surtout sur le tournant qui s'opéra entre le baby-boom et le baby-bust, ils soulignent toutefois l'importance même de considérer les valeurs conjugales et parentales véhiculées par les institutions. Dans le même ordre d'idées, Van Bavel et Reher (2013) rappellent que l'influence sur le baby-boom des politiques natalistes, instaurées dans certains pays dès le 19e siècle, pose question. La mise en place de politiques familiales à visée démographique traduit le climat de craintes face à la dépopulation qui s'empara de l'Occident au lendemain de la Première Guerre mondiale (Teitelbaum, 2006; Teitelbaum & Winter, 1985) et reflète également les valeurs familiales prônées par les institutions dans l'espace public. La France apparaît singulière de ce point de vue. Hormis les régimes totalitaires, c'est en effet le seul pays à avoir instauré des politiques dont l'objectif était *explicitement* d'influer sur la fécondité (Calot, 2006). La création du Haut Comité de la population en 1939 marqua d'ailleurs un tournant important, puisque le gouvernement s'empara de la cause nataliste et familiale, initialement défendue par des groupements

militants (Rosental, 2003). Dès lors, des mesures visant à créer un véritable climat familial ont été mises en place avec l'instauration du Code de la famille et les objectifs sociaux s'accompagnèrent d'une visée nataliste d'ampleur nationale (Desplanques & Chesnais, 1988). Les incitatifs financiers se sont ainsi doublés non seulement de mesures éducatives visant à prévenir les dangers de la dépopulation dans les écoles et les casernes militaires, mais aussi d'initiatives allégoriques comme l'instauration de la fête des mères qui récompensait les mères de familles nombreuses (De Luca Barusse, 2014; De Luca Barrusse, 2008; De Luca, 2005b, 2005a).

D'après Calot (2006), si l'impact de telles mesures a bien été positif, il n'aurait été que modeste, les législations n'ayant pu exercer d'influence massive sur le niveau de la descendance finale[20]. C'est pourquoi, « […] aucun pays n'aurait pu échapper aux deux grandes variations de la fécondité enregistrées au cours du XXe siècle [*i.e.* le baby-boom et le baby-bust] par une action politique appropriée. C'est seulement à la *marge* que des inflexions peuvent être apportées » (Calot, 2006, p. 295). De manière cohérente, l'effet « marginal » des politiques françaises sur la fécondité du baby-boom a été évalué positivement (Chesnais, 2006; Calot & Sardon, 1998; Desplanques & Chesnais, 1988). Néanmoins, si les objectifs démographiques n'étaient pas formellement évoqués dans d'autres pays, il reste possible que les nombreuses politiques sociales adoptées durant la première moitié du 20e siècle aient eu une influence implicite sur la fécondité (Calot, 2006) en ce sens qu'elles réfléchissaient et propageaient les idéaux familiaux prônés par les dirigeants.

*

* *

La recherche présentée dans cet ouvrage se situe dans le prolongement de ce renouvellement récent des perspectives portées sur la genèse et la compréhension du baby-boom. Elle s'attèle à développer et à allier les approches des différentiels sociaux de fécondité avec l'approche qualitative des normes sociales, pour éclairer les mécanismes qui ont entouré les origines et le déploiement de ce phénomène en Suisse. La question de l'hétérogénéité sociale des comportements nuptiaux et féconds se déploiera tout au long de nos analyses en mobilisant tour à tour des données d'enquête faisant l'objet d'exploitation quantitative et des entretiens qualitatifs, afin

20 Son analyse exclut les politiques coercitives à visées natalistes mises en place dans les régimes totalitaires, tels que l'Allemagne ou l'Italie.

d'approfondir les constats fondés sur les éléments *macro*, eux-mêmes issus d'un traitement des données du recensement de la population.

Une telle démarche permettra d'éclairer un point qui n'a été que marginalement traité dans les pays occidentaux, y compris en Suisse, où cette problématique a surtout été analysée pour les périodes antérieure (Lesthaeghe & Neels, 2002; Van de Walle, 1980) ou postérieure (Le Goff, Sauvain-Dugerdil, Rossier, & Coenen-Huther, 2005; Gabadinho, 1998) au baby-boom. Il s'agira de lier, parfois de concilier, les trajectoires de vie objectives des actrices qui ont participé plus ou moins activement à cette reprise de la fécondité, à la subjectivité de leurs ressentis, de leurs motivations ou encore de leurs représentations et idéaux, tels qu'ils nous sont livrés par leurs témoignages rétrospectifs. Cela nous permettra à notre tour de poser un regard renouvelé sur les jalons de ce qui constitue aujourd'hui encore une rupture inexpliquée de l'histoire féconde du 20e siècle.

2. Données et méthodes

Pour étudier l'hétérogénéité des comportements féconds durant le baby-boom suisse, nous avons mobilisé diverses bases de données et combiné plusieurs approches analytiques. Ce chapitre a pour objectif de présenter les spécificités de chacune de nos sources, l'une étant classique, le recensement, et l'autre plus spécifique puisqu'il s'agit d'une vaste enquête sur les personnes âgées qui recouvrent les générations des mères des baby-boomers et qui inclut un outil crucial pour notre étude : le calendrier de vie. Quant à notre approche, elle peut être qualifiée de mixte dans la mesure où elle combine les approches quantitatives et qualitatives de manière séquentielle ainsi qu'un enchaînement d'analyses exploratoires et confirmatoires, qui nous ont permis d'aborder sous différents angles complémentaires les questions qui sont au cœur de ce travail.

2.1 Données

2.1.1 Le recensement fédéral de la population

A partir de 1850, le recensement de la population a été institutionnalisé en Suisse par une loi fixant sa périodicité à dix ans. Une volonté politique s'est dès lors affirmée afin de mettre en place une véritable statistique exhaustive de population[21] allant au-delà du simple dénombrement, en tenant également compte d'autres caractéristiques comme le sexe, l'état civil, l'âge, ou la confession des habitants (Busset, 1993). Outre les attributs individuels, les recensements ont intégré au fil des périodes diverses questions sur les comportements ayant trait notamment à la mobilité ou au marché de l'emploi par exemple. Récemment, ce système a été jugé lourd et coûteux. C'est pourquoi depuis 2010, il est remplacé par une formule

21 Le Bureau fédéral de la statistique (renommé Office fédéral de la statistique en 1979) a d'ailleurs été créé en 1860 (Morgenthaler, 1998).

annuelle qui se base sur le relevé des registres des habitants et est complétée par des enquêtes thématiques menés auprès d'échantillons représentatifs (Office fédéral de la statistique, 2016).

Dans un contexte pro-nataliste, des questions relatives au nombre d'enfants ont été introduites à partir du recensement de l'année 1941[22]. Toutefois, ce n'est qu'à partir de celui de 2000 (et du registre des naissances de 1998) que les rangs de naissances enregistrés se réfèrent aux rangs biologiques. Auparavant, l'ordonnancement des naissances se faisait en fonction du mariage en cours, « au sein du lit actuel » (Burkhimsher, 2011). Afin d'appréhender les comportements reproductifs biologiques des femmes durant le baby-boom, nous avons donc recouru au recensement de l'année 2000, qui réunit 1'090'236 femmes nées entre 1910 et 1946.

Parmi elles, 93.9% ont renseigné leur descendance finale. Quant au 6.1% de données manquantes, nous les avons retirées des analyses, ce qui revient à les redistribuer en fonction des proportions observées pour chacune des parités. Nous considérons ainsi que ces femmes n'ont pas eu de comportements familiaux atypiques, comme l'ont postulé d'autres projets qui ont traité ces données (voir Zeman, 2017 pour la Cohort Fertility and Education Database; Cotter & Zeman, 2016 pour la Human Fertility Database; Burkhimsher, 2011 pour la Human Fertility Collection).

Néanmoins, si les données du recensement ont l'avantage d'être relativement exhaustives et de permettre une reconstitution des comportements féconds sur une longue période, elles comportent également certaines limites liées notamment aux variables socioéconomiques et sociodémographiques disponibles, comme l'ont montré Wanner et Fei (2005). En effet, ces dernières sont contenues en nombre limité[23] et se réfèrent exclusivement à la situation des personnes interrogées au moment de la passation. Des informations comme le statut matrimonial[24] ou la situation sur le marché de l'emploi n'ont donc pas de caractère rétrospectif et il est impossible de les lier aux années de naissance des enfants. Dans cette optique,

22 Le recensement de 1940 a été exceptionnellement repoussé d'une année à cause de la mobilisation.

23 Outre le nombre d'enfants, l'état civil, la nationalité, le domicile actuel, le domicile à la naissance, la religion, la langue, la formation, la profession exercée ainsi que des renseignements sur l'utilisation des transports sont les variables contenues dans les données individuelles du recensement fédéral de la population de 2000.

24 Seule l'année du mariage en court est enregistrée.

le seul recours aux données du recensement n'offre qu'une vision partielle du phénomène qu'il s'agira de compléter avec des données d'enquête.

2.1.2 L'enquête « Vivre, Leben, Vivere – Démocratisation de la vieillesse ? Progrès et inégalités en Suisse » (VLV)[25]

L'enquête « Vivre, Leben, Vivere, – Démocratisation de la vieillesse ? Progrès et inégalités en Suisse »[26] (VLV) a été réalisée par le Centre interfacultaire de gérontologie et d'études des vulnérabilités de l'Université de Genève en 2011/12. Elle fait suite à deux précédentes récoltes de données qui ont eu lieu en 1979 et 1994–1995[27] et constitue l'une des plus grandes enquêtes interdisciplinaires sur le vieillissement jamais réalisée en Suisse. Son objectif est d'évaluer les conditions de vie et de santé des personnes âgées de 65 ans et plus dans cinq régions du pays : Genève, le Valais central, les régions alémaniques du canton de Berne (soit les régions de l'Oberland, du Mittelland et du Seeland), Bâle ville et Bâle campagne, ainsi que le Tessin. Cette sélection reflète la diversité de la Confédération helvétique sur le plan territorial, linguistique et politique (fig. 2.1).

L'échantillon des répondants a été sélectionné de manière aléatoire pour chaque région dans les registres municipaux, cantonaux ou fédéraux de la population. Il est composé au total de 3659 personnes vivant à domicile ou en établissement médicosocial[28]. Chaque échantillon régional

---

25 Cette partie de l'ouvrage a fait l'objet de communications lors du XXVII Congrès International de la Population (Duvoisin & Oris, 2013) et du XVIII colloque de l'AIDELF (Duvoisin, 2016).

26 Cette enquête a été menée dans la cadre du projet SINERGIA CRSII1_129922/1 et de l'IP 13 du Pôle de recherche national « LIVES – Surmonter la vulnérabilité : perspective du parcours de vie », tous deux financés par le Fonds national suisse de la recherche scientifique.

27 Les enquêtes de 1979 intitulée « Mise à l'écart et dépendance des personnes âgées » (programme national de recherche n°3 « Intégration sociales » – FNRS) et de 1994/95 nommée « Autonomie de la personne âgée et environnement socioculturel » (programme national de recherche n°32 « Vieillesse » – FNRS Requête No 4032–35728) ont été effectuées dans les régions francophones de Genève et du Valais central.

28 Cet échantillon réunit plus précisément 3080 individus « aptes », soit sans trouble cognitif et 579 répondants atteints par des troubles cognitifs. Pour ces derniers, les données ont été collectées en suivant une procédure « proxy », dans le cadre de laquelle un proche ou un soignant a été interrogé sur base d'un questionnaire réduit (Oris et al., 2016 ; Ludwig, Cavalli, & Oris, 2014).

est en outre stratifié selon le sexe et la catégorie d'âge. De ce fait, nous retrouvons dans chaque région 720 personnes, qui se répartissent en six classes d'âge quinquennales (allant de 65 ans à 90 ans et plus) à l'intérieur desquelles se trouvent 60 femmes et 60 hommes.

Deux ensembles de données se distinguent au sein des données récoltées. Le premier regroupe les réponses à deux questionnaires standardisés : le premier auto-administré (QAA) et le second passé lors d'un entretien face-à-face conduit par un enquêteur (QFF) à l'aide de la méthode CAPI (Computer assisted personal interview). Cette base principale rassemble plus de 500 questions réunies dans différents modules portant notamment sur la santé physique et psychique, les relations familiales, le niveau de participation sociale, etc. (Tholomier, 2011). Elle contient une quantité non-négligeable d'informations sur l'état de santé des répondants, leur niveau d'intégration à la société, leur parcours professionnel et familial, leur bien-être, etc. La seconde base, quant à elle, est constituée de calendriers de vie (Freedman, Thornton, Camburn, Alwin, & Young-DeMarco, 1988) remplis par les répondants de manière auto-administrée, qui retracent sur un même document leurs trajectoires familiale, résidentielle, professionnelle, migratoire et de santé, de leur naissance à l'année de l'enquête (annexe 1).

Fig. 2.1: Situation géographique et caractéristiques socio-culturelles des régions présentes dans VLV



	Type de région	Confession historique[29]	Majorité linguistique
Genève (GE)	Urbain	Protestante	Française
Valais central (VS)	Semi-urbain	Catholique	Française
Berne (BE)	Semi-urbain	Protestante	Allemande
Bâle (BL et BS)	Urbain	Protestante	Allemande
Tessin (TI)	Semi-urbain	Catholique	Italienne

Les deux bases de données sont donc complémentaires et documentent les processus à travers lesquels les personnes nées entre 1910 et 1946, résidant en Suisse en 2011/12, ont accumulé des capitaux économiques, sociaux et humains durant le cours de leur vie.

L'enquête VLV n'a donc pas été développée dans le but d'étudier le baby-boom en Suisse. Son utilisation dans la présente recherche est dès lors soumise à quelques biais inévitables, notamment dans la disponibilité de certaines informations, comme nous le verrons dans la suite de ce chapitre. Néanmoins, questionner des personnes âgées offre l'opportunité de couvrir un large pan de l'histoire du 20e siècle :

> « Ageing creates the conditions under which to reconcile history and biographies and consequently, offers an alternative approach to fill the gap between the two » (Oris, 2016, p. 101).

Dans cette optique, cette enquête possède ainsi un potentiel important pour améliorer la compréhension des mécanismes qui sont à l'origine du baby-boom en Suisse puisqu'elle offre, grâce au calendrier de vie, une reconstitution des biographies des générations de parents des baby-boomers.

29 La confession majoritaire peut diverger de la confession historique (comme à Genève par exemple). Cependant les confessions historiques de chacune des régions marquent toujours l'organisation institutionnelle de ces dernières (Monnot, 2013).

2.1.2.1 Le calendrier de vie : un outil de collecte biographique minimisant les erreurs de mémoire

Outre les biais classiques liés aux conditions de passation d'une enquête par questionnaire (longueur du questionnaire, interactions avec l'enquêteur, clarté des questions posées, etc.), l'exhaustivité, la cohérence et l'exactitude des données rétrospectives récoltées sont nécessairement affectées par les mécanismes du processus de remémoration (Glasner & Van der Vaart, 2009; Auriat, 1996; N. Schwarz & Sudman, 1994). La reconstitution des trajectoires vécues par une population de retraités, pour qui les événements à se rappeler et à dater s'étalent sur 65 ans et plus, mérite une attention particulière puisqu'elle fait appel à leurs capacités mnésiques.

Une « erreur de mémoire » est ainsi « une omission ou une réponse erronée produite involontairement par la personne interrogée. Celle-ci peut soit ne pas se souvenir d'un événement autobiographique factuel, […] soit se rappeler l'événement mais éprouver des difficultés à le dater » (Auriat, 1996, p. 18). L'origine de ces erreurs provient des mécanismes de construction de la mémoire autobiographique et de la façon dont les souvenirs sont rappelés pour répondre à une enquête.

L'étude de la mémoire en psychologie a identifié trois périodes distinctes dans la formation des souvenirs au cours du développement cognitif (Piolino, 2003; Conway & Pleydell-Pearce, 2000; Rubin & Schulkind, 1997) : les événements de la prime enfance ne sont guère conservés par les individus (*childhood amnesia*) ; l'adolescence et l'entrée dans l'âge adulte suscitent beaucoup de réminiscences (*reminiscence bump*) ; enfin, avec l'avancée en âge, les événements récents sont mieux rappelés que les anciens (*forgetting*). La propension accrue à citer des souvenirs survenus approximativement entre 15 et 25 ans est un phénomène que divers auteurs ont tenté d'expliquer sans qu'ait émergé un consensus. Certains psychologues et neuroscientifiques ont ainsi mis en avant que la phase d'entrée dans l'âge adulte correspond à un stade optimal dans le développement des aptitudes neurophysiologiques de la mémoire (Piolino, 2003). C'est pourquoi cette période de l'existence serait davantage et plus durablement retenue. D'autres auteurs issues de la psychologie sociale relient en outre cette phase du cycle de vie à la constitution de l'identité personnelle (Draaisma, 2008; Conway, 2005; Conway & Holmes, 2004). Dans cette optique, « les événements qui se produisent dans la jeunesse et

au début de l'âge adulte modèlent la personnalité, déterminent l'identité, orientent le cours de la vie. […] Ainsi, l'individu d'âge mûr se souviendra surtout des événements qui ont fait de lui ce qu'il est devenu » (Draaisma, 2008, p. 285). Cette vision est à rapprocher des travaux du sociologue Karl Mannheim (Mannheim, 2005 [1928]), qui associe également l'adolescence (plus précisément les âges compris entre 17 et 25 ans) à une période où les expériences vécues influent sur la vision du monde des individus et sont déterminantes pour la formation d'une « génération historique ». La sociologie du parcours de vie et la démographie ont en outre montré que l'entrée dans l'âge adulte est rythmée par une concentration de transitions, de franchissement de seuils et d'événements vécus pour la première fois durant cette phase de l'existence relativement courte (Calvès, Bozon, Diagne, & Kuépié, 2006; Tichit & Lelièvre, 2006; Bidart, 2005; Galland, 1996; Modell, Furstenberg, & Hershberg, 1976). Or, les individus seraient plus profondément marqués par cet effet de primauté : première décohabitation du ménage parental, première union, premier emploi, première naissance, etc. (Auriat, 1996).

Quoi qu'il en soit, le passage du temps ne constitue donc pas une horloge linéaire pour la récupération des souvenirs. L'organisation temporelle de la mémoire autobiographique répond de ce fait à un entremêlement de logiques et de repères personnels, sociaux et culturels qui infléchit la courbe de remémoration (Auriat, 1996). De plus, l'ancrage mnésique et le rappel d'un événement autobiographique dépend de la valence émotionnelle qui lui est rattachée. Les événements associés à une émotion, positive ou négative, sont ainsi mieux remémorés que ceux qui paraissent neutres (Dasoki, Morselli, & Spini, 2016). A cet effet s'ajoute également celui de la nature renouvelable de l'événement à se rappeler : une succession d'épisodes identiques a tendance à créer un souvenir générique qui efface la trace précise de ceux qui composent la série (Auriat, 1996).

Plusieurs instruments ont été mis en œuvres afin de réduire au maximum les biais induits par ces erreurs de mémoire dans les données récoltées par enquêtes rétrospectives. Parmi eux, le calendrier de vie est un outil de passation possédant de nombreuses qualités pour reconstruire les trajectoires individuelles puisqu'en plus de réduire les omissions, sa conception améliore la datation des événements reportés (Freedman et al., 1988). Cet instrument a été utilisé dans une variété d'études visant à reconstituer des trajectoires ou des séquences de vie dont la plupart s'inscrivent en sciences sociales et en médecine (Belli, Stafford, & Alwin, 2009; Glasner

& Van der Vaart, 2009). Il n'a jamais fait l'objet d'une standardisation et son usage, sa forme et sa terminologie varient en fonction des enquêtes. Néanmoins, quel que soit sa dénomination (Life History Calendar, Event History Calendar, Timeline, Fiche Âge-événement, etc.) et son mode de passation (auto-administré, rempli avec un enquêteur sur ordinateur ou par téléphone), cet outil prend toujours la forme d'une grille organisée en fonction de deux axes, dont l'un présente les domaines pour lesquels des événements doivent être spécifiés et l'autre les unités de temps (Glasner & Van der Vaart, 2009).

Plusieurs études ont alors démontré que la visualisation graphique de l'ensemble de la période à se remémorer permet plus facilement aux personnes de resituer dans le temps les différents événements qu'ils ont connus et ainsi ordonner et dater ces derniers avec une plus grande précision que dans un questionnaire conventionnel (Belli, Smith, Andreski, & Agrawal, 2007; Vivier, 2006; Belli, Shay, & Stafford, 2001; Belli, 1998; Caspi et al., 1996; Freedman et al., 1988; Balan, Browning, Jelin, & Litzler, 1969). Pour expliquer cette différence, Robert Belli (1998) a été le premier à établir un lien direct entre les mécanismes activés par le répondant pour remplir un calendrier de vie et les processus de la mémoire autobiographique. Ses nombreux travaux (e.g. Belli, 2014; Belli & Callegaro, 2009; Belli et al., 2007, 2001; Belli, 1998) ont souligné la mise en œuvre concomitante de récupérations hiérarchique, séquentielle et parallèle des souvenirs par les répondants. En premier lieu, les individus ont tendance à se remémorer plus facilement les événements constitutifs d'une trajectoire en procédant selon une dynamique allant du général au particulier (*récupération hiérarchique*). L'organisation du calendrier de vie en différents domaines successifs facilite ce processus. Une trajectoire résidentielle en fonction des types d'habitation sera, par exemple, récupérée en se souvenant d'abord des pays de résidence, puis des villes avant d'arriver au type de logement occupé. En second lieu, chaque événement récupéré à l'intérieur d'une trajectoire permet de situer et dater d'autres éléments antérieurs et ultérieurs (*récupération séquentielle*). En troisième lieu, la visualisation contiguë des différents domaines encourage le répondant à effectuer des va-et-vient entre ces derniers en se servant des informations d'une trajectoire pour se souvenir et dater des éléments d'une autre (*récupération parallèle*). La survenue d'une naissance par exemple pourrait aider à la remémoration d'un déménagement ou d'un changement d'emploi.

L'avantage du calendrier de vie est donc de faire appel à la mémoire du répondant en fonction d'événements repères qui, au fur à mesure de la récolte d'information vont servir à la datation d'autres éléments de sa biographie. Contrairement à un questionnaire conventionnel, cet instrument suit l'organisation temporelle de la mémoire autobiographique qui s'apparente plus à une succession d'événements marquants qu'à une horloge linéaire. De cette façon, les incohérences et les vides temporels sont plus aisément repérés et corrigés.

2.1.2.2 Le calendrier de vie dans VLV : le travail sur la qualité des données récoltées

Dans l'enquête VLV, le calendrier de vie a été rempli de manière auto-administrée par les répondants qui disposaient de quelques consignes directrices et d'exemples fictifs, puis a été vérifié et, si nécessaire, complété ou corrigé par l'enquêteur durant l'entretien face-à-face (Ludwig, Cavalli, & Oris, 2014). Il a donc servi à récolter les biographies mais a aussi joué un rôle de support mémoriel durant l'entretien, lorsque le questionnaire revenait sur certains événements passés.

Toutefois, quelle que soit la qualité des outils de collecte, les carences mémorielles sont inévitables lorsque l'on interroge des personnes âgées (Reimer, 2001). Pour autant, oublier des mariages ou encore plus la naissance d'enfants est une situation extrême qui implique la présence de problèmes cognitifs conséquents (Lelièvre & Mazuy, 2005; Auriat, 1993; Poulain, Riandey, & Firdion, 1991). Or, lorsque les enquêteurs ont été confrontés à de tels cas qui empêchaient la personne sélectionnée de répondre, ils ont eu recours à une procédure dite « proxy » dans le cadre de laquelle un proche a été interrogé sur la base d'un questionnaire réduit qui n'incluait pas le calendrier de vie. Ce cas de figure est négligeable chez les plus jeunes, mais parmi les générations 1922–1926 il a concerné plus d'une femme sur quatre et près d'une sur deux parmi les générations nées en 1921 et avant (Tab. 2.1). Notre échantillon d'analyse comprend donc des répondantes doublement sélectionnées puisqu'il est constitué de survivantes cognitivement aptes.

La fiabilité complète des souvenirs familiaux rapportés par ceux et celles qui ont répondu eux-mêmes ne va pour autant pas de soi. Une démarche critique est indispensable, à l'intérieur du calendrier de vie qui,

malgré ses qualités, possède également certains désavantages intrinsèques. Une rigueur particulière est dès lors requise dans la préparation des données. Ainsi, bien que les répondant-e-s aient reçu quelques consignes sur la procédure à suivre pour remplir le calendrier, ils étaient totalement libres dans le choix des événements à rapporter. Nécessairement, la rationalité mobilisée pour se faire a divergé sensiblement selon les personnes. De ce fait, de nombreux participants à l'enquête ont défini la vie familiale de manière élargie et ont cité des événements ne les concernant pas directement eux-mêmes mais impliquant leur entourage proche (par exemple le mariage ou le divorce de leurs enfants, les naissances des neveux, le décès de beaux-parents, etc.). Par ailleurs, certains répondants ont eu recours à des prénoms à la place du lien de filiation pour désigner les personnes concernées par l'événement mentionné ou se sont contentés de ne citer qu'un prénom sans autre détail.

Tab. 2.1: Participantes proxys (VLV) et estimations des survivantes (tables longitudinales) par cohorte de naissance

Générations	Proportion de proxys	Proportion de femmes survivantes[30]
≤ 1921[31]	49.0 %	5.6 %
1922–1926	27.2 %	16.8 %
1927–1931	16.6 %	41.6 %
1932–1936	5.0 %	69.6 %
1937–1941	3.0 %	76.7 %
1942–1946	1.3 %	81.6 %

Une attention particulière a donc dû être portée durant la phase de codage des données pour s'assurer que les événements que nous analysons (les mariages, les naissances des enfants et les éventuels veuvages ou divorces) concernent effectivement les répondantes. Pour ce faire, il a d'abord été impératif de vérifier l'âge de la participante à l'enquête à chaque événement mentionné afin de s'assurer que les séquences soient ordonnées

30 Ces estimations proviennent de « Mortalité par génération 1900 à 2030, Suisse » (Menthonnex, 2009).

31 Bien que certaines femmes ayant participé à l'enquête soient issues des générations comprises entre 1910 et 1921, la moyenne de survie présentée se concentre sur l'intervalle 1917–1921, afin de ne pas sous-estimer le résultat présenté.

de façon logique. Ensuite, nous avons effectué un travail systématique de confrontation des données des calendriers de vie avec celles de la base principale dans laquelle des informations sur les enfants et la vie de couple sont également réunies. Ceci a notamment permis d'identifier, comme dans d'autres enquêtes (Lelièvre & Mazuy, 2005; Poulain et al., 1991), que les plus grands facteurs d'incohérence provenaient de l'adoption d'enfants ou de la co-résidence avec des enfants du partenaire (qui sont généralement enregistrés comme des naissances biologiques dans la base principale) et du décès d'enfants durant la première année de vie (enfants qui n'apparaissent pas systématiquement dans la base principale mais figurent dans les calendriers). Finalement, malgré la quantité importante d'informations (pas toujours pertinentes) rapportée par les répondants et les logiques parfois divergentes suivies par chacun pour s'approprier et remplir le calendrier de vie, ce dernier permet effectivement de retracer les trajectoires familiales de manière plus détaillée qu'avec un questionnaire conventionnel.

En revanche, l'appropriation différenciée de l'instrument par les répondants a posé plus de problèmes pour le codage des trajectoires d'activités. En effet, la majorité a indiqué le nom de leurs employeurs, sans préciser les fonctions qu'ils y avaient exercé, ou se sont contentés d'indiquer leur statut (par exemple « emploi », « arrêt », « études ») sans autre détail. En outre, seule une minorité a précisé le taux d'activité. Par ailleurs, dans cette trajectoire du calendrier, une multitude d'éléments ont été précisé par certains comme les voyages, les activités bénévoles ou encore l'investissement personnel dans des clubs sportifs, des activités politiques ou toute autre forme de loisirs. Ceci nous a conduit *in fine* à ne pouvoir effectuer une codification des trajectoires professionnelles allant au-delà de la distinction entre « activité » ou « inactivité ».

2.1.2.3 La représentativité des données de fécondité de l'enquête VLV

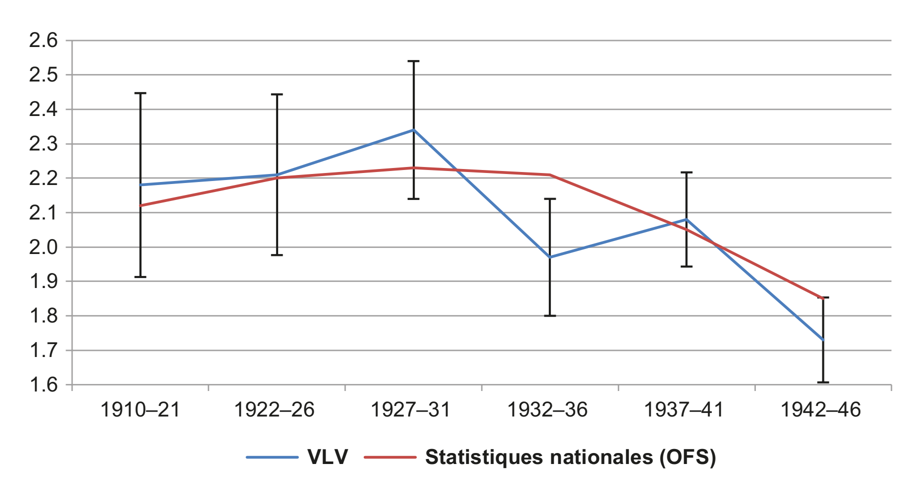
Outre les erreurs de mémoire et les biais potentiels inhérents à la passation d'un questionnaire, l'observation rétrospective n'assure pas toujours une parfaite représentativité des informations recueillies puisque cette méthode de récolte de données se concentre uniquement sur des « individus survivants » (Pressat, 1981, p. 7–12). Toutes les données biographiques rétrospectives, qu'elles fassent parties d'opérations de recensement (voir Breschi, Fornasin, & Manfredini, 2013; Van Bavel, 2014;

Costa, Eggerickx, & Sanderson, 2011) ou d'enquêtes spécifiques comme VLV (Dykstra & Hagestad, 2007), nous confrontent évidemment à cette source de biais potentiels et ce, d'autant plus lorsque le *design* de l'enquête a été pensé pour étudier le vieillissement et non l'histoire génésique.

Pour en prendre la mesure, nous avons repris les tables longitudinales de mortalité élaborées par Jacques Menthonnex (2009) pour la Suisse (tab. 2.1). Sans surprise, la proportion de survivantes et dès lors susceptibles de participer à l'enquête VLV est particulièrement réduite pour les générations les plus anciennes. Ce ne serait un biais réel que dans la mesure où ces femmes auraient eu des comportements féconds différents de celles décédées, mais ce risque est bien sûr d'autant plus élevé que les répondantes de VLV sont sélectionnées non seulement sur la survie mais aussi sur la santé cognitive, comme l'illustre le tab. 2.1.

Pour aller plus loin dans la mesure de ce risque, la fig. 2.2 compare les statistiques nationales agrégées sur la fécondité par génération à la descendance finale des 1485 répondantes à l'enquête VLV, ne souffrant pas de troubles cognitifs et dont nous avons reconstitué la vie féconde.

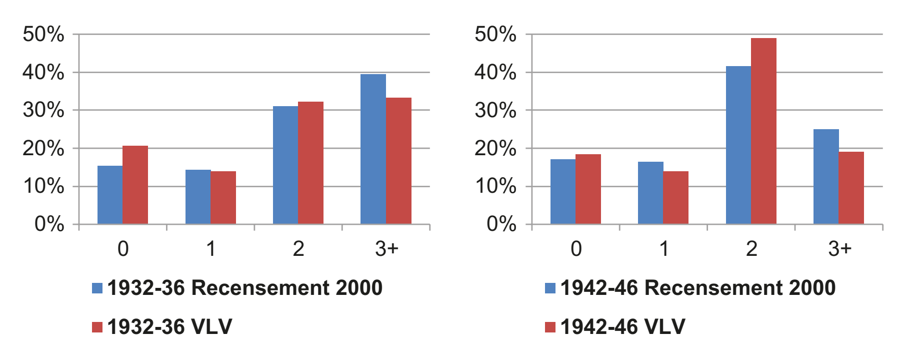
Fig. 2.2: Descendance finale des générations selon l'échantillon VLV et l'Office fédéral de la Statistique



De manière globale, de grandes similitudes existent entre les deux courbes. En effet, la descendance des plus anciennes générations de VLV, soit les plus sélectionnées, se distingue des valeurs nationales de façon négligeable (test

T non significatif) avec un écart ne dépassant pas 0.11 enfant par femme. En revanche, l'adéquation des données des générations plus jeunes (soit dès la cohorte de naissances 1932–36) est plus mitigée : la descendance des cohortes 1932–36 et 1942–46 de l'échantillon VLV est sous-estimée (test T significatif à respectivement $p<0.05$ et $p<0.1$). La comparaison de la distribution des femmes de l'enquête VLV et du recensement de l'année 2000 en fonction des rangs de naissance pour ces deux cohortes quinquennales (fig. 2.3) indique l'origine de cette dissimilarité.

Fig. 2.3: Descendance finale selon les parités de naissance en fonction de la cohorte de naissance (1932–36 et 1942–46), recensement 2000 et échantillon VLV



En ce qui concerne la cohorte 1932–36, trop de femmes inféconds ont été interrogées durant l'enquête VLV au détriment de celles qui ont eu des familles nombreuses, alors qu'au sein de la cohorte 1942–46, ce sont les mères de deux enfants qui ont été surreprésentées aux dépens des mères de descendances nombreuses.

Afin de tenir compte des déséquilibres inhérents à l'échantillonnage, nous avons élaboré un coefficient de pondération qui se base sur la proportion observée de femmes de chaque rang de naissance au sein des cohortes dans le recensement de 2000. Ce rééquilibrage a été effectué sur la totalité de l'échantillon VLV[32].

32 Le recours à ce coefficient de pondération calculé par nos soins se substitue ainsi à celui d'ores et déjà présent dans la base de données VLV. L'échantillon des répondants à l'enquête VLV ayant été stratifié en fonction du sexe, du groupe d'âge et de la région, un coefficient de pondération visant à rétablir la représentativité de la population des personnes âgées de 65 ans et plus au sein de chacune des régions d'enquête est intégré dans la base de données. Son usage aurait été inadapté à l'étude de l'histoire féconde des enquêtées.

2.1.3 « Comprendre le baby-boom en Suisse : une enquête qualitative »

L'enquête « Comprendre le baby-boom en Suisse : une enquête qualitative » a été menée en 2014/15 par Sylvie Burgnard et financée par le Centre interfacultaire de gérontologie et d'études des vulnérabilités de l'Université de Genève. Il s'agit d'un prolongement qualitatif de l'enquête VLV qui réunit 46 entretiens réalisés auprès de personnes nées entre 1917 et 1944 qui avaient déjà été interrogées lors de l'étude quantitative de 2011/12. Toutefois, comme son nom l'indique, l'objectif de ce volet qualitatif complémentaire est directement lié à l'amélioration de la compréhension du baby-boom en Suisse. Le recours à des entretiens semi-directifs se propose ainsi d'approcher les comportements reproductifs de cette période au travers de la perception, des valeurs et des motivations individuelles, qui restent invisibles dans les approches quantitatives.

Dans le prolongement des enquêtes qualitatives menées sur le baby-boom (Bonvalet, 2015; Sánchez-Domínguez & Lundgren, 2015; Bonvalet et al., 2011), l'étude suisse interroge les comportements individuels (l'attitude et les opinions des répondants envers la conjugalité, la parentalité, le contrôle des naissances, etc.) mais aussi les facteurs externes qui ont pu influer sur leurs choix et de fait, leurs trajectoires fécondes (normes et pressions sociales). La grille d'entretien (annexe 2) a ainsi été élaborée pour appréhender les déterminants de la fécondité de la manière la plus large possible et aborde une diversité de thématiques : l'enfance, la formation, l'emploi, le logement, le réseau familial et amical, la vie de couple, la sexualité, la contraception ou encore les opinions au sujet des autres générations ou d'autres personnes de la génération des répondants. Une grille d'entretien particulière a également été développée afin d'interroger de manière plus approfondie les personnes restées sans enfant qui constituent une sous-population atypique durant cette période de remontée importante de la fécondité.

Les entretiens ont pris la forme d'un récit de vie (dont la durée a varié entre une et deux heures) où les répondants étaient invités à raconter leur enfance, puis étaient libres d'aborder les aspects qu'ils désiraient. Des compléments et précisions étaient ensuite demandés par les enquêtrices pour orienter la narration. En outre, les calendriers de vie remplis lors de l'enquête VLV de 2011/12 ont servi d'aide-mémoire durant l'entretien et, dans une perspective de parcours de vie, les interrelations entre les différentes trajectoires ont pu être éclairées.

L'échantillon de ce volet qualitatif est constitué de huit répondants dans chacune des cinq régions couvertes par VLV, excepté Genève où 14 personnes ont été interrogées. Elles ont été sélectionnées en fonction de leur descendance, leur sexe, leur année de naissance et leur niveau d'instruction. Les entretiens ont été menés dans les trois langues nationales par des enquêtrices recrutées à cet effet, puis ont été retranscrits et traduits en français. Dans le cadre de la présente recherche, seuls les entretiens de 25 femmes[33] ont été analysés, ainsi que ceux de 6 hommes inféconds (tab. 2.2). Les témoignages de ces derniers seront inclus dans l'analyse du chapitre 7 portant sur l'infécondité afin d'approcher les normes genrées entourant l'absence de parentalité.

Tab. 2.2: Répondants au volet qualitatif inclus dans la présente recherche[34]

	Région d'entretien	Sexe	Année de naissance	Nombre d'enfants	Niveau de formation
Marie	Genève	F	1920	0	Apprentissage
Anna	Bâle	F	1920	4	Université
Maria	Tessin	F	1920	4	Obligatoire
Marguerite	Valais	F	1921	5	Secondaire sup.
Jeanne	Valais	F	1922	6	Université
Madeleine	Genève	F	1925	0	Obligatoire
Carla	Tessin	F	1925	5	Apprentissage
Gertrud	Bâle	F	1927	0	Ecole professionnelle sup.
Ruth	Berne	F	1928	5	Obligatoire
Jacqueline	Genève	F	1929	4	Secondaire sup.
Simone	Valais	F	1929	5	Obligatoire
Rosa	Berne	F	1929	2	Obligatoire
Elisabeth	Bâle	F	1930	2	Secondaire sup.
Hedwig	Bâle	F	1931	4	Obligatoire

33 La constitution de l'échantillon dans le Valais a été particulièrement difficile et l'enquêtrice a eu du mal à trouver des personnes prêtes à participer à l'entretien. C'est pourquoi deux femmes nées au-delà de 1941 ont été interrogées. Par souci d'exactitude leurs témoignages ne sont pas analysés dans le cadre de cet ouvrage, car comme nous le verrons dans le chapitre 3, ces femmes n'appartiennent pas *stricto sensu* aux cohortes de mères des baby-boomers.

34 Les prénoms fictifs ont été attribués en fonction des prénoms les plus fréquemment attribués dans les régions linguistiques d'entretien à l'année de naissance des répondants (Office fédéral de la statistique, 2015).

	Région d'entretien	Sexe	Année de naissance	Nombre d'enfants	Niveau de formation
Carmen	Tessin	F	1931	3	Apprentissage
Monique	Genève	F	1932	6	Secondaire sup.
Lucia	Tessin	F	1932	0	Obligatoire
Denise	Genève	F	1933	0	Université
Rosmarie	Berne	F	1934	2	Ecole professionnelle sup.
Janine	Genève	F	1935	2	Secondaire sup.
Hélène	Genève	F	1935	2	Obligatoire
Erika	Berne	F	1935	0	Université
Yvette	Valais	F	1936	2	Université
Ursula	Bâle	F	1936	3	Apprentissage
Françoise	Valais	F	1941	2	Apprentissage
Jean	Genève	H	1917	0	Université
Hans	Bâle	H	1925	0	Université
André	Genève	H	1926	0	Apprentissage
Walter	Berne	H	1931	0	Université
Giuseppe	Tessin	H	1931	0	Ecole professionnelle sup.
Pierre	Genève	H	1934	0	Université

2.2 Une approche méthodologique mixte

La combinaison de données quantitatives et qualitatives pour l'analyse d'un phénomène induit une approche mixte, qui a connu un développement fulgurant en science sociales depuis les années 1990 (Tashakkori & Teddlie, 2010). Pourtant, malgré ou à cause des nombreuses études adoptant cette perspective, une pléthore de définitions et de designs d'enquêtes qualifiés de « mixtes » se retrouvent dans la littérature (Tashakkori & Teddlie, 2010; Leech & Onwuegbuzie, 2009). Small (2011) identifie deux sources principales pouvant expliquer cette polysémie : la multiplicité de sens attribuée aux termes « quantitatifs » et « qualitatifs », ainsi que la variété d'éléments qui peuvent être « mixés » par les auteurs. Il note ainsi que l'opposition entre études quantitatives et qualitative se réfère à divers antagonismes, tels que grand versus petit échantillon, approche nomothétique versus idiographique, démarche causale versus interprétative, etc. Sa revue de la littérature des recherches adoptant une approche mixte relève

en outre le recours à diverses combinaisons qui peuvent allier trois types d'éléments : les données, les méthodes de récoltes et les analyses.

Dans la pluralité de ces perspectives, le présent ouvrage combine également une diversité d'éléments allant au-delà de la seule association de données quantitatives et qualitatives. Dans une perspective interdisciplinaire, il se situe à la jointure entre l'approche démographique et celle du parcours de vie et articule une pluralité de données (induisant divers types de récoltes) et de méthodes d'analyses.

2.2.1 Au croisement de la démographie et du parcours de vie : l'approche biographique

Au cours du 20e siècle, la démographie a connu plusieurs développements successifs, notamment en ce qui concerne ses postulats et ses outils analytiques. Si l'approche démographique classique est transversale, elle s'est enrichie après la Seconde Guerre mondiale de l'analyse longitudinale afin de pallier aux biais de mesures induits par les fluctuations conjoncturelles (Wunsch, 2001). Toutefois, l'approche longitudinale repose sur deux postulats qui imposent des limites contraignantes (Courgeau & Lelièvre, 1989). Premièrement, les phénomènes étudiés (fécondité, nuptialité, mortalité et migration) sont traités isolément les uns des autres, à « l'état pur » (Courgeau & Lelièvre, 1989, p. 2), sans considérer l'existence de potentielles interactions entre eux (postulat d'indépendance). Deuxièmement, les membres des cohortes observées sont supposés se comporter de façon identique et sans fluctuation temporelle vis-à-vis du phénomène étudié (postulat d'homogénéité). Les outils démographiques, qu'ils soient transversaux et s'appuient sur l'hypothèse d'une cohorte fictive ou longitudinaux et observent une génération réelle, ne tiennent donc pas compte de l'histoire des individus qui constituent ces cohortes. Les caractéristiques individuelles sont dès lors mesurées à un moment donné et servent à constituer des groupes figés (Samuel, 2008).

Avec le développement des récoltes de données rétrospectives et le perfectionnement des méthodes statistiques, ces limites ont pu être dépassées à partir des années 1980 (Samuel, 2008; Ritschard & Oris, 2005), sous l'impulsion d'un « changement de paradigme en démographie » (Courgeau & Lelièvre, 1996) en faveur de l'approche biographique :

> « Le paradigme, dans ce cas, peut être approché par l'hypothèse suivante : un individu parcourt, tout au long de sa vie, une trajectoire complexe, qui dépend, à un instant donné, de sa trajectoire antérieure et des informations qu'il a pu acquérir dans son passé » (Courgeau & Lelièvre, 1996, p. 648).

L'unité de l'analyse démographique se déplace alors de l'événement vers la biographie des individus et le niveau de l'analyse du macro vers le micro (Samuel, 2008; Billari, 2006; Ritschard & Oris, 2005; Billari, 2003). Cette approche considère en outre l'individu dans une perspective dynamique et tient compte des possibles interactions entre différents événements dans une démarche probabiliste (Courgeau & Lelièvre, 2001, 1989). Par la suite, l'approche a été affinée afin de tenir compte non pas uniquement de caractéristiques individuelles et temporelles mais aussi de données contextuelles. Les années 1990 ont ainsi vu apparaître l'analyse biographique multi-niveaux (Samuel, 2008; Blossfeld & Rohwer, 2002).

Le développement depuis les années 1970 de l'approche du parcours de vie, en tant que cadre d'analyse interdisciplinaire, a contribué à cet essor de la micro-démographie (Dykstra & Van Wissen, 1999). Il existe d'ailleurs une sorte d'« attraction mutuelle » entre ces domaines, car non seulement les phénomènes démographiques infléchissent le cours de la vie mais aussi car leur compréhension implique de se pencher sur les transitions qu'ils induisent dans les trajectoires individuelles, ainsi que sur l'âge et le contexte social et historique dans lequel ils surviennent, soit les éléments au centre de la perspective du parcours de vie (Uhlenberg, 1996). Les quatre éléments fondamentaux qui influencent les biographies individuelles et constituent le cœur du paradigme du parcours de vie (Giele & Elder, 1998, voir encadré 2.1) peuvent en effet être directement reliés aux échelles servant à mesurer et définir l'occurrence d'un phénomène démographique, à savoir l'âge, la cohorte et la période (Billari, 2006, 2005; Giele & Elder, 1998) : Premièrement, la capacité d'agir ou l'intentionnalité (*human agency*) renvoie à la mesure de l'âge puisque les objectifs et les aspirations vont dépendre de la phase de vie dans laquelle se trouve l'individu. Deuxièmement, le concept des vies liées (*linked lives*) renvoie à l'expérience partagée ou non par un groupe de pairs et de fait, à l'unité d'analyse que constitue la cohorte en tant qu'entité porteuse du changement social (Ryder, 1965). Troisièmement, le contexte historique et culturel (*location in time and place*) met l'accent sur la période de survenue d'un événement. Et finalement, c'est bien l'intersection de ces

trois éléments qui définit la temporalité des événements vécus au sein de chaque trajectoire.

La prise en compte de ces différents éléments en constante interaction induite par le repositionnement épistémologique d'une partie de la démographie en faveur d'une perspective du parcours de vie a, de fait, impliqué une complexification dans la conceptualisation et l'analyse des phénomènes étudiés :

> « The challenges for demography are to collect complete and accurate life histories, attend to agency and biography, and improve the measurement of social environments in which individual lives unfold » (Hogan & Goldscheider, 2003, p. 690).

Afin de gérer cette complexité croissante, certains auteurs ont plaidé pour le recours aux analyses qualitatives (Bozon, 2006; Heinz, 2003) alors que d'autres ont mis l'accent sur des méthodes quantitatives de plus en plus sophistiquées (Billari, 2005), comme l'analyse biographique (*event history analysis*), qui a rapidement établi une assise (Blossfeld & Rohwer, 2002; Mayer & Tuma, 1990; Courgeau & Lelièvre, 1989; Allison, 1984), et le développement de l'analyse de séquence (Blanchard, Bühlmann, & Gauthier, 2014; Gabadinho, Ritschard, Studer, & Müller, 2011; Robette, 2011; Ritschard, Gabadinho, Muller, & Studer, 2008; Ritschard & Oris, 2005; Abbott, 1995, 1983).

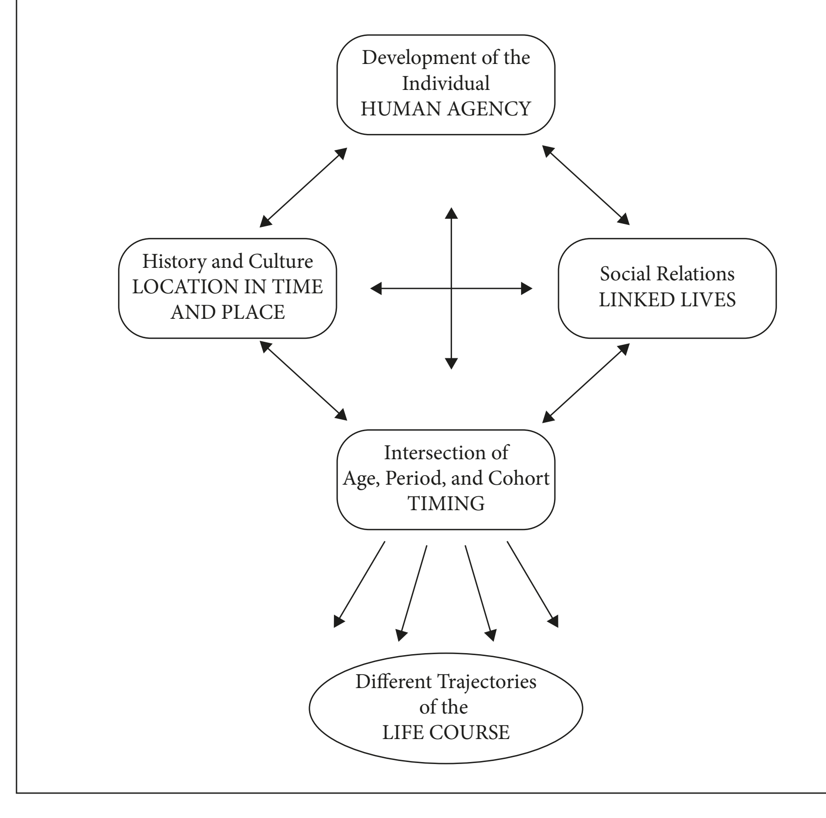
Encadré 2.1 : Le paradigme du parcours de vie

Le parcours de vie individuel fait référence à une séquence de statuts qui correspondent à un certain nombre de rôle sociaux endossés par un individu, des transitions marquant le passage d'une étape à l'autre. Il se compose de plusieurs trajectoires (cognitive, affective, familiale, professionnelle, résidentielle, etc.) et est infléchi par divers processus, tant personnels que collectifs (relations sociales, institutions) (Sapin, Spini et Widmer, 2014). Giele et Elder (1998, p.10–11) résument le caractère multidimensionnel du parcours de vie en quatre concepts fondateurs (fig. 2.4). Le développement individuel (*human agency*), tout d'abord, se réfère à la manière dont un individu conduit sa propre vie, ses objectifs. Ce premier aspect souligne qu'il n'est pas un être

passif mais qu'il agit en fonction de ses intentions et des alternatives qui se présentent à lui. A cette dimension individuelle, s'ajoute le contexte historique et culturel dans lequel s'inscrit le parcours de vie (*location in time and place*) ainsi que les interactions avec les personnes côtoyées (*linked lives*) qui infléchissent inévitablement les trajectoires. L'imbrication et les influences multiples existant entre ces trois éléments établissent alors le quatrième concept clé, à savoir la temporalité des événements vécus (*timing of lives*) qui constituent les différentes trajectoires d'un individu :

> « Wathever a person's social location and cultural heritage, friendships and networks, or personal motivation, all come together and are experienced through the individual's adaptation to concrete situations and events » (Giele et Elder, p.10).

Fig. 2.4: Les quatre concepts clés du paradigme du parcours de vie et leur articulation (Giele et Elder, 1998, p. 11)



2.2.2 *Le recours à des données plurielles*

Les données mobilisées dans cet ouvrage sont multiples et participent d'une approche mixte articulant informations démographiques agrégées, trajectoires biographiques et récits de vie. Sans revenir en détail sur ces dernières (voir section 1 du présent chapitre), il importe de préciser en quoi le volet qualitatif qui a suivi l'enquête VLV a participé de la réalisation d'un projet mixte à part entière. En effet, selon Small (2011) la collecte de données mixtes répond à trois critères principaux : la motivation inhérente à la récolte de données successives, le degré d'enchaînement des enquêtes et enfin, le niveau d'imbrication de ces dernières. En fonction de la combinaison de ces trois critères, (Leech et Onwuegbuzie (2009)) ont ainsi construit une typologie en huit types de designs d'enquêtes mixtes.

Du point de vue motivationnel, le volet qualitatif a été envisagé comme un *complément*[35] à la récolte quantitative des trajectoires individuelles. Cette démarche s'appuie sur l'idée que chaque source de données approche le phénomène étudié dans une perspective différente (Small, 2011). Dans la lignée d'études conduites en démographie historique, la mise en œuvre de ce volet qualitatif complémentaire est donc partie du principe que le recours unique aux données quantitatives ne pouvaient suffire à saisir les causes et les conséquences des comportements observés : « How and why people acted as they did, how they came to change their behaviors on other aspects of their lives and on larger social institutions and social interactions – these can only be understood in terms of a complex web of relationships involving cultural norms, social structure, political power, and economic relations » (Kertzer, 1997, p. 839). Alors que les données quantitatives font ressortir les dynamiques d'une population et dégagent les régularités observées parmi la variété des parcours de vie, les entretiens qualitatifs aident à saisir les logiques associées aux transitions et événements rencontrés au fil des trajectoires individuelles (Heinz, 2003). Leur analyse est donc tout aussi importante que celle des données quantitatives et répond à une démarche d'interrogation systématique (et non illustrative), d'une interprétation approfondie des

35 Cette perspective s'oppose à une motivation confirmatoire, dont l'objectif est de vérifier si les conclusions tirées d'un jeu de données sont confirmées dans un autre (Small, 2011).

mécanismes de l'hétérogénéité présente durant le phénomène de masse qu'a été le baby-boom.

Le design de la collecte qualitative a en outre été *séquentiel* dans le sens où les enquêtes se sont déroulées successivement[36] et que les données récoltées lors de la première ont servi à définir les caractéristiques du sous-échantillon utilisé pour la seconde. Les deux enquêtes sont donc totalement *imbriquées*.

La collecte des données de ce volet qualitatif s'inscrit ainsi dans la typologie des designs d'enquêtes mixtes dressée par Leech et Onwuegbuzie (2009) comme ce qu'ils désignent par le terme « fully mixed sequential equal status design ».

2.2.3 Des méthodes statistiques complémentaires

Outre l'articulation des perspectives qualitative et quantitative, ce travail mobilise également diverses analyses inhérentes à l'approche quantitative. Comme nous l'avons évoqué précédemment, le renouvellement épistémologique mettant l'emphase sur les biographies individuelles a bénéficié de la progression des techniques d'analyses de données longitudinales individuelles. Parmi elles, les méthodes de l'analyse biographique (*event history analysis*) ont rapidement été adoptées en sciences sociales. Ce corpus de méthodes a été conçu pour décrire et expliquer l'occurrence d'un événement en fonction d'un ensemble de facteurs. Les termes analyse de survie, de fiabilité ou de durée sont souvent utilisés en dehors des sciences sociales car ces méthodes ont été initialement développées en biostatistique et en ingénierie pour mesurer respectivement la durée écoulée avant la mort d'un patient, par exemple, ou la panne d'une machine (Allison, 1984).

L'analyse biographique permet de pallier les deux principaux problèmes rencontrés par les analyses classiques de régressions lors de la modélisation de données longitudinales individuelles : les cas censurés et les facteurs variant au cours du temps. En effet, le recours à une régression logistique sur la survenue d'un événement au cours d'une période dans une population donnée ne tient pas compte du moment d'occurrence de ce dernier. Elle traite ainsi les individus qui ont connu cet événement de

36 Par opposition à un design de récolte « concurrent », lorsque les données sont recueillies conjointement.

manière identique (Allison, 2014, 1984). Or, dans l'analyse de la survenue d'une première naissance depuis le mariage, par exemple, nous pouvons supposer que les individus qui donnent naissance à un premier enfant rapidement avaient des propensions accrues à devenir parents. Une solution alternative serait alors d'appliquer un modèle de régression linéaire non pas sur l'occurrence de l'événement mais sur le temps écoulé avant qu'il ne se produise. Cependant, cette solution exclut de fait les individus qui n'ont pas connu l'événement étudié (cas censurés). En outre, les méthodes classiques de régressions ne peuvent tenir compte des informations pouvant varier au cours de la période d'observation, telles que le statut sur le marché de l'emploi, le lieu de résidence, etc.

La méthode d'estimation d'un modèle biographique la plus répandue est sans doute celle développée par Cox (1972), qui est une généralisation des principes de la table de mortalité. Toutefois, cette dernière repose notamment sur l'hypothèse que le temps est mesuré de façon continue, soit que l'occurrence des événements peut être ordonnancée. Autrement dit, les individus qui connaissent l'événement étudié ne le font pas en même temps (Le Goff & Forney, 2013). Selon Yamaguchi (1991), lorsque plus de 5% de l'échantillon expérimente l'événement à la même durée d'observation (*nœuds*), les estimations obtenues par un modèle de Cox sont fortement biaisées. Dans le cas de l'échantillon VLV, l'échelle temporelle utilisée dans les calendriers de vie est annuelle. Cette granularité étant assez large, et compte tenu de ce que fut démographiquement le baby-boom, la probabilité d'existence d'un grand nombre de nœuds est forte. C'est pourquoi nous avons recouru à des modèles dans lesquels le temps est considéré de manière discrète. Nous avons ainsi utilisé des modèles logistiques en temps discret qui reviennent « à estimer un modèle logistique de la probabilité de connaître l'événement sur un fichier de données dans lequel chaque individu est décomposé, et cela de manière indépendante, en autant d'intervalles de temps que cet individu est soumis au risque » (Le Goff & Forney, 2013, p. 10). L'application d'un modèle de régression logistique sur un fichier personne-période permet aisément de tenir compte des facteurs variant au cours du temps et des cas censurés (Allison, 2014).

Parallèlement, le développement de l'analyse de séquences (*sequence analysis*) est venu enrichir les méthodes d'analyses des trajectoires individuelles. Introduites à la fin des années 1980 par Andrew Abbott en sciences sociales (Abbott & Hrycak, 1990; Abbott & Forrest, 1986; Abbott, 1983),

ces analyses ne se sont popularisées que depuis une quinzaine d'années. Elles prennent pour unité une partie ou la totalité du parcours de vie. Contrairement aux analyses biographiques qui se concentrent sur l'occurrence (ou non) d'une transition particulière, elles se focalisent sur la trajectoire dans son ensemble et adoptent ainsi une perspective holiste (Blanchard et al., 2014; Macindoe & Abbott, 2014; Robette, 2011; Billari, 2005). Si l'analyse biographique est une approche à vocation explicative, fondée sur une démarche hypothético-déductive et visant à révéler certains comportements, l'analyse de séquence a avant tout une portée exploratoire, visant à identifier les différences et les régularités des parcours, à en dégager les structures d'ensemble (Robette, 2011).

De manière synthétique, l'analyse de séquence consiste à représenter chaque trajectoire en une succession d'états ou d'événements. L'éloignement entre chacune de ces séquences de vie est ensuite calculée à partir d'une mesure de dissimilarité (M. Studer & Ritschard, 2016, 2014). La matrice de distance qui en résulte peut alors servir à l'élaboration d'une typologie à l'aide d'un algorithme de classification et de partition (*clustering*) afin d'identifier des trajectoires-types présentes dans la population étudiée (Blanchard et al., 2014; Macindoe & Abbott, 2014; Robette, 2011; Billari, 2005). L'exploration des séquences peut également se faire sans construire de typologie mais en comparant les trajectoires des individus en fonction de différents facteurs. Plusieurs outils (dont les arbres de séquences, M. Studer, Ritschard, Gabadinho, & Müller, 2011, 2010, 2009; Ritschard et al., 2008) et indices (dont l'entropie (Billari, 2001b), la turbulence (Elzinga & Liefbroer, 2007), la complexité (Elzinga, 2010; Gabadinho, Ritschard, Studer, & Müller, 2010)) permettent ce travail descriptif (Robette, 2011).

Selon Billari (2005, 2001a), deux raisons principales rendent nécessaire le recours complémentaire aux approches explicatives et holistes pour l'analyse des parcours de vie. En premier lieu, les individus se représentent leur propre parcours en adoptant un regard holiste (ils se représentent mentalement l'ensemble de leur trajectoire) au moment de mettre en œuvre certains comportements ou de prendre des décisions qui auront ensuite une incidence sur la suite de leur trajectoire. En second lieu, en considérant la globalité de la biographie comme unité d'analyse, on considère qu'elle est le résultat d'événements successifs. Une telle approche doit alors permettre de décrire la temporalité, l'enchaînement et le nombre d'événements qui composent des transitions,

et sur cette base de mieux saisir des disparités et concordances existants entre des sous-groupes. D'autres auteurs ont adopté cette posture et montré que l'étude d'un phénomène donné pouvait être enrichie par le recours conjoint à ces deux types de méthodes (Eerola & Helske, 2016; Helske, Steele, Kokko, Räikkönen, & Eerola, 2015; Ritschard & Oris, 2005).

2.3 Opérationnalisation

Plus concrètement, les différents types de données et méthodes mobilisés dans cet ouvrage s'articulent de manière mixte tant dans la succession des chapitres qu'à l'intérieur de chacun d'eux. Les cinq prochains chapitres constituent ainsi un corps analytique mixte dont le but est de creuser les questionnements principaux de ce travail sous différents angles. Comme exposé dans l'introduction, la clé de lecture principale proposée par la littérature quantitative (Gauvreau & Laplante, 2016a; Requena & Salazar, 2014; Sandström, 2014; Van Bavel, 2014) pour déconstruire l'homogénéité des comportements reproductifs durant le baby-boom et en démontrer la diversité est incarnée par le niveau d'instruction féminin. Il est aussi crucial d'en considérer l'évolution au fil des cohortes de naissances car le positionnement de chaque individu dans les stratifications sociales est à la fois absolu (un diplôme donné a une valeur légale) et relatif (en fonction de la proportion de personnes titulaires de ce titre). Nous mobiliserons donc en premier lieu les données agrégées du recensement fédéral de la population de l'année 2000 afin de décrire d'une part, les spécificités de la fécondité durant le baby-boom en Suisse et, d'autre part, les inflexions fécondes insufflées par les évolutions du niveau de formation des femmes (chapitre 3). L'approfondissement des constats fondés sur cette approche *macro* appellera ensuite une reconstruction des trajectoires individuelles afin de questionner leurs interrelations situées dans les influences normatives du contexte suisse de l'époque. La seconde clé de lecture proposée par le renouvellement de la littérature sur le baby-boom s'est en effet portée sur une approche qualitative des normes sociales. Parmi ces études, l'influence du contexte de socialisation et des valeurs dominante à l'entrée dans l'âge adulte ont été particulièrement questionnées (Bonvalet, 2015; Sánchez-Domínguez

& Lundgren, 2015; Bonvalet et al., 2011). Le chapitre 4 s'attèlera donc à passer en revue les discours véhiculés par les différentes institutions suisses de l'entre-deux-guerres et à évaluer, grâce aux témoignages qualitatifs, dans quelle mesure les normes sociales ainsi transmises ont pu exercer une influence sur les trajectoires féminines.

Dans une perspective de parcours de vie, nous passerons ensuite de l'enfance et l'adolescence des cohortes de mères de baby-boomers à leur vie adulte (chapitre 5, 6 et 7). La prise en compte des normes sociales et la reconstruction des trajectoires familiales et professionnelles, à partir de l'échantillon VLV, nous permettra d'interroger l'hétérogénéité des parcours dans la conciliation entre ces deux sphères, *a priori* mutuellement exclusives. Ces chapitres allieront les approches quantitative et qualitative et s'inscriront, en outre, dans la perspective d'une complémentarité des méthodes statistiques d'analyse longitudinale de données individuelles que nous avons abordée dans la section précédente. De cette façon, le chapitre 5 dressera un panorama des trajectoires féminines dans une démarche holiste alors que les chapitres 6 et 7 testeront des relations explicatives en tentant de dégager les facteurs déterminants de la survenue ou de l'absence d'événements constitutifs de ces trajectoires. Plus précisément, le chapitre 6 se concentrera sur les différentiels de la fécondité maritale et le septième se focalisera sur l'absence de transition parentale dans le contexte du baby-boom suisse.

Dès lors, l'ensemble des analyses de ces trois chapitres intègrera le niveau d'éducation et la cohorte en tant que variables clés mises en évidence par les études quantitatives récentes du baby-boom, ainsi qu'une série de facteurs explicatifs ayant trait aux normes sociales et à la socialisation, rendues manifestes par les études qualitatives du phénomène. Les indicateurs utilisés pour approximer les normes et leur intégration par les individus au cours de leur développement personnel sont, comme il est usuel, issus d'un compromis entre leur disponibilité dans la base de données VLV et les hypothèses présentes dans la littérature sur la fécondité, qui en a exploré les déterminants dans de multiples contextes (Leridon, 2014; Balbo et al., 2013; Caselli, Vallin, & Wunsch, 2002). Ce sont ainsi trois variables (la taille de la fratrie, le lieu de résidence durant l'enfance et la confession religieuse) qui ont été retenues afin d'évaluer l'impact des « mécanismes par lesquels l'organisation sociale et culturelle commande

aux normes et valeurs qui influencent la décision d'avoir un enfant (et quand) » (Joshi & David, 2002, p. 341)[37].

Un pan de recherche de la vaste littérature sur les déterminants de la fécondité a mis en évidence des mécanismes de transmission intergénérationnelle des comportements féconds (Bernardi, 2017; Balbo et al., 2013). Diverses études se concentrant sur la socialisation des individus affirment que les valeurs familiales, notamment le nombre d'enfants désirés, se construisent à la fin de l'enfance et subsistent à l'âge adulte (M. Murphy & Knudsen, 2002). Même si ce constat peut être nuancé[38], de nombreux travaux ont mis en évidence l'existence d'une certaine hérédité socioculturelle des comportements reproductifs et ce lien s'avère stable au cours du temps (M. Murphy, 1999). Parmi eux, la majorité s'est concentrée sur l'existence d'une corrélation positive entre la taille de la fratrie et la descendance finale. En France par exemple, Jean-Claude Deville (1979), puis Guy Desplanques (1985) et Arnaud Régnier-Loilier (2012), ont démontré que les parents ayant grandi dans une large fratrie ont eu plus d'enfants que leurs contemporains qui ont eu moins de frères et sœurs. Le même constat a été posé dans différents contextes (e.g. Cools & Hart, 2017 en Norvège; Kolk, 2014 en Suède; Liefbroer & Elzinga, 2012 aux Etats-Unis; M. Murphy & Knudsen, 2002 au Danemark; Axinn, Clarkberg, & Thornton, 1994 à Détroit).

Cette influence intergénérationnelle pourrait trouver une source d'explication dans la forte homogamie caractérisant la société de l'époque (Kellerhals & Widmer, 2012). L'homogamie sociale et/ou géographique favoriserait ainsi une reproduction du milieu d'origine (Régnier-Loilier, 2006). C'est pourquoi nous mesurerons l'influence qu'a pu avoir la taille de la fratrie sur la fécondité des mères des baby-boomers, tout en

37 Nous noterons à ce propos que l'usage de la catégorie socioprofessionnelle du père aurait été un apport intéressant pour évaluer l'impact potentiel du milieu social d'origine sur la fécondité (Desplanques, 1985). De même, la catégorie socioprofessionnelle de l'époux aurait été un complément au niveau d'instruction des femmes pour une évaluation plus précise de la position sociale occupée par le ménage. Malheureusement, ces informations ne sont pas disponibles dans l'enquête VLV.

38 Arnaud Régnier-Loilier (2006) démontre par exemple que le nombre d'enfants souhaités est voué à évoluer au cours de la vie. Divers éléments peuvent en effet modifier les aspirations fécondes (divorce, veuvage, stérilité, etc.) parmi lesquelles l'expérience de la parentalité et les chamboulements qui l'accompagnent sont susceptibles de faire revoir les souhaits individuels de fécondité à la baisse

contrôlant l'incidence du lieu de résidence durant l'enfance, puisque cette socialisation familiale s'est inscrite dans un contexte géographique local qui exprime un cadre social. L'opposition entre les régions rurales et urbaines est classique dans les recherches des différentiels de comportements démographiques. Par antagonisme au milieu urbain, le monde rural est majoritairement perçu comme immobile et conservateur (Eggerickx & Devos, 2014). Pour ce qui a trait aux comportements reproductifs, l'étude de la première transition a montré que la fécondité était plus élevée et a amorcé un déclin plus tardif dans les régions rurales (Eggerickx & Devos, 2014). En Suisse, ce processus de diffusion du contrôle de la fécondité des villes vers les campagnes a été confirmé (Schumacher, 2010). Evidemment, l'hétérogénéité du monde rural ne doit pas être omise (Eggerickx & Devos, 2014). Toutefois, si certaines régions plus rurales se trouvaient également parmi les pionnières de ce déclin fécond, elles présentaient une structure proto-industrielle alors que les plus retardées dans le processus possédaient toutes un caractère rural prononcé (Schumacher, 2010). Nous nous attendons ainsi à ce que les femmes qui ont grandi dans un contexte rural aient été socialisées à des valeurs et normes plus traditionnelles, plus résistantes aux changements (voir encadré 2.2 pour la construction de la variable).

Par ailleurs, les normes transmises par la communauté locale varient en fonction de ses institutions, notamment l'influence des confessions religieuses. Il est ainsi couramment consenti que la fécondité des catholiques soit plus élevée que celle des protestants (Rusterholz, 2017). Les raisons de cette disparité sont de deux ordres. En premier lieu, les doctrines religieuses sont des vecteurs de valeurs au sujet de la sexualité, du couple, de la fécondité et, plus généralement, de la famille (Derosas & Van Poppel, 2006). Or, les dogmes protestants et catholiques se distinguent sur ce point. Le catholicisme est à ce titre fermement opposé au contrôle des naissances[39] et considère que la sexualité doit répondre à un objectif de procréation (Sevegrand, 1992). Au contraire, le protestantisme est plus ouvert à l'existence de relations sexuelles dénuée d'intentions fécondes et plus tolérant envers la limitation de la taille de la famille. Cette différence proviendrait de l'ancrage profond d'une morale de responsabilité dans les préceptes protestants, qui donnerait ainsi une assise à l'existence de la

39 A partir des années 1930 toutefois la méthode Ogino-Knaus sera de plus en plus tolérée comme nous le verrons dans le chapitre 4.

famille réduite comme moyen de privilégier la qualité à la quantité d'enfants (Perrenoud, 1974).

L'observation régionale de l'évolution des régimes démographiques de la première à la seconde transition en Suisse a confirmé l'existence de ce clivage confessionnel (Lesthaeghe & Neels, 2002; Wanner, 2000) et l'impact de ce que Anne-Françoise Praz (2009, p. 104) a nommé la « doctrine catholique de la procréation ». Pour expliquer la différence du rythme du déclin durant la première transition de la fécondité, Lesthaeghe et Wilson (1982) arguent que les régions protestantes se sont mieux adaptées que les aires catholiques (ou mixtes) au processus de laïcisation entamé dans le courant du 18e siècle[40]. Les individus y étaient moins fortement contraints moralement et la diminution de la fécondité a pu y débuter plus tôt (Lesthaeghe & Wilson, 1982). Hormis le contenu des doctrines, ce sont donc aussi, selon eux, l'influence des églises dans la vie politique et sociale qui pèse, en second lieu, sur les comportements des couples. Un niveau élevé d'insertion dans l'organisation sociale et culturelle permettrait en effet aux autorités religieuses d'avoir un impact réel sur les comportements démographiques car elles peuvent développer plus d'incitatifs (et de sanctions) pour que les individus respectent leurs préceptes (McQuillan, 2004). En ce sens, l'influence de la religion sur les comportements reproductifs est « médiée » par l'incorporation et la diffusion de ses valeurs par les institutions politiques (Praz, 2006).

De ce fait, outre la confession, nous avons essayé d'évaluer à quel point le degré d'identification religieuse a pu avoir une influence sur la formation de la famille fondée par les cohortes de mères des baby-boomers de l'échantillon VLV. Nous avons donc intégré dans les analyses quantitatives une échelle sur laquelle les femmes ont évalué à quel point *elles essaient d'appliquer les principes de la religion à tous les aspects de leur vie*. Par ailleurs, afin de saisir l'impact des imprégnations socioculturelles sous un autre angle et obtenir un proxy d'une adhésion aux valeurs familiales traditionnelles, une question demandant aux répondantes de l'enquête VLV si elles pensaient *que la place de la femme est au foyer* a également été utilisée.

40 Les auteurs expliquent cette plus grande adaptation par la présence de l'individualisme (valeur fondamentale du processus de laïcisation) dans les idées de la Réforme et rejoignent ainsi Perrenoud (1974).

L'ensemble des analyses quantitatives intègrent ainsi deux variables d'opinion qui apprécient dans une certaine mesure la trace de valeurs traditionnelles acquises ou non au fil du parcours de vie et complètent ainsi les trois indicateurs de transmission normative au cours de la socialisation (pour un récapitulatif des variables utilisées dans les analyses, voir tab. 2.3). Toutefois, il faut garder à l'esprit que ces questions d'opinion ont été posées en 2011/12 et reflètent donc les valeurs des répondantes à 65 ans et plus. De même, les récits de vie collectés dans le volet qualitatif sont nécessairement des reconstructions rétrospectives. Les étapes de vie racontées et les opinions émises par les répondants sont ainsi narrées pour former un tout cohérent qui constitue leur identité narrative (F. Giraud, Saunier, & Raynaud, 2014). Nous pouvons ainsi considérer que « Narrative approaches to the life course see persons as storytellers, lives as stories told and, see the life course as a psychosocial construction reflecting both personal inclinations and the narrative conventions and traditions that prevail in a given society » (McAdams, 2005, p. 238). Les récits de vie suivent donc un processus de reconstruction qui les situent à la frontière entre la narration personnelle et les conventions sociales qui dictent, en quelque sorte, quelle histoire est digne d'être racontée lors d'un entretien (McAdams, 2005). C'est un phénomène à prendre en considération lors des analyses afin de ne pas accorder trop d'importance à des résultats isolés qui pourraient refléter une réévaluation personnelle à l'aune du présent et des valeurs contemporaines.

Dans le même ordre d'idée, il faut être conscient que certaines variables indépendantes intégrées dans les analyses quantitatives peuvent posséder un caractère « anticipateur » (Hoem & Kreyenfeld, 2006). Ce cas de figure se réfère à des analyses qui cherchent à modéliser certains comportements actuels par des variables ancrées dans le futur. A cet égard, l'apport du niveau de formation dans la modélisation de la fécondité participe de cette démarche anticipatrice, puisqu'il est voué à se modifier au cours du temps. De fait, le diplôme enregistré au moment de l'enquête ne correspond pas forcément à celui détenu par l'individu lors des différents événements familiaux analysés. Toutefois, dans la mesure où les cohortes que nous étudions ont été soumises à un système éducatif relativement rigide, la formation continue et les reprises de formation n'étant pas encore aussi développées que pour des générations plus récentes, ce problème d'anticipation semble minimisé. Néanmoins, afin de réduire au maximum ce biais potentiel, le plus haut niveau de formation rapporté par

les répondantes à l'enquête VLV, alors âgées de 65 ans et plus, a été croisé avec le calendrier de vie afin de repérer les éventuelles formations continues ayant pu se produire au cours de leur trajectoire. De cette façon, la variable utilisée dans les analyses de la présente recherche correspond au plus haut niveau de formation atteint au début de l'âge adulte[41].

Tab. 2.3: Variables utilisées systématiquement dans les analyse et caractéristiques des femmes nées entre 1910 et 1941 présentes dans l'échantillon VLV (%)

Cohorte de naissance	
≤1921	13.2
1922–1926	18.0
1927–1931	20.3
1932–1936	24.0
1937–1941	24.5
Niveau de formation	
Obligatoire	28.8
Apprentissage	30.4
Secondaire sup.	20.7
Ecole professionnelle sup.	14.3
Université	5.8
Confession religieuse	
Protestante	38.2
Catholique	49.7
Autre	12.1
Résidence durant l'enfance	
Rural	52.3
(Sub)urbain	28.6
Etranger	19.0
Nombre de frères et sœurs	
0	10.4
1	25.0
2	19.1
3	15.5
4+	30.0

41 Le cas de figure idéal aurait été de créer une variable de formation qui évolue au cours du temps. Malheureusement, comme mentionné précédemment dans le présent chapitre, le codage de la trajectoire d'activité du calendrier de vie a posé problème à cause de l'appropriation différenciée de l'instrument par les répondants. Tous n'ont donc pas indiqué précisément l'ensemble de la trajectoire de formation suivie, se contentant d'indiquer l'obtention des derniers diplômes.

Pense que la place de la femme est au foyer	
Oui	23.6
Non	76.4
Essaie d'appliquer les principes de la religion à tous les aspects de sa vie	
Sans réponse	9.9
(Plutôt) non	24.6
(Plutôt) oui	32.5
Tout à fait	32.9

Encadré 2.2 : Construction d'un indicateur résumant le lieu de résidence principal durant l'enfance

Les analyses quantitatives mises en œuvre dans cet ouvrage intègrent ainsi le lieu principal de résidence des répondantes durant leur enfance, soit entre la naissance et 14 ans. Cette variable a été construite à l'aide d'une analyse en clusters (Studer, 2013) sur les trajectoires résidentielles des répondantes. Les communes référencées dans le calendrier de vie ont ainsi été codées par nos soins. Après avoir identifié les communes étrangères, les communes suisses ont été codées en fonction de leur degré d'urbanisation pour chaque année observée. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur l'évolution historique des agglomérations urbaines référencées dès le recensement de 1930 (Office fédéral de la statistique, 1969). Le codage répertorie ainsi les communes en fonction de quatre catégories (rurale, suburbaine, urbaine et étrangère) et suit le mouvement d'urbanisation de la Suisse puisqu'il tient compte des éventuels changements de statut d'une municipalité au cours du temps. Le principal intérêt à l'établissement de cet indicateur étant la durée passée dans un certain lieu de résidence, nous avons choisi la mesure basée sur la « longest commun distance » (LCS) pour le calcul de la matrice de dissimilarité entre les séquences (Studer & Ritschard, 2016, 2014). Puis, après avoir testé différents algorithmes de partition (tab. 2.4), il s'est avéré que les procédures de regroupements hiérarchiques ward, complete et average ainsi que l'algorithme PAM (« partionning around medoids ») donnaient des résultats très similaires tant en ce qui concerne le nombre de partitions que leur qualité évaluée selon les valeurs de la silhouette moyenne (ASW) (Kaufmann et Rousseeuw, 1990 cité par Studer, 2013).

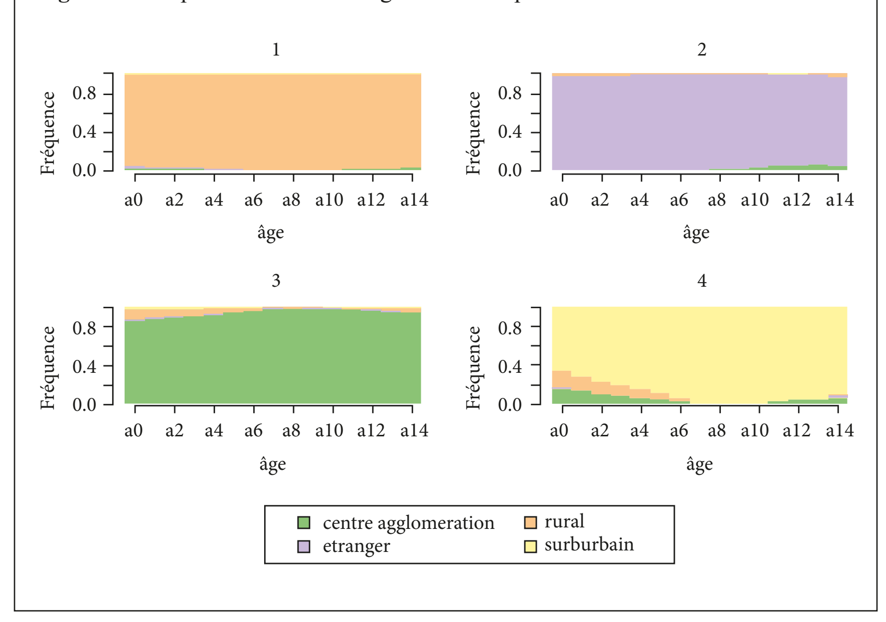
Tab. 2.4: Partitions et évaluation de leur qualité selon la silhouette moyenne en fonction de différents algorithmes testés

Algorithmes de partition	Nombre de groupes	Silhouette moyenne (ASW)
Ward	4	0.899
Single	2	0.017
Complete	4	0.905
Average	10	0.897
PAM	4	0.901

Note : La qualité d'une partition donnée est d'autant plus élevée qu'ASW s'approche de 1.

Le nombre de déménagements étant restreints, nous avons donc retenu une partition en quatre groupes qui correspond aux quatre modalités de codage des trajectoires résidentielles : les femmes ayant passé la majorité de leur enfance dans des communes rurales, suburbaines, urbaines ou à l'étranger (fig. 2.5). Nous avons en outre recouru à l'algorithme présentant la meilleure qualité (complete).

Fig. 2.5: Groupes obtenus avec l'algorithme complete



3. Le baby-boom en Suisse : ses spécificités nationales

Si l’imprévisibilité et la simultanéité font la spécificité du baby-boom dans une perspective internationale, des spécificités nationales ont caractérisé le phénomène dans chacun des contextes où il s’est déroulé. Les pays ont ainsi connu un baby-boom avec une durée, une intensité et un volume différents (Van Bavel & Reher, 2013). La première partie de ce chapitre définit donc le baby-boom suisse, tant en termes de temporalité et d’ampleur qu’en considérant les comportements nuptiaux et féconds des générations de femmes à l’origine de cette reprise de la natalité.

Dans un second temps, nous aborderons l’une des facettes des différentiels de fécondité durant le baby-boom en Suisse. Comme évoqué dans le chapitre 1, le caractère massif de ce phénomène a concouru à effacer les spécificités individuelles qui l’ont marqué dans les différentes régions où il a eu lieu. C’est pourquoi le « renouveau » récent des études démographiques sur le sujet s’est notamment traduit en une série de travaux évaluant l’influence du niveau d’instruction sur la fécondité durant cette période dans différents cadres nationaux (Beaujouan et al., 2016; Gauvreau & Laplante, 2016a; Reher & Requena, 2015; Requena & Salazar, 2014; Sandström, 2014; Van Bavel, 2014). Dans la continuité de ces recherches, nous nous attellerons à explorer ces différentiels dans le cas suisse dans une perspective *macro*. Cette démarche permettra de renouveler notre point de vue sur le phénomène tout en situant les résultats obtenus pour la Suisse parmi les autres contextes nationaux et en posant les fondations pour les analyses *micro* ultérieures.

3.1 Le baby-boom en Suisse

3.1.1 Temporalité et volume

L'évolution du nombre de naissances au cours du 20e siècle (fig. 3.1) indique que la Suisse a connu deux augmentations soudaines, rapides et prolongées de la natalité. La première débuta en 1938, lorsque la tendance à la diminution des naissances en cours depuis la fin du 19e siècle, comme dans le reste des pays européens (Van Bavel, 2010), marqua une inflexion qui s'affirma jusqu'en 1946. Alors qu'en 1937 le nombre annuel de naissances atteignait un minimum de 62'480, ce dernier passa à 89'126 en 1946, soit une augmentation de 42.6%. Cette hausse initiale a correspondu à une progression de l'indice conjoncturel de fécondité (ICF), qui au cours de cette période est passé de 1.74 à 2.62 enfants par femme (fig. 3.2). Puis une légère diminution des naissances est à noter entre 1947 et 1951, avant que ne s'amorce un second pic de croissance dès 1952, qui se prolongea jusqu'en 1964. Au cours de cette seconde inflexion, le nombre de naissances s'est accru de 34.8% et l'indice conjoncturel de fécondité, qui avait été ramené à 2.3 enfants par femme, atteignit 2.68 en 1964, soit le niveau maximum observé au 20e siècle.

Le baby-bust s'amorça ensuite à partir de 1965, même si l'indice conjoncturel de fécondité qui était remonté au-dessus du seuil de renouvellement des générations dès l'année 1942, subsista à un niveau supérieur jusqu'en 1971. Les dynamiques reproductives de cette période ont été caractérisées par une chute de la natalité qui s'apparente de fait aux comportements du baby-bust. C'est pourquoi en termes de temporalité, nous considérons que le baby-boom suisse a duré 27 ans, de 1938 à 1964, et a été constitué d'une double chronologie, comme ce fut le cas dans d'autres pays, tels la France, la Suède, l'Angleterre, l'Autriche ou encore l'Irlande (Van Bavel & Reher, 2013). En termes d'intensité, la reprise de la fécondité en Suisse représente en outre une hausse de l'ICF de 54% sur l'ensemble de la période.

Fig. 3.1: Naissances vivantes, 1900–1996, Suisse. Source des données : Office fédéral de la statistique (2013)

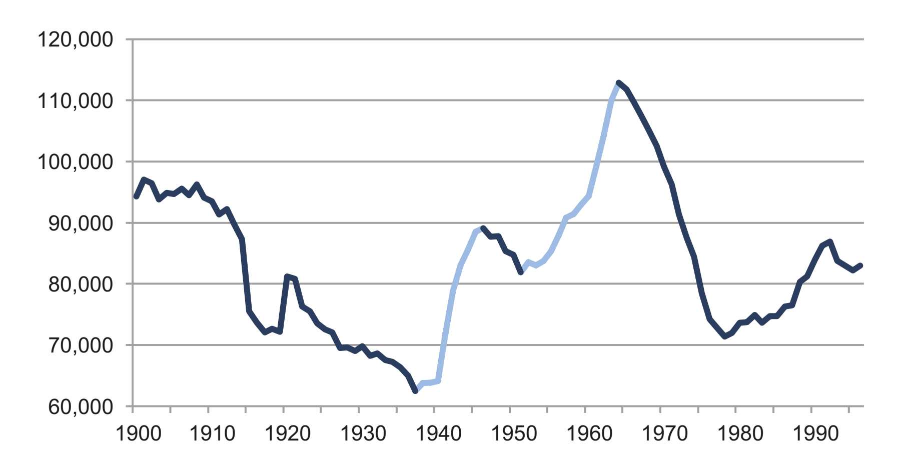
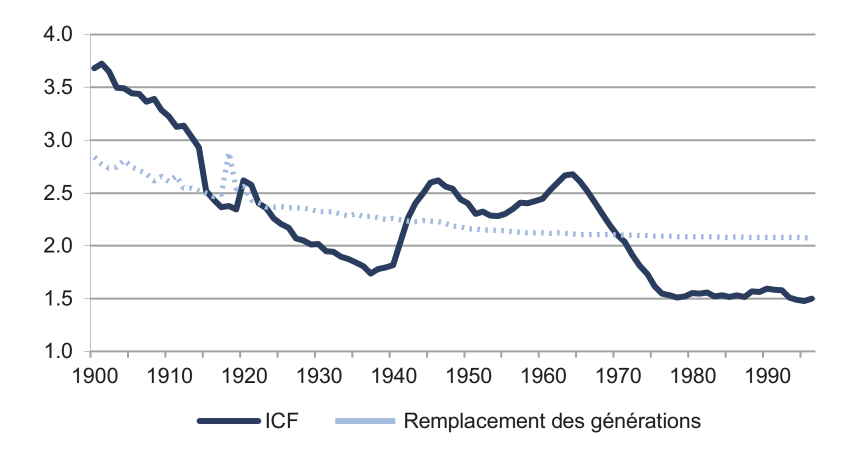


Fig. 3.2: Indice conjoncturel de fécondité (ICF) et seuil de remplacement des générations[42], 1900–1996, Suisse. Source des données : Office fédéral de la statistique (2013)



42 Nombre moyen d'enfants par femmes nécessaires pour que les filles naissantes remplacent à l'identique leurs mères une fois atteint l'âge de la maternité, en tenant compte du niveau de mortalité (calcul effectué par l'OFS).

Pour apprécier l'ampleur du phénomène, Van Bavel et Reher (2013) ont proposé de mesurer le volume du baby-boom en s'appuyant sur le taux brut de natalité (TBN) sur une période élargie. Leur calcul consiste à faire la somme des différences entre le TBN d'une année donnée et le minimum que ce dernier avait atteint durant l'entre-deux-guerres, et ce pour toutes les années où le TBN reste supérieur à ce minimum. L'objectif est donc de prendre la mesure de ce sursaut de la natalité par rapport à la tendance séculaire de baisse.

Dans le cas de la Suisse, cette formule (1) s'applique à la période comprise entre 1938 et 1971 (le TBN ayant atteint son minimum en 1937 et passant à nouveau en-dessous de ce seuil pour la première fois au cours de l'année 1972).

$$\text{Volume du baby-boom en Suisse} = \sum_{i=1938}^{n=1971} (TBN_i - TBN_{1937}) \qquad (1)$$

Le résultat indique que le baby-boom a généré un volume de 98.3 naissances pour mille personnes sur l'ensemble de la période, soit le surplus de naissances qui n'aurait pas existé sans cette reprise de la fécondité (Van Bavel & Reher, 2013). Comparativement aux 24 autres pays inclus dans l'analyse des auteurs, la Suisse présente une valeur relativement élevée, même si elle reste bien en-deçà des niveaux observés en Amérique du Nord, en Australie et Nouvelle-Zélande ou encore en Norvège (tab. 3.1)[43].

Tab. 3.1: Volume du baby-boom dans 25 pays

Pays	**Volume du baby-boom (‰)**	**Indice standardisé (5 = très important; 1 = très faible)**
Nouvelle-Zélande	284.1	5
Australie	179.0	5
Islande	175.0	5
Canada	155.2	5
Norvège	135.2	5
Etats-Unis	130.7	5
Autriche	113.3	4
France	106.8	4
Tchécoslovaquie	101.1	4
Suisse	**98.3**	**4**
Finlande	91.7	4

43 Ces pays dont le baby-boom a été « très important » ont expérimenté une reprise prononcée du TBN qui s'est opérée sur une période relativement longue.

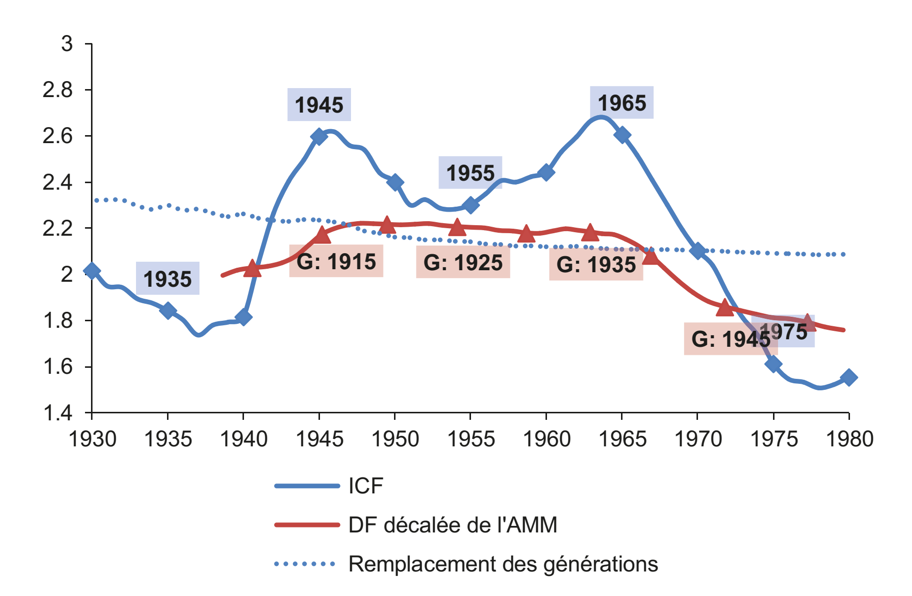
Pays	Volume du baby-boom (‰)	**Indice standardisé (5 = très important; 1 = très faible)**
Angleterre et Pays de Galles	76.0	3
Suède	74.2	3
Irlande	72.6	3
Pays-Bas	66.8	3
Pologne	55.3	2
Danemark	45.1	2
Belgique	40.9	2
Espagne	40.3	2
Bulgarie	11.3	1
Hongrie	10.1	1
Grèce	5.1	1
Italie	4.8	1
Portugal	0.2	1

Source : Van Bavel & Reher (2013, p. 264)

D'après les bornes temporelles que nous avons définies, les générations de parents à l'origine du baby-boom sont celles dont les enfants sont nés entre 1938 et 1964. La descendance finale décalée de l'âge moyen à la maternité (fig. 3.3) aide à mieux se représenter quelles sont les générations de mères correspondant à cette définition. La descendance finale a augmenté et est repassée au-dessus du seuil symbolique de deux enfants à partir des cohortes de femmes nées aux alentours de 1910, qui ont fondé leur famille à la fin des années 1930 et au début des années 1940. La fécondité est ensuite restée relativement stable, la descendance oscillant entre 2.1 et 2.2 enfants jusqu'à la cohorte 1941, dont la maternité s'est située de part et d'autre du milieu des années 1960. Les cohortes suivantes ont ensuite engendré des descendances plus faibles et le seuil de deux enfants par femmes n'a plus jamais été atteint.

Nous pouvons donc identifier les femmes nées entre 1910 et 1941 comme appartenant aux générations ayant contribué à cette phase d'effervescence démographique qu'a été le baby-boom en Suisse. La prochaine section s'attèle à examiner les comportements féconds et nuptiaux de ces cohortes.

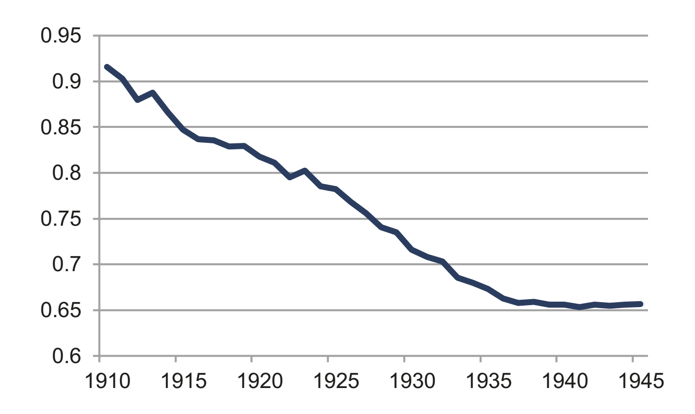
Fig. 3.3: Indice conjoncturel de fécondité (ICF), seuil de remplacement des générations (transversal) et descendance finale (DF) décalée de l'âge moyen à la maternité (AMM), 1930–1980, Suisse. Source des données : Office fédéral de la statistique (2013)



3.1.2 Les comportements féconds et nuptiaux des mères des baby-boomers : un tour d'horizon

Dans plusieurs pays, le baby-boom a été marqué par un mouvement d'homogénéisation de la taille des familles (Reher & Requena, 2015, 2014). L'évolution du coefficient de variation de la descendance finale au fil des cohortes (fig. 3.4) atteste de ce processus en Suisse : il était égal à 0.92 pour les femmes nées en 1910 et a ensuite chuté de façon continue pour atteindre un minimum de 0.65 parmi la dernière cohorte de mères de baby-boomers, la génération 1941. L'examen de la distribution de la descendance finale en fonction des parités de naissance (fig. 3.5) révèle les mécanismes sous-jacents à cette uniformisation progressive.

Fig. 3.4: Coefficients de variation de la descendance finale en fonction de la cohorte de naissance (1910–1945), Suisse. Source des données : données individuelles du recensement fédéral de la population de 2000 fournies par l'Office fédéral de la Statistique

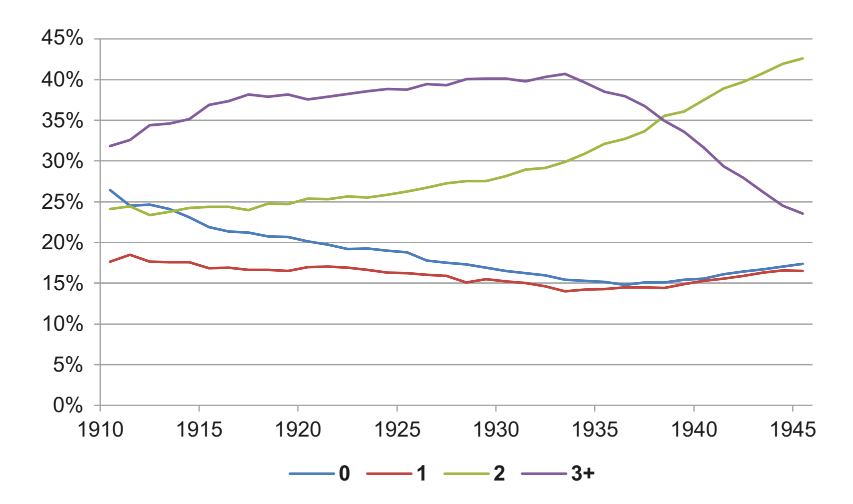


Tout d'abord, l'infécondité a substantiellement diminué, comme cela a également été constaté dans d'autres recherches décrivant le baby-boom dans une perspective internationale (Beaujouan et al., 2016; Reher & Requena, 2015, 2014). Si près d'un quart des femmes nées en 1910 restaient sans enfant en Suisse, elles n'étaient plus que 15% parmi celles nées en 1941. Cette baisse suggère ainsi qu'au fil des cohortes de plus en plus de femmes sont devenues mères. Si la part de celles donnant naissance à un enfant unique est restée relativement stable (entre 14 et 17%), une progression importante des mères de deux enfants et, dans une certaine mesure, de celles qui ont mis au monde trois enfants ou plus est à noter. La part de femmes ayant eu deux enfants, qui représentait un quart de la population féminine née en 1910, a ainsi progressé au fil des cohortes pour devenir le modèle familial dominant dès la génération 1938 et continuer son expansion (39% parmi la cohorte 1941). Elles ont ainsi succédé à leurs homologues qui ont fondé des familles nombreuses (trois enfants ou plus), qui bien que plus nombreuses au départ et dont le pourcentage s'est même accru entre les cohortes 1910 et 1933, ont vu leur proportion chuter drastiquement à partir de la génération 1934.

Les femmes nées en 1934 représentent d'ailleurs une génération que l'on peut qualifier de charnière puisque les évolutions de toutes les

parités, hormis l'infécondité[44], s'infléchissent à partir de cette cohorte. De cette façon, les familles nombreuses diminuent considérablement à partir de cette cohorte, alors que la croissance annuelle moyenne de la part de femmes donnant naissance à deux enfants s'est accélérée, passant de 0.25% entre les générations 1910 et 1933 à 1.14% entre celles nées entre 1934 et 1941. Quant à la proportion de mères d'enfant unique, elle se modifie également (bien que légèrement) puisqu'un minimum de 14% est atteint dans le groupe né en 1933, avant qu'une tendance à la hausse ne réapparaisse.

Fig. 3.5: Descendance finale selon les parités de naissance en fonction de la cohorte de naissance (1910–1945), Suisse. Source des données : données individuelles du recensement fédéral de la population de 2000 fournies par l'Office fédéral de la Statistique



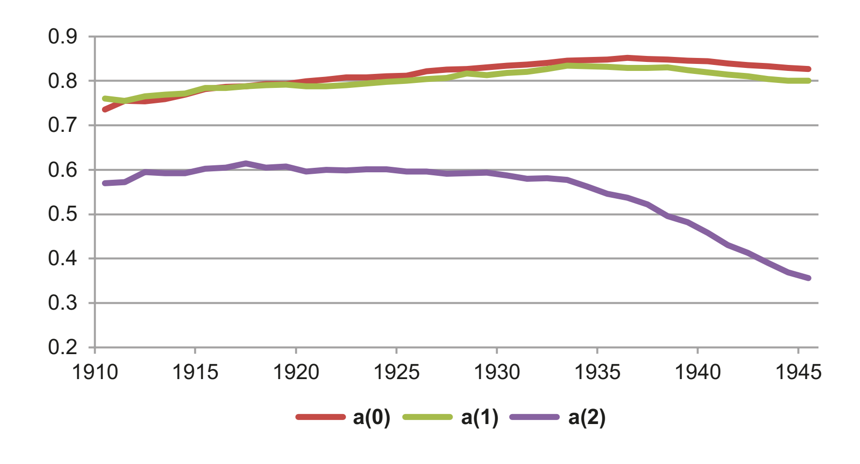
Ces considérations nous permettent d'établir deux premiers constats sur les comportements féconds des femmes qui ont vécu leur vie reproductive durant le baby-boom en Suisse. En premier lieu, ces générations ont été les actrices d'une hausse progressive de la tendance à fonder une famille qui s'est avant tout traduite par une augmentation du modèle familial à deux enfants. Ceci se reflète d'ailleurs dans les probabilités d'agrandissement des

44 L'observation détaillée de l'infécondité montre une diminution continue jusqu'à la cohorte 1938 avant de revenir à une tendance en augmentation.

familles (fig. 3.6) qui révèlent non seulement l'existence d'une probabilité importante d'entrée dans la parentalité (a(0)) et de donner naissance à un deuxième enfant (a(1)), mais également une hausse de ces phénomènes. Ainsi, la probabilité d'une seconde grossesse pour les femmes qui ont eu un premier enfant durant le baby-boom atteignait entre 76 et 83% (en fonction de la cohorte). Quant à la vraisemblance de fonder une famille nombreuse, elle est restée relativement stable jusqu'à la cohorte 1933 puis a connu une régression rapide. La généralisation progressive de l'accès à la maternité a donc été accompagnée de logiques d'arrêt survenant essentiellement après la seconde naissance. D'ailleurs, si la probabilité d'avoir un premier enfant est corrélée positivement à celle d'en avoir un second, elle l'est de façon négative avec une troisième grossesse[45].

En second lieu, les dernières cohortes d'actrices du baby-boom semblent se départir des comportements des précédentes en initiant des ruptures dans les tendances mises en évidence jusqu'ici. La reprise, certes faible, de l'infécondité, la chute marquée des familles nombreuses ainsi que l'accélération du rythme de progression du modèle de famille à deux enfants laissent en effet entrevoir les prémisses de ce qui deviendra ensuite des caractéristiques de la seconde transition démographique.

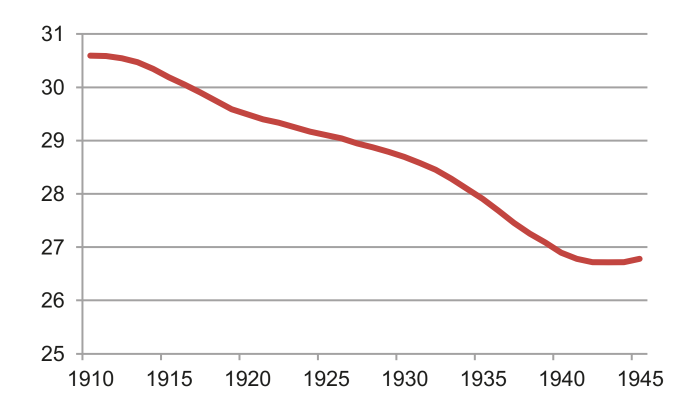
Fig. 3.6: Probabilités d'agrandissement des familles en fonction de la cohorte de naissance (1910–1945), Suisse. Source des données : données individuelles du recensement fédéral de la population de 2000 fournies par l'Office fédéral de la Statistique



45 La corrélation de Pearson entre a(0) et a(1) est égale à 0.98 et est significative à 0.1%. Le même calcul effectué entre a(1) et a(2) est également significatif et égal -0.47.

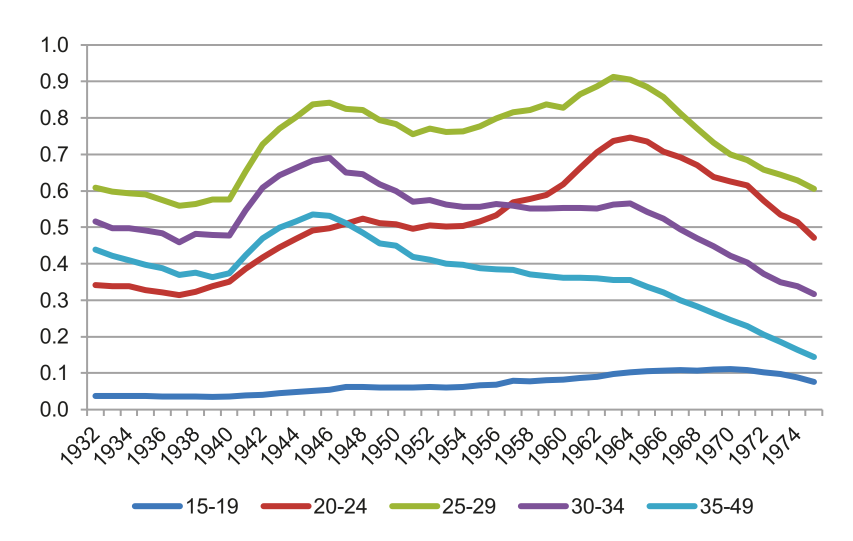
Parallèlement aux évolutions de la fécondité en termes d'intensité et de parité, son calendrier s'est également modifié durant le baby-boom. L'âge à la maternité a connu à ce titre une diminution importante (fig. 3.7). S'il s'élevait à plus de 30 ans parmi les mères nées en 1910, il s'est ensuite abaissé à moins de 27 ans pour celles nées en 1941. Cette diminution de 3.8 ans s'est répercutée sur les dynamiques qui caractérisent la double chronologie du baby-boom en Suisse.

Fig. 3.7: Âge moyen à la maternité en fonction de la cohorte de naissance (1910–1945), Suisse. Source des données : Calot (1998)



Les évolutions des taux de fécondité spécifiques aux groupes d'âge (fig. 3.8) révèlent ainsi que le premier pic du baby-boom, qui eut lieu en 1946, a été majoritairement le produit des femmes de 25 à 34 ans. En outre, ce premier point culminant a fait suite à une reprise de la fécondité généralisée à l'ensemble des groupes d'âge (excepté les 15–19 ans). En revanche, le second pic de 1964 a été généré par des femmes plus jeunes. Si le groupe des 25–29 ans est resté le plus fécond durant les deux pics, la participation des femmes de 30 ans et plus a diminué au profit des 20–24 ans. La fécondité de ce groupe représentait ainsi 28% de l'ICF total en 1964, alors que cette part n'était que de 19% pour le pic de 1946. Le sursaut du second pic n'est donc pas aussi diffus que celui du premier pic.

Fig. 3.8: Taux de fécondité par groupe d'âge, 1932–1975, Suisse. Source des données : Human Fertility Database. Max Planck Institute for Demographic Research (Germany) and Vienna Institute of Demography (Austria). Disponible sur www.humanfertility.org (données téléchargées le 08.12.2016)

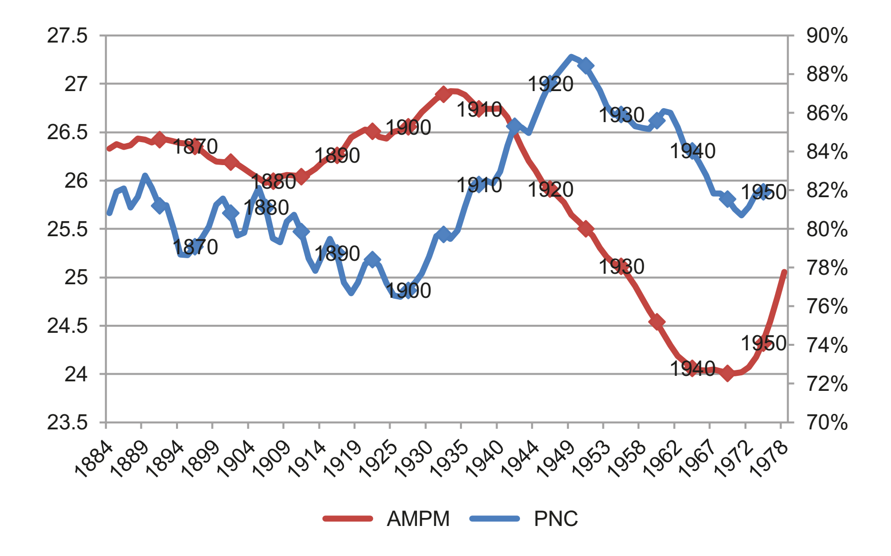


La fécondité des générations de femmes à l'origine du baby-boom était encore largement conditionnelle à la nuptialité. Les naissances en dehors d'une union formelle ne représentaient qu'entre 3.6 et 4.4% de la descendance finale totale de ces cohortes de mères (Calot, 1998). Leurs comportements nuptiaux sont donc des éléments essentiels dont il faut tenir compte pour appréhender les dynamiques de la constitution familiale à cette époque. La fig. 3.9 met en lumière ces évolutions.

Les oscillations dans la part de femmes non célibataires à 50 ans parmi les cohortes nées à la fin du 19e siècle traduisent une baisse qui atteint un minimum avec la génération née en 1899. Parmi ces dernières, qui ont officialisé leurs unions durant les années 1920, seules 76.5% se sont mariées. Par ailleurs, ce mouvement s'est accompagné d'une tendance à la hausse de l'âge moyen au premier mariage. Ces comportements caractéristiques de la première transition de la fécondité (Schumacher, 2010) se sont ensuite transformés durant les années du baby-boom. En effet, la part de femmes ayant connu un premier mariage a augmenté de manière importante au fil des cohortes. Elles ont été 82% à entrer en union formelle parmi la génération 1910 et cette proportion n'a plus été égalée

avant la génération 1943. Le mariage devient donc quasiment universel et ce constat est d'autant plus valable pour les femmes nées aux alentours de 1925, puisque près de 89% d'entre elles se sont mariées. En outre, entre les cohortes 1910 et 1941 l'âge moyen à la première union formelle a chuté de 2.7 ans, passant de 26.7 ans à 24 ans. L'augmentation de la proportion de femmes qui se marient, couplée au rajeunissement de l'âge de mise en union, sont donc constituantes du mariage-boom, tel que l'a décrit Hajnal (1953a, 1953b, voir chapitre 1).

Fig. 3.9: Âges moyens au premier mariage (AMPM) et proportions de non célibataires à 50 ans (PNC) des cohortes féminines, décalés de l'âge moyen au premier mariage. Source des données : Calot (1998)



Les caractéristiques du baby-boom suisse s'inscrivent donc dans les tendances larges dégagées dans les différents panoramas internationaux du phénomène (Reher & Requena, 2015, 2014; Van Bavel & Reher, 2013). Il peut se définir sur le plan des comportements féconds par une hausse de l'accès à la maternité et un mouvement d'homogénéisation des tailles des familles, caractérisés essentiellement par une diminution de l'infécondité et la montée du modèle familial à deux enfants concomitant à la chute des familles nombreuses. En parallèle, les cohortes de femmes à l'origine de cette reprise ont aussi expérimenté le mariage quasiment universel.

En outre, la mise en union et la constitution familiale ont été de plus en plus précoces et le mariage a ainsi perdu son rôle de frein malthusien. Néanmoins, si le mariage-boom caractérise bien le baby-boom, il ne peut en être l'unique cause au vu des logiques d'arrêt qui se dessinent après la seconde naissance.

L'augmentation de la durée d'exposition au risque de conception, qu'implique un rajeunissement de l'âge au mariage n'a donc pas provoqué de progression des familles nombreuses. Au contraire, les cohortes nées au milieu des années 1930 ont même connu une réduction de la proportion de mères de trois enfants ou plus, alors même que ce sont celles qui ont expérimenté les âges aux premiers mariages les plus faibles. Ayant fait la même constatation dans d'autres pays, Van Bavel et al. (2015) relient cette évolution à la diffusion de la contraception hormonale, dont ces cohortes auraient pu bénéficier. De cette façon, les familles nombreuses parmi les générations précédentes auraient été le produit d'accidents contraceptifs, qui ont ensuite pu être maîtrisés. Néanmoins, cette hypothèse est à relativiser étant donné le décalage qui a existé entre la mise à disposition des contraceptifs modernes et leur diffusion réelle. Les enquêtes sur la fécondité qui se sont développées dans différents pays dès le milieu des années 1960 attestent en effet que le retrait restait encore la méthode de contrôle des naissances la plus largement utilisée au début des années 1970 (Burgnard, 2015; Oris, 2009, 2007).

Par ailleurs, si un mouvement d'homogénéisation des comportements nuptiaux et féconds se dessine, il ne faut pas négliger l'hétérogénéité qui caractérise également le baby-boom puisque toutes les femmes n'y ont pas participé de manière similaire. Dans une perspective temporelle, le baby-boom suisse a duré 27 ans et est le produit de plusieurs cohortes de mères. Les tendances décrites ci-dessus n'ont donc pas affecté ces dernières de manière semblable puisqu'elles procèdent d'un temps long, de l'histoire reproductive de plusieurs générations de femmes, dont les premières n'ont indéniablement pas vécu les mêmes expériences sociales et sociohistoriques que les dernières. D'ailleurs, les enfants des premières cohortes de mères pourraient, en principe, être les parents des derniers baby-boomers. En outre, parallèlement aux contrastes « inter-cohortes », il faut également reconnaître l'existence d'une hétérogénéité « intra-cohorte ». Si de plus en plus de femmes ont répondu à un idéal de deux enfants, d'autres ont engendré des descendances nombreuses alors que parallèlement, certaines n'ont pas participé

à cette reprise en restant infécondes. La question des différentiels de fécondité émerge alors de ce constat et l'on peut interroger la mesure dans laquelle ces différentiels renvoient à la position des individus dans les structures sociales.

3.2 Les différentiels de fécondité durant le baby-boom : un aspect négligé

La diversité des comportements féconds n'est évidemment pas propre à la période du baby-boom et différentes théories ont été élaborées pour l'expliquer (Leridon, 2014; Balbo et al., 2013; De Bruijn, 2002). Nombre d'entre elles mettent l'accent sur le niveau d'instruction, en tant que mesure du statut social de la femme (Skirbekk, 2008), voire de son *empowerment* ou de ses capabilités (Dribe, Oris, & Pozzi, 2014; Joshi & David, 2002).

Diverses recherches ont ainsi identifié une corrélation inverse entre le diplôme des femmes et leur fécondité (Balbo et al., 2013). La durée des études en est un facteur explicatif sous-jacent puisque de longues études repoussent la mise en couple (Wanner & Fei, 2005). Or, la fécondité des générations considérées ici ayant été encore largement conditionnelle au mariage, une formation avancée impliquait d'autant plus une entrée tardive sur le marché matrimonial et donc une réduction de la durée de la vie féconde. En outre, comme l'a théorisé Gary Becker (1991), l'investissement personnel dans la constitution d'un capital humain fait augmenter le coût d'opportunité lié à la naissance d'un enfant en raison des répercussions de la maternité sur la carrière professionnelle de la femme. Dans cette perspective, les titulaires d'un diplôme tertiaire tendraient à rester plus longtemps actives sur le marché de l'emploi et retarderaient leur vie matrimoniale et surtout féconde. Pour autant, d'autres études ont émis des réserves ou observé des exceptions. Ainsi, Fabienne Daguet démontre en France que parmi les générations 1925 à 1949, « les femmes diplômées de l'enseignement supérieur deviennent moins souvent mères mais elles ont alors autant d'enfants que celles qui ont un BEPC » (Daguet, 2000, p. 1028), soit l'équivalent d'un niveau de formation obligatoire en Suisse (secondaire I). La relation négative observée entre le niveau de formation

de la mère et sa fécondité aurait donc eu une plus grande influence sur la décision même de fonder une famille que sur l'agrandissement de cette dernière.

Le tab. 3.2 confirme en tout point ces interprétations dans le contexte suisse. Une relation inverse s'observe en effet entre le niveau d'éducation et la descendance finale, qui diminue d'autant plus que la femme a un haut niveau de formation (pour une description détaillée des niveaux de formation féminins en Suisse, voir encadré 3.1). Environ 42% de celles qui n'ont achevé aucune formation ou qui n'ont suivi qu'une formation de niveau secondaire I ont donné naissance à au moins trois enfants, alors que presque un tiers de celles qui ont acquis un diplôme tertiaire sont restées inféocondes. Toutefois, la part de femmes avec un et deux enfants est relativement similaire dans l'ensemble des groupes d'instruction[46].

A première vue, une certaine « polarisation » semble émerger entre d'une part une fécondité relativement élevée parmi les femmes peu éduquées, d'autre part une faible fécondité et une forte prévalence de l'infécondité parmi les plus diplômées. Cette tendance semble similaire à celle observée en Suisse durant la période ultérieure, celle de la seconde transition démographique (ou « baby-bust », voir Schumacher, Spoorenberg, & Forney, 2006; Wanner & Fei, 2005). Toutefois, tout comme en France (Daguet, 2000), la descendance finale durant le baby-boom en Suisse est moins différenciée parmi les femmes fécondes que parmi la population féminine générale. L'écart quant au nombre de naissances entre les diplômes primaires et tertiaires est de près d'un tiers inférieur parmi les femmes ayant accédé à la maternité (0.44 enfant par femme contre 0.69 dans la population féminine générale).

46 Les données issues de VLV montrent également ces différences entre les niveaux de formation et les corroborent en ce qui concerne la nuptialité. L'âge moyen au premier mariage augmente avec le niveau d'éducation des femmes, tout comme le célibat définitif, qui touche près d'une femme sur cinq parmi celles qui ont fait des études tertiaires.

Tab. 3.2: Paramètres sélectionnés de nuptialité et fécondité selon la plus haute formation achevée, cohortes féminines (1910–1941), Suisse

	Descendance finale moyenne	Descendance finale moyenne (parmi femmes fécondes)	Femmes 0 enfant (%)	Femmes 1 enfant (%)	Femmes 2 enfants (%)	Femmes ≥ 3 enfants (%)
Aucune	2.35	2.79	15.55	15.93	26.57	41.96
Secondaire I	2.36	2.77	14.90	14.90	27.92	42.28
Secondaire II	1.96	2.42	19.36	15.36	33.07	32.21
Tertiaire	1.66	2.35	29.19	15.19	29.05	26.56

Source des données : données individuelles du recensement fédéral de la population de 2000 fournies par l'Office fédéral de la Statistique

Encadré 3.1 : Les niveaux de formation féminins en Suisse

De manière globale, la majorité des femmes appartenant aux cohortes à l'origine du baby-boom ont achevé une formation obligatoire (secondaire I) ou secondaire II, ces deux niveaux d'instruction réunissant 88.6% de répondantes au recensement de la population en 2000. Seule une minorité n'ont donc pas terminé de formation ou ont obtenu un diplôme tertiaire. Il incombe toutefois de préciser que le terme « aucune formation achevée » ne signifie pas que les femmes de cette catégorie n'ont jamais fréquenté d'école, mais qu'elles n'ont pas terminé la scolarité obligatoire, qui comprenait entre six et neuf années d'études en fonction des cantons (voir chapitre 4). Il est donc probable que la plupart d'entre elles n'aient qu'une formation primaire. Quant au niveau « tertiaire », il réunit les formations universitaires ainsi que les diplômes d'écoles techniques ou professionnelles supérieures menant à des professions telles qu'assistantes sociales, infirmières ou enseignantes par exemple. La part de femmes ayant obtenu un diplôme universitaire est très faible dans ces cohortes (2.1%). Il faut donc garder à l'esprit que cette catégorie se réfère à l'ensemble des cursus qui nécessitaient, la plupart du temps, à leur intégration, l'obtention préalable d'un diplôme secondaire supérieur (voir chapitre 4).

Tab. 3.3: Plus haute formation achevée, femmes nées entre 1910 et 1941, Suisse, recensement 2000

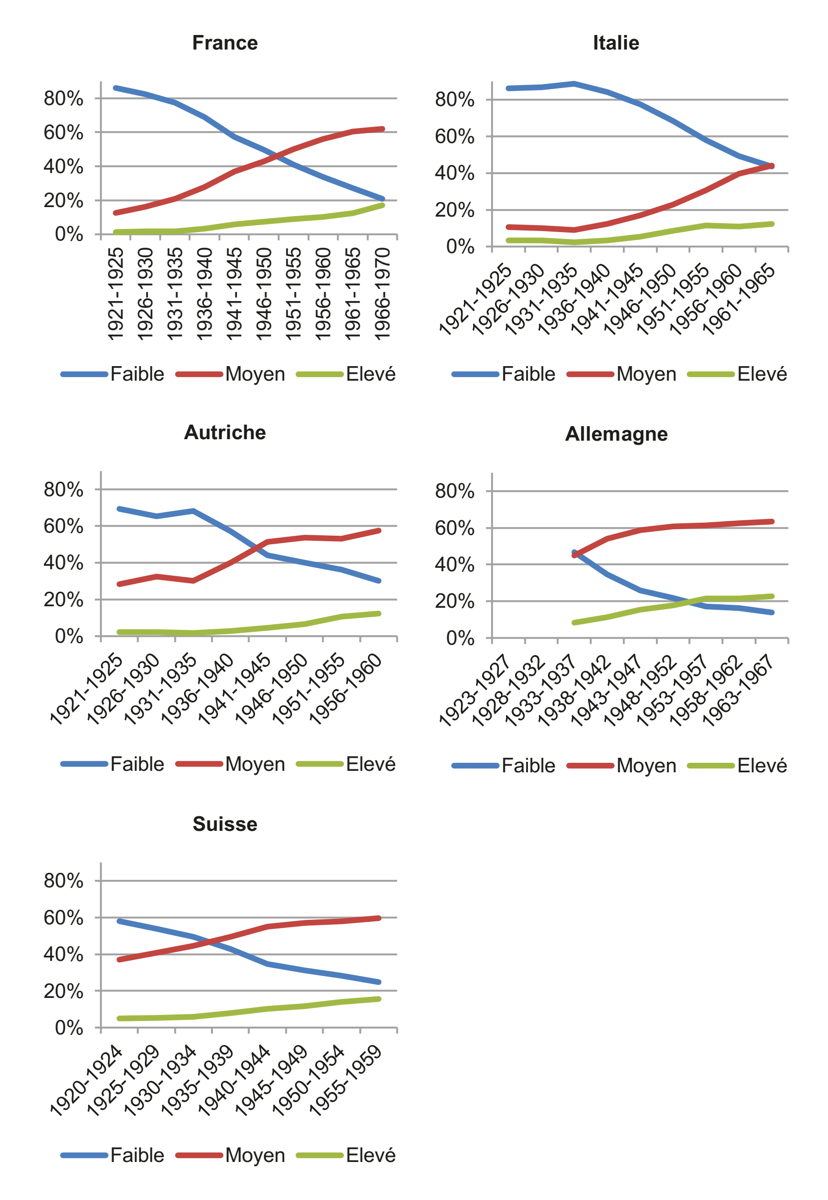
Aucune	**5.2%**
scolarité obligatoire	45.6%
école de culture générale ou préparant à une formation professionnelle	4.2%
Secondaire I	**49.8%**
apprentissage, école professionnelle à plein temps	32.2%
école préparant à la maturité	3.3%
école normale	3.4%
Secondaire II	**38.8%**
formation professionnelle supérieure	2.6%
école professionnelle supérieure	0.9%
haute école spécialisée	0.5%
université, haute école	2.1%
Tertiaire	**6.1%**

Les travaux récents qui se sont penchés sur les différentiels éducationnels de fécondité durant le baby-boom rappellent toutefois que la diversité sociale se situe dans une temporalité de vastes changements tant socioéconomiques que culturels et sociodémographiques. Le baby-boom ayant été le produit de plusieurs générations de parents, les variables de différenciation sociale susceptibles d'être associées à ce regain de la fécondité ont subi une forte évolution au cours de leurs socialisations successives. C'est notamment le cas du niveau de formation qui augmenta au cours du 20ᵉ siècle en Occident, majoritairement parmi les hommes, mais aussi pour les femmes, quoiqu'avec un certain retard (Schofer & Meyer, 2005). Il est donc essentiel d'aborder cette question en tenant compte des transformations compositionnelles. Jan Van Bavel (2014) a ainsi montré pour la Belgique qu'avoir fait partie d'une petite minorité de femmes diplômées ou de celles qui un peu plus tard ont profité de la démocratisation et féminisation des études supérieures, n'a pas affecté de la même façon leurs projets féconds et leur réalisation.

Selon la base de données « Cohort Fertility and Education » (CFE)[47], en Suisse et dans ses pays limitrophes (exception faite de l'Italie), le niveau de formation des femmes a augmenté à partir des cohortes nées dans les années 1920. Les diplômes de niveau secondaire I ou inférieurs (niveau d'instruction « faible ») ont fortement diminué au profit d'une augmentation substantielle de la proportion de femmes ayant acquis une formation secondaire II (niveau d'instruction « moyen »), passant respectivement de 58 à 35% et de 37 à 55% entre les cohortes 1920 et 1944 (fig. 3.10). Pour ces générations, une légère augmentation de l'instruction tertiaire (niveau d'instruction « élevé ») s'observe également (passant de 5 à 10%) mais elle demeure somme toute marginale. Tout comme dans nombre de pays occidentaux (Van Bavel et al., 2015), l'élévation du niveau de formation des cohortes de femmes à l'origine du baby-boom a donc été conduite avant tout par une hausse importante de l'instruction secondaire II. Sur ce point, la Suisse et l'Allemagne sont d'ailleurs précurseurs puisque ce niveau de diplôme devient majoritaire dès les générations féminines nées au milieu des années 1930.

47 La base de données « Cohort Fertility and Education » (CFE), qui fait partie du projet « Fertility, reproduction and population change in 21st century Europe » (EURREP), fournit des données en libre accès sur la descendance finale et les niveaux d'éducation dans différents pays européens. Ces données sont tirées des recensements ou d'enquêtes nationales et standardisées en fonction de la Classification Internationale Type d'Education (CITE 97) élaborée par l'UNESCO, ce qui permet de comparer l'évolution de la fécondité en fonction de la formation dans ces différents pays. Pour plus de détails, voir (Zeman, Brzozowska, Sobotka, Beaujouan, & Matysiak, 2014, disponible sur www.eurrep.org [consulté le 08.12.2016])

Fig. 3.10: Niveau d'instruction par cohorte de naissance féminine en Suisse et dans ses pays limitrophes

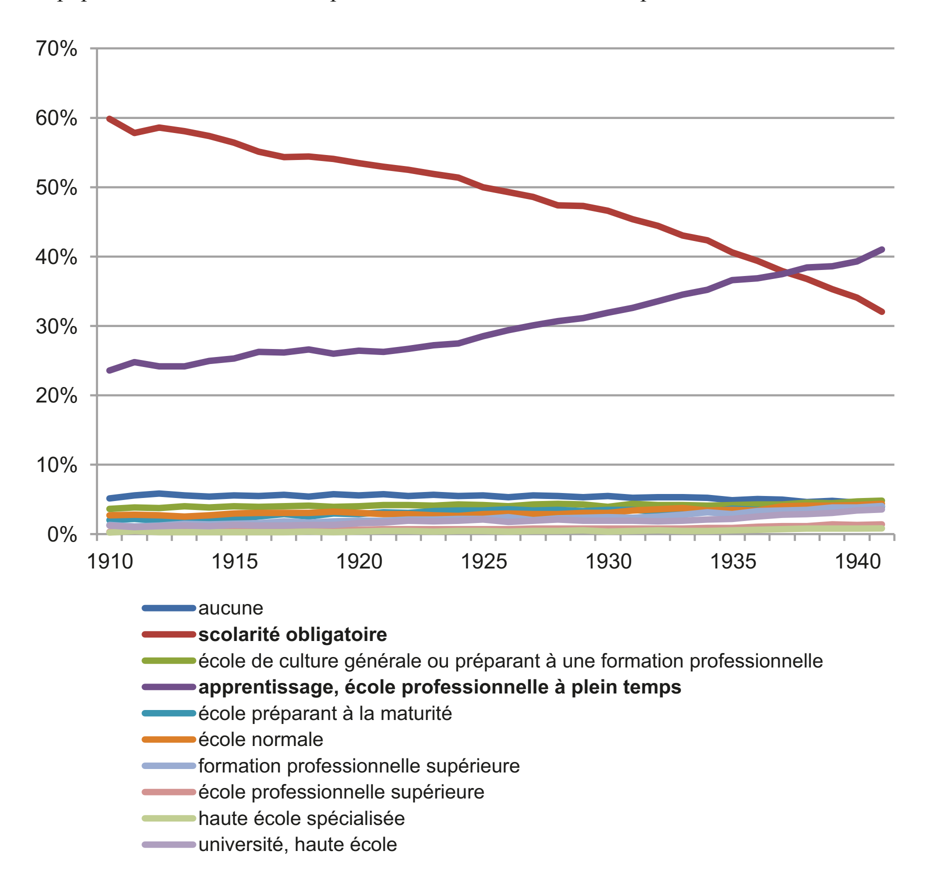


Note : le niveau de formation correspond au plus élevé atteint au cours de la vie des femmes et est standardisé en fonction de la Classification Internationale Type d'Education (CITE 97) élaborée par l'UNESCO.

Dans ces deux pays, l'apprentissage occupe une place importante dans la structure éducative où il a notamment été pensé comme un système de formation permettant de répondre aux besoins de qualification demandés sur le marché du travail. Il est ainsi généralement considéré comme ayant largement contribué à l'expansion économique nationale durant le 20e siècle (Bonoli, 2016; Falcon, 2015; Tabin, 1989) et a été un moteur important de l'augmentation du niveau de formation constatée auparavant. Si la base de données CFE ne le documente pas, ce point est confirmé par l'examen de la distribution détaillée des diplômes obtenus par cohortes de naissance selon le recensement suisse de la population de 2000 (fig. 3.11). La transformation générationnelle de l'éducation féminine en Suisse s'est dessinée essentiellement sous l'impulsion d'une hausse de la part de femmes ayant effectué un apprentissage ou une école professionnelle secondaire, accompagnée d'une baisse simultanée des détentrices d'une scolarité obligatoire. Entre les cohortes 1910 et 1941, les diplômées d'un apprentissage ont ainsi augmenté de 17.4 points de pourcentage (pp) alors que les femmes au bénéfice d'une formation obligatoire ont chuté de 27.8 pp. Quant à l'ensemble des autres titres, ils n'ont pas connu de variation excédant 3 pp. Le système de formation professionnelle, dont la spécificité est de préparer explicitement au marché de l'emploi à travers une insertion concrète sur ce dernier[48], a bien connu la progression la plus importante et représente à ce titre le véritable moteur de l'augmentation de l'instruction secondaire II (féminine) en Suisse.

48 Dès 1930, une loi fédérale sur l'apprentissage en Suisse oblige les candidats à suivre des cours dans une école professionnelle en parallèle à leur formation auprès d'un employeur (Gonon, 2002). Ainsi, l'apprentissage est devenu plus scolaire et s'est détaché peu à peu du compagnonnage dont il était issu.

Fig. 3.11: Plus haute formation achevée en fonction de la cohorte de naissance féminine (1910–1941), Suisse. Source des données : données individuelles du recensement fédéral de la population de 2000 fournies par l'Office fédéral de la Statistique



Selon les travaux évoqués ci-dessus, le résultat attendu d'une telle évolution du niveau d'instruction féminin serait une augmentation des âges au mariage et à la maternité ainsi qu'une diminution de la fécondité. Or les données montrent l'inverse puisque, comme nous l'avons exposé dans la partie précédente du présent chapitre, ces mêmes femmes ont été les actrices du mariage quasi universel (mariage-boom), d'une réduction de l'âge à la maternité et d'une hausse de la fécondité, soit les composantes du baby-boom. Cette évolution contre-intuitive entre le niveau de formation des femmes et la fécondité durant le baby-boom a été constatée dans

presque l'ensemble des pays qui ont connu ce phénomène (Van Bavel et al., 2015).

L'évolution de la descendance finale des femmes à l'origine du baby-boom dans plusieurs pays, dont l'Espagne, la Croatie, la Hongrie, la Grèce, la Belgique (Van Bavel et al., 2015) ou encore la Suède (Sandström, 2014), présente en outre, une convergence des comportements reproductifs entre les niveaux d'instruction féminins au fil des cohortes. Des recherches approfondies sur les cas belge (Van Bavel, 2014) et suédois (Sandström, 2014) ont ainsi démontré un affaiblissement au fil des générations nées, respectivement entre 1901 et 1940 et 1915 et 1950, du lien négatif entre le niveau de formation des mères et la taille de leur descendance durant le baby-boom[49]. Ceci alors même que les écarts d'âge au premier mariage et à la première maternité restaient présents. Les auteurs en concluent que les comportements et les valeurs en termes de maternité auraient changé durant la période, notamment parmi les femmes les plus instruites, pour qui un haut niveau d'éducation aurait toujours retardé la mise en couple et la formation d'une famille nombreuse, mais serait devenu moins préjudiciable à un projet de vie familiale associé à la maternité. L'effet négatif de la hausse de la formation féminine aurait donc été contrebalancé à la fois par une augmentation de la fécondité généralisée à toute la population et, par une diminution des différentiels des comportements reproductifs entre les niveaux de formation[50] (Sandström, 2014; Van Bavel, 2014).

Le baby-boom apparaît de ce fait comme une période charnière où le lien négatif entre fécondité et instruction s'est peu à peu amenuisé pour les femmes, annonçant par-là, une fois encore, les prémisses de la deuxième transition démographique. Une hypothèse avancée (Van Bavel et al., 2015) serait en effet que la première transition de la fécondité aurait en quelque sorte normalisé le contrôle des naissances et l'aurait intégré dans les mœurs. En conséquence, un abaissement de l'âge au mariage n'impliquerait plus automatiquement la conception d'une descendance nombreuse et, progressivement au cours de la période du baby-boom, une instruction élevée pouvant encourager une carrière professionnelle n'aurait plus été synonyme de retrait de la vie familiale.

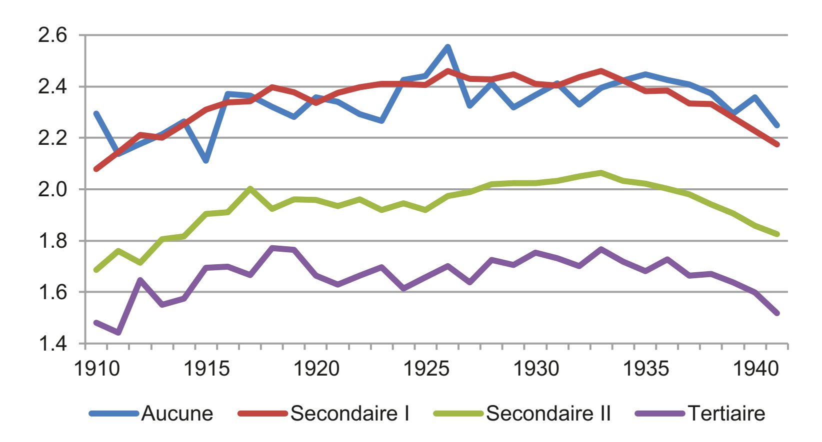
---

49 Le même constat est effectué par Gauvreau et Laplante (2016a) quant à l'évolution de l'infécondité au sein de groupes ethno-religieux du Canada au fil des cohortes 1901–1940.

50 Van Bavel (2014) évalue qu'un quart de la progression de la descendance finale belge peut être imputée à la diminution des différentiels de fécondité.

Toutefois, dans une perspective internationale, la Suisse s'écarte souvent des tendances mises en lumière (Beaujouan et al., 2016; Van Bavel et al., 2015). De fait, la convergence constatée dans plusieurs pays ne se vérifie pas dans la Confédération helvétique où l'évolution de la descendance finale (fig. 3.12) se fait de manière parallèle, quels que soient les niveaux d'instruction. En d'autres mots, les écarts ont persisté durant l'ensemble de la période parmi les actrices du baby-boom suisse : les femmes au bénéfice d'un diplôme tertiaire ont donné naissance à 0.7 enfant de moins que celles qui n'ont pas achevé de formation, en moyenne sur l'ensemble des cohortes. Nous retrouvons en outre la baisse tendancielle survenant à partir de la cohorte 1934 (identifiée dans la partie 3.1.2) pour l'ensemble des niveaux de formation (hormis pour les femmes au diplôme primaire pour qui cette diminution survient légèrement plus tard, à partir de la cohorte 1936).

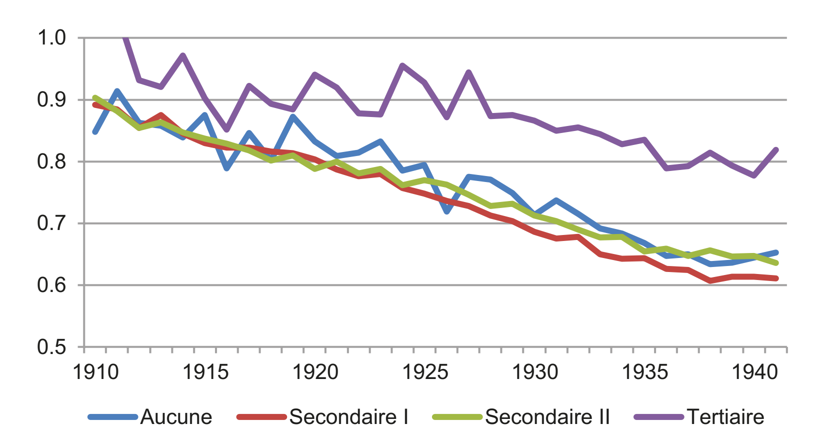
Fig. 3.12: Descendance finale en fonction du niveau de formation et de la cohorte de naissance (1910–1941), Suisse. Source des données : données individuelles du recensement fédéral de la population de 2000 fournies par l'Office fédéral de la Statistique



Les diplômes tertiaires se distinguent également nettement des autres groupes avec une descendance finale plus diversifiée, comme le traduit l'évolution des coefficients de variation (fig. 3.13). Si une tendance générale vers une homogénéisation de la taille des familles se dessine au

sein de chacun des groupes éducationnels au fil des cohortes[51], les plus diplômées ont maintenu des comportements reproductifs plus variés.

Fig. 3.13: Coefficients de variation de la descendance finale en fonction du niveau de formation et de la cohorte de naissance (1910–1941), Suisse. Source des données : données individuelles du recensement fédéral de la population de 2000 fournies par l'Office fédéral de la Statistique



L'examen de la distribution de la descendance finale en fonction des parités de naissance (fig. 3.14) confirme l'évolution parallèle des comportements de fécondité entre les niveaux d'instruction, mais permet également de nuancer la spécificité des femmes aux diplômes tertiaires. En premier lieu, les études supérieures menaient effectivement à un taux d'infécondité plus élevé puisque les femmes sans formation restées sans enfant étaient, en moyenne sur l'ensemble des cohortes, 14% de moins que parmi celles d'instruction tertiaire (fig. 3.15). Néanmoins, la part de femmes infécondes a diminué au sein de chacun des groupes de formation au fil des cohortes. Cette dynamique, qui a été un moteur important du baby-boom (section 3.1.2), a donc été menée par l'ensemble des femmes et l'augmentation du niveau d'instruction féminin n'a pas joué de rôle majeur dans ce processus, comme l'ont constaté Beaujouan, Brzozowska et Zeman (2016) pour la Suisse et 12 autres pays européens. Sur ce point,

51 Entre les cohortes 1910 et 1941, on observe une réduction des coefficients de variation de 26 à 34% au sein de chacun des groupes éducationnels et de 26% dans la population totale.

la Confédération helvétique ne se distingue donc pas des autres contextes nationaux.

En second lieu, la hausse de la tendance à entrer dans la parentalité et l'accroissement prononcé de la famille à deux enfants mis à jour dans la partie précédente (section 3.1.2) se constatent également pour l'ensemble des niveaux de formation. La part de femmes avec un seul enfant est restée stable et relativement faible (entre 14 et 20%), quel que soit le niveau de capital humain, tout comme les écarts dans les distributions pour les femmes de parité deux, même si celles au bénéfice d'une formation secondaire II se sont distinguées dans ce mouvement à la hausse (fig. 3.14). De ce fait, pour celles qui ont eu un premier enfant durant le baby-boom, quel que soit leur diplôme, la probabilité d'en avoir un second a été très élevée (environ 80 %) et généralisée (a(1), fig. 3.16).

Fig. 3.14: Descendance finale selon les parités de naissance en fonction du niveau de formation et de la cohorte de naissance (1910–1941), Suisse. Source des données : données individuelles du recensement fédéral de la population de 2000 fournies par l'Office fédéral de la Statistique

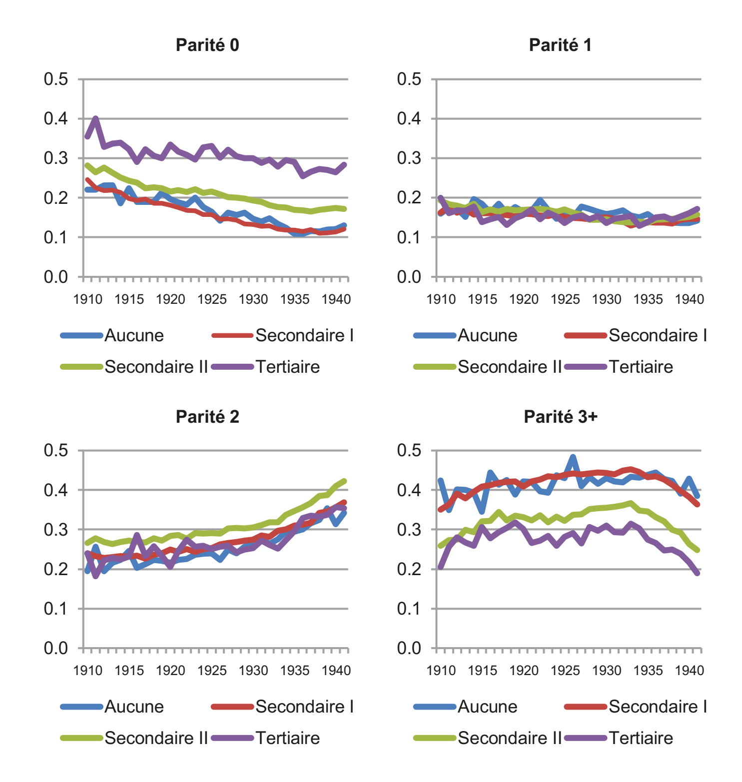


Fig. 3.15: Ecart entre les distributions des descendances finales des femmes sans formation et avec diplôme tertiaire, en fonction de la cohorte de naissance (1910–1941), Suisse. Source des données : données individuelles du recensement fédéral de la population de 2000 fournies par l'Office fédéral de la Statistique

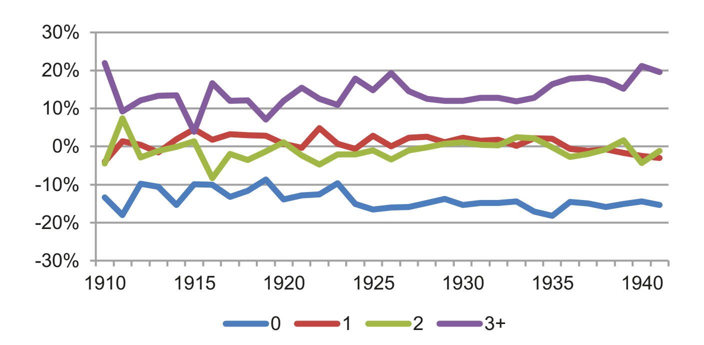
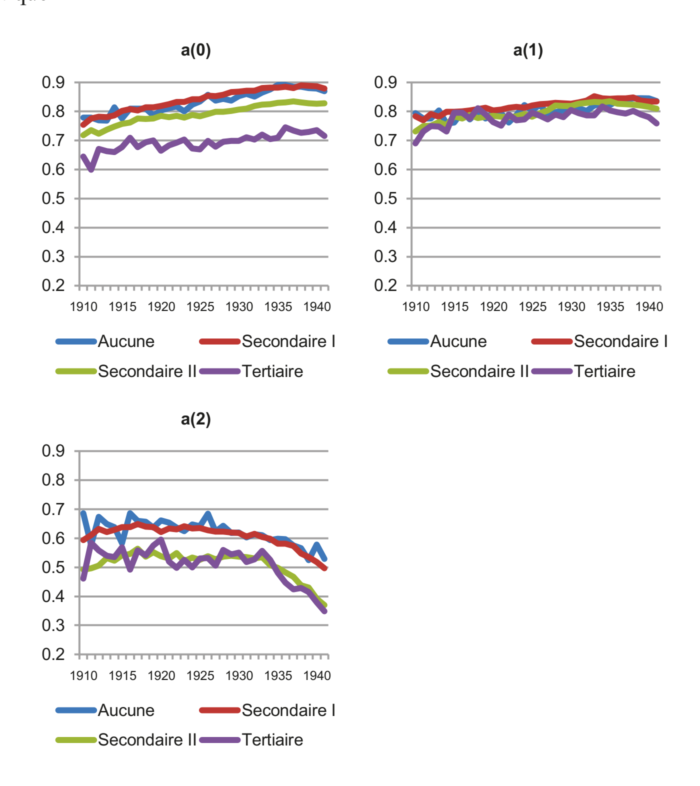


Fig. 3.16: Probabilités d'agrandissement des familles en fonction du niveau de formation et de la cohorte de naissance (1910–1941), Suisse. Source des données : données individuelles du recensement fédéral de la population de 2000 fournies par l'Office fédéral de la Statistique



La prédominance de la famille à deux enfants est d'ailleurs confirmée par le calcul des coefficients de corrélation entre les probabilités d'agrandissement des familles en fonction des niveaux de formation (tab. 3.4). La probabilité d'accéder à la maternité est ainsi corrélée positivement au fait de donner naissance à un second enfant et négativement au fait de donner naissance à un troisième enfant pour l'ensemble des catégories sociales. Quant à la vraisemblance d'avoir une deuxième maternité, elle n'est corrélée, négativement cette fois, à la probabilité d'avoir une famille plus nombreuse que parmi les femmes les moins instruites, aucun lien significatif n'apparaissant parmi les femmes aux diplômes supérieurs. Ce résultat laisse ainsi entrevoir que l'une des distinctions importante entre les niveaux de formation réside dans l'accès à la parentalité. Une fois cette barrière franchie par les plus instruites, aucune corrélation entre les naissances ultérieures n'apparaît.

Tab. 3.4: Corrélations de Pearson entre les probabilités d'agrandissement des familles en fonction du niveau de formation, Suisse

	Aucune	**Secondaire I**	**Secondaire II**	**Tertiaire**
a(0)-a(1)	0.81 ***	0.96 ***	0.95 ***	0.66 ***
a(1)-a(2)	-0.51 ***	-0.50 ***	-0.25 n.s.	-0.04 n.s.
a(0)-a(2)	-0.58 ***	-0.57 ***	-0.42 **	-0.57 ***

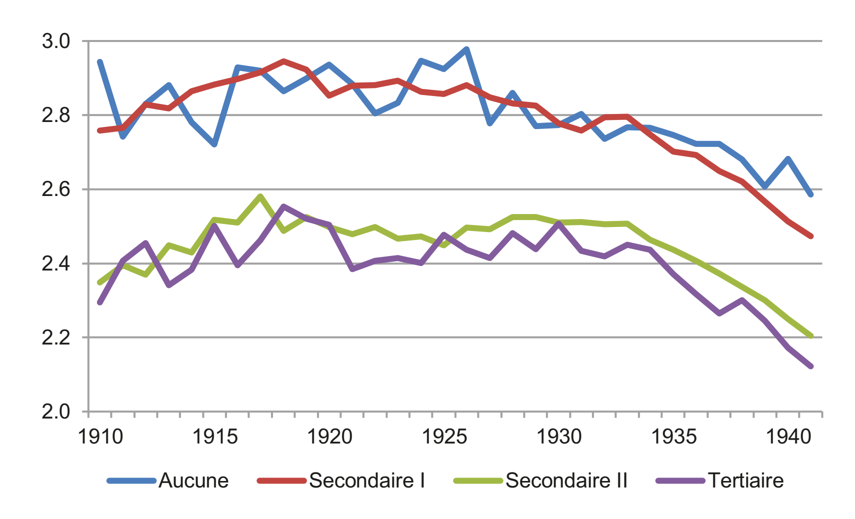
Note : *** p < 0,01 ; ** p < 0,05 ; * p < 0,1 ; n.s. non significatif

En troisième lieu, si le modèle à deux enfants s'est diffusé dans la population, une distinction en fonction des niveaux de formation ressurgit toutefois dans l'évolution des parités égales ou supérieures à trois enfants (fig. 3.14). Les femmes sans formation ayant engendré des descendances nombreuses étaient, en moyenne sur l'ensemble des cohortes, 14% de plus que parmi celles d'éducation tertiaire (fig. 3.15). Par ailleurs en termes d'évolution, si la première phase de légère augmentation observée jusqu'aux générations nées au milieu des années 1930 s'est faite de manière parallèle entre les niveaux de diplômes, la diminution constatée dans les dernières cohortes a été en revanche plus intense parmi les femmes qui ont achevé une formation. Entre les cohortes 1933 et 1941, une réduction de 8% (secondaire I), 10% (secondaire II) et 11% (tertiaire) de femmes s'observe pour ces parités, alors qu'elle n'est que de 4% parmi celles sans instruction. Il semblerait donc que parmi les femmes qui ont

été les moins scolarisées, les logiques d'arrêt après le second enfant ne se sont renforcées que plus tardivement. Si les contraceptifs modernes ne se sont pas diffusés massivement dans la société dès leur mise à disposition (Oris, 2009, 2007), il est revanche possible que les couples les plus instruits y aient recouru en premier, ce qui pourrait expliquer ce contraste.

En tout état de cause, la hausse de la fécondité a touché l'ensemble des strates éducationnelles féminines. Ce résultat rejoint les recherches menées sur d'autres pays (Van Bavel et al., 2015; Reher & Requena, 2015) et suggère que le baby-boom n'a pas été le fruit d'un groupe social particulier. La hausse tendancielle à fonder une famille qui caractérise cette reprise a également été marquée par une augmentation des logiques d'arrêt après le second enfant. En revanche, au contraire de certains pays, les différentiels de fécondité ne se sont pas amenuisés en Suisse. Plus spécifiquement, les femmes au diplôme tertiaire et dans une moindre mesure celles au diplôme secondaire II sont plus souvent restées sans enfant et ont moins fréquemment donné naissance à des descendances nombreuses que leurs homologues ayant un niveau d'instruction primaire ou secondaire inférieur. Toutefois la participation des diplômées tertiaires au baby-boom a bien été effective, car elles ont pris part aux mouvements d'augmentation de l'accès à la maternité et d'homogénéisation du modèle familial à deux enfants. L'examen de la distribution des descendances finales des femmes fécondes (fig. 3.17) montre même une certaine convergence entre les mères ayant effectué des études secondaires II et tertiaires, sans pour autant que comme en France, elles n'atteignent les niveaux de fécondité des femmes au diplôme secondaire I (Daguet, 2000). Les résultats confirment que c'est bien dans l'accès à la maternité qu'a subsisté un clivage important.

Fig. 3.17: Descendance finale des femmes fécondes en fonction du niveau de formation et de la cohorte de naissance (1920–1941), Suisse. Source des données : données individuelles du recensement fédéral de la population de 2000 fournies par l'Office fédéral de la Statistique



En comparaison à la Suède (Sandström, 2014) et à la Belgique (Van Bavel, 2014), ce maintien des clivages durant le baby-boom suisse interpelle. Pour analyser plus précisément l'effet induit par les changements de composition éducationnelle en œuvre sur la descendance finale durant cette période, la méthode de décomposition de Kitagawa (1955) a été mise en œuvre (tab. 3.5). Les résultats permettent d'évaluer dans la variation totale de la descendance finale observée durant le baby-boom, la part due à une modification des comportements féconds et celle survenant suite au changement de la composition par niveau d'éducation de la population féminine (pour une explication détaillée de la méthode, voir encadré 3.2).

Tab. 3.5: Résultats de la décomposition de la différence de la descendance finale entre différentes cohortes de naissance (1910–1941) selon la formule de Kitagawa, Suisse

	1910–1933	**1933–1941**
Δ comportements	0.365	-0.254
Δ composition	-0.073	-0.056
Δ total	0.291	-0.310

Comme attendu, l'élévation du niveau d'éducation de la population féminine a provoqué un effet de déclin de la descendance finale. Toutefois, cette influence a été dans un premier temps compensée par les comportements reproductifs et une variation totale positive du nombre d'enfants par femme se constate entre les cohortes 1910 et 1933. Toutefois, pour les cohortes suivantes, même si la contribution négative de l'effet de composition s'est atténuée, elle n'a plus été contrebalancée par les comportements féconds qui ont à leur tour concouru à une diminution de la descendance finale. Ainsi, à partir des cohortes féminines où l'éducation secondaire II est accomplie par une majorité, l'effet de comportement n'a plus compensé, et a même accentué, l'effet négatif induit par la variation de composition. Si l'augmentation de la fécondité a bien été diffuse dans l'ensemble de la société suisse, ce résultat confirme à nouveau qu'elle n'a en revanche pas été amplifiée par une réduction des différentiels entre les niveaux de formation comme cela a été constaté pour la Suède et la Belgique. L'hypothèse avancée par Van Bavel (Van Bavel et al., 2015; Van Bavel, 2014) d'un amenuisement du lien négatif entre fécondité et instruction féminine durant le baby-boom ne semble donc pas si évident en Suisse.

Toutefois, la participation des femmes au diplôme tertiaire, bien que minoritaires dans la société de l'époque, interpelle sur le plan sociologique. Il en est de même au sujet des femmes qui ont effectué un apprentissage puisque par ce biais elles ont été confrontées directement au marché de l'emploi, ce qui ne les a pas pour autant fait renoncer à une vie familiale. Ces différents constats nous poussent donc à aller au-delà du recours au niveau de formation comme un simple indicateur de position sociale pour considérer également sa signification et son influence normative sur les parcours de vie des femmes propre à l'époque et au contexte de la société suisse. D'ailleurs, « la concentration fortement accrue des familles sur une taille modale souligne plus que jamais la nécessité de lier l'évolution de la fécondité à celle du corps social tout entier » (Festy, 1979, p. 173). En outre, il convient également d'interroger les liens et les enjeux de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, puisque cette dernière est largement déterminée par le niveau de formation. Pour progresser dans ce sens, il est indispensable de se détacher des données agrégées sur lesquelles nous nous sommes appuyées jusqu'ici, pour recourir à des données individuelles et longitudinales. C'est ce que proposent les chapitres suivants.

Encadré 3.2 : Méthode de décomposition d'une différence entre deux moyennes pondérées

Kitagawa (1955) a proposé une méthode de décomposition nommée à l'instar de son article fondateur « *components of a differences between two rates* », comme alternative aux méthodes de standardisation dans l'interprétation d'une différence observée entre des taux. Bien que relativement similaires, les techniques de décomposition initiées par Kitagawa sont indépendantes du choix d'un standard parfois difficilement justifiable, ce qui les rend plus directes et ainsi plus aisées à interpréter (Canudas-Romo, 2003). La méthode fut développée dans le but de distinguer dans la différence entre deux taux observés, ce qui est dû à des variations effectives et ce qui résulte d'une différence de composition de la population entre les deux mesures (Kitagawa, 1955). Bien qu'elle se concentre à l'origine sur une différence entre des taux, Canudas-Romo (2003) a démontré que cette méthode est applicable à toutes les formes de moyennes pondérées. De cette façon, en considérant la variable d'intérêt (v) et la structure de la population (w), la différence entre les moyennes de v au temps t et $t+h$ s'écrit :

$$
\begin{aligned}
\bar{v}(t+h) - \bar{v}(t) = \Delta\bar{v}(t) \\
&= \sum_x \frac{\frac{w_x(t+h)}{\sum_x w_x(t+h)} + \frac{w_x(t)}{\sum_x w_x(t)}}{2} * \left(v_x(t+h) - v_x(t)\right) \\
&+ \sum_x \frac{v_x(t+h)+v_x(t)}{2} * \left(\frac{w_x(t+h)}{\sum_x w_x(t+h)} - \frac{w_x(t)}{\sum_x w_x(t)}\right)
\end{aligned}
$$

Ainsi, dans la première partie de l'équation « the change of the average $\bar{v}(t)$ is due to changes in the variables $v_x(t)$ at every value of x » (Canudas-Romo, 2003, p. 18), soit ce qui peut s'apparenter à des variations de comportement, alors que « the other term, is the change in averages due to changes in the normalized weights » (Canudas-Romo, 2003, p. 19), soit ce qui est dû à un changement de composition de la population. Appliqué à la variation de la descendance finale durant le baby-boom v_x et w_x représentent respectivement la descendance et le nombre de femmes en fonction des niveaux de formation (x).

4. Les mères des baby-boomers : une socialisation durant l'entre-deux-guerres

> "Of course, individuals are encouraged or discouraged along certain pathways, or into or out certain contexts, via socialization processes. This seems especially true during the early years, as children, adolescents, and young adults receive multiple messages about what they should be working on, and toward, in life" (Settersten, 2002, p. 28).

4.1 La socialisation : enjeux en contexte

La Grande Guerre a été marquée par un bouleversement des rôles traditionnels participant à la fois à créer des allégories masculines dévirilisées[52] et des figures féminines émancipées par leurs prises de position dans l'espace public où elles ont remplacé les hommes mobilisés (Thébaud, 1992b). Au lendemain du conflit, les préoccupations se sont concentrées sur la reconstruction et le repeuplement des nations en vue d'un retour à une certaine stabilité, qui s'est traduite par un repli conservateur. L'émancipation féminine « supposée » est ainsi avortée par une très forte revalorisation de la cellule familiale, qui sera d'autant plus légitimée durant les années 1930 avec la crise économique et la montée du fascisme. Le contexte européen de l'entre-deux-guerres se définit donc par un climat socioéconomique et politique sous tension et des mesures visant à replacer et asseoir les hommes au centre de l'espace public pour parer aux incertitudes. En bref, un « retour à l'ordre » (Schoeni, 2012) est promulgué dans les sociétés européennes. La Suisse, bien qu'épargnée par le conflit, a suivi les mêmes évolutions de par sa position géographique centrale et en raison de la mobilisation masculine aux frontières. Face à la crise de la virilité issue de la Grande Guerre (Audouin-Rouzeau, 2011), aux mouvements

52 L'idéal de force et de bravoure associé au guerrier a en effet été mis à mal par le retour du champ de bataille de soldats invalides, mutilés et dont les séquelles post-traumatiques étaient rapprochées de l'hystérie féminine (Audouin-Rouzeau, 2011).

sociaux qui ont notamment conduit à la Grève générale de 1918 en Suisse et à l'option prise par de plus en plus de couples de faire moins d'enfants menant à une dénatalité de plus en plus évidente (Schumacher, 2010; Praz, 2005), une sorte de désarroi s'est emparé des élites. A partir des années 1920, le contexte suisse est lui aussi marqué par un repli conservateur très marqué afin de lutter contre les bouleversements sociopolitiques et la « décadence des mœurs » (Praz, 2005). Ces configurations sociétales se sont répercutées sur les trajectoires de vie des membres des générations nées à cette époque, qui en ont été imprégnées à travers divers canaux que nous discuterons dans ce chapitre.

La socialisation s'envisage comme un processus continu opérant tout au long de la vie des individus (Darmon, 2010; Settersten, 2002). Toutefois, au cours de ce processus, l'enfance et l'adolescence apparaissent comme des périodes particulièrement importantes. Les relations émotionnelles entretenues avec les parents font de la famille une instance de socialisation et de contrôle primordiale (Darmon, 2010). Les travaux de Pierre Bourdieu évoquent notamment l'hystérésis de l'habitus (Jourdain & Naulin, 2011) acquis lors de cette socialisation familiale pour indiquer le caractère durable et résistant des dispositions intériorisées lors des premiers contacts sociaux, qui jouent ensuite un rôle de filtre dans l'appréhension du monde social. Cependant, durant cette période, les agents socialisateurs ne se limitent pas à la famille ; divers canaux jouent ce rôle, créant par ce biais un « homme pluriel » (Lahire, 1998) qui incorpore une diversité de dispositions, à activer ou non en fonction des situations. Darmon (2010, p. 60), reprenant les termes de Lahire, définit donc la jeunesse sous une « quadruple contrainte » représentée par la famille, l'école, les pairs et l'industrie culturelle. Ces quatre instances pouvant à la fois se renforcer mutuellement ou, au contraire, générer des dispositions concurrentes, les jeunes peuvent développer des pratiques aux légitimités congruentes ou divergentes. Le fait que la socialisation survienne dès le début de l'existence lui confère « une influence sensible sur la manière dont est vécue la transition à l'âge adulte et donc, plus globalement, sur le parcours de vie » (Sapin et al., 2014, p. 70).

Les parents des baby-boomers, nés entre 1910 et 1941, ont vécu leur jeunesse, ou du moins une partie de leur enfance, durant cette période marquée par un repli conservateur généralisé. Ce dernier s'est traduit par une convergence des discours institutionnels qui exaltaient la maternité et la division traditionnelle des rôles entre les sexes. Pour bien comprendre

les normes et les valeurs véhiculées par les élites de cette période, il est nécessaire de revenir au siècle précédent.

L'industrialisation progressive du 19e siècle a participé à l'instauration d'une séparation entre vie privée et vie professionnelle en faisant sortir peu à peu le travail de la sphère domestique (Prost, 1987). Deux mondes complémentaires et hiérarchisés se trouvent alors incarnés. La vie domestique représentant la tendresse, les sentiments, la sécurité et l'épanouissement personnel doit compenser la pénibilité, la concurrence et la dureté éprouvées dans la sphère économique (Jobin, 1995). Chacun de ces mondes aux responsabilités, fonctions et devoirs spécifiques est personnifié par un sexe différent : l'époux pourvoyeur de fonds et la mère au foyer.

Cette distinction entre vies privée et publique, déjà à l'œuvre dans l'organisation bourgeoise de la famille depuis le 18e siècle, s'est peu à peu répandue dans toutes les couches de la société durant le 19e siècle. Les classes moyennes l'adoptèrent en premier dans un souci de se distinguer des classes populaires. La femme au foyer devint alors un signe de réussite et de prospérité, développant de fait la stigmatisation du travail féminin (Jobin, 1995). Les élites bourgeoises mirent en place les conditions de la réalisation de ce modèle dans les familles ouvrières en améliorant les conditions de logements et en différenciant les salaires masculins et féminins (Segalen, 1981). Ce processus d'acculturation culminera durant l'entre-deux-guerres lorsque la femme au foyer devint l'idéal des ouvriers les plus qualifiés, voire même du « militant ouvrier type » (B. Studer, 1997, p. 81).

Le partage sexué entre les sphères féminine et masculine est justifié par les discours naturalistes des élites depuis le 18e siècle. Ils attribuent aux femmes et aux hommes des qualités « naturellement » différentes. De la fonction maternelle dérive ainsi des traits considérés comme typiquement féminins, tels que le dévouement, la fragilité, la douceur ou encore l'émotivité, alors que l'homme se voit attribuer la force, l'intelligence et la rationalité (Jobin, 1995). Ces natures différentes, entérinées par les écrits médicaux et scientifiques de l'époque, prédestinent ainsi les hommes et les femmes à jouer un rôle distinct dans la famille et, par extension, dans la société. La bonne gestion du ménage familial découle ainsi d'un impératif de lutte contre les fléaux sociaux (De Luca Barrusse, 2013). En effet, une bonne hygiène ménagère est vue comme permettant de réfréner la mortalité infantile et la prolifération de maladies telles que la tuberculose. En outre, un foyer bien tenu et accueillant participe à l'endiguement

de l’alcoolisme en incitant l’époux à préférer rentrer chez lui plutôt que dépenser les économies du ménage au café ou au cabaret. Enfin, la présence des mères à la maison est souhaitée pour pouvoir mieux s’occuper des enfants et ainsi éviter que les générations futures tombent dans la délinquance (Schibler, 2008; Heller, 1979). La femme en tant qu’épouse, mère et ménagère exemplaire joue donc un rôle de gardienne des mœurs. De l’harmonie de son logis dépend l’équilibre de la société toute entière.

Cette organisation sexuée de la société, motivée par la vision de la maternité comme garante de l’ordre social, trouve un nouvel essor au début du 20e siècle et est au cœur du repli conservateur observé durant l’entre-deux-guerres. Le rôle domestique de la femme se diffuse massivement et devient même une revendication politique (Bonvalet, 2015), tantôt pour défendre de nouveaux droits pour les femmes (discours féministes pour l’éducation des filles), tantôt pour s’opposer à ce qui est considéré comme une menace pour l’ordre social (l’emploi des femmes). Ainsi, l’allégorie de l’épouse-mère-ménagère est véhiculée dans les discours agrégés des revendications féministes, de l’école, de l’Eglise, des politiques, des mouvements de jeunesse et de la culture de masse, qui résonnent durant l’enfance et la jeunesse des parents des baby-boomers et se cristallisent dans les législations en vigueur.

Tout en identifiant et en explicitant de quelle façon ces canaux d’influence ont véhiculé des messages correspondant aux idéaux familialistes de l’époque, ce chapitre interroge l’influence réelle des discours sur la jeunesse. En effet, la simple mise en contact avec une instance socialisatrice n’implique pas nécessairement une incorporation systématique de dispositions particulières par l’individu (Lahire, 1995). Par ailleurs, la congruence apparente des normes véhiculées par les différents agents socialisateurs durant cette période ne doit pas occulter la variabilité intrinsèque à tout processus de socialisation, qui n’aboutit pas aux mêmes effets sur toutes les personnes (Settersten, 2002). Parallèlement au recours à la littérature secondaire, les témoignages recueillis dans le volet qualitatif « Comprendre le baby-boom en Suisse : une enquête qualitative » (voir chapitre 2) nous permet d’illustrer comment la mémoire des pratiques vécues reflète les discours présents dans la société à l’époque, mais aussi de vérifier leur influence plus ou moins marquée sur les répondantes. Il s’agit d’évaluer si les normes dominantes ont réellement imprégné les individus, auquel cas elles ont pu influer sur les trajectoires individuelles, ou si elles se sont cantonnées aux discours officiels, ne touchant ainsi

que superficiellement ou pas du tout les jeunes gens de l'époque. Pour mener une telle démarche critique, nous passons successivement en revue les différentes instances de socialisation auxquelles les femmes ont été confrontées de façon concomitante durant leur enfance et leur jeunesse. En suivant le parcours de vie de l'enfance jusqu'à l'orée de l'âge adulte, nous débutons par l'institution familiale puis nous élargirons progressivement l'analyse aux différents champs de socialisation en évoquant successivement l'école, la religion, les mouvements de jeunesse et la culture de masse. Nous considérerons ensuite les cadres plus généraux des discours politiques et de la législation.

4.2 « Kinder, Küche, Kirche » : éducation et socialisation genrées

4.2.1 La famille et l'enfance

Durant l'entre-deux-guerres, les solidarités familiales palliaient les difficultés économiques et les lacunes des politiques sociales. Hormis celles issues de familles bourgeoises, l'ensemble des répondantes évoque à ce titre une enfance marquée par l'aide au ménage, l'entraide et la solidarité entre les membres de la famille. Leur quotidien était rythmé par la réalisation de tâches ménagères et, dans les milieux paysans, les vacances scolaires étaient dédiées à la participation aux travaux de la ferme tenue par les parents ou par un membre plus éloigné de la famille. Parallèlement à ce devoir de sollicitude envers la communauté familiale qui entourait leur enfance, les répondantes évoquent également la sévérité de leurs parents. « Ce n'était jamais méchant ou quoi que ce soit, c'était tout simplement sévère. Il fallait obéir, il fallait faire ce que les parents disaient » (Elisabeth, 1930, 2 enfants). L'ordre, la discipline et le respect des aînés étaient au cœur de l'éducation familiale, à une époque où la dureté du contexte sociohistorique se répercutait parfois sur l'éducation des enfants, comme l'ont également relevé Bonvalet, Clément et Ogg (2011) dans le contexte français :

> « Les parents n'avaient à cette époque pas trop de temps pour nous, c'était l'époque de la guerre, n'est-ce pas, nous avons donc été éduqués très sévèrement.

> Mais justement des parents genre comme…comme aujourd'hui d'enlacer les enfants et comme ça, quelque chose de comme ça ne se faisait pas du tout à cette époque » (Ursula, 1936, 3 enfants).

Cependant, si ces valeurs transmises par les parents étaient globalement identiques pour tous les membres de la fratrie, il en était autrement pour les rôles assignés à chacun. Filles et garçons ne remplissaient souvent pas les mêmes fonctions. Dans les familles nombreuses, les filles s'occupaient généralement de leurs frères et sœurs cadets. Carla, deuxième enfant d'une fratrie de treize, évoque les responsabilités qui lui incombaient durant son enfance et sa jeunesse :

> « Moi je n'ai jamais été une gamine libre de jouer… Ce n'est pas que je n'ai jamais joué. Mais je n'avais pas le droit de jouer librement et sans penser comme les autres enfants. Parce que je devais toujours m'occuper de mes petits frères, je ne sais pas. Quand j'ai commencé à fréquenter l'école il y avait toujours un nouveau-né, je devais faire mes devoirs et en même temps bercer le petit avec le pied […]. Donc j'ai eu beaucoup de responsabilités déjà quand j'étais petite » (Carla, 1925, 5 enfants).

Ruth qui a grandi dans une famille bernoise très pauvre, dont les deux parents travaillaient (le père était jardinier et la mère ouvrière non qualifiée dans une usine) pour subvenir aux besoins de leurs cinq enfants, se remémore également l'ampleur des tâches ménagères qui lui étaient déléguées ainsi qu'à ses sœurs :

> « Donc on a tout fait. Avant d'aller à l'école…on devait faire les lits, faire la vaisselle, oui tout…éplucher des légumes dont on avait besoin… et une des sœurs sortait toujours un peu plus tôt de l'école pour cuisiner à la maison » (Ruth, 1928, 5 enfants).

Cette responsabilisation des filles envers les devoirs familiaux est également constatée par Anne-Françoise Praz (2005), qui montre que face au décès ou à la maladie d'un parent, la scolarisation des filles était raccourcie afin qu'elles puissent jouer un rôle d'assurance dans la famille. Le témoignage de Carmen est particulièrement éloquent à ce propos. Lorsque sa mère tombe gravement malade après le décès de son père, c'est elle qui reste à la maison pour s'en occuper car son frère est en formation dans une autre ville du pays :

> « Tout le poids était sur moi, parce que mon frère, qui était très loin venait tous les quinze jours, et après il s'est marié et il est resté à Berne, et moi j'étais avec maman » (Carmen, 1931, 3 enfants).

La socialisation familiale a donc bien été un puissant vecteur de différenciation de genre (Darmon, 2010) en amenant les filles à remplir des fonctions ménagères et maternelles depuis leur enfance. Mais à cette distinction entre les sexes s'ajoutait parfois une différence entre les rangs de naissances, héritée en partie de l'organisation familiale des siècles précédents (Segalen, 1981) ; notamment des stratégies mises en place pour faire face à la dureté du système familial nucléaire (Oris & Ochiai, 2002). Dans certaines familles, la fille aînée était destinée à rester célibataire pour s'occuper du foyer parental. « Elle devait rester la vieille fille de la famille. Dans la maison de mon grand-père aussi, G. était restée pour être la tante de tous les neveux, vous voyez ? ». Alors que « le fils ainé devait étudier, étudier et rien d'autre. C'était ainsi à l'époque : l'homme devait entretenir la famille. Et la femme devait s'occuper des tâches domestiques » (Carla, 1925, 5 enfants).

Dans cette perspective d'éducation sexuée, l'instruction des jeunes filles n'était bien souvent pas envisagée par les parents comme un moyen d'accéder à un emploi. En effet, dans les milieux modestes, la formation, source de potentielle ascension sociale, était d'abord celle des garçons : « Chez nous c'était les garçons qui faisaient des apprentissages mais pas les filles », témoigne Hélène, issue d'une famille d'ouvriers valaisanne (Hélène, 1935, 2 enfants). Pour ces catégories socioéconomiques, investir dans l'instruction de leurs filles était inutile car le destin naturel de celles-ci était le mariage et le foyer : « Mon Papa disait toujours, les filles elles n'ont pas besoin…d'apprendre un métier non plus parce qu'après elles se marient. C'était la…, c'était de l'époque quoi ». (Rosa, 1929, 2 enfants).

Comme déjà évoqué, le caractère élémentaire de la socialisation familiale lui confère un pouvoir de contrôle social important (Darmon, 2010) et les parents jouent en quelque sorte un rôle de filtre entre la société et les enfants. Cependant, les différentes instances socialisatrices que les enfants sont amenés à rencontrer au fil du temps ont un effet qui ne se cantonne pas aux jeunes gens mais participe également au processus continu de socialisation des générations précédentes (Settersten, 2002). Les parents sont donc « « socialisateurs » et eux-mêmes « socialisés » au travail pédagogique de socialisation » (Darmon, 2010, p. 55). Au début du 20e siècle,

tous les parents n'étaient par exemple pas enclins à envoyer leurs enfants à l'école, car cette dernière s'instituait comme une entrave au rôle économique indispensable joué par l'enfant dans certains ménages. Les discours des pédagogues et des autorités démontrant les bienfaits de l'institution scolaire et accusant d'égoïsme les parents récalcitrants ont ainsi été nécessaires pour que la scolarité primaire obligatoire des enfants soit progressivement respectée (Praz, 2005).

Les parents n'éduquent donc pas leurs enfants comme ils le souhaitent (Darmon, 2010) et ont tendance à répercuter les incitations du contexte sociohistorique à l'intérieur du cercle familial (Elder, 1999 [1974]). Il n'est dès lors pas étonnant de constater que les valeurs transmises dans les familles des répondantes de notre échantillon aient été en adéquation avec celles qui dominaient dans la société de l'époque.

4.2.2 L'instruction des jeunes filles : Décliner un projet éducatif au féminin

Afin de comprendre les objectifs et la forme que revêtait l'éducation des filles en Suisse durant la première partie du 20e siècle, il est essentiel de revenir rapidement sur les revendications féministes de cette même période, qui ont fait de l'éducation féminine une priorité.

La scène féministe de la première moitié du 20e siècle a été marquée par une diversité idéologique, politique et confessionnelle qui empêchait l'existence d'une organisation faîtière des différentes associations (CFQF, 2001). Martine Chaponnière (1992) identifie quatre écoles de pensées caractérisant le mouvement féministe de cette époque : le féminisme moral, pédagogique, syndical et suffragiste. Les deux premiers avaient des visées philanthropiques et humanitaires, le troisième luttait pour l'amélioration des conditions de travail des femmes ainsi que leur représentation dans les syndicats, et le quatrième s'engageait pour l'obtention des droits politiques féminins. Les associations composant ce premier mouvement féministe[53] étaient, pour la plupart, le produit de femmes bourgeoises qui avaient été socialisées dans un milieu où la femme était assignée au foyer.

53 Par opposition au nouveau mouvement féministe qui s'est développé à partir des années 1960 pour revendiquer le suffrage féminin de façon beaucoup plus radicale et qui envisage les rapports entre les sexes de façon égalitaire (CFQF, 2001).

Toutefois, malgré la polysémie que manifestait l'engagement des associations féminines, il comportait deux points communs importants : une conception dualiste des rapports de sexes et l'éducation des jeunes filles en tant que moteur du changement.

La volonté de changement partagée par la majorité de ce premier mouvement féministe n'incluait en effet pas la remise en cause de l'ordre dit naturel des rôles sexués. Les associations reconnaissaient l'existence de qualités féminines différentes des qualités masculines (CFQF, 2001). Selon elles, la maternité imposait aux femmes le devoir de s'assurer du bien-être familial et par extension de jouer un rôle pacificateur dans la société. Cette sollicitude envers les autres constituait le fer de lance des revendications féministes. Le mouvement s'est ainsi engagé pour la reconnaissance d'une complémentarité *non-hiérarchisée* entre les sexes, jugée bénéfique pour la paix et le progrès social (Chaponnière, 1992). Cependant, les qualités féminines « innées » étaient estimées insuffisantes en elles-mêmes pour que les femmes accomplissent leur « mission sociale ». Dans cette optique, l'éducation était nécessaire pour « permettre aux femmes de cultiver leurs qualités naturelles, de les transformer en compétences, ou encore d'acquérir un savoir dont elles ont été exclues jusqu'alors » (Chaponnière, 1992, p. 43). Elle était vue comme la condition pour que la femme puisse remplir convenablement son rôle de bonne épouse, de bonne mère, de bonne citoyenne ou encore de bonne travailleuse en fonction des revendications des quatre mouvements.

L'accomplissement de leur rôle social, rendu possible par la mise en valeur et le développement de leurs qualités propres, était supposé provoquer *in fine* l'acceptation par la société (sous-entendu masculine) des revendications des femmes[54]. La stratégie de ce premier mouvement féministe était donc de donner les moyens aux femmes, par une éducation morale et ménagère, de remplir de façon exemplaire le rôle qu'on leur avait assigné, afin de mériter les droits politiques. Il s'agissait alors d'une question de justice que de reconnaître aux femmes, ainsi devenues exemplaires, le droit de vote et d'éligibilité (Chaponnière, 1992).

---

54 Seules les féministes suffragistes, dont Emilie Gourd faisait figure de proue, ont orienté leurs revendications pour que l'acquisition du suffrage féminin passe avant l'éducation. Cependant, ce courant est resté minoritaire sur la scène féministe de l'époque.

Malgré la division du mouvement, cette stratégie « du mérite » marqua les revendications et les luttes menées durant la première moitié du 20e siècle et a largement influé sur les différentes réformes scolaires en cours durant cette période (Forster, 2008), tant « l'action féministe s'identifie à une action éducative » (Chaponnière, 1992, p. 195).

Bien que chaque canton soit souverain en matière d'instruction, ce qui implique une variation des systèmes et des contenus scolaires, les débats et les enjeux qui ont entouré l'instruction féminine durant la première moitié du 20e siècle se sont ainsi accordés sur un point : veiller au respect de l'ordre naturel des sexes (Praz, 2006).

En 1874, l'enseignement primaire gratuit et obligatoire est inscrit dans la Constitution fédérale et a entraîné deux questionnements pédagogiques importants qui ont contribué à modeler l'organisation du système scolaire tel qu'il sera conçu durant l'entre-deux-guerres. En premier lieu, la question de la coéducation était fortement débattue. Les milieux catholiques y étaient fermement opposés. Les capacités intellectuelles et les destinées « naturellement » divergentes entre les deux sexes justifiaient à leurs yeux une instruction distincte des filles et des garçons. La mixité dans les classes était perçue comme allant contre la volonté divine et représentait, en outre, une menace pour les bonnes mœurs (CFQF, 2001). Certains pédagogues étaient en revanche en faveur de la mixité de l'enseignement. Selon eux, elle pouvait être favorable au développement de chacun en habituant les garçons à commander et les filles au dévouement (Schibler, 2008). Quels que soient les arguments avancés, l'objectif principal de l'éducation était bien d'inculquer la dualité naturelle des rôles féminin et masculin.

Dans cette même lecture sexuée de la société, le second débat entourant l'éducation des filles consistait en de nombreuses revendications pour un enseignement ménager conçu exclusivement pour elles (Head-König & Mottu-Weber, 1999). Avec l'industrialisation, la transmission des savoirs ménagers de mères en filles se serait perdue (les femmes étant occupées dans les fabriques) et la bourgeoisie souffrait d'un manque de domestiques (les femmes préférant les emplois dans les usines) (Baubonne, 2009; Schibler, 2008; Barras, 1994; Chaponnière, 1992). De nombreux partisans, dont les associations féminines, se sont alors engagés dès le 19e siècle pour l'instauration d'un enseignement ménager. La Société d'utilité publique des femmes suisses, qui fut ensuite rejointe par de nombreuses associations féminines, a ainsi milité dès sa création (en 1888) pour le rendre obligatoire durant la scolarité primaire et pour encourager

l'ouverture d'écoles ménagères professionnelles au niveau secondaire (Forster, 2008). L'objectif était que toute femme puisse recevoir des cours théoriques et pratiques nécessaires à la bonne tenue d'un foyer. Pour ses défenseurs, l'enseignement ménager devait en effet s'adresser aux femmes de tous les milieux puisque leur propension au dévouement aux autres était universelle et qu'à ce titre, elles seraient toutes appelées à devenir maîtresse de maison (Head-König & Mottu-Weber, 1999; Chaponnière, 1992; Heller, 1979). Quant à celles qui ne se marieraient pas, elles auraient quand même besoin de développer ces savoirs pour pouvoir occuper un emploi, nécessairement typiquement féminin, leur permettant de subvenir à leurs besoins et ainsi ne pas tomber dans la pauvreté ou la prostitution (Chaponnière, 1992) :

> « L'Ecole [ménagère] cherche à faire de la jeune fille une femme dans la meilleure acception de ce mot, c'est à-dire une personne capable de marcher bravement dans la vie, d'en affronter les devoirs et les luttes; utile aux siens et aux autres; capable aussi de gagner son pain par son propre travail, ou de diriger un ménage et d'élever une famille avec des ressources parfois bien modestes » (Notice sur I'Ecole ménagère et professionnelle de Carouge, 1896, cité in Renevey-Fry, 1997, p. 132–133)

L'instauration d'un enseignement ménager destiné aux jeunes filles n'était pas uniquement l'apanage du mouvement féministe et fit rapidement consensus parmi divers acteurs issus de milieux socioéconomiques très différents. Comme le montre Schibler (2008), les autorités, les sociétés d'utilité publique et les mouvements hygiénistes tout d'abord, y voyaient un moyen, bon marché, pour combattre les maux sociaux issus de l'industrialisation. Les milieux bourgeois, quant à eux, n'y était pas opposés étant donné que l'enseignement ménager contribuait à perpétuer l'idéal de la femme au foyer et, paradoxalement, l'organisation de cours ménagers par des femmes bourgeoises permettait à ces dernières d'exercer une activité dans la sphère publique sans déroger à leur rôle. En ce qui concerne les milieux économiques, ils y voyaient l'opportunité d'avoir des ouvriers plus efficaces et moraux grâce à la bonne tenue du ménage de ces derniers. Enfin les milieux ouvriers et syndicaux percevaient la promotion de l'idéal de la fée du logis comme un moyen de détourner les femmes de l'emploi, objectif vivement poursuivi en temps de crise (comme nous le verrons dans la suite de ce chapitre), et ainsi de diminuer le taux de chômage masculin.

L'enseignement ménager s'est développé au début du 20e siècle sur tout le territoire helvétique, mais durant l'entre-deux-guerres il a subi un regain de popularité avec le repli conservateur et patriotique en œuvre. Il devint alors obligatoire dans de nombreux cantons (Schibler, 2008). Bien qu'il ait revêtu différentes formes en fonction des régions et des publics concernés[55], les femmes ont été de plus en plus préparées aux tâches de maîtresse de maison. Le repassage et le blanchissage, les travaux d'aiguilles, la coupe et la confection de vêtements, la comptabilité domestique, l'hygiène, l'alimentation, la cuisine ou encore la puériculture étaient autant de disciplines enseignées aux jeunes filles (Barras, 1994). Il en allait d'ailleurs de leur honneur que de savoir effectuer ces tâches, comme le rapporte Carmen, participante à l'enquête VLV, qui a fréquenté une école ménagère à Bellinzona :

> « Parce que vous voyez, la première chose qu'ils nous apprenaient [à l'école ménagère] c'était comment coudre des boutons, car ils disaient « Ce n'est pas possible : cette mère qui voit son enfant avec la blouse cassée, il lui manque un bouton, et elle le laisse se promener sans un bouton ! » C'est mieux de voir un trou qui a été mal recousu plutôt que de voir un trou tout court… » (Carmen, 1931).

Le savoir ménager ne se limitait pas aux aspects pratiques et consistait également en une inculcation morale forte se traduisant par « une formation raisonnée par l'intelligence et par le cœur de la mentalité de la jeune fille à ses devoirs de ménagère, d'épouse, de mère » (Plancherel & Michod, 1941, p. 84). Les jeunes filles étaient appelées à développer leur nature féminine pour remplir au mieux le rôle « humanitaire » qui leur était assigné, et bon nombre des qualités qu'on leur enseignait dans la manière d'exercer leurs travaux pratiques s'appliquait également à leur moralité. C'est le cas notamment du sens du contentement (« faire avec ce qu'on a »), de l'ordre (chacun à sa place), de l'abnégation, de la discipline ou encore de la patience (Barras, 1994).

---

55 Dans certains cantons, il était intégré au cursus de la scolarité obligatoire alors que dans d'autres, il faisait partie de l'enseignement postscolaire et s'incarnait en des systèmes variés : écoles ménagères, pensionnats de jeunes filles, cours du soir, cours ambulants, etc. L'obligation de suivre un enseignement ménager édictée dans certains cantons (comme Fribourg ou Zurich) eut pour conséquence que ces cours ne s'adressaient pas uniquement aux écolières mais aussi aux ouvrières, aux employées, aux apprenties, etc. (Plancherel & Michod, 1941).

Cette éducation pratique et morale contribua à instituer et conforter la femme comme « gardienne de la société » puisqu'il lui revenait de prévenir les fléaux sociaux, d'apaiser les conflits liés à l'emploi (en se détournant de celui-ci), de savoir éduquer les générations futures et de prévenir la lutte des classes (en sachant faire avec ce qu'on a et en respectant l'ordre établi)[56].

4.2.3 Un parcours scolaire aux horizons limités

L'enseignement obligatoire comprenait la fréquentation de l'école primaire pour une durée comprise entre quatre et six ans en fonction des cantons. Il était complété par un enseignement secondaire inférieur ou primaire supérieur (les termes variant d'un canton à l'autre) de deux à trois années qui consistait en la poursuite de l'école primaire ou l'entrée dans des écoles secondaires donnant ensuite accès aux formations supérieures (Grunder, 2012).

Dans la pratique, les finances de la majorité des communes et le nombre d'élèves n'étaient pas suffisants pour mettre en place des classes primaires séparées. La mixité fut donc la pratique courante au niveau primaire, excepté dans les grandes communes de confession catholique (CFQF, 2001). Pour certaines répondantes de notre échantillon, l'enseignement primaire était un environnement dont elles ont gardé en mémoire la sévérité, les valeurs d'ordre, de respect et de discipline qui y étaient au premier plan. Il n'était en outre pas rare que ces notions aient été inculquées de façon brutale :

---

56 « Aucun enseignement ne pourra mieux que l'enseignement ménager, qui participe à la fois du matériel et du spirituel, leur montrer qu'elles [les femmes] doivent être aussi les gardiennes de l'esprit du foyer. A elles de conserver son unité, son harmonie, de maintenir intacts les traditions et l'esprit national, à elles de contribuer pour leur part à sauver le pays, puisqu'elles en défendent l'essence même, qui est son esprit, son caractère, son âme. La meilleure défense spirituelle du pays, en effet, ne sont ni les discours, ni les déclarations, mais les milliers de foyers où la femme sait garder vivantes les traditions de foi, de travail, de courage et de loyauté, et où se forme une jeunesse forte et fidèle, joyeuse et fière. Or, c'est la tâche de l'enseignement ménager de préparer de tels foyers, puisqu'il aide la femme à être à la hauteur de sa vocation et c'est ainsi qu'il contribuera à la prospérité et à la grandeur même de la patrie » (Plancherel & Michod, 1941, p. 90–91).

> « […] j’avais une enseignante qui me faisait régulièrement venir à sa table si j’avais fait une faute…et après elle me disait : « Elisabeth t’as à nouveau pas bien fait, de nouveau tu n’as pas fait attention ». Et après elle m’a, j’avais de longues tresses comme ça, elle me tirait les tresses et cognait ma tête sur sa table. […] Plus tard dans les classes supérieures ce n’était plus comme ça, mais à l’école primaire c’était la discipline et l’ordre » (Elisabeth, 1930, 2 enfants).

En revanche, l’ensemble des répondantes réfute le fait d’avoir reçu des valeurs touchant à la famille ou à un modèle d’organisation familiale à l’école. Ce n’est pas pour autant que les enseignants étaient toujours dénués de tels idéaux, comme en témoigne Simone qui est issue d’une famille paysanne et a grandi dans un village valaisan où les instituteurs la traitaient différemment des autres enfants, notamment à cause de l’absence d’une figure paternelle :

> « […] à l’école on [elle et ses frères et sœurs] a plutôt été mis de côté, bafoué comme on dit. […] oui parce qu’on était pauvre et qu’on n’avait pas de papa et quand on n’a pas de papa, il manque tout, on a besoin d’un papa, alors on se sentait pas soutenu. La maman elle disait toujours « il faut pas dire, il faut laisser faire, parce que autrement… » euh tu vois, peur de tout, oui peur de tout » (Simone, 1929, 5 enfants).

La transmission des valeurs et des idéaux à l’école pouvaient donc être indirecte, par les représentations qu’elle véhiculait. D’ailleurs, l’école primaire, de par son contenu et son organisation, était un moteur pour inculquer l’idéal de dualité aux femmes et aux hommes dès leur plus jeune âge. Les manuels scolaires valorisaient la différence entre les sexes en associant la maternité à la destinée normale des femmes, condition de leur épanouissement personnel, de leur réalisation dans un rôle de mère ainsi que d’épouse prenant soin de la bonne tenue du foyer (Junod, 1998; Praz, 2006). Dans leurs analyses des manuels scolaires utilisés dans l’enseignement obligatoire, Junod (1998) (pour Genève) et Praz (2005) (pour Vaud et Fribourg) montrent que les rares fois où des femmes occupaient un emploi, il s’agissait de métiers correspondant aux qualités féminines qui se cantonnaient donc dans les domaines de la santé et des services (marchande, institutrice, infirmière). Elles constatent également que les personnages féminins étaient représentés comme se tenant en retrait alors que les hommes et les garçons étaient au centre de l’action. Les manuels véhiculaient ainsi des représentations stéréotypées de ce qui a trait au masculin et au féminin et orientaient déjà les enfants vers leur destinée

« naturelle ». Interrogées sur leurs aspirations quand elles étaient enfants, les femmes de notre échantillon évoquent d'ailleurs sans exception l'envie d'exercer un métier typiquement féminin comme infirmière, assistante médicale, vendeuse, libraire ou encore modiste.

La différenciation entre les sexes s'exprimait également dans la pratique de l'enseignement puisque les programmes scolaires n'étaient pas les mêmes pour les filles et les garçons. Dès le niveau primaire, certaines disciplines ménagères comme les travaux d'aiguilles faisait partie intégrante des plans d'étude féminins et se substituaient à certaines matières jugées plus masculines, comme la géométrie, la gymnastique ou l'algèbre (Blattmann, 2012; Junod, 1998). Et ce, même dans les régions où l'enseignement ménager n'intervenait qu'au niveau postscolaire. Cette différence de programmes, une fois encore, préparait de fait les enfants de façon distincte à entrer au niveau secondaire inférieur et justifiait en quelque sorte la non-mixité de ce dernier.

Le clivage se poursuivait ainsi au niveau secondaire, où un enseignement ménager approfondi constituait l'essentiel de la formation pour les adolescentes en fin de scolarité obligatoire. Pour la plupart d'entre elles, la fréquentation d'écoles ménagères marquait la fin de leur formation, ou du moins un passage obligé avant la poursuite d'un apprentissage ou d'une formation supérieure. Les jeunes filles voyaient donc leur rôle de ménagère encore renforcé au moment de choisir une formation professionnelle. D'ailleurs, ce « choix » de formation était très restreint et se limitait aux domaines qui étaient perçus comme des prolongements de leur rôle traditionnel : l'enseignement, la santé, l'assistance sociale, le commerce, l'industrie de l'habillement, le service domestique, etc. (CFQF, 2001).

Marie, née en 1920 et issue d'un milieu populaire, évoque les possibilités limitées qui s'offraient aux femmes, tant l'horizon en dehors d'une vie de famille était restreint :

Marie : « Il semblait que les filles devaient se marier et avoir des enfants. Ouais… parce que…sinon j'sais pas autrement il y avait déjà…il y avait secrétaire… […] bon secrétaire c'était déjà viser très haut. Mais autrement il y avait vendeuse, eeeh repasseuse, couturière euh j'sais pas… »

Int. : « Ouvrière ? »

Marie : « Oui alors voilà avec le développement dans les usines. Ben y'avait dans les ateliers de couture qu'étaient venus… Où c'est venu la confection alors là ça bardait aussi avec les machines…Oh non alors! Abêtissement du peuple! ».

L'horizon des possibles est donc fortement réduit par les normes dominantes et leur influence sur le marché du travail. Cependant, l'accès à cet enseignement ménager et professionnel (apprentissages et école professionnelles supérieures), bien que restreint dans les alternatives qu'il offre aux femmes, constitue une première amélioration significative du niveau d'étude en Suisse par rapport aux générations précédentes (voir chapitre 3).

Marie évoque d'ailleurs l'ignorance des adultes de son entourage familial face à différents sujets de culture générale, y compris ceux qui avaient une bonne situation comme son oncle qui travaillait dans un cabinet de notaire et qui n'a découvert que tardivement que la terre tournait autour du soleil. L'éducation chamboulait donc parfois les savoirs et les idées préconçues transmises dans l'environnement familial : « Pour avoir vécu dans cette atmosphère, […] quand on apprenait quelque chose ça devenait un peu bouleversant ».

Cependant, la conception genrée du système scolaire suisse priva la majorité des femmes d'une formation tertiaire. Les femmes n'ayant que très peu accès aux collèges et gymnases publics, elles ne pouvaient guère obtenir qu'un diplôme de maturité délivré dans les écoles supérieures de jeunes filles. Or, les différences dans les plans d'études primaires et secondaires instituaient des lacunes dans certaines matières et les femmes ne répondaient de ce fait pas aux exigences fixées pour l'entrée à l'université. Celles qui étaient immatriculées dans les universités suisses[57] durant cette période ont donc surmonté ces obstacles en suivant des cours facultatifs parallèlement à leurs études régulières, afin de combler cette inadéquation entre le système scolaire suisse et les exigences d'admission

57 Il faut toutefois préciser une ambiguïté importante du système académique suisse qui a souvent été perçu comme avant-gardiste en ne s'opposant pas à la coéducation dès la fin du 19e siècle. Ce dernier n'imposait en effet pas les mêmes exigences pour les étudiantes étrangères dont l'admission dans ces institutions était facilitée. Leur diplôme secondaire était reconnu sans examen supplémentaire et la maitrise du latin ne leur était pas imposée (Tikhonov, 2004). Même si la part d'étrangères dans la population estudiantine s'est drastiquement réduite à partir de la Première Guerre mondiale (sur les 25% de femmes côtoyant les universités suisses, 90% venaient de l'étranger avant le conflit), il est important de relever cette différence d'exigence qui créait une double discrimination pour les femmes suisses : face aux hommes et face à leurs consœurs issues des systèmes scolaires étrangers.

(Tikhonov, 2004). Il va donc sans dire que ces femmes étaient issues des couches les plus aisées de la société et que la motivation de leurs parents pouvait être des plus traditionnelles. Certaines familles aisées ont encouragé leurs filles à effectuer des études supérieures essentiellement en vue d'accomplir un « bon mariage », ou du moins de maintenir un certain prestige social (Lagrave, 1992). Jeanne (1922, 6 enfants), par exemple, a effectué des études universitaires en Lettres, mais c'est son père qui avait décidé du lieu des études, non pas pour son avenir professionnel, mais afin de s'assurer qu'elle y rencontre un futur époux répondant à des critères d'endogamie :

Jeanne : « Moi, je prenais les choses comme elles venaient alors bon il fallait se marier à cette époque, quand j'ai dit à mon père que je voulais travailler, il m'a dit « pas question » et à l'époque on disait « oui, papa » [rire].

Int. : « Et comment ça se fait que vous êtes allée à Fribourg pour la Faculté des Lettres ? »

Jeanne : « Parce que je voulais aller à Genève et mon père pensait que le mariage était assez compliqué sans que l'on épouse encore une autre religion que la sienne, alors il m'a envoyé à Fribourg. Il n'avait rien contre les protestants, mais il disait c'est déjà assez compliqué comme ça [rire] alors je suis arrivée à Fribourg ».

4.2.4 Discours religieux et éducation chrétienne

Parmi les instances de socialisation qui participaient du contrôle de la sexualité et du mariage, les églises tenaient un rôle important. La religion faisait partie du paysage de la société de l'époque et la Constitution de 1874 n'avait pas brisé l'entièreté des liens entre les institutions scolaire et religieuse (Forster, 2008). L'enseignement confessionnel faisait partie du programme scolaire et était organisé soit par l'Eglise seule, soit conjointement avec l'école (Wegenast, 2006). La religion était ainsi inscrite dans le cursus scolaire de tous les cantons, excepté à Genève et à Neuchâtel (Forster, 2008) ; mais même dans ces derniers, elle était présente dans le quotidien des enfants. Toutes les répondantes sans exception évoquent d'ailleurs avoir été entourées par des influences religieuses.

Janine (1935, 2 enfants), qui a vécu son enfance à Genève, se souvient par exemple de la présence journalière des hommes d'église à la sortie de l'école :

> « […] quand je repense à la religion, vous voyez l'impact de la religion du catéchisme qui avait lieu dans les écoles! Donc c'était pas intégré dans l'horaire, mais les prêtres venaient à la fin des cours à onze heures ou à quatre heures, et maintenant c'est exclu ! J'entends, vous voyez plus pénétrer un prêtre ou un pasteur dans une école. […] tout était naturel, on était pris, il y avait toute une mentalité de l'esprit de sacrifice, on faisait des sacrifices par amour [rire], non mais quand j'y repense je… c'est assez fou S.P.A., S.P.A., sacrifice par amour, on notait les sacrifices etc. etc. ».

En outre, dans les régions catholiques comme le Valais ou le Tessin, l'instruction religieuse était intégrée au programme scolaire au point que dans la mémoire de certaines elle a effacé le reste :

> « Oui, à l'école bien sûr, on faisait la prière tous les matins, le catéchisme, la bible, mais alors par contre tu m'aurais demandé les montagnes et ben j'aurais pas su dire… » Et d'ajouter : « la religion c'était un peu notre vie. Comment dire… on devait croire, on n'avait pas le choix, c'était comme ça et c'était pas autrement » (Simone, 1929, 5 enfants).

Les répondantes qui ont grandi dans ces régions évoquent l'omniprésence de la religion qui véhiculait, outre le sens du sacrifice, des valeurs telles que la retenue qui poussait à l'autocontrôle. Lucia se rappelle à quel point les valeurs religieuses l'ont réfrénée durant sa jeunesse passée au Tessin :

> « À l'église c'était la même chose : avec nous tout était un péché… On ne pouvait pas danser, quel ennui pour embrasser un jeune gars, jamais, c'était péché! Il fallait se confesser, non… » (Lucia, 1932, 0 enfant).

Certaines femmes, issues principalement des milieux aisés catholiques, ont effectué leur scolarité dans un pensionnat tenu par des religieuses. La fréquentation de tels établissements eut alors un impact particulièrement important pour elles, car l'organisation revêtait un caractère familial et l'imprégnation des normes y était quotidienne. Jeanne (1922, 6 enfants), qui a fréquenté un pensionnat religieux de 13 à 19 ans, explique à ce titre les valeurs qu'elle y a apprises :

> « Bon la foi évidemment, on avait des cours d'instruction religieuse par un aumônier bénédictin qui était très bien. Et puis la droiture, la discipline, on était

> en uniforme, moi j'étais en uniforme jusqu'à 19 ans [rire], la discipline, la propreté, l'ordre, la courtoisie, la communication, enfin tout ce qui était une vie de société, familiale. Parce que c'était une famille, c'était des mères pour moi. »

L'importance de la famille était également au centre des valeurs catholiques et Jeanne indique explicitement et spontanément que les trajectoires des femmes étaient et ont été, encore dans sa génération, fortement influencées par ces préceptes :

> « Mais à l'époque, pour l'église il fallait avoir des enfants, alors on les avait. Les Valaisannes, c'est pas pour rien qu'elles ont eu tellement d'enfants. L'église voulait qu'on ait des enfants. On se mariait pour avoir des enfants, pas pour autre chose. »

Simone, qui n'a pas fréquenté de pensionnat mais qui a effectué sa scolarité en Valais elle-aussi, partage cette opinion et voit en la religion un facteur de fécondité important :

> « […] je crois que c'est la religion qui nous poussait à avoir des enfants, plus la religion qu'autrement, parce que c'était tout pêcher, il fallait… c'est la religion je pense que c'est ça. » (Simone, 1929, 5 enfants).

La doctrine catholique de cette première moitié du 20e siècle ne s'était guère modifiée depuis les origines de l'ère chrétienne : l'idéal de moralité était le célibat et par conséquent le mariage était envisagé uniquement comme garant de la reproduction humaine. La sexualité du couple marié devait répondre uniquement à un objectif de procréation et non à la recherche du plaisir, considéré comme un péché, tout comme la contraception (Praz, 2005). Les discours canoniques incriminaient à cet effet le coït interrompu ainsi que toute autre pratique contraceptive, taxée d'onanisme (Sevegrand, 1992). Cependant, durant les années 1930, la diffusion progressive de la continence périodique (méthode Ogino-Knaus[58]) a provoqué un vif débat parmi les moralistes catholiques et a partiellement remis en cause l'interdit frappant la sexualité dénuée d'intentions reproductives. Pour ses défenseurs, cette méthode permettait aux époux d'avoir des relations sexuelles

58 Cette méthode contraceptive consiste à avoir des relations sexuelles en dehors de la période féconde du cycle féminin. Ce sont les travaux des gynécologues Hermann Knaus et Kyusaku Ogino dans les années 1920 qui ont contribué à repérer cette période de fécondité (Sevegrand, 1992).

tout en respectant le caractère naturel de la sexualité, soit sans commettre de péché d'Onan. Ils y voyaient un moyen pour des couples où une nouvelle grossesse entraînait un risque sanitaire ou économique, de légitimer des rapports motivés par des fins secondaires du mariage, à savoir l'aide mutuelle et le remède à la concupiscence (Sevegrand, 1992). L'objectif de la sexualité défendu par la doctrine catholique restait donc la reproduction puisque les défenseurs de la continence périodique invoquaient des motifs sérieux à son recours, qui ne devaient pas s'assimiler aux plaisirs charnels. Bien que le débat suscité par la diffusion de la méthode Ogino-Knaus ne puisse représenter un changement radical de la morale catholique[59], force est de constater que son existence même laissait entrevoir une certaine scission entre l'acte conjugal et la reproduction, rendant de fait relativement acceptable une régulation des naissances au sein des couples catholiques (Sevegrand, 1992).

Contrairement au catholicisme, le protestantisme n'est pas organisé de façon unitaire et ce courant réunit une pluralité de théologies (Sallmann, 2012). Néanmoins, l'homme et la femme y sont envisagés comme des êtres complémentaires et le mariage constitue l'aboutissement normal de cette interdépendance. Le protestantisme s'oppose donc à la moralité catholique du célibat. En outre, la théologie réformée a participé à ancrer une morale fondée sur la responsabilité individuelle où le fatalisme n'a pas sa place (Perrenoud, 1990, 1974). Dans cette optique, l'union conjugale « doit échapper aux règles du sacrement pour redevenir le lieu d'un engagement personnel et de la responsabilité des couples » (Praz, 2005, p. 392). La théologie réformée se prononça alors en faveur de la sexualité maritale et l'envisagea comme un moyen de former un couple harmonieux et équilibré, non comme un péché (Praz, 2005). Calvin encourage ainsi à « user joyeusement du remède que Dieu offre contre la concupiscence » (Perrenoud, 1974, p. 985). La valorisation de la sexualité maritale ne fait toutefois pas l'unanimité dans l'ensemble des courants appartenant au protestantisme. Le mouvement du Réveil notamment, qui se développa

59 Durant les années 1930, la position de Pie XI était opposée au recours à cette méthode. C'est sous le pontificat de Pie XII que la position du Vatican s'assouplit quelque peu durant les années 1950 avant que le réformateur Jean XXIII ne prenne clairement position pour une paternité responsable lors des réformes inhérentes à Vatican II (McClory, 1998).

à partir du 19e siècle (Sallmann, 2012), valorisait plutôt la modération, y compris sexuelle (Praz, 2005).

Néanmoins, le protestantisme place le mariage avant la reproduction : celle-ci n'est pas envisagée comme une fin en soi mais comme la conséquence responsable et prévoyante de l'union conjugale (Perrenoud, 1974, 1990). Ainsi :

> « la bénédiction de Dieu ne réside pas dans une procréation désordonnée mais dans des enfants bien formés, soignés et éduqués, engendrés par des parents conscients des responsabilités qu'ils peuvent assumer » (Bieler, 1963 cité par Perrenoud, 1974, p. 985).

Contrairement à la doctrine catholique, la formation d'une descendance qualitative l'emporte donc sur les préoccupations quantitatives. Dans cet objectif, les méthodes de contraception sont acceptées dès les années 1930 par certains courants protestants, l'Eglise anglicane notamment, sur la scène internationale. En Suisse, tous les courants ne partagent pas cette opinion et si la Fédération des Eglises protestantes reconnait la légitimité du contrôle des naissances en 1952, les divergences persistent dans les mouvements régionaux (Rusterholz, 2017).

La morale religieuse de la retenue ainsi que les autres préceptes associés aux idéaux de sollicitude ou d'entraide ont trouvé durant l'entre-deux-guerres un nouveau cadre de transmission dans les mouvements de jeunesse, que les doctrines chrétiennes ont d'ailleurs participé à développer.

4.3 Une entrée dans l'âge adulte contrôlée et encadrée

4.3.1 Les dangers et les tabous de la sexualité à l'orée de l'âge adulte

Tant l'école que les églises assumaient que la destinée des femmes était matrimoniale et féconde. Mais bien dangereuse était la transition entre l'enfance protégée et la formation de sa propre famille. C'était alors avant tout aux familles de rappeler à leurs enfants les menaces que représentaient la mésalliance et la sexualité. Ces risques incitaient les parents à maintenir un fort contrôle social sur ces derniers et particulièrement sur les filles. Le mariage d'amour idéalisé depuis le début du 20e siècle prônait l'idéal d'un amour construit avec un conjoint sérieux, par opposition à la fougue d'un

coup de foudre irréfléchi (Rebreyend, 2008; Sohn, 1992). Le sens de la retenue et du sérieux qui était inculqué aux jeunes renfermait la peur d'une grossesse hors-mariage, si vivement réprouvée socialement qu'elle jetait la honte sur la famille. La moitié des femmes de l'échantillon évoque avoir reçu des injonctions de leurs parents de « ne pas faire de bêtises », « faire les choses intelligemment », ou du moins avoir ressenti cette stigmatisation. C'est le cas de Rosmarie (1934, 2 enfant) qui est tombée enceinte un mois et demi avant son mariage et se rappelle du drame provoqué par l'annonce d'une telle nouvelle à sa mère :

> « Oui, c'était grave. Elle avait l'impression qu'elle devait avoir honte devant toute la famille. Après je lui ai dit que c'était notre enfant et non pas le sien. Mais c'était une catastrophe. Mais avec le temps ça s'est amélioré. Mais voilà, des choses pareilles n'étaient pas acceptées ».

Plus que le déshonneur familial, c'était surtout l'angoisse de devoir contracter un mariage « forcé » pour régulariser une grossesse inconvenante qui était transmise par les parents (Bozon, 2009; Rebreyend, 2008) :

> « J'ai avorté avant mon premier mariage parce que là c'était pas souhaitable de se marier enceinte […] parce que je voulais pas me marier enceinte. Ça aurait choqué tout le monde ! Ça, à l'époque, c'était pas, c'était mal vu, et en plus je me disais : je veux pas que mon mari me dise qu'il m'a épousée parce qu'il devait. » (Jacqueline, 1929, 4 enfants)

Cette peur de « devoir » épouser sans avoir pu répondre à l'idéal du choix du conjoint était donc importante pour les jeunes, à qui les parents (de façon complémentaire à l'Eglise) inculquaient le sens de la retenue (Bozon, 2009). Les craintes étaient telles, qu'elles motivaient certains parents à contrôler les fréquentations de leurs enfants. Ce contrôle social était d'autant plus important que les mariages de réparation pouvaient aussi impliquer un déclassement social non souhaité par les familles, comme ce fut le cas pour Simone qui est tombée enceinte à 18 ans, après quelques semaines de fréquentation avec un homme issu d'une famille un peu plus aisée :

> « Il était d'une famille un peu plus riche alors ils [les parents du jeune homme] étaient pas très contents de moi. On était trop pauvres mais il m'a quand même pas laissée tomber on s'est quand même mariés ». Et d'ajouter : « […] je pense que j'ai eu un mari qui ne m'a pas aimée vraiment. Qu'est-ce que tu veux, on a dû se marier, là, comme ça. »

Ce témoignage montre en outre que la négligence attribuée à ces grossesses était imputée aux femmes qui devaient supporter le poids des stigmates. Certaines, à l'instar de Hélène (1935, 2 enfants), ont été durablement marquées par les fustigations sociales et familiales que de telles situations impliquaient :

> « Moi j'étais à Sion quand j'étais enceinte. Evidemment je vous dis pas le scandale ! C'était quelque chose de honteux. […] On était bannie de tout parce qu'on était enceinte et on n'était pas mariée. C'était une question tabou et c'était une honte pour la famille […] J'avais toujours des histoires avec mes parents, euh ils étaient toujours en train de dire : « quand c'est que tu prends ta fille ? Il faudra bien que tu régularises une fois ta situation. Tu peux pas toujours rester avec cet enfant », c'est tout juste s'ils disaient pas „avec ce bâtard". […] Je peux vous dire j'en ai souffert de cette histoire, c'est, c'est quelque chose que j'ai jamais oublié hein ! ».

Cette crainte généralisée des grossesses illégitimes et des mariages de réparation se traduisait, par ailleurs, par le maintien des jeunes dans l'ignorance sur les sujets de la sexualité et de la contraception, dans l'idée qu'informer signifiait en réalité inciter. La norme du silence était donc de vigueur dans les familles (Rusterholz, 2017).

> « A l'époque on regardait encore dans les dictionnaires et dans les livres qu'on trouvait peut-être dans le tiroir de la mère, on lisait ça et on s'informait soi-même par rapport à ça. Je dirais qu'on n'y connaissait rien. Mais on était intéressé. Mais voilà, on n'avait pas d'éducation sexuelle » (Elisabeth, 1930, 2 enfants).

L'éducation sexuelle était en effet vivement débattue et bien souvent absente du cadre scolaire (Praz, 2014). Et lorsque les jeunes femmes étaient plus informées sur les moyens de contraception, les stigmates sociaux se faisaient ressentir, même en dehors du cadre familial. A ce propos, Hélène (1935, 2 enfants) se rappelle avoir accompagné sa sœur à la pharmacie pour acheter des préservatifs :

> « Quand elle était avec son futur mari, elle allait acheter des préservatifs à Chêne-Bourg [canton de Genève] et elle me disait : « viens avec moi j'ose pas aller à la pharmacie ». Et moi j'ai dit bien écoute, moi j'y vais hein, quelle honte il y a, à demander des préservatifs ? Ils sont sortis sur le pas de la porte pour nous regarder partir ! [Rire] Moi je disais à ma sœur : « tourne-toi ! Regarde les deux-là [rires]. Mais c'était comme ça! Mais c'était honteux, vous auriez jamais

vu dans un magasin des préservatifs comme on voit maintenant. Ah non c'était tabou le préservatif. »

Dans le prolongement de la première transition de la fécondité, la socialisation familiale était donc marquée par le tabou (Praz, 2005; Fisher, 2000) et par une forte emprise des adultes sur la vie privée des jeunes gens qui évoluaient dans un monde « protégé et guidé…tout était influencé […]. Toujours ce « on », « on » fait, « on » ne fait pas ça. C'était comme ça ! » (Elisabeth, 1930, 2 enfants).

Il faut toutefois considérer que le contrôle social exercé par la famille sur la vie des jeunes était beaucoup plus prégnant en milieu rural qu'en ville où pouvait se produire un effet d'anonymisation : « Quand après nous combinions quelque chose, bien-sûr dans le village, nous n'étions pas encore à la maison, les parents le savaient déjà. C'était bien sûr comme ça à l'époque » (Ursula, 1936, 3 enfants).

4.3.2 Les mouvements de jeunesse

La famille, l'école et les églises exerçaient un rapport d'autorité auprès des filles et des jeunes femmes. Parmi les instances de socialisation, une nouveauté de l'entre-deux-guerres a été le développement des mouvements de jeunesse qui ont eu une résonnance importante, puisqu'ils présentaient l'originalité de se situer en dehors de la verticalité des relations et de se positionner dans une horizontalité, l'encadrement des jeunes y étant assuré par d'autres jeunes (Bonvalet, 2015; Prost, 2004). Leur apparition a fait écho, au tournant du siècle, à la définition de la jeunesse comme étape particulière du parcours de vie entre l'enfance et la vie adulte (Skenderovic, 2010) et à la dédramatisation de l'adolescence effectuée par la psychologie (Thiercé, 1999). Cette phase de l'existence devient moins associée à la crise, aux tumultes ingérables et dangereux et est perçue comme un processus d'évolution vers l'âge adulte qu'il convient de diriger en détournant les pulsions de l'individu vers des fins acceptables (Thiercé, 1999). Diverses associations se sont alors développées dans tous les pays industrialisés au 20e siècle pour encadrer la jeunesse et la préparer à devenir adulte.

En Suisse, l'institution pionnière en la matière est le *Schweizer Wandervogel* qui a été créée en 1907 sous l'impulsion des milieux militant pour l'abstinence. Importée d'Allemagne, elle prônait un idéal de vie

saine et pure, en communion avec la nature et organisait à ce titre des randonnées pour les jeunes (Skenderovic, 2010). Puis le paysage associatif pour la jeunesse s'est étayé rapidement jusqu'aux années trente avec l'apparition successive d'autres initiatives issues des luttes pour l'abstinence (notamment l'Union suisse des jeunes abstinentes (1911)), des milieux religieux (comme l'Association chrétienne de jeunes filles (1926), Jungwacht (1932), Blauring (1933), Junge Kirche (1937)) et du mouvement scout (les fédérations des éclaireurs (1913) et des éclaireuses (1919) et l'association des scouts catholiques (1932))[60] (Criblez, 2011). Contrairement aux sociétés de jeunesses, aux cadets ou au compagnonnage des siècles précédents, ces initiatives possédaient un pendant réservé aux filles, qui a désormais permis à ces dernières de profiter d'un espace de liberté extra-familial.

Parmi tous ces mouvements, le scoutisme incarne parfaitement la socialisation « horizontale » (Darmon, 2010, p. 59) qui définit ces espaces et en fait de puissants vecteurs de normes. A l'origine, Lord Baden-Powell voulait pallier les déficits du système scolaire anglais qu'il jugeait inapte à former de futurs dirigeants (Praz & Schiess, 2014). Son organisation a donc été pensée comme un réel projet éducatif visant à prévenir les jeunes gens de l'oisiveté et de la misère en leur permettant de développer leurs aptitudes physiques, intellectuelles et en leur transmettant des valeurs essentielles comme la maîtrise de soi et l'obéissance (Praz & Schiess, 2014). L'univers scout représentait donc un monde masculin de fraternité et de coopération où chacun tenait un rôle tout en édifiant la figure du Chef (Proctor, 2002; Guérin, 1980).

Le respect de la hiérarchie et le sens du devoir envers la communauté sont au cœur de l'idéologie (patriotique) véhiculée par ce mouvement, qui est d'autant plus efficacement intériorisée que tout passe par le jeu. Cette pédagogie ludique qui prend la forme d'un jeu de rôle permet en effet d'assigner les jeunes gens à leurs fonctions sociales futures (Praz & Schiess, 2014; Guérin, 1980).

La transposition de ces principes au mouvement des éclaireuses renvoyait ainsi aux valeurs sociales féminines attendues. A cet effet, la loyauté, le devoir, la solidarité, l'honneur, l'ordre, l'abnégation ou encore l'économie étaient autant de préceptes moraux prônés dans les lois régissant les

60 Cette période est également marquée par le développement des jeunesses des partis. Cependant, ces mouvements se distinguent par l'engagement politique des jeunes.

éclaireuses (Baden-Powell, 1942) qui faisaient d'ailleurs échos aux qualités prétendument féminines également promulguées par l'enseignement ménager (section 4.2.2).

Néanmoins, ce type de socialisation jouait paradoxalement un rôle quelque peu « émancipateur » pour les filles (Bonvalet, 2015). En effet, non seulement les activités de plein air et le port d'un uniforme adapté ont induit un rapport nouveau au corps et à l'activité physique, mais le scoutisme a également ouvert l'esprit des jeunes filles à des disciplines qui ne leur étaient pas enseignées à l'école, telles que la botanique, la topographie, la zoologie, etc. (Praz & Schiess, 2014). Même si les activités des Girl Scouts intégraient des tâches ménagères comme la couture ou la cuisine, la vocation originelle du mouvement n'était pas maternaliste et entendait plutôt « développer harmonieusement les jeunes filles, à faire d'elles, par le travail et la joie, des femmes de bonne volonté qui seront une force consciente pour le pays » (Résolution de la Fédération suisse des éclaireuses, 1919, in : Praz & Schiess, 2014, p. 187). Cependant, avec le repli conservateur qui a suivi la Première Guerre mondiale, le scoutisme a opéré un revirement idéologique vers une valorisation affirmée de la famille. Les objectifs du mouvement s'orientèrent désormais vers un idéal de virilité renouvelée pour les garçons et une préparation à la maternité accrue pour les filles (Praz & Schiess, 2014). Le scoutisme féminin a alors été justifié par les pédagogues suisses par des arguments eugénistes et moralistes (Praz & Schiess, 2014).

Cependant, la valorisation de l'image de la mère au foyer s'accompagna d'une nouvelle représentation du couple qui se fondait sur la camaraderie et s'inscrivait dans la complémentarité des rôles sexués.

> « On dit que le mari et la femme étaient, respectivement, la bottine et le paillasson et qu'à cause de cela l'un ou l'autre devait passer en second. Mais il y a une autre face au tableau, celle où un mari et une femme sont amis et camarades » (Baden-Powell, 1942, p.190).

Catherine Bonvalet (2015) relève d'ailleurs dans le cas français que cette nouvelle conception du couple promulguée par le scoutisme se prolongea vers une conception plus équilibrée et harmonieuse de la sexualité au sein de ce dernier. Un nouveau rapport entre hommes et femmes était ainsi transmis aux jeunes scouts, tout en participant à la diffusion de l'idéal de la mère au foyer et en instituant le mariage comme but ultime de la vie des jeunes filles, venant récompenser leurs efforts :

> « Elle a devant elle une récompense qui est d'autant plus douce qu'elle a été acquise par un dur travail, la récompense glorieuse d'une union selon son cœur et d'un foyer qui soit le sanctuaire de sa vie » (Baden-Powell, 1942, p. 193).

Contrairement à l'influence étendue de ces mouvements sur les jeunes filles observée en France par Bonvalet (2015), seules six des 25 femmes de notre échantillon suisse ont fait partie d'un mouvement de jeunesse, dont la moitié d'une troupe d'Eclaireuses. Toutes trois sont issues de classes moyennes supérieures ou aisées, ce qui témoigne de l'élitisme du scoutisme suisse, qui contribuait à reproduire un entre soi de classe et de sexe, malgré la volonté affichée de transcender les couches sociales (Praz & Schiess, 2014). Janine (1935, 2 enfants), qui a fait une carrière politique dans le canton de Genève, témoigne d'ailleurs qu' « il y a eu une période du point de vue politique où tout le Conseil d'Etat était d'anciens scouts ». Toutefois, le rayonnement de l'univers du scoutisme ne s'est sans doute pas cantonné à ses membres. Les années 1930 voient ainsi un développement considérable de romans scouts dans la littérature destinées à la jeunesse (Déom, 2013) et cet univers deviendra un cadre de récits de plus en plus diffusé, à l'instar de l'album « Bécassine fait du scoutisme » paru en 1931 (cité dans Bonvalet, 2015) ou encore avec le développement de plusieurs séries de bandes-dessinées publiées à partir des années 1940 dans la presse[61].

Ces trois femmes confirment avoir acquis des valeurs spécifiques par ce mouvement, comme « l'amitié, la serviabilité et un peu l'amour pour son pays » (Erika, 1935, 0 enfant). Ou encore un « souci de bonne action, d'ouverture aux autres, de ne pas rester passif, de dire : « bon bah qu'est-ce que je peux faire ? » voilà « qu'est ce qui se passe maintenant ?, Qu'est-ce que je peux faire ? » […] » On n'est pas indifférents aux autres mais on se sent, mais on se sent concerné (Janine, 1935, 2 enfants). Au-delà des valeurs d'abnégation et de service envers la communauté, l'on voit que ces femmes ont également acquis un certain devoir d'action citoyenne qui les a poussées à se responsabiliser et à prendre les devants pour servir la société. Paradoxalement, le scoutisme a donc appris aux jeunes filles à « agir » dans le cadre de leur rôle traditionnel, ce qui leur demandait

61 Nous pouvons citer par exemple « Les 3 scouts » (éditions du Carquois dès 1953), « La patrouille des Castors » (Journal de Spirou, dès 1955), « Baden Powell » (Journal de Spirou, dès 1948) ou encore « Kantankye ou la vie de Baden-Powell » (Journal de Tintin, dès 1954).

nécessairement une certaine ouverture au monde pour savoir où et comment être utile. Il a ainsi contribué à définir une féminité non passive qui a marqué durablement les répondantes, voire a même dépassé la socialisation primaire reçue dans leur famille. Ainsi, lorsque Erika (1935, 0 enfant) est interrogée sur les idéaux que ses parents lui ont transmis, elle répond : « au niveau des valeurs on n'a pas vraiment reçu des choses. C'est plutôt les scouts qui ont transmis des idéaux et des choses comme ça ». Selon elle, la Cheftaine des scouts aura même été la personne qui a le plus influencé sa vie et est restée une référence.

Cette ouverture sur le monde qui poussait ces femmes à sortir de l'univers familial est également rapportée par les femmes de l'échantillon qui ont fait partie d'un mouvement de jeunesse religieux. Elles évoquent le sens de la charité et du devoir envers la communauté et ne se rappellent pas d'une insistance sur les valeurs familiales : « disons que c'était pas axé sur la vie de famille […] mais plutôt sur la vie du point de vue société » (Monique, 1932, 6 enfants).

4.3.3 Un nouvel idéal de féminité à travers la culture de masse

L'entre-deux-guerres a aussi marqué l'avènement dans les pays occidentaux d'une consommation de masse dont les femmes étaient les premières cibles. L'efficacité et la rationalisation prônées dans l'industrie sont peu à peu devenues les leitmotivs de la société tout entière et la taylorisation s'est étendue à la sphère domestique (Passerini, 1992). L'on vit alors apparaître les premiers appareils domestiques et les Salons d'Arts ménagers, qui bien que réservés aux riches, générèrent beaucoup de publicité, en Suisse aussi (Schibler, 2008). L'ordre, la méthode et la discipline tayloriennes se sont alors propagés dans l'espace public à travers les médias et ont infléchi les modèles et les représentations. Sans bouleverser l'ordre établi, l'image nouvelle de la femme soignée en provenance des Etats-Unis s'est peu à peu diffusée en Europe (Passerini, 1992). A l'image de son intérieur, la femme se devait ainsi de savoir bien se tenir et prendre soin d'elle ; ce ne fut pas un hasard si l'industrie cosmétique prit un réel essor à cette période (Passerini, 1992). Cette nouvelle féminité a été relayée par la publicité mais aussi par la presse féminine qui est née dans les années 1930. Cette presse spécialisée valorisait la famille nucléaire et la beauté féminine et incitait aux changements d'attitude, mais dans un

espace bien circonscrit : être plus efficace dans la tenue du foyer, soigner son apparence physique, etc. (Higonnet, 1992). Tout le paradoxe résidait dans le fait qu'on pousse les femmes « à maîtriser leur situation, mais pas à la remettre en question » (Higonnet, 1992, p. 350).

Dans ce sens, le cinéma a joué un rôle prépondérant dans cette redéfinition de la figure féminine en un idéal esthétique, tout en réaffirmant les rôles sexués. L'industrie hollywoodienne a ainsi importé des icônes de beauté qui incarnaient des héroïnes en quête d'affirmation de soi mais qui restaient dans des rôles de passivité (Higonnet, 1992; Passerini, 1992). Si ces films pouvaient ainsi faire écho aux préoccupations féminines, ils ne dérogeaient pas aux valeurs patriarcales. Les *happy ends* en sont une parfaite illustration et s'attelaient à replacer les femmes dans l'ordre établi, soit « dans les bras du héros, vouées à une noble mort, ou, si elles ont failli aux valeurs féminines, à un juste châtiment » (Higonnet, 1992, p. 345). Les images féminines de liberté, notamment de liberté sexuelle, n'étaient donc guère tolérées, comme le révèle la vive polémique provoquée en France par la sortie en 1922 du roman de Victor Margueritte : « La garçonne » (Bard, 2009). La femme soignée, qui prend soin d'elle, devait donc le faire dans la sphère domestique et les attitudes jugées aguicheuses n'étaient point tolérées.

Elisabeth, qui est née à Bâle en 1930, se rappelle à quel point la coquetterie associée au port de rouge à lèvre était réprimandée.

Elisabeth : « J'étais donc au Barfüsserplatz [place de la ville de Bâle] avec des lèvres rouges et mon père voyait ça pour la première fois et lui il était bernois. Et après il disait avec un accent bernois bien marqué : « Elisabeth qu'est-ce que t'as fait ?! » Et après j'ai demandé « pourquoi ? » « Une fille bernoise ne fait pas ça ! » et baf, baf, j'ai reçu une claque à gauche et à droite sur la Barfüsserplatz devant tout le monde. Ça je n'oublierai jamais de ma vie !

Int : « Vous aviez quel âge à ce moment-là ? »

Elisabeth : « 24 ans. Mais même en Suisse romande, j'avais 17 ou 18 ans à l'école de commerce. On avait un enseignant en mathématiques, et j'ai, à l'époque il existait des mini-rouges à lèvre. Et je m'en suis acheté un comme ça, ça coûtait 5 francs ce qu'était beaucoup d'argent à l'époque. Et je me souviens il était si rose et je me le suis mis et après mon professeur m'a blâmée. Oui, oui : « Mademoiselle qu'est-ce que vous avez ? Ça ne se fait pas! Est-ce que ça vous plaît ? » Non… [Rire] Oui évidemment ça me plaisait n'est-ce pas, oui mais après je devais l'enlever. »

La nouvelle image de féminité qui est apparue durant l'entre-deux-guerres se cantonnait donc à l'espace privé et participait à l'effacement des femmes dans l'espace public, comme en témoignent les nombreuses résistances à l'octroi du suffrage féminin durant cette période.

4.4 La réaffirmation des horizons bornés : les élites politiques masculines contre le travail féminin

Les mères des baby-boomers ont aussi grandi dans un contexte socioéconomique tourmenté qui, comme l'explicite la théorie du parcours de vie, n'a pu que les influencer. Face aux crises, les discours politiques d'abord, les lois ensuite, ont désigné les femmes actives sur le marché du travail formel comme variable d'ajustement structurel, dont le devoir était de retourner au sein de leur foyer pour laisser les métiers rémunérés aux hommes. L'ordre des genres dans la famille a été revendiqué sans cesse dans la société par les élites politiques et inscrit dans des lois formalisant la position subordonnée des épouses et faisant peser une menace de sanction sur toutes celles s'écartant des normes sociales et morales. Les femmes que nous étudions étaient encore jeunes durant l'entre-deux-guerres, mais leur enfance a baigné dans ce « climat » et les lois n'ont changé que tardivement.

4.4.1 Les discours politiques et l'(in)égalité des genres

Le Parti socialiste suisse soutenait depuis le début du 20e siècle l'égalité des droits entre hommes et femmes. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, l'engagement pour le droit de vote des femmes a trouvé un nouvel élan, porté par le succès des mouvements suffragistes dans différents pays d'Europe environnants. Les droits politiques féminins faisaient partie des revendications du comité d'Olten (Ruffieux, 1974) et la gauche a soutenu et lancé différentes initiatives en leur faveur, au cours de la décennie

1920. Entre 1919 et 1921 par exemple, les cantons de Bâle-Ville, Genève, Glaris, Neuchâtel, Saint-Gall et Zürich ont été appelés à se prononcer sur le suffrage féminin. Les refus systématiques ont été justifiés par l'opposition (catholique et ouvrière) à une remise en cause des rôles dits naturels que le suffrage féminin aurait pu induire, et par extension la destruction de la cellule familiale, ciment de la société (CFQF, 2001; B. Studer, 1996).

Durant la décennie suivante, le contexte socioéconomique ambiant péjora non seulement le climat face à cette question politique mais marqua également un tournant quant à la position des partis socialiste et communiste au sujet du rôle social de la femme (Schoeni, 2005)[62]. La gauche de l'échiquier politique, ainsi que les syndicats, s'allièrent à la droite conservatrice dans un discours affirmant la division sexuelle de la société et le rôle essentiel de la femme au foyer (Schoeni, 2005). La religion influait en effet ouvertement la politique, notamment par les influences catholiques qui investirent le champ des politiques sociales qui se développèrent peu à peu durant cette période. Bien que les partis chrétiens-démocrates ne disposaient pas d'un poids politique majoritaire (Meuwly, 2010), les principes de subsidiarité et de proportionnalité ont permis à leur discours sur le couple, la famille, la position de la femme et la fécondité de se faire entendre sur la scène politique (O. Giraud & Lucas, 2009) et de rallier progressivement l'ensemble des partis à leurs visions conservatrices. Ce consensus progressif s'est essentiellement traduit à travers deux questions politiques qui ont marqué l'entre-deux-guerres en Suisse et en Europe : le développement des politiques sociales et familiales ainsi que la lutte contre les doubles salaires dans la fonction publique.

Les politiques qui se développèrent suite aux mouvements sociaux de la fin de la guerre et jusque dans les années 1950 furent de fait empreintes du modèle familial traditionnel (Le Goff, 2005). Les systèmes de compensation en cas de chômage ainsi que l'élaboration de l'assurance vieillesse et survivants (AVS) se fondèrent sur le référent patriarcal et la valorisation

62 Notons à ce propos, qu'au niveau international Staline a justement opéré un renversement dans la politique familiale mise en œuvre par le parti communiste de l'Union soviétique à cette même période ; passant d'une orientation malthusienne à une autre ouvertement nataliste. Le troisième Code de la famille de 1936 a ainsi interdit l'avortement, auparavant libre et gratuit, et sanctionné les divorces par une augmentation drastique de leur coût (Paul Ariès, 2016 ; Bonvalet, 2015 ; Yvert-Jalu, 1981).

du mariage (CFQF, 2001)[63]. De même, l'absence d'assurance maternité indique clairement que les politiques ne soutenaient pas le travail féminin (B. Studer, 1997).

En outre, les diverses initiatives pour l'instauration de politiques familiales, notamment pour la création d'allocations familiales, participèrent aussi à réifier la famille (Schoeni, 2012). Ces initiatives, d'abord soutenues par les catholiques-conservateurs, sont rapidement devenues un projet défendu par un large mouvement réunissant une variété d'acteurs politiques et associatifs (Schoeni, 2005). Les allocations familiales étaient envisagées comme nécessaires pour permettre aux familles de subvenir à leurs besoins uniquement avec le salaire de l'époux. Pour les différentes instances qui soutenaient cette initiative, les inégalités sociales étaient dues au nombre d'enfants à charge et une protection économique était nécessaire pour éviter que les mères travaillent pour un salaire d'appoint (Schoeni, 2012).

Les différents débats n'ont pas débouché sur une législation nationale sur les allocations familiales[64], notamment à cause des réticences du patronat qui s'est opposé à une intervention étatique jugée comme une entrave au libéralisme. Néanmoins, ils ont suscité une valorisation sans précédent dans l'espace politique de la famille, qui s'affirmait explicitement comme un élément central dont il fallait tenir compte dans l'élaboration des politiques sociales (Schoeni, 2012). Cette prescription culmina d'ailleurs en 1942, lorsque le parti catholique conservateur déposa l'initiative populaire « Pour la famille », dont l'un des objectifs était d'inscrire dans la Constitution le caractère fondateur de la cellule familiale pour l'organisation de la société helvétique (Grossenbacher, 2004).

Par ailleurs, il faut souligner que cette promotion politique de la famille et par extension de la maternité, qui comme nous l'avons vu, passait également par l'instauration d'initiatives symboliques comme la Fête de mères (De Luca, 2005a), s'inscrivait dans un climat de déclin généralisé de la natalité dans tous les pays occidentaux. Bien que la priorité

---

63 L'assurance chômage n'est pas obligatoire avant 1982. Auparavant, les indemnités en cas de perte d'emploi étaient la plupart du temps octroyées par des caisses de chômage syndicales. Or, les femmes ne bénéficiaient de fait pas des mêmes accès que les hommes aux syndicats (Togni, 2015 ; Natchkova & Schoeni, 2005).

64 En revanche, elles furent instaurées dans le secteur public et diverses initiatives privées virent le jour au cours de ces deux décennies.

politique en Suisse s'ancrait plus sur le relèvement de la famille que sur celui de la natalité, des considérations natalistes entraient parfois dans le débat politique (Schoeni, 2012). Le recul de la natalité en œuvre ne resta en effet pas sans provoquer quelques inquiétudes et était perçu comme une composante de la crise de la famille (Praz, 2005). Les commentaires des statistiques de population du Bureau fédéral de la Statistique durant cette période furent particulièrement éloquents en associant la fécondité élevée à une qualité collective, signe d'une société saine (Praz, 2005).

La convergence de tous les membres de l'échiquier politique vers la promotion accrue des valeurs et devoirs sociaux associés à la maternité a donc instauré une pression familialiste et nataliste qui a renforcé l'antagonisme existant entre femme et emploi.

Ceci étant, malgré la diffusion progressive de l'idéal bourgeois de la famille et la remise en cause de l'emploi féminin qu'il véhicule, les femmes ont toujours travaillé et le monde ouvrier n'a d'ailleurs jamais été exclusivement masculin (Natchkova & Schoeni, 2005; Jobin, 1995). Les caractéristiques de la main-d'œuvre féminine ont d'ailleurs joué un rôle clé dans le développement de l'industrie suisse en permettant au patronat d'engager une force de travail plus flexible et moins coûteuse[65] (Natchkova & Schoeni, 2005). Cependant, ce salariat féminin fut toléré dans la mesure où la situation économique du pays était relativement saine et qu'il concernait des employées dont le salaire était nécessaire à la survie du ménage[66]. D'ailleurs, les syndicats ne soutenaient pas l'activité lucrative féminine qu'ils associaient à une concurrence déloyale qui privait les hommes d'emploi et qui concourait à faire diminuer les salaires de ces derniers. Les syndicats invoquaient également les dangers du milieu ouvrier qui pouvaient affaiblir la santé et la moralité des femmes et se répercuter directement sur le bien-être familial (Jobin, 1995). Le travail des femmes au début du 20e siècle était donc envisagé comme « utile et nécessaire mais à titre précaire pour procurer au patronat un avantage financier et pour sauvegarder la hiérarchie sociale » (Natchkova & Schoeni, 2005, p. 27).

---

65 Les ouvrières gagnaient en moyenne 70% de moins que leurs homologues masculins (Natchkova & Schoeni, 2005).

66 L'Arrêté fédéral du 14 juillet 1942 a d'ailleurs exclu les femmes mariées de toute affiliation à une caisse de chômage si le revenu de leurs époux était jugé suffisant (Togni, 2015). Cette disposition sera supprimée en 1951.

Cependant, dès les années 1920 et de façon encore plus marquée dans les années 1930, l'essor du secteur tertiaire « a offert » de nouvelles opportunités d'emploi pour les femmes. Mais contrairement aux ouvrières, cette insertion dans les services était beaucoup plus visible car les postes occupés par ces femmes (guichetières, employées de bureau, administratrices, etc.) les amenaient à côtoyer l'espace public aux yeux de tous (Schoeni, 2005). Elles incarnaient dès lors un stéréotype de femmes émancipées, jeunes et séduisantes, soit un modèle jugé comme moralement décadent, dont la dactylographe fut l'effigie (Schoeni, 2005). La survenue de ce phénomène a alors concordé avec une amplification des controverses liées à l'emploi féminin, qui s'est incarnée en une polémique virulente visant les doubles salaires dans la fonction publique (Schoeni, 2012, 2005; B. Studer, 1997).

Les fonctionnaires mariées représentaient pour l'ensemble de la classe politique suisse[67] et pour de larges pans de l'opinion publique une injustice sociale, à la fois à cause de leur état civil et de leur statut socioéconomique. Leur position dans la société s'opposait non seulement à l'idéal de la femme au foyer, mais aussi à la vision de l'emploi féminin qui devait trouver sa raison d'être dans la pauvreté du ménage pour être toléré. Or le revenu des époux fonctionnaires était jugé suffisant et suscita de l'animosité en cette période de crise (Schoeni, 2012, 2005). En Suisse, les discours stigmatisant l'activité lucrative féminine furent soutenus par l'ensemble des partis politiques et fortement relayés dans les médias (Schoeni, 2012).

De ce fait, la loi fédérale sur le statut des fonctionnaires entrée en vigueur le 1er janvier 1928 stipulait, sans avoir caractère d'obligation, que le mariage était un juste motif de licenciement pour les femmes[68] (Schoeni, 2012, 2005). Une série de mesures politiques ont également vu le jour à partir de 1932 dans tous les cantons afin de restreindre l'emploi féminin dans les administrations cantonales et communales (voir Schoeni, 2005 pour un recensement exhaustif de ces mesures) et ont parfois perduré durant plusieurs décennies.

67 Cette offensive contre l'emploi des femmes dans les services publics fut généralisée en Occident. On retrouva notamment cette polémique en Allemagne, en Italie, en Autriche, aux Pays-Bas, en Estonie, en Bulgarie, en Belgique, en Grande-Bretagne, au Canada, aux Etats-Unis ou encore en Australie (Schoeni, 2012).

68 Cet alinéa ne sera abrogé qu'en 2008 (Chancellerie fédérale, 2016).

Le parcours professionnel d'Elisabeth (1930, 2 enfants) par exemple a été infléchi par de telles restrictions lorsqu'elle a été contrainte de quitter son poste de secrétaire au service de santé publique de Bâle au milieu des années 1950 :

> « J'ai travaillé au service de santé public, le métier de mes rêves, quelque chose de médical et c'était très intéressant. Mais après j'ai rencontré mon mari [lui aussi fonctionnaire] et ils m'ont dit : « ah vous voulez vous marier ? Oui donc au revoir, l'Etat n'embauche pas de femmes mariées ». Voilà. Et après je devais partir. Tout le monde était au bord des larmes parce que j'étais engagée et ça me plaisait tellement et je trouvais vraiment très intéressant. Et après voilà j'étais à la maison, j'ai eu deux enfants et j'étais à la maison. C'est à dire j'avais ce privilège que le salaire [de mon mari] suffisait, ce n'est plus toujours le cas aujourd'hui ».

Les politiques ne se sont pas toujours traduites par des mesures aussi concrètes et leur contenu variait d'un canton à l'autre, mais elles témoignent de la controverse générale en œuvre sur l'ensemble du territoire à cette époque ; controverse d'ailleurs « comprise » par certaines femmes comme le suggère le témoignage ci-dessus.

Paradoxalement, le nombre de couples effectivement employés dans le secteur public était très faible. L'ampleur de la polémique face à la réalité était donc disproportionnée et faisait plutôt figure d'une réaffirmation forte des discours contre la légitimité de l'emploi féminin, quel qu'il soit (Schoeni, 2012, 2005). L'offensive était en effet essentiellement symbolique face à « la crainte diffuse d'une indifférenciation sexuée dans le monde du travail et de ses conséquences potentielles sur la sphère privée » (Schoeni, 2012, p. 15). La progression des femmes sur le marché de l'emploi faisait figure de menace pour l'ordre social, dans un contexte de crise économique qui mettait à mal l'identité masculine (Schoeni, 2005) et remettait en cause la figure paternelle d'autorité à la base de l'organisation familiale (Elder, 1999 [1974]). Cependant, ses répercussions sur l'activité féminine étaient concrètes. De tels discours signifiaient ainsi à toutes les femmes leur précarité et leur infériorité par rapport aux hommes sur le marché de l'emploi et servaient à segmenter les positions masculines et féminines dans le secteur tertiaire. Ils limitaient la participation des femmes aux postes subalternes et justifiaient un déclassement salarial en argumentant que leurs fonctions n'étaient que des extensions de leurs qualités naturelles (B. Studer, 1997). Cette ségrégation politique et législative sur le marché de l'emploi est ainsi venue renforcer celle à l'œuvre via le

système scolaire sexué afin d'éliminer toute concurrence pour les hommes (Head-König & Mottu-Weber, 1999).

4.4.2 L'esprit des lois et la pression institutionnelle : la femme adulte, toujours subordonnée et contrôlée

Bien que la société évolue continuellement et que parfois le cadre législatif se retrouve en tension avec les valeurs dominantes, il incarne toutefois de manière formalisée les normes sociales d'un moment donné (Pichonnaz, 2013). La législation constitue donc un cadre formel qui cristallise plus ou moins fortement les normes véhiculées et permet d'évaluer la position attribuée aux femmes dans une société.

Sur le plan familial, l'entrée en vigueur du Code civil suisse (CCS) (1907) en 1912, a éliminé la tutelle maritale, en vigueur depuis la Constitution de 1848, permettant ainsi aux femmes mariées[69] de disposer de leur fortune et de leurs objets personnels. Elles ont acquis en même temps un plus grand pouvoir décisionnel sur l'éducation de leurs enfants en ayant le droit de participer à la puissance parentale et d'exercer la tutelle de leurs enfants (CFQF, 2001). Cependant, malgré ces évolutions, la liberté juridique et civique des femmes fut largement restreinte tout au long du 20e siècle, la législation leur attribuant un statut inférieur et dépendant des hommes dans de nombreux domaines.

Le droit matrimonial institué par le CCS restait en effet patriarcal. La liberté d'action et de décision des femmes mariées était restreinte, toujours soumise aux décisions de leurs époux. L'homme est promulgué « chef de l'union conjugale […] et pourvoit convenablement à l'entretien de la femme et des enfants » (art. 160, CCS, 1907). Quant à la femme, « elle lui doit, dans la mesure de ses forces, aide et conseil en vue de la prospérité commune. Elle dirige le ménage » (art. 161, CCS, 1907). A ce titre, elle ne pouvait donc représenter l'union conjugale que pour les besoins courants du ménage (art. 163, CCS, 1907) et ce droit de représentation pouvait lui être retiré par son époux s'il estimait qu'elle était incapable de

69 En ce qui concerne les femmes non mariées, leur mise sous tutelle masculine fut abolie dans l'ensemble des cantons (souverains en matière de droit civil jusqu'en 1912) par la loi fédérale relative à l'exercice des droits civils de 1882 (CFQF, 2001).

l'exercer (art. 164, CCS, 1907). Le rôle de la conjointe se cantonnait donc au milieu domestique. Elle ne pouvait d'ailleurs exercer une profession qu'avec l'accord de son mari (art. 167, CCS, 1907).

On retrouve d'ailleurs l'écho concret de telles législations dans la vie de certaines femmes, qui ne pouvaient pas formellement s'opposer aux décisions de leurs époux, comme l'évoque Hélène (1935, 2 enfants) :

> « J'ai toujours voulu aller travailler, mon mari voulait pas […] parce que il estimait que mon rôle était de rester avec les enfants à la maison et puis bien qu'ils étaient pas là toute la journée [les enfants étaient à l'école] mais quand même, c'était encore c'était comme ça et puis c'est tout ! C'était comme ça. »

En outre, l'union des biens faisait office de régime matrimonial ordinaire (art. 178, CCS, 1907) et c'était au mari que revenait la gestion des avoirs financiers du ménage (art. 200–201, CCS, 1907). Le CCS a ainsi ancré dans la loi le partage des rôles et des champs d'action entre une sphère publique masculine et une sphère privée féminine. En outre, l'entièreté des décisions devaient être prises sous contrôle masculin, ce qui exprimait la subordination de cette seconde sphère à la première. « Le foyer, la famille, le privé sont en fait pensés à partir des besoins masculins comme des lieux où les hommes peuvent se retirer du monde extérieur, lieux dont ils ont aussi la gouverne » (B. Studer, 1996, p. 360).

Cette éviction juridique et civique des femmes a perduré durant plusieurs décennies et le droit à disposer de sa propre vie sans limitation due au fait d'être une femme ne sera rendu possible (d'un point de vue formel) qu'à la fin du siècle, voire au début des années 2000. Le suffrage féminin a ainsi été accepté en 1971 au niveau national[70]. Toutefois, chaque canton étant libre d'instaurer ou non le droit de vote et d'éligibilité des femmes au niveau cantonal, certains ont refusé son introduction durant encore des années. Ce n'est donc qu'en 1990, après que le Tribunal fédéral soit intervenu pour contraindre Appenzell Rhodes-Intérieures à octroyer le droit de vote aux femmes, que l'égalité politique est devenue effective sur la totalité du territoire helvétique (CFQF, 2001). En 1981, le peuple a accepté que le principe d'égalité entre hommes et femmes dans les domaines de l'éducation, de

70 En Europe, seul le Portugal accorda le suffrage féminin plus tardivement (en 1976) (B. Studer, 1996).

l’emploi et de la famille soit inscrit dans la Constitution fédérale[71]. La révision du droit matrimonial mise en application en 1988 s’est alors fondée sur l’égalité entre les sexes et, les principes de partenariat entre les conjoints ont supplanté celui du patriarcat. Les conjoints étaient dorénavant responsables à part égale de l’entretien du ménage et de l’éducation des enfants (art. 163, CCS, 1984), la gestion maritale des biens du ménage a été abrogée, tout comme l’autorisation du mari pour que l’épouse exerce une activité lucrative. En outre, le régime matrimonial légal est devenu la participation aux acquêts, soit un régime plus égalitaire (art. 181, CCS, 1984). La réforme de certaines dispositions juridiques se fera attendre malgré tout jusqu’au début du 21e siècle. C’est le cas notamment de l’instauration d’une assurance maternité obligatoire (2004) et de la décriminalisation de l’avortement (2002)[72] au niveau fédéral.

En ce qui concerne l’avortement, il était légiféré différemment au sein de chaque canton jusqu’à l’introduction du Code pénal suisse (CPS) en 1942. Ce dernier a alors uniformisé une solution dite « des indications médicales » qui exemptait d’une peine pénale les acteurs liés à un avortement commis « en vue d’écarter un danger impossible à détourner autrement et menaçant la vie de la mère ou menaçant sérieusement sa santé d’une atteinte grave et permanente » (art. 120, CPS, 1937). Ce même article du CPS instituait donc une surveillance légale de l’Etat vis-à-vis des interruptions de grossesses puisqu’une telle pratique devait en outre avoir reçu l’aval d’un second médecin agréé par les autorités compétentes qui était tenu d’en référer immédiatement à ces dernières. Toutefois, il n’était pas rare que les médecins des cantons les moins conservateurs interprètent relativement librement la mise en péril de la santé de la mère en invoquant sa santé psychique (CFQF, 2001).

L’avortement n’était donc pas impossible mais la procédure n’en était pas moins stigmatisante pour les femmes qui effectuaient une telle démarche ; ce qui motivait certaines à préférer la voie clandestine (Burgnard, 2015). Toutefois, une interruption de grossesse était parfois

71 La loi fédérale sur l’égalité entre femmes et hommes (LEg) de 1996 vint compléter ces mesures en faveur de l’égalité en visant à lutter contre les discriminations faites envers les femmes sur le marché de l’emploi.

72 Il s’agit de mesures d’harmonisation au niveau fédéral. En ce qui concerne l’assurance maternité, il s’agit de son inscription dans la Constitution fédérale mais de nombreux employeurs octroyaient un congé à leurs employées.

jugée préférable à d'autres stigmates comme ceux liés au mariage de réparation, dont nous avons déjà parlé, ou à une entrave juridique pour les femmes célibataires. La législation prévoyait en effet la mise sous autorité tutélaire des enfants illégitimes, à moins que cette dernière ne juge utile de rendre l'autorité parentale à la mère (art. 311, CCS, 1907).

C'est pour cette raison, notamment, que Marie (1920, 0 enfant) a choisi d'avorter lorsqu'elle tomba enceinte de son compagnon. Après avoir divorcé une première fois, elle ne voulait pas se marier à nouveau, ni être entravée dans sa liberté individuelle :

> **Marie :** Là si vous vouliez garder l'enfant, si vous étiez enceinte, et que l'enfant naissait…alors si vous le gardiez, on vous collait en tutelle ! […] Parce qu'on n'était pas marié !
>
> **Int. :** C'est pour ça que vous n'avez pas gardé l'enfant ?
>
> **Marie :** Oui pour ça. Et puis je ne voulais pas me remarier.

Cette mise en tutelle impliquait notamment que la distribution des pensions alimentaires versées par les pères étaient gérées par les services sociaux, dont la dureté dans certains cantons marqua profondément certaines femmes :

> « C'était de ces magouilles dans le service social ! […] On était toutes des filles perdues, ils essayaient tous de nous… soit nous prendre l'enfant oui, soit nous faire quitter le Valais. C'était comme ça. Moi j'appelle ces gens-là des grenouilles de bénitier, elles étaient tout le temps à l'église et derrière elles étaient pleines de méchanceté. Oui, c'est pas très… c'est vrai il faut voir les choses comme elles sont, oui, c'est pas très humain, c'est pas très humain ! » (Hélène, 1935, 2 enfants).

Un système de placement de force des enfants faisait en effet partie de la politique sociale dans toutes les régions helvétiques durant la première moitié du 20e siècle. Bien que cette partie de l'histoire suisse soit encore méconnue et peu reconnue, de récentes études (Praz, Furrer, & Kiener, 2014; Leuenberger & Seglias, 2009; Heller, Avvanzino, & Lacharme, 2005) estiment que plusieurs milliers d'enfants orphelins, illégitimes ou issus des milieux les plus pauvres furent placés par les autorités dans des fermes où ils servaient de main-d'œuvre bon-marché.

4.5 L'entre-deux-guerres : une période de socialisation empreinte d'ambiguïté

La supposée prise d'indépendance des femmes durant le premier conflit mondial, conjuguée à l'instabilité socioéconomique et politique, ainsi que la crainte de la dénatalité durant l'entre-deux-guerres, favorisèrent l'agrégation des discours des élites autour de la revalorisation et de la légitimation d'une organisation sociétale sexuée. Durant leur enfance et leur adolescence, les parents des baby-boomers évoluèrent donc dans un contexte de fermeture et de durcissement caractérisé par une congruence des discours sur la famille en tant que cellule essentielle à l'équilibre de la communauté. La maternité y était érigée au rang de fonction sociale (Thébaud, 1992a) dans une société dont la cohésion semblait dépendre du contrôle moral et social de ses membres, et particulièrement des femmes. Les valeurs familiales et communautaires ainsi que le sens du devoir ont été promulguées par les différentes instances socialisatrices afin d'inciter les femmes à se conformer à un parcours de vie normé et standardisé, soit remplir les fonctions d'épouse, de mère et de ménagère.

Cette standardisation des trajectoires individuelles, concomitante au développement des institutions sociales depuis le 19e siècle, établit en effet des normes d'âge et de genre qu'il convenait de respecter pour bénéficier d'une protection étatique (Kohli, 2007; Kohli & Meyer, 1986). Dans la société industrialisée et urbanisée, le parcours de vie devint à cet effet une instance de contrôle social de plus en plus intériorisée qui se substitua à celui exercé par les communautés villageoises (Sapin et al., 2014). Il n'est donc pas étonnant de constater que la période était marquée par une forte imprégnation personnelle du souci de respectabilité, édicté par la famille et relayé par les institutions qui veillaient au respect de l'horloge sociale. Toute trajectoire jugée « déviante » était à ce titre fermement condamnée sur les plans moral et/ou légal par les institutions qui avaient une visibilité notoire dans l'organisation sociale.

Toutefois ce « mouvement de sursaut moral de l'après-guerre » (Praz, 2005, p. 424) s'est également traduit par l'émergence de nouveaux discours sur le couple. Le choix du futur conjoint et la construction d'une relation sérieuse, dont le corollaire est l'imaginaire de l'amour avec un grand « A », est devenu un idéal diffus dans ces générations de jeunes. En outre, la culture de masse participa à construire une nouvelle féminité

et les évolutions de la doctrine protestante contribuèrent petit à petit à une redéfinition du couple et de la sexualité, tournés vers l'harmonie. Les agents socialisateurs de cette période ont donc concouru à propager des dispositions à la fois traditionnelles et renouvelées, qui témoignent de l'ambiguïté ambiante.

En effet, cette première partie du 20e siècle est marquée par l'ambivalence d'un contexte qui montre des signes d'évolutions et de changements par rapport aux générations précédentes tout en s'appliquant à réaffirmer fortement un système de genre traditionnel (Thébaud, 1992a). A ce titre, le salariat féminin servit de moteur à l'expansion et l'évolution de l'économie suisse (Natchkova & Schoeni, 2005) et n'a *in fine* jamais été proscrit. Cependant la polémique sur les doubles salaires en particulier, et sur l'emploi féminin en général, permit de légitimer des salaires inférieurs et des positions subalternes pour les femmes (Schoeni, 2012; B. Studer, 1997; Jobin, 1995), accusées de transgresser l'ordre naturel. Les mères des baby-boomers ont ainsi été socialisées dans un contexte clairement hostile vis-à-vis de l'emploi féminin, malgré la tertiarisation de l'emploi des femmes dont elles ont été les témoins et les actrices. Dans la même logique, les possibilités de formation des jeunes filles augmentèrent par rapport aux générations précédentes. Mais cette instruction prolongée visait à leur inculquer comment tenir leur futur rôle dans la société et à les orienter vers des professions correspondant à leurs qualités « propres » (Head-König & Mottu-Weber, 1999). Le travail et l'éducation des femmes furent donc tolérés voire encouragés, pour autant que ces évolutions ne portent pas préjudice à l'institution familiale et ne fassent pas concurrence aux hommes dans l'espace public (Lagrave, 1992).

Par ailleurs, les différents mouvements féminins qui participèrent à ces évolutions étaient également empreints d'ambivalence en promulguant une volonté de changement tout en s'appuyant sur une argumentation qui respectait les rôles sexués. La majorité de celles engagées dans la lutte pour l'émancipation féminine soutenait ainsi un réordonnement social en incitant les femmes à être des citoyennes modèles (engagées dans les affaires caritatives, exerçant des professions typiquement féminines et éduquées aux savoirs ménagers) (Chaponnière, 1992). Ce respect de la complémentarité sexuée n'était pas non plus remis en cause dans la diffusion des archétypes renouvelés du couple harmonieux et de la féminité, promulgué par la culture de masse et les transformations de la doctrine protestante.

D'ailleurs, ces nouvelles représentations de la sexualité contrastaient avec la persistance des tabous au sein des familles.

Enfin, l'essor de la socialisation horizontale qui eut lieu grâce aux mouvements de jeunesse, dont les mères des baby-boomers constituèrent les premières générations à avoir pu en profiter, imprégna également cette période de façon paradoxale. Tout en guidant les femmes dans leur futur devoir maternel empreint de traditionalisme, ils ouvrirent des espaces de libertés extra-familiales et suscitèrent chez les jeunes filles une orientation vers le monde externe et vers des possibilités d'endosser un rôle actif dans la communauté (Bonvalet, 2015).

On entrevoit donc de nouveaux modes d'acquisition de la culture et des valeurs par la jeunesse durant l'entre-deux guerres en Suisse. Mais cette transmission restait néanmoins majoritairement encadrée et contrôlée par les aînés, à l'instar de ce que Mead (1971) a qualifié de culture « postfigurative »[73].

---

73 Mead (1971) distingue trois types de transmissions culturelles entre les générations : la forme *postfigurative*, ancrée dans le passé où les enfants apprennent des aînés, la forme *préfigurative* où les parents apprennent également des enfants car ces derniers sont acteurs de changements et enfin, la forme *cofigurative* où la transmission se fait principalement entre pairs. Selon elle, les jeunes baby-boomers américains dont la jeunesse a été marquée par les mouvements sociaux et les luttes estudiantines des années 1960–70 seraient à l'origine d'un changement abrupt de transmission culturelle entre les générations en ayant instauré la forme préfigurative à la place de la forme postfigurative prévalant auparavant.

5. Les mères des baby-boomers : quelles conciliations entre sphères familiale et professionnelle ?

> "Understanding socialization over the life course is not only about how individuals are initiated into society by various socializing agents and institutions, but also by their own life histories, which are expanded and revised in light of an experienced past and an anticipated future" (Settersten, 2002, p.20)

Les différents processus de socialisation en œuvre dans une société donnée n'ont pas le même impact sur tous les individus qui la constituent. De même, leurs contenus ne sont pas uniformément transmis (Settersten, 2002). C'est pourquoi il est essentiel d'approcher le pouvoir socialisateur des institutions, non seulement du point de vue de leurs caractéristiques propres et des objectifs qui les définissent, mais aussi dans la perspective des individus sur qui cette influence s'exerce (Darmon, 2010). A ce titre, le chapitre précédent a permis de mettre en lumière l'influence diffuse et congruente des messages délivrés par les agents socialisateurs auxquels les mères des baby-boomers ont été confrontées durant leur enfance et leur adolescence. Toutefois l'hostilité face à l'emploi féminin et la forte valorisation de la famille et de la maternité qui ont raisonné durant leur jeunesse ne supposent pas que chacune d'elles ait appliqué le parcours standard promulgué d'épouse-mère-ménagère, ni même que celles qui l'ont adopté l'aient fait de manière identique.

En outre, les mécanismes de socialisation ne s'arrêtent pas à l'orée de l'âge adulte mais constituent un processus continu tout au long du parcours de vie des individus (Darmon, 2010 ; Settersten, 2002). Ce caractère implique une potentielle évolution dans la perception et l'assimilation des discours, qui peut à son tour induire une modification de son influence sur les trajectoires des individus au fil de leur avancée en âge (Darmon, 2010), notamment en fonction d'événements ponctuels. De cette façon, la manière de réagir et de gérer un événement, bien qu'a priori intimement personnelle, dépend de la socialisation antérieure et participe à renforcer, créer ou renouveler des dispositions. Les individus sont en outre amenés au fil de leur avancée en âge à côtoyer de nouveaux agents socialisateurs (le conjoint, le milieu professionnel, de nouveaux groupes de pairs, etc.).

Selon Darmon (2010), ce développement de la socialisation peut ainsi résulter en trois produits distincts : une socialisation de renforcement où chaque processus contribue à « fixer » les dispositions déjà acquises par le passé, une socialisation de conversion qui implique un changement radical et durable des dispositions, et enfin une socialisation de transformation lorsque l'individu modifie ou efface certaines de ses dispositions.

Le présent chapitre interroge dès lors l'articulation des trajectoires familiales et professionnelles des générations de femmes à l'origine du baby-boom. De quelle façon ces dernières ont-elles concilié les nombreuses injonctions sociales en faveur d'une vie centrée sur le mariage et la famille tout en étant bénéficiaires et actrices de la démocratisation des études secondaires et de la tertiarisation de l'emploi féminin ? En d'autres termes, l'objectif est tout d'abord de démontrer la diversité sociale des trajectoires et d'identifier si des groupes particuliers de la population présentent des comportements que l'on pourrait qualifier de « familialistes »[74] (Commaille, 1993), reflétant un suivi sans faille des normes dominantes. Puis, d'analyser dans quelle mesure des marqueurs de la socialisation de l'entre-deux-guerres se retrouvent dans les trajectoires de ces femmes à l'âge adulte.

Le présent chapitre reprend donc la dualité qui existe entre d'une part, l'uniformité constituée par un contexte de socialisation globalement identique et *a priori* assez prééminent pour avoir transcendé les groupes sociaux, et d'autre part, l'hétérogénéité résidant dans le fait non seulement que chaque individu vit ses propres expériences mais aussi qu'il se situe dans les structures sociales.

Pour apporter un éclairage sur ces questionnements profondément liés, nous mobilisons simultanément des analyses de séquences sur les trajectoires familiales et professionnelles des mères de baby-boomers présentes dans l'échantillon VLV, ainsi que les témoignages recueillis dans le volet qualitatif complémentaire. Cette démarche « mixte » participe ainsi à mêler des facteurs explicatifs objectifs de différenciation sociale

74 Commaille (1993) envisage la compatibilité entre la vie familiale et l'emploi féminin dans une société donnée comme le résultat d'une confrontation entre deux conceptions de l'ordre social qui ont traversé l'histoire des pays occidentaux : le « familialisme » et le « féminisme ». Dans la perspective familialiste, la famille possède une fonction sociale essentielle pour l'équilibre de la société. Au contraire, la vision féministe (au-delà de son acceptation militante), considère la famille comme une sphère parmi d'autre de l'existence individuelle.

des trajectoires de ces femmes et un éclairage plus subjectif apporté par le discours rétrospectif de ces dernières, qui nous permettra de repérer si la socialisation transparait dans la manière dont elles rapportent cette période de leur vie.

5.1 Analyses de séquences de la constitution de la famille[75]

Pour éclaircir ces interrogations, nous nous penchons plus en détail sur les séquences d'événements participant à la constitution de la famille, ainsi qu'aux trajectoires professionnelles des femmes appartenant aux cohortes 1910–1941 de l'échantillon VLV.

Nous procédons alors à une analyse de dispersion par arbre d'induction. Cette méthode exploratoire qui se base sur une matrice de dissimilarité, regroupe dans un premier temps toutes les trajectoires individuelles, puis les scinde en deux groupes (*nœuds enfants*) selon un prédicteur (une covariable) de façon à maximiser la différence entre eux. Cette procédure est ensuite répétée de manière récursive sur chacun des nœuds enfants[76] (pour une explication détaillée de la procédure, voir M. Studer et al., 2011, 2010, 2009). De cette façon, l'analyse permet de mettre à jour quels facteurs sont les plus discriminants pour expliquer les dissimilarités entre les trajectoires féminines.

Le choix de cette méthode se fonde sur plusieurs éléments. D'une part, dans une perspective holiste et contrairement à une analyse en cluster, cette méthode ne demande pas au chercheur de construire *a priori* une typologie de « séquences types » (M. Studer et al., 2009). Or, cette réduction préalable de l'information peut mener à de mauvaises conclusions puisque la diversité des trajectoires présente au sein de chaque groupe est effacée par une telle procédure (M. Studer, 2013). D'autre part, l'analyse de dispersion par arbre d'induction permet de mettre en évidence

75 L'ensemble des analyses de ce chapitre ont été réalisées à l'aide du package « TraMineR » (Gabadinho, Ritschard, Studer, & Müller, 2011) du logiciel libre R.

76 Plus précisément, à chaque nœud l'ensemble des regroupements possibles en deux catégories pour chaque prédicteur est testé et le meilleur est conservé. Les critères d'arrêt utilisés sont : p-valeur = 0,01 ; taille minimale d'un nœud = 5% de l'échantillon (soit environ 60 individus).

l'éventuelle présence d'effets d'interaction entre les variables explicatives du modèle (M. Studer et al., 2009), ce qui nous indiquera si certaines d'entre elles ont une influence spécifique sur certains sous-groupes de la population étudiée[77].

Comme énoncé dans le chapitre 2, les données présentes dans les calendriers de vie VLV permettent de reconstituer les trajectoires familiales et d'activité de 1184 femmes nées entre 1910 et 1941. Dans les analyses, nous considérons les séquences s'inscrivant durant leur vie féconde, soit entre 15 et 49 ans révolus. Leur situation nuptiale et féconde est décrite selon un calendrier annuel en fonction de 10 états (tab. 5.1). Quant aux trajectoires professionnelles, elles rapportent également de manière annuelle l'insertion de ces femmes sur le marché de l'emploi en termes binaires (activité ou inactivité)[78].

Tab. 5.1: Etats retenus dans les séquences familiales

Célibataire	**Mariée**	**En rupture (divorcée ou veuve)**
	• 0 enfant	• 0 enfant
• Sans enfant	• 1 enfant	• 1 enfant
• Avec enfant(s)	• 2 enfants	• 2 enfants
	• 3+ enfants	• 3+ enfants

Afin de tenir compte de l'interrelation entre ces deux trajectoires, nous avons construit la matrice de distance entre les parcours féminins en *multichannel*, soit à partir des trajectoires familiales et professionnelles, de façon conjointe (Gauthier, Widmer, Bucher, & Notredame, 2010; Pollock,

77 Outre l'ensemble des variables explicatives présentées au chapitre 2, nous avons également testé dans le modèle l'impact potentiel de la catégorie socioprofessionnelle du premier emploi que les femmes ont occupé, soit directement à la fin de leur formation. La codification correspond à la typologie des catégories socioprofessionnelles helvétiques (Joye, Schuler, & Meier, 1995). Les huit variables explicatives étant introduites dans le modèle, la méthode permet de repérer celles qui possèdent le plus grand pouvoir discriminant à chaque niveau de l'arbre. L'absence de certaines dans les résultats obtenus est donc due au fait que d'autres ont un pouvoir discriminant plus important.

78 Cette codification ne tient pas compte du taux d'activité sur le marché de l'emploi. De ce fait, les années d'emploi à temps partiel sont considérées comme des années en emploi.

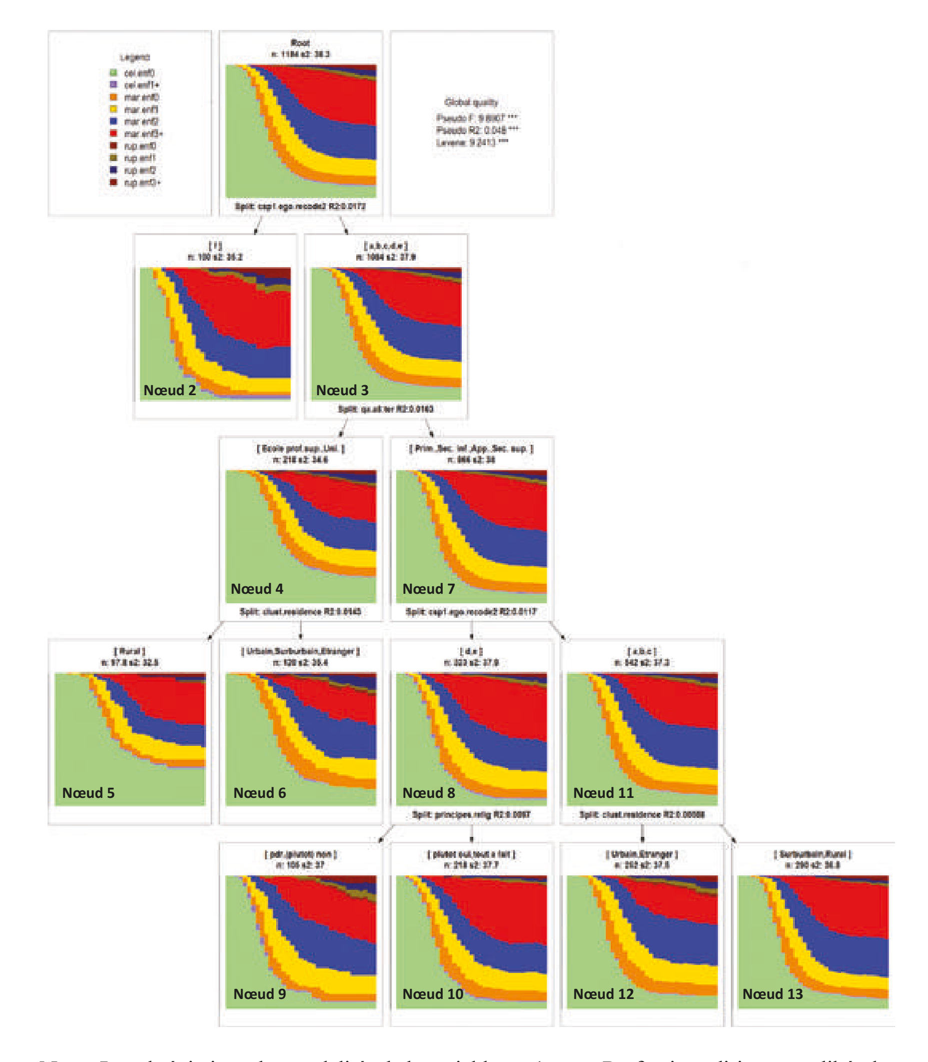
2007). Celle-ci a en outre été calculée selon les distances de Hamming. Le choix de cette mesure s'explique par les étapes de la constitution familiale des femmes de notre échantillon qui étaient encore très standardisées et dépendantes de la nuptialité. De ce fait, le choix d'une mesure de distance privilégiant l'ordonnancement des séquences ne fait pas beaucoup de sens au contraire d'une mesure qui compare le positionnement des états (M. Studer & Ritschard, 2016, 2014).

L'arbre de séquences qui résulte de l'analyse de dissimilarités en *multichannel* peut ensuite être représenté en fonction de la trajectoire désirée. Ainsi la fig. 5.1 présente l'arbre en fonction des séquences familiales et la fig. 5.2 en fonction des trajectoires d'activités. Ces figures étant deux représentations du même arbre, les femmes se trouvant dans un nœud spécifique de l'un, appartiennent exactement au même nœud dans l'autre. Chacun des nœuds de l'arbre est en outre représenté selon le chronogramme[79] des trajectoires du groupe de femmes qu'il représente. Afin de faciliter la lecture, le tab. 5.2 représente en outre les états familiaux en fin de trajectoire, soit à l'âge de 49 ans, ainsi que divers paramètres sélectionnés de nuptialité, de fécondité et d'activité pour l'ensemble des nœuds.

Enfin, les femmes qui ont participé au volet qualitatif de VLV possèdent un identifiant unique qui permet de les situer dans l'arbre et ainsi lier leurs témoignages aux nœuds spécifiques.

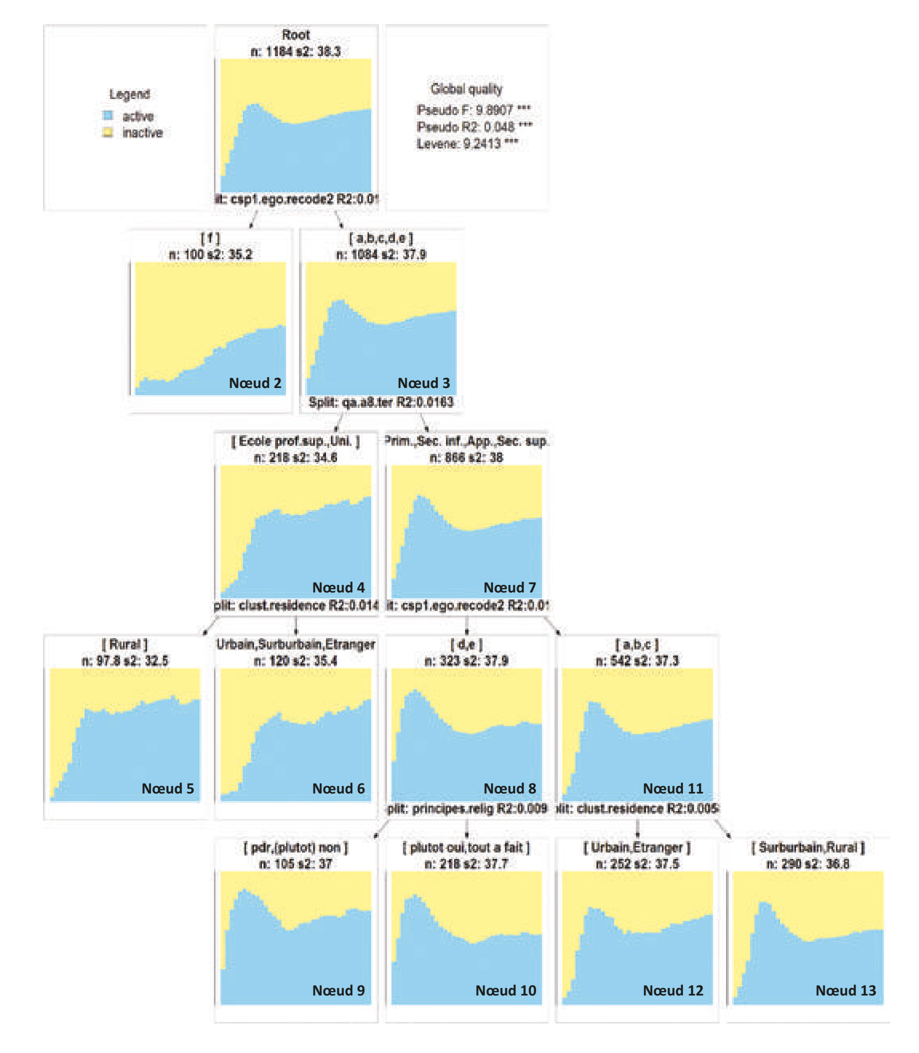
79 Ce type de représentation cumule à chaque âge la proportion de femmes dans les divers états.

Fig. 5.1: Arbre de séquences représentant les trajectoires familiales



Note : Les abréviations des modalités de la variable csp1 sont : Professions dirigeantes, libérales, intellectuelles, d'encadrement, intermédiaires (a) ; non manuelles qualifiées (b) ; manuelles qualifiées (c) ; non manuelles non qualifiées (d) ; manuelles non qualifiées (e) ; inactives (f)

Fig. 5.2: Arbre de séquences représentant les trajectoires professionnelles



Note : Les abréviations des modalités de la variable csp1 sont : Professions dirigeantes, libérales, intellectuelles, d’encadrement, intermédiaires (a) ; non manuelles qualifiées (b) ; manuelles qualifiées (c) ; non manuelles non qualifiées (d) ; manuelles non qualifiées (e) ; inactives (f)

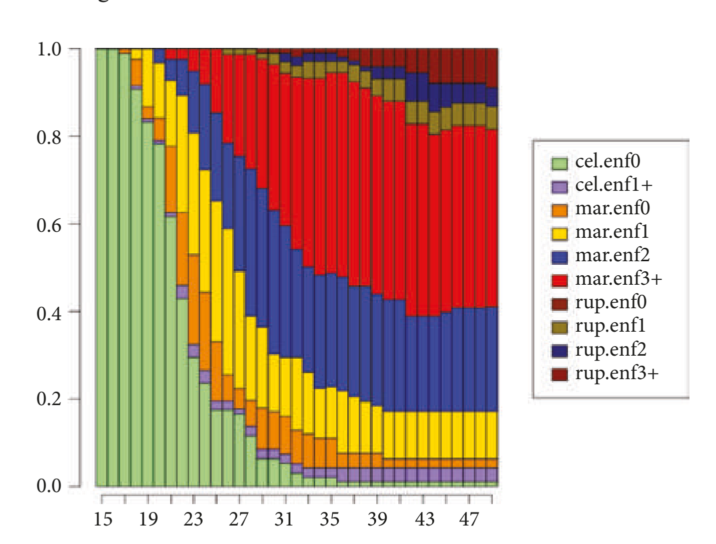
Tab. 5.2: Caractéristiques des nœuds de l'arbre de séquences : fréquences des états familiaux à 49 ans, paramètres sélectionnés de nuptialité et de fécondité, temps moyen en activité

Nœuds de l'arbre (les nœuds terminaux sont signifiés par *)		**Nœud 2***	**Nœud 3**	**Nœud 4**	**Nœud 5***	**Nœud 6***	**Nœud 7**	**Nœud 8**	**Nœud 9***	**Nœud 10***	**Nœud 11**	**Nœud 12***	**Nœud 13***
Fréquence des états finaux à 49 ans (%)	**cel.enf0**	**1.0**	**9.7**	**19.7**	**28.3**	**12.7**	**7.1**	**5.0**	**5.0**	**5.1**	**8.4**	**9.8**	**7.1**
	cel.enf1+	3.2	0.5	0.5	1.0	0.0	0.5	1.1	1.0	1.1	0.2	0.0	0.4
	mar.enf0	2.1	7.1	6.9	5.7	8.0	7.2	6.4	5.3	6.9	7.6	8.3	7.0
	mar.enf1	10.9	12.2	12.1	9.5	14.3	12.3	13.4	13.7	13.3	11.6	14.1	9.3
	mar.enf2	23.9	25.8	21.5	15.9	26.0	26.9	22.1	23.9	21.2	29.7	30.9	28.7
	mar.enf3+	40.6	32.1	25.8	31.2	21.5	33.7	39.5	29.8	44.2	30.2	20.6	38.5
	rup.enf0	0.0	1.6	1.6	0.8	2.3	1.6	1.4	1.7	1.3	1.6	2.3	1.0
	rup.enf1	5.1	3.0	2.4	2.0	2.8	3.2	3.4	5.6	2.3	3.0	4.4	1.8
	rup.enf2	4.4	4.3	6.3	2.7	9.2	3.8	4.1	8.4	2.0	3.6	4.9	2.5
	rup.enf3+	8.9	3.8	3.2	3.1	3.4	4.0	3.6	5.7	2.7	4.2	4.6	3.8
Temps moyen en activité (années)		10.8	20.0	20.3	22.0	18.9	19.9	21.3	23.7	20.1	19.0	19.7	18.4
Âge moyen au 1er mariage (femmes mariées au moins une fois)		22.8	25.4	27.4	27.7	27.1	25.0	24.5	24.4	24.5	25.3	25.2	25.5
Âge moyen à la 1ère maternité (femmes fécondes)		24.3	26.7	29.0	28.5	29.4	26.2	25.5	25.0	25.7	26.6	26.8	26.5
Célibat définitif (%)		4.2	10.2	20.1	29.3	12.7	7.6	6.1	6.0	6.2	8.6	9.8	7.5
Infécondité (%)		3.1	18.4	28.2	34.7	23.0	15.8	12.8	12.0	13.3	17.6	20.4	15.2
Descendance finale moyenne (femmes fécondes)		2.93			2.77	2.30			2.40	2.98		2.26	2.67
N (%)		8.4	91.6	18.4	8.3	10.1	73.1	27.3	8.9	18.4	45.8	21.3	24.5
N		100	1084	218	98	120	866	323	105	218	542	252	290

5.2 Un pôle *a priori* familialiste

En premier lieu, il ressort que la position d'entrée sur le marché de l'emploi, mesurée par la première catégorie socioprofessionnelle occupée juste après la fin des études (csp 1 dans les figures ci-dessus), est le facteur le plus discriminant pour différencier les trajectoires familiales et professionnelles des femmes. Se distinguent ainsi, au premier niveau de l'arbre, celles qui ont exercé un premier emploi à la sortie de leurs études (nœud 3, [a, b, c, d, e]) de celles qui ont été inactives (nœud 2, [f]). Ces dernières constituent d'emblée un nœud terminal représentant 8.4% de l'échantillon analysé. Elles se différencient par une nuptialité et une fécondité à la fois importantes et précoces (fig. 5.3)

Fig. 5.3: Chronogramme familial du nœud 2

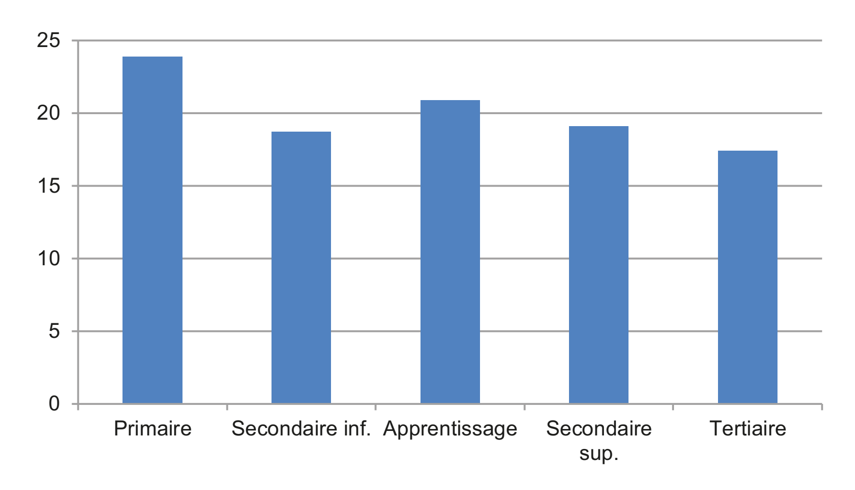


En effet, seules 4% de ces femmes sont restées célibataires définitives et 3% sans enfant, ce qui correspond aux taux de célibat définitif et d'infécondité les moins élevés de tous les nœuds terminaux. La moitié d'entre elles ont en outre donné naissance à 3 enfants ou plus. *A priori*, ces femmes sont celles qui ont le mieux répondu aux normes prédominantes dans la société de leur enfance, en étant le groupe qui s'est marié en moyenne le plus tôt

(22.8 ans), en constituant une descendance relativement nombreuse (2.93 enfants par mère) et en se détournant d'une activité lucrative, du moins dans un premier temps.

Pour autant, il s'agit d'un groupe hétérogène du point de vue du niveau d'instruction (fig. 5.4), à l'instar des six femmes qui ont livré un témoignage lors du volet qualitatif et qui se retrouvent dans ce nœud terminal (tab. 5.3).

Fig. 5.4: Femmes appartenant au nœud 2 (pôle familialiste) en fonction du niveau d'instruction (%)



Elles proviennent en effet de milieux sociaux variés et bien que leurs trajectoires répondent à des circonstances et des motivations distinctes, elles évoquent la normalité que constituaient à cette époque le mariage et la maternité pour la vie d'une femme. Marguerite (1921, 5 enfants) qui a suivi une formation supérieure de commerce en France avant de venir s'établir en Valais pour se marier à l'âge de 22 ans, se rappelle notamment :

> **Marguerite :** « J'avais envie de me marier comme toutes les jeunes filles, bien sûr ».
> **Int :** « Et comment vous pouvez décrire le climat social et économique. Ça vous donnait confiance pour avoir des enfants? »
> **Marguerite :** « Oh, je ne sais pas si je me suis posée des questions avec ça. On avait des enfants, c'était normal ».

Jeanne (1922, 6 enfants) issue d'une famille aisée rapporte également l'automaticité existant entre le mariage et la venue des enfants, qui traduit une absence d'alternative à la maternité pour une femme mariée, même si dans son cas elle ne désirait pas forcément devenir mère :

Int : « La première fois que vous avez été enceinte, donc vous avez bien réagi, vous étiez contente ? »
Jeanne : « Ah oui, c'était normal. C'était normal puisque j'étais mariée, c'était pour avoir des enfants, fonder une famille. Mais même si j'avais pas eu d'enfant, ça m'aurait été égal. Je n'avais pas le besoin d'un enfant vraiment. C'était la filière. Si je n'avais pas eu d'enfant, je ne sais pas ce que j'aurais fait, car je ne savais rien faire, même pas cuire un œuf, toute ma vie, j'ai appris tout sur le tas ».

L'horizon des possibles de ces femmes à l'entrée dans l'âge adulte se limitait donc à la formation d'une famille. Pour certaines, le mariage constituait même une alternative à la pauvreté. Ce fut le cas de Simone (1929, 5 enfants) qui était la 14e enfant d'une famille paysanne pauvre. Elle se remémore ainsi être « partie dans les bras du premier venu » lorsqu'elle se retrouva orpheline à l'âge de 18 ans. Ursula (1936, 3 enfants) justifie également son second mariage pour améliorer sa situation financière qui était très difficile en étant mère seule, malgré son emploi de vendeuse.

« Oui mais après, financièrement il [son deuxième mari] s'est toujours bien occupé de nous [ego et ses deux enfants]. Je n'aurais sinon, oui parce que… je l'ai vraiment déjà à l'époque, après coup épousé pour des raisons financières. Parce que j'étais seule avec ces deux enfants, et la pension alimentaire on en recevait pas beaucoup n'est-ce pas ».

Ces femmes ne semblent donc pas avoir fait de choix explicite entre la constitution d'une famille et une autre trajectoire. Que ceci apparaisse comme un parcours normal ou qu'il s'agisse d'un moyen d'améliorer sa condition socioéconomique, ces témoignages traduisent bien le sentiment d'une certaine absence d'alternative. Par ailleurs, cette absence de choix apparaît également dans la façon dont elles parlent de leur maternité.

Alors que certaines ont désiré leurs grossesses et les ont perçues de façon positives, d'autres admettent ne pas avoir voulu une descendance aussi nombreuse. Cependant, le tabou qui entourait la contraception et la

planification des naissances durant cette période a participé à représenter la maternité sans autre option possible. Ainsi, tout comme Jeanne relate avoir « accepté volontiers » la naissance de ses six enfants sans forcément avoir désiré devenir mère, Simone déclare quant à elle ne pas avoir pu faire autrement par manque de connaissance sur les moyens de contraception :

> « Non, mais alors ça on n'a pas commandé, on les a accepté, voilà. Parce qu'on n'avait déjà pas d'argent, pas de la place, de petites maisons, une chambre, une chambre et demie, alors ce serait bête de chercher à avoir beaucoup d'enfants. Mais il n'y avait rien, c'était la vie comme ça. […] Moi, si on m'avait dit combien tu veux, j'aurais pas dit 5. J'aurais dit 2 avec ce que j'avais pour… mais j'ai pris ce qui est venu. Mais ce serait maintenant ce serait différent ».

En somme, ces femmes ont répliqué dans leurs propres trajectoires les normes traditionnelles qui les entouraient durant leur socialisation, en fondant une famille et en se détournant du marché de l'emploi. Toutefois, pour certaines cette inactivité ne fut pas permanente puisqu'en fin de trajectoire, environ la moitié de celles appartenant au nœud 2 de l'arbre ont effectué un retour en emploi (fig. 5.2). Les témoignages montrent à ce propos la concomitance entre la survenue d'une rupture conjugale et cette reprise d'activité. Les femmes veuves ou divorcées ont ainsi « dévié » d'une trajectoire familiale exclusive pour pallier à l'absence de l'époux pourvoyeur de fonds.

Toutefois, seule une minorité de ces femmes[80] ont dû faire face à de tels événements. Nous supposons donc que cette application du modèle traditionnel, participant à la division sexuelle de la société, se soit peu à peu relâchée au fil du temps pour certaines d'entre elles. Le parcours emprunté par Janine (1935, 2 enfants) illustre le changement qui a pu survenir dans la vie de certaines femmes. Elle se remémore, elle aussi, la normalité du mariage et de la maternité :

> « J'avais pas d'idées particulières sur le mariage vous voyez, je… les enfants, puis après petit à petit bien on évolue. Mais là pof j'avais pas de, pour moi, c'était presque normal vous voyez ? [Rire] ».

Consciente des normes, Janine s'en est d'ailleurs servie pour épouser l'homme de son choix puisque le couple a fait en sorte qu'elle tombe enceinte hors-mariage, afin que sa belle-mère soit mise devant le fait

---

80 21.3% d'entre elles ont connu un divorce ou un veuvage au cours de leur vie féconde.

accompli et ne puisse s'opposer à leur union. Toutefois, au fil du temps, elle a ressenti l'envie de s'impliquer plus activement dans la société, à la manière des mouvements de jeunesse qu'elle avait côtoyés durant son enfance.

> « […] parce qu'on était mère au foyer et puis c'était normal, on se posait pas de question « ah je suis mère au foyer, je peux pas bosser », c'était normal hein ?! Oui et puis après ?! Après quelques années bien-sûr euh on se disait : « mais mon dieu tous les jours au parc ! » ça commence un peu à nous… à nous gonfler. Et puis euh on commence à faire un peu de bénévolat, vous voyez ? Moi j'étais avec euh Terre des hommes ».

Puis Janine décida de reprendre des études à l'âge de 32 ans pour devenir assistante sociale, et elle s'est engagée en parallèle dans un parti politique où elle a fait carrière.

Ce premier groupe s'oppose ainsi du point de vue des facteurs objectifs aux femmes qui sont entrées sur le marché de l'emploi à la fin de leurs études (nœud 3), sans pour autant que subjectivement, dans le matériau qualitatif, n'émerge une adhésion enthousiaste à des normes familialistes, qui semblent plutôt s'être imposées à elles sans provoquer leur révolte. Leurs homologues du nœud 3 se sont quant à elles mariées en moyenne plus tardivement (25.4 ans au lieu de 22.8 ans) et ont été moins nombreuses à avoir eu une descendance de 3 enfants ou plus (32%). Les trajectoires des femmes de notre échantillon tendent donc à opposer au premier niveau de l'arbre un pôle que nous pouvons nommer « familial » à un pôle dit « professionnel ».

Cependant, l'observation des niveaux inférieurs indique que ce second groupe (le nœud 3) est divisé en plusieurs sous-populations qu'il s'agit d'analyser plus en détail pour bien comprendre la diversité des trajectoires qu'il réunit.

Tab. 5.3: Eléments sélectionnés des trajectoires des femmes interviewées incluses dans le nœud 2

Ego	**Janine**	**Hélène**	**Simone**	**Marguerite**	**Jeanne**	**Ursula**
Année de naissance	**1935**	**1935**	**1929**	**1921**	**1922**	**1936**
Profession du père	Employé de banque	Ouvrier	Paysan	Concierge (hôtellerie)	Médecin	Boulanger indépendant
Formation	Ecole de commerce Reprise études assistante sociale (32ans)	Ecole ménagère	Ecole ménagère	Ecole de commerce	Université (Lettres)	Apprentissage vendeuse
Nombre enfants	2	2	5	5	6	3
Âge au 1er mariage	21	25	19	22	25	20
Âge au 1er enfant	21	22	19	23	26	21
Conception hors-mariage	X	X	X			
Rupture	-	Veuvage (31 ans)	-	Veuvage (32 ans)	Divorce (51 ans)	Divorce (29 ans)
Reprise activité	X	X		X	X	X

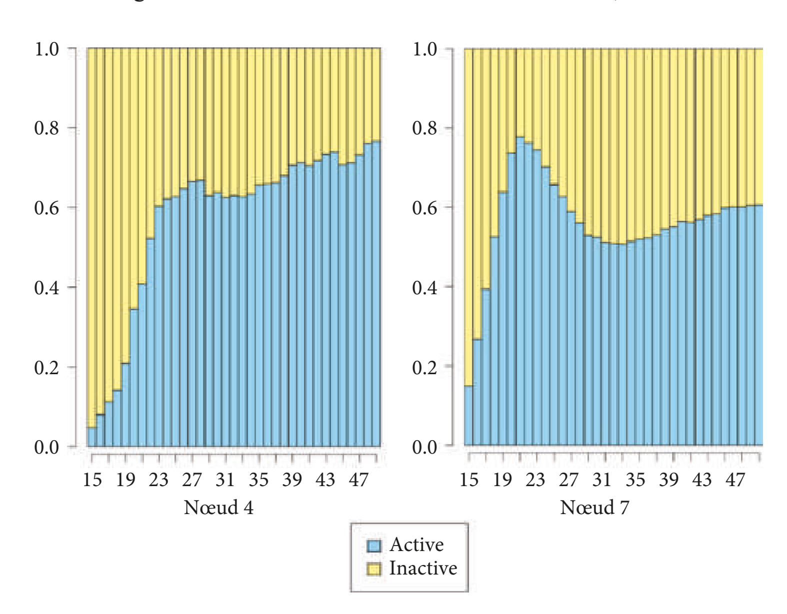
5.3 Un pôle professionnel diversifié

5.3.1 Les femmes actives de formation supérieure et leur contexte de socialisation

Au second niveau de l’arbre, les femmes ayant exercé un emploi à la fin de leurs études sont scindées en fonction du niveau d’instruction : celles au bénéfice d’une éducation tertiaire (école professionnelle supérieure ou université) (nœud 4) s’opposent à celles qui ont un diplôme moins élevé (nœud 7). Les premières ont été davantage concernées par le célibat définitif et moins fécondes que les secondes. Quant aux trajectoires

professionnelles (fig. 5.5), une augmentation progressive du taux d'activité au fil du parcours de vie s'observe dans le groupe des femmes dotées d'une éducation tertiaire. Alors que les trajectoires de leurs homologues au bénéfice d'une formation moindre sont marquées par un pic d'activité à l'entrée dans l'âge adulte, qui se réduit ensuite fortement vers 30 ans, et ne retrouve jamais son maximum initial.

Fig. 5.5: Chronogrammes d'activités des femmes des nœuds 4 et 7, entre 15 et 49 ans



Toutefois, chacun de ces deux nœuds regroupe des femmes aux trajectoires hétérogènes qui peuvent à nouveau être distinguées en fonction d'autres facteurs dans les niveaux inférieurs de l'arbre.

De cette façon, parmi les femmes de formation tertiaire qui ont exercé un emploi à la sortie de leurs études, s'observe un clivage au troisième niveau de l'arbre entre d'une part, celles qui ont été socialisées dans un contexte rural (nœud 5, n = 98) et d'autre part, celles qui ont grandi dans des milieux plus urbains ou à l'étranger (nœud 6, n = 120). Avec des âges moyens au premier mariage s'élevant à plus de 27 ans et des âges moyens à la première maternité supérieurs à 28 ans, ces deux groupes, qui représentent respectivement 8.3% et 10.1% de l'échantillon

analysé, se détachent fortement des autres nœuds terminaux. Mais les femmes issues d'un milieu rural présentent en outre les taux de célibat définitif (29%) et d'infécondité (35%) les plus élevés de l'arbre ; ce sont également elles qui ont passé en moyenne le plus d'années sur le marché de l'emploi (22 ans). Néanmoins, 34% d'entre elles ont eu, de façon contrastée, une descendance égale ou supérieure à 3 enfants. Ce groupe est donc marqué principalement par deux types de trajectoires familiales contradictoires : le célibat définitif ou une fécondité importante. Cette opposition fait ressortir l'incompatibilité stricte entre vie professionnelle et familiale, et ceci peut se comprendre du fait des contraintes genrées préconisant le célibat féminin pour l'exercice de certaines professions supérieures à cette époque (c.f. chapitre 4). De ce fait, une éducation tertiaire a mené certaines femmes vers une carrière professionnelle tout en les « excluant » d'une vie féconde et en a conduit d'autres vers ce qu'on peut qualifier de « bon mariage », manifeste de la forte homogamie présente alors (section 4.2.3. ci-dessus). Cette apparente dualité ne serait donc que le reflet d'une application différenciée du même modèle traditionnel pour ces femmes d'éducation tertiaire issues d'un milieu rural.

Dans ce nœud 5, nous retrouvons Rosmarie (1934, 2 enfants) dont le père était charpentier indépendant dans la campagne zürichoise et la mère s'occupait du foyer, de ses cinq enfants et aidait son époux dans la gestion de son commerce. Elle conserve à ce titre un grand attachement aux valeurs traditionnelles liées au couple et à la place de la femme, de qui, selon elle, dépend le bien-être du ménage :

> « Mais voilà en fait ils [les jeunes d'aujourd'hui] se mettent en couple plus tôt qu'à notre époque. Et ceci n'est pas forcément bien et…et même aujourd'hui, la liberté des femmes, quand elles ne veulent plus elles ne regardent pas comment réparer la relation, la position de la femme aujourd'hui est complètement différente qu'à l'époque, c'est à dire des deux, mais aussi celle des femmes. Parce qu'à l'époque la femme était tout simplement la femme au foyer ou en tout cas dans la majorité des cas. […] Au moins une phase. Et ça je trouve bien et c'est beau. Oui il y a vraiment beaucoup de choses qui ont changé. Tout a ses avantages et ses désavantages mais aujourd'hui une femme ne tolère plus qu'on lui dise comment ça marche et elle part ».

Cependant, dans ce nœud 5 nous retrouvons également Gertrud (1927, 0 enfant), qui évoque d'ailleurs l'éducation traditionnelle qu'elle a reçu

de sa mère tout en relatant l'existence d'une évolution par rapport aux générations féminines précédentes, justement parce qu'elle a pu bénéficier d'une formation supérieure :

> « Ma mère elle n'avait pas appris de métier, c'est encore la génération qui attend jusqu'à ce qu'on se marie. Alors mon père disait toujours : « mes filles doivent apprendre un métier ». Ma mère était contre, elle était un peu traditionnelle. Alors ma sœur a appris jardinière…et elle aimait faire ça. Mais après… elle ne pouvait pas travailler longtemps dans son métier parce qu'elle s'est mariée tôt ».

Gertrud apprit le métier d'institutrice et enseigna l'économie domestique dans une école de filles durant toute sa carrière, tout en restant célibataire et sans enfant. Toutefois, à nouveau ce parcours *a priori* traditionnel ne traduit pas un conformisme total avec les normes de l'époque ; plutôt un arrangement avec ces dernières. Elle a en effet entretenu une relation durant 40 ans avec un homme marié à une autre femme. Le divorce étant inenvisageable, tous trois s'accommodèrent de cette situation. Mais elle a fortement subi le poids des normes, notamment sur son lieu de travail :

> **Gertrud :** « Oui, eh bien lui il était marié. Evidemment c'était un problème, pour tout le monde. Pour mes parents, pour l'école…mais je n'ai pas perdu mon poste mais j'ai eu l'impression à maintes reprises. Parce que c'était si amoral ce que j'avais fait ».
>
> **Int. :** « Donc ça venait un peu de tous les côtés ? »
>
> **Gertrud :** « Oui, et aujourd'hui plus personne ne demande, plus personne demanderait ça. J'étais en fait une pionnière [rire] ».

Une pluralité de situation et de trajectoires se retrouvent également parmi les femmes de formation tertiaire qui ont exercé un emploi à la sortie de leurs études et qui ont été socialisées dans un contexte urbain (nœud 6). Néanmoins, une majorité relative d'entre elles a donné naissance à deux enfants (35%), au contraire de leurs homologues issues d'un contexte rural qui ont surtout engendré des descendances supérieures. Dans cette perspective, il est intéressant de noter que trois des quatre femmes interrogées dans le volet qualitatif appartenant à ce nœud terminal (tab. 5.4) rapportent ne pas avoir forcément désiré d'enfant. Pour Denise (1933, 0 enfant) « ce n'était pas une priorité » et elle préféra s'investir dans son

métier de traductrice tout au long de sa carrière. Yvette (1936, 2 enfants), quant à elle, relate avoir reçu une éducation catholique stricte mais que sa mère l'a toujours poussée vers une certaine indépendance :

> Elle m'a toujours dit « il n'y a pas d'urgence pour te marier, fais un métier, soit une femme indépendante, prends ton temps ».

C'est ainsi qu'elle refusa plusieurs propositions de mariage, pour pouvoir « garder sa liberté ». Mais lorsqu'elle rencontra son mari à l'âge de 27 ans, elle se souvient qu'ils étaient « comme deux gosses » et qu'elle lui a dit : « ok on se marie mais on ne fait pas d'enfant ». Toutefois, « grâce à Monsieur Ogino », elle tomba enceinte l'année qui suivi et ses convictions religieuses lui firent renoncer à avorter de cette première grossesse non désirée. Son deuxième enfant a ensuite été planifié car elle ne voulait pas élever un enfant unique. Ses aspirations étaient de reprendre un emploi, ce qu'elle fit quelques années après la naissance de ses enfants, d'abord de façon irrégulière à cause de l'absence d'infrastructure de garde, puis lorsqu'ils furent suffisamment grands, elle put se consacrer à l'enseignement de l'Italien. Le contexte ne se prêtait donc pas à une telle démarche. Peu de femmes ont pu mener de front une vie familiale et professionnelle de façon continue. Ce fut pourtant le cas de Anna (1920, 4 enfants), pour qui le mariage évoque « […] une partie de la vie. L'autre partie était le travail ». Cette Bâloise, mère de quatre enfants, n'envisageait pourtant pas de fonder une famille et se concentrait sur sa carrière d'avocate :

> « Oui, au début je ne voulais pas d'enfants…alors…on…un moment donné on avait vraiment planifié de ne pas avoir d'enfant parce que je voulais me concentrer sur ma dissertation [thèse de doctorat] et la finir ».

Tab. 5.4: Eléments sélectionnés des trajectoires de femmes interviewées incluses dans les nœuds 5 et 6

	Nœud 5		**Nœud 6**			
Ego	**Rosmarie**	**Gertrud**	**Denise**	**Yvette**	**Erika**	**Anna**
Année de naissance	1934	1927	1933	1936	1935	1920
Résidence enfance	ZH	SO	France	Egypte	BE	BS
Profession du père	Charpentier indépendant	Notaire	Propriétaire de filatures	Chef d'entreprise	Juriste	Inconnue
Formation	Apprentissage vendeuse, école d'infirmière	Séminaire (institutrice)	Ecole d'interprète	Université (Lettres)	Université (Médecine)	Université (Droit)
Nombre d'enfants	2	0	0	2	0	4
Âge au 1er mariage	26	-	-	27	22	26
Âge au 1er enfant	27	-	-	28	-	31
Rupture					Veuve (23 ans)	

Elle explique ensuite avoir pu mener sa vie familiale et professionnelle grâce à son niveau de vie qui a permis au couple d'engager du personnel de maison pour s'occuper des enfants et de l'entretien du ménage. Toutefois, elle aussi a été confrontée aux normes ambiantes durant sa carrière professionnelle :

> « Oui. Et en fait je n'ai jamais ouvert mon propre cabinet parce que je voulais, j'ai toujours travaillé en tant que collaboratrice d'un avocat. Parce que premièrement je voulais me garder l'option ouverte d'arrêter mon travail et de m'occuper des enfants et deuxièmement, c'est que à l'époque […] les femmes étaient pour les familles [les affaires juridiques familiales] […] et…comme j'ai travaillé pour un avocat…je pouvais aussi voir d'autres cas ».

L'horizon des possibles était donc limité, même pour des femmes qui ont suivi une éducation tertiaire et exercé une profession libérale.

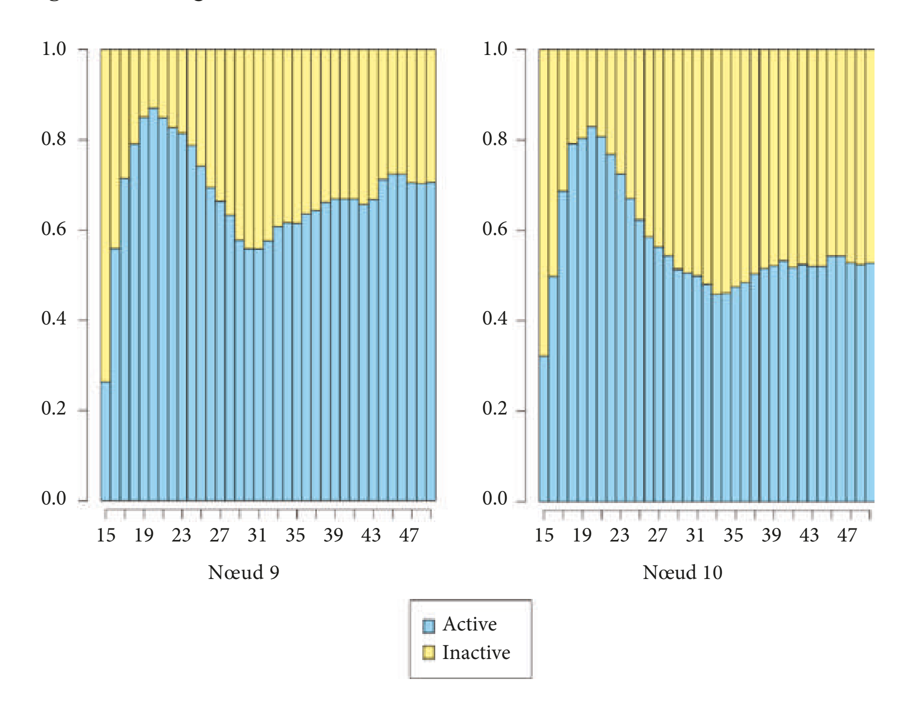
5.3.2 Les enjeux de la conciliation pour les femmes de formation inférieure

Les femmes qui se sont insérées sur le marché de l'emploi à la fin d'études qui n'étaient pas de niveau tertiaire (nœud 7) sont réparties dans quatre nœuds terminaux, définis en fonction de facteurs distincts.

En premier lieu, parmi celles qui ont exercé un premier emploi ne requérant pas de qualification particulière (nœud 8), les femmes adhérant aux principes religieux (nœud 9, n = 105) s'opposent aux non-croyantes (nœud 10, n = 218). Si ces groupes se caractérisent par des temporalités moyennes de nuptialité et de fécondité similaires (tab. 5.2), ils se différencient en fonction de la taille des descendances et des trajectoires d'activité. Bien que dans ces deux sous-populations, une majorité relative de femmes ait donné naissance à trois enfants ou plus, cette proportion est bien plus marquée parmi les croyantes (47% contre 35%), alors que la descendance finale est plus diversifiée parmi les non-croyantes. D'ailleurs, ces mêmes femmes croyantes sont celles qui présentent la plus forte fécondité de l'arbre, avec une descendance finale moyenne de 2.98 enfants par mère. Du point de vue des trajectoires professionnelles, s'observe également une évolution distincte des taux d'activités par âge entre chacun de ces groupes (fig. 5.6). En effet, après avoir atteint un maximum de plus de 80% de femmes actives à l'âge de 20 ans, ce taux diminue ensuite pour atteindre un minimum de 56% dans le nœud 9 et de 46% dans le nœud 10 à, respectivement, 30 et 33 ans. Si la première phase de la trajectoire est donc relativement semblable entre les femmes des deux groupes, les non-croyantes se distinguent par des reprises d'emploi en fin de vie féconde nettement plus marquées, puisque 71% d'entre elles avaient une activité à 49 ans contre seulement 53% des croyantes.



Fig. 5.6: Chronogrammes d'activités des femmes des nœuds 9 et 10



Comme nous l'avions supposé pour le nœud 2, si une partie des reprises d'activité peut certainement s'expliquer par des ruptures conjugales ayant « contraint » certaines femmes à recommencer à travailler pour subvenir à leurs besoins, les femmes du nœud 10 ont certainement été moins exposées aux ruptures, du fait de la rigidité des valeurs religieuses face aux divorces. Toutefois, même si nous constatons en effet une différence empirique quant à la divortialité entre ces deux sous-groupes de l'arbre (14% chez les non-croyantes contre 7% parmi les croyantes), elle ne peut à nouveau être l'unique cause des reprises d'emploi constatées en fin de vie féconde puisqu'une minorité de femmes ont été concernées par de telles ruptures.

Aucune des deux femmes du sous-échantillon qualitatif appartenant au nœud 9 (tab. 5.5) n'a recommencé à travailler après avoir fondé une famille. Après avoir accompli l'école ménagère, Rosa, qui était issue d'une famille modeste (1929, 2 enfants), trouva un emploi de serveuse. Lorsqu'elle s'est mariée à l'âge de 27 ans, elle se souvient avoir désiré

continuer à exercer un emploi, mais ce projet était en inadéquation avec l'organisation du ménage qui reposait essentiellement sur l'activité de son mari qui était mécanicien sur locomotive :

> « Moi j'ai voulu m'occuper parce que je n'avais pas d'enfant, hein, j'ai fait fausse couche sur fausse couche deux ans de suite, les premières années [de mariage]. Et puis je voulais un peu m'occuper aussi. Puis j'ai travaillé dans une boulangerie aussi à Bienne […] Mais ! C'était pas vraiment, c'était pas bien, parce que mon mari il aurait pu venir manger à la maison, il avait une pause pour venir manger, j'étais pas là, il allait manger ailleurs, il allait manger au restaurant. Ce que je gagnais moi, il le dépensait. Ce n'était pas, non, moi c'était pour m'occuper. […] mais te dire, vraiment travailler, c'était pas, c'était pas compatible avec ses horaires ».

Les aspirations de Rosa n'étaient donc pas de rester au foyer et elle a plutôt subi cette situation qui la plaçait dans une relation de dépendance vis-à-vis de son mari :

> « Moi je trouve que c'est bien qu'elle [la femme] s'émancipe un peu et puis aujourd'hui qu'elle travaille. Parce que moi j'étais dépendante de mon mari pour l'argent et tout, hein. Si elles travaillent, moi je suis contente que mes filles travaillent… ».

Cette incompatibilité entre le travail et la vie de famille se retrouve également dans le témoignage d'Hedwig (1931, 4 enfants), qui décrit son mariage comme une alternative à un emploi non qualifié qui ne lui procurait pas forcément d'intérêt (après avoir accompli la scolarité obligatoire, elle travailla comme manœuvre dans des fermes) :

> « […] aujourd'hui les femmes se marient peut-être seulement vers…30 ou 32 ou comme ça…quand moi maintenant, justement voilà…et à l'époque c'était peut-être différent. Ils ont une profession, ben ils veulent encore travailler un peu les jeunes n'est-ce pas. Moi je n'avais pas de profession, je n'avais pas d'argent, alors je pouvais tout aussi bien me marier, n'est-ce pas ».

Le mariage n'évoque pour elle « rien de révolutionnaire. Enfin c'était simplement normal ». Elle affirme d'ailleurs toujours avoir désiré fonder une famille nombreuse :

> « Bien sûr qu'on ait des enfants, c'était certainement clair, […] j'ai souvent dit que j'aimerais 12 garçons pour rigoler ».

Cependant, le couple décida de ne pas avoir plus de quatre enfants, par manque de moyens financiers et d'espace dans le logement. L'époux d'Hedwig subit alors une vasectomie.

En ce qui concerne les témoignages issus des quatre femmes appartenant au nœud 10, aucune n'évoque des croyances religieuses pour expliquer ou justifier certains événements de leurs trajectoires. Toutefois, parmi elles, Lucia (1932, 0 enfant) et Carla (1925, 5 enfants) ont grandi dans des familles catholiques où les principes religieux revêtaient une place importante. Toutes deux relèvent à ce propos avoir subi des pressions dans leur entourage au sujet de leur propre avenir familial. Carla était l'aînée de sa fratrie et se souvient des efforts entrepris par son père pour qu'elle ne se marie pas :

> […] il m'en a défaits de… de rendez-vous […] Lui il a toujours voulu que je ne me marie pas, surtout pour pouvoir rester à la maison et aider ma maman. Vous voyez ? Pour l'aider… dans toutes les choses qu'il fallait faire. Car elle était… elle ne faisait rien sans lui demander. Mais elle était, disons, élevée de cette manière.

Au contraire, Lucia se rappelle avoir subi des pressions inverses de la part de sa mère et de ses cousins pour se marier :

> « Ce n'est pas qu'ils se moquaient de moi mais… disons que je me sentais presque mortifiée » se souvient-elle. « Mais après papa il a été content car enfin j'ai toujours été ici avec lui, car bref si je n'étais pas là pour papa aussi… ».

Tab. 5.5: Eléments sélectionnés des trajectoires de femmes interviewées incluses dans les nœuds 9 et 10

	Nœud 9		**Nœud 10**			
Ego	**Rosa**	**Hedwig**	**Madeleine**	**Ruth**	**Lucia**	**Carla**
Année de naissance	1929	1931	1925	1928	1932	1925
Résidence enfance	VD	BE	FR	BE	TI	Italie (urbain)
Profession du père	Mécanicien automobile	Paysan	Paysan	Horticulteur indépendant	Manœuvre	Propriétaire domaine agricole

	Nœud 9		Nœud 10			
Formation	Ecole ménagère	Ecole obliga-toire	Ecole ménagère Reprise apprentissage employée de bureau (34 ans)	Ecole obligatoire	Ecole obligatoire	Apprentissage couturière
Nombre enfants	2	4	0	5	0	5
Âge au 1er mariage	27	22	-	23	-	29
Âge au 1er enfant	30	23	-	28	-	30
Rupture				Divorce (28 ans)		

Finalement, les deux derniers nœuds terminaux de l'arbre, qui sont d'ailleurs les plus importants en termes quantitatifs, réunissent des femmes qui ont exercé un premier emploi qualifié après leurs études (secondaires pour la très grande majorité d'entre elles (97%)) et se distinguent en fonction du contexte dans lequel elles ont passé leur enfance. D'un côté, les femmes qui ont grandi dans un milieu urbain ou à l'étranger (nœud 12), de l'autre celles qui ont passé cette période de leur vie dans un cadre plus rural (nœud 13). Sur le plan familial, la répartition des femmes dans les différents états est relativement similaire entre ces deux groupes. La différence réside alors dans la part de celles ayant engendré des descendances égales à deux enfants et celles qui eurent trois enfants ou plus (fig. 5.7).

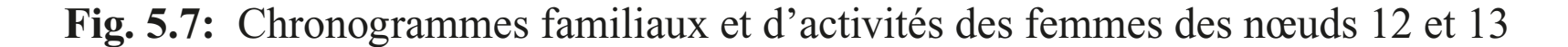


Fig. 5.7: Chronogrammes familiaux et d'activités des femmes des nœuds 12 et 13

La taille modale des descendances du nœud 12 est ainsi de 2 enfants (36%) et elles participent d'ailleurs du groupe où les mères ont été les moins fécondes (2.26 enfants en moyenne) de tout l'arbre. Quant aux femmes réunies dans le nœud 13, une majorité d'entre elles a engendré une descendance égale ou supérieure à 3 enfants (42%). Par ailleurs, l'on retrouve également une distinction sur le plan professionnel (fig. 5.7). Dans les deux groupes, le taux d'activité maximum est atteint à l'âge de 21 ans, puis diminue progressivement jusqu'à environ 30 ans avant de remonter en fin de vie féconde. Une distinction apparaît alors dans ces reprises

d'activité au-delà de quarante ans. Dans le nœud 12, 73% des femmes sont actives à 21 ans, puis l'activité diminue jusqu'à atteindre un minimum de 53% à l'âge de 29 ans. En fin de vie féconde, 68% de ces femmes sont en emploi, le taux d'activité étant presque remonté à son maximum initial. En revanche, même si le nœud 13 présente un taux d'activité maximum initial supérieur (77%), la tendance des reprises d'activité en fin de vie féconde est nettement moins soutenue. En effet, après que l'activité de ces femmes ait baissé à 48% à 31 ans, ce taux ne remontera qu'à 56% à 49 ans.

Les témoignages des femmes du volet qualitatif qui appartiennent à ces deux nœuds terminaux ne nous permettent pas d'exemplifier de telles trajectoires d'entrée tardive sur le marché de l'emploi ou de reprise d'activité (tab. 5.6). Toutefois, l'on trouve à nouveau dans chacun d'entre eux le poids des normes qui interviennent à un moment ou un autre au sein des trajectoires de ces répondantes qui ont exercé une activité qualifiée.

Pour certaines, le mariage et la maternité étaient des destinées qu'il était normal de suivre en tant que femme. Monique (1932), qui donna naissance à 6 enfants, ne se rappelle ainsi pas avoir envisagé un autre avenir :

> « […] pour moi c'était, c'était normal, enfin c'était un une succession de faits : on était fiancés et puis après on se mariait puis on avait des enfants, et voilà ».

On retrouve alors la normalité ressentie de ce parcours féminin familial et son incompatibilité avec une activité professionnelle externe au foyer. Le mariage de cette traductrice signifia de ce fait, comme pour d'autres femmes, l'interruption de son emploi. La seule alternative possible aurait été d'aider son époux dans la minoterie qu'il gérait :

> « J'étais encore dans une tranche de vie où les femmes travaillaient pas tellement, alors euh [silence] c'était c'est pour ça qu'il y avait une bon là je me suis mariée c'était normal, euh au début d'abord je travaillais pas parce que ici euh je savais pas où travailler et il aurait fallu travailler dans l'entreprise de mon mari et ça j'apprécie pas bien [rire]. »

Pour Elisabeth (1930, 2 enfants), cette incompatibilité s'est imposée à elle de façon explicite puisque, comme nous l'avons exposé au chapitre précédent, les mesures politiques visant à restreindre l'emploi féminin dans les administrations publiques ont contraint cette fonctionnaire à quitter son emploi au moment de son mariage. Quant à Jacqueline (1929, 4 enfants), qui était secrétaire de direction, elle évoque elle aussi de façon très explicite avoir répondu aux attentes en vigueur à cette époque :

« J'ai toujours tout fait bien juste. Je souhaitais me marier évidement et avoir une famille, vous savez à l'époque, les femmes ne travaillaient, m'enfin, euh j'ai travaillé entre 19 et 25 ans c'qui me semblait tout à fait normal, mais j'avais pas d'aspiration de euh euh de carrière si vous voulez […] je pensais et je savais normalement qu'une femme se marie et c'est ce que je souhaitais. Et un jour je me suis mariée et j'ai eu quatre enfants ».

D'ailleurs, lorsqu'elle « dévia » du parcours familial standard en divorçant à l'âge de 48 ans, sa mère l'a « mise à la porte pendant trois ans ».

Tab. 5.6: Eléments sélectionnés des trajectoires de femmes interviewées incluses dans les nœuds 12 et 13

	Nœud 12		**Nœud 13**			
Ego	**Monique**	**Jacqueline**	**Marie**	**Elisabeth**	**Carmen**	**Denise**
Année de naissance	1932	1929	1920	1930	1931	1932
Résidence enfance	France (urbain)	GE	GE	BS	TI	France (urbain)
Profession du père	Inconnue	Armée	Inconnue	Directeur entreprise	Représentant d'entreprise	Inconnue
Formation	Bac français	Ecole de commerce	Apprentis-sage modéliste	Ecole de commerce	Apprentissage ménager	Bac français
Nombre enfants	6	4	0	2	3	6
Âge au 1er mariage	23	25	25	28	21	23
Âge au 1er enfant	25	26	-	29	24	25
Rupture		Divorce (48 ans)	Divorce (33 ans)			

5.4 Discussion

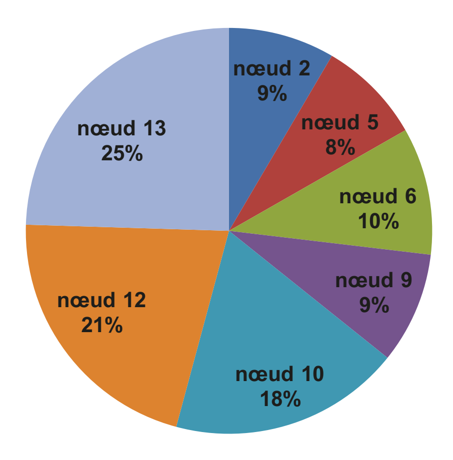
Les résultats obtenus par l'arbre de séquences fondent plusieurs constats. Tout d'abord, à l'instar des travaux de Kate Fisher (2006, 2000) sur les générations anglaises qui contribuèrent à la dernière phase de la première transition de la fécondité et de ceux de Caroline Rusterholz (2017) sur les

cohortes suisses qui amorcèrent le baby-bust, les femmes de notre échantillon à l'origine du baby-boom n'évoquent en aucun cas avoir consciemment planifié la taille de leur descendance. Une attitude d'acceptation envers les grossesses qui sont survenues se dessine ainsi de manière généralisée parmi les répondantes. La méconnaissance et la fiabilité relative des moyens de contraception induites essentiellement par le tabou entourant ce sujet (chapitre 4) ont sans doute concouru à cette conduite. La diversité est alors limitée : si certaines de nos répondantes ont envisagé chacune de leurs grossesses de façon positive, d'autres ne les ont pas toutes désirées et s'en sont plutôt accommodées, « faisant avec » (nous développerons plus amplement cet aspect dans le chapitre 6).

Par ailleurs, la cohorte de naissance n'apparaît pas parmi les facteurs significativement discriminants au sein de l'arbre. L'absence de cette variable plaide donc pour une certaine homogénéité générationnelle dans le déroulement des trajectoires familiales et professionnelles des mères des baby-boomers en Suisse et réfute l'hypothèse d'une évolution des valeurs au fil des cohortes de mères.

Toutefois, à l'intérieur de cet ensemble générationnel homogène se trouve une forte hétérogénéité sociale des parcours individuels, qui conduit à identifier pas moins de sept nœuds terminaux significativement différents. Parmi les sous-populations ainsi définies, nous retrouvons trois groupes majoritaires qui réunissent de façon cumulée 64% de l'échantillon analysé et quatre moins importants qui regroupe chacun entre 8% et 10% de l'effectif total (fig. 5.8).

Fig. 5.8: Fréquence d'appartenance à chacun des nœuds terminaux de l'arbre de séquences



Plus spécifiquement, au premier niveau de l'arbre se détache d'emblée un groupe de femmes, hétérogène du point de vue du niveau d'instruction, qui n'est pas entré sur le marché de l'emploi à la fin de leurs études, et qui se distingue à la fois par des transitions précoces au mariage et à la maternité, une fécondité importante, une quasi absence de célibat définitif et un taux d'activité inférieur aux autres groupes. Cette première scission de l'arbre supporte ainsi l'idée d'une certaine polarisation entre un pôle minoritaire, mais socialement diversifié, répondant de façon précoce aux valeurs familialistes (nœud 2, 9% de l'échantillon), et un pôle professionnel majoritaire qui se décompose lui-même en six sous-groupes (nœuds 5, 6, 9, 10, 12 et 13), parmi lesquels les normes et valeurs familialistes ne sont cependant pas absentes, comme le montrent les témoignages des femmes qui ont appartenu à chacun d'eux.

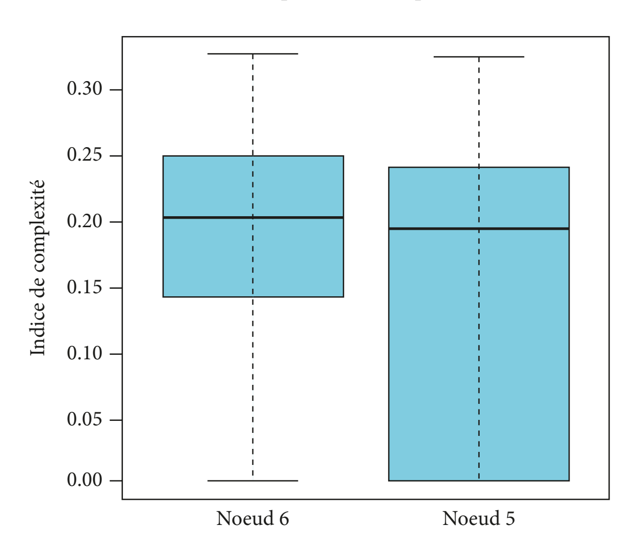
Dans ce pôle professionnel, les femmes qui ont obtenu un diplôme professionnel supérieur ou universitaire se caractérisent par la formation tardive de familles de taille réduite et s'opposent donc sur ces points à leurs consœurs qui ont eu une éducation moindre (comme le chapitre 3 l'avait montré sur les données du recensement de 2000). Toutefois, en révélant la diversité des trajectoires, l'observation des niveaux inférieurs de l'arbre permet de nuancer cette opposition devenue classique dans les études suisses et internationales qui portent sur la deuxième transition démographique (Schumacher et al., 2006; Wanner & Fei, 2005).

Parmi les femmes aux niveaux de formation les plus élevés, celles qui ont été socialisées dans un contexte rural (nœud 5) apparaissent avoir répliqué dans leurs vies adultes l'incompatibilité stricte affirmée par les discours de leur jeunesse entre vie familiale et professionnelle. Elles se caractérisent principalement par deux traits opposés, le célibat définitif ou une fécondité égale ou supérieure à trois enfants. En revanche les trajectoires semblent plus variées parmi celles qui sont issues d'un milieu plus urbain (nœud 6) et dont la descendance modale s'est centrée principalement autour de deux enfants. Les témoignages issus de ce groupe de femmes sont d'ailleurs les seuls à révéler ne pas avoir fait de la maternité une priorité, même après leur mariage, et avoir plutôt aspiré à une carrière professionnelle, bien souvent synonyme d'autonomie. Le calcul de l'indice de complexité (Gabadinho et al., 2010) confirme statistiquement la différence entre ces femmes de formation tertiaire puisque la complexité

des trajectoires familiales est significativement[81] inférieure pour celles qui ont été socialisées dans un contexte rural (fig. 5.9), ce qui traduit globalement un nombre plus restreint de transitions entre les états ainsi qu'une entropie plus faible dans les séquences.

Le contexte de socialisation apporte donc une nuance importante pour caractériser les trajectoires de ces femmes au diplôme tertiaire ayant exercé un premier emploi. Si celles qui ont grandi dans un contexte rural présentent bien les taux de célibat définitif et d'infécondité les plus importants de tous les nœuds terminaux de l'arbre, les mères appartenant à ce groupe n'en restent pas moins parmi les plus fécondes (2,77 enfants par mère), répondant par-là fortement aux normes promulguées durant leur jeunesse. Au contraire, leurs homologues originaires d'un contexte plus urbain ont répondu aux attentes maternelles de façon plus diffuse, l'infécondité étant moins répandue dans ce groupe, mais de manière nettement moins soutenue puisque les mères ont engendré une descendance moyenne de 2.3 enfants, ce qui les situe parmi les moins fécondes de l'arbre.


Fig. 5.9: Distribution des indices de complexité des séquences familiales des nœuds 5 et 6



81 Une régression de l'indice sur le milieu de résidence durant l'enfance a été menée et résulte en un coefficient égal à -0.0295 (p-valeur = 0.0247) pour les femmes issues d'un contexte rural.

Les paramètres de nuptialité et de fécondité du nœud 6 ressemblent en outre fortement à ceux qui caractérisent le nœud 12 (tab. 5.1), soit l'ensemble qui réunit les femmes dont le diplôme n'est pas tertiaire[82] mais qui ont exercé un emploi qualifié à leur entrée sur le marché du travail et qui, elles aussi, ont été socialisées dans un contexte urbain ou étranger. On retrouve ici un groupe important de femmes (21% de l'échantillon) d'origine urbaine marqué par une prépondérance des descendances finales égales à deux enfants, qui s'oppose au nœud 13 (25% de l'échantillon), d'origine plus rurale et dont la descendance modale égale ou dépasse trois enfants.

Le milieu géographique de socialisation est donc une variable de différenciation majeure pour les trajectoires des femmes d'instruction tertiaire comme pour celles d'occupation qualifiée dans le pôle professionnel. Si de manière générale la fécondité des mères est indéniablement élevée dans chacun des quatre groupes décrits ci-dessus, une socialisation villageoise a eu un effet d'autant plus important sur les comportements familiaux à l'âge adulte. Les incitations maternelles et fécondes relayées par les institutions dès l'enfance de ces femmes (chapitre 4) ont donc eut plus d'impact lorsqu'elles étaient couplées à un contrôle social important, caractéristique des communautés rurales. Le témoignage d'Yvette (1936, 2 enfants) illustre d'ailleurs ce clivage. Elle avait passé son enfance en Egypte et en Italie et avait reçu de fortes valeurs d'indépendance de ses parents. Elle se rappelle ainsi avoir été marquée par les normes en vigueur à son arrivée en Valais au début de sa vie d'adulte : « Quand je suis arrivée ici, je trouvais que les femmes étaient arriérées ». Elle relate avoir été traitée de féministe et de communiste : « Alors je disais si être féministe c'est dire : « oui j'existe » alors ok je suis féministe. Et si avoir le sens de la justice, c'est vouloir que tout le monde soit égal, ait à manger, alors oui je suis communiste ».

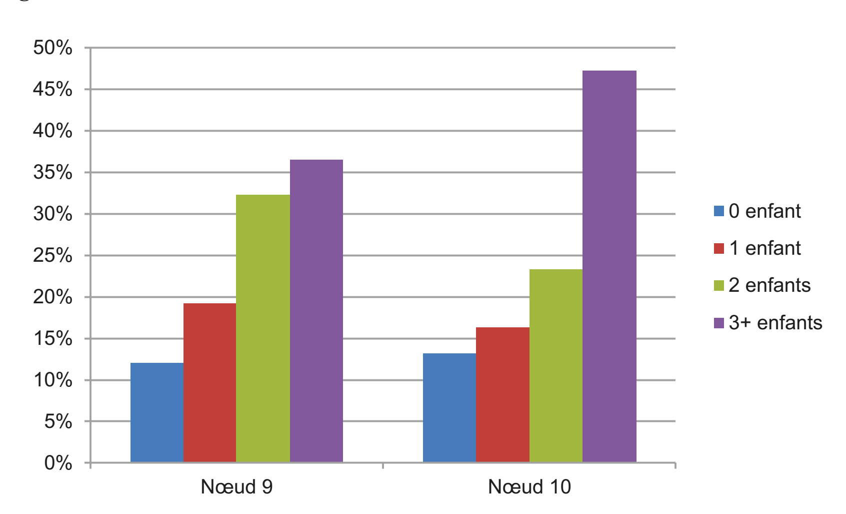
Pour autant, les trajectoires professionnelles des femmes appartenant à ces quatre groupes plaident en faveur d'un relâchement du contexte hostile face à l'emploi féminin qualifié au cours du temps, puisqu'elles furent nombreuses à avoir recommencé à exercer une activité en fin de vie féconde. S'il est vrai qu'historiquement, une femme qui se retrouve seule et travaille après une rupture tend à être assimilée à l'image de la

82 97% d'entre elles ont accompli un apprentissage ou une formation secondaire supérieure

« mère courage » qui se sacrifie pour nourrir et éduquer ses enfants (Oris & Ochiai, 2002), force est de constater que les reprises d'activité ont été plus fréquentes que les ruptures. Ceci suggère donc une évolution des mentalités des mères des baby-boomers durant leur parcours de vie, au moment où les enfants ont atteint l'adolescence, elles ont été nombreuses à éprouver le besoin de donner un autre sens à leur vie.

Enfin, les valeurs religieuses affirmées en 2011–2012 constituent un facteur significatif de distinction pour les femmes dont le premier emploi ne requérait pas de qualification particulière[83]. De cette façon, celles qui possèdent des convictions religieuses marquées au moment de l'enquête (nœud 10) ont eu des trajectoires significativement différentes. Cette sous-population qui réunit 18% des répondantes s'avère être la plus féconde avec près de trois enfants par mère, contrairement à leurs homologues moins croyantes dont les descendances ont été plus variées (fig. 5.10).

Fig. 5.10: Descendances finales des femmes des nœuds 9 et 10



Les résultats mis en évidence par la démarche holiste entreprise dans ce chapitre démontrent donc l'existence de comportements familiaux et professionnels diversifiés durant le baby-boom. En même temps, même si chacun des sept nœuds terminaux possède des spécificités qui lui sont propres, force est de constater que des marqueurs de la socialisation de

83 85% d'entre elles n'ont accompli que l'école obligatoire.

l'entre-deux-guerres se retrouvent dans chacun d'eux, tant du point de vue des facteurs objectifs, comme nous venons de le souligner, que des souvenirs subjectifs issus des témoignages qualitatifs. Ces derniers montrent avant tout la normalité que représentaient le mariage et la maternité pour la vie d'une femme. Cet aspect apparaît en effet de manière diffuse, tant pour des femmes qui ne se rappellent pas avoir envisagé une autre alternative à la formation d'une famille, que dans les pressions rapportées par celles qui ont tardé ou qui n'ont pas suivi ce parcours féminin socialement valorisé. Chacune de ces femmes a connu, à un moment ou un autre de son parcours de vie, un événement leur rappelant quelle place elles devaient tenir dans la société.

Cette diffusion du modèle familial traditionnel se traduit également dans le discours des femmes interrogées par une incompatibilité vécue et ressentie entre famille et emploi, qui s'est manifestée la plupart du temps par une interruption d'activité au moment du mariage ou, pour celles dont l'époux était indépendant, par l'exercice d'un travail au sein de l'entreprise de ce dernier ; ce qui s'apparentait ainsi plus à un soutien familial qu'à une activité rémunérée sur le marché et était donc toléré (Head-König & Mottu-Weber, 1999; Jobin, 1995). Des répondantes (de formation élevée) ont pour leur part privilégié leur carrière en se détournant d'une vie familiale qu'elles associaient explicitement à une perte d'indépendance. Alors que d'autres issues de milieux plus pauvres ont envisagé leur union comme une alternative à un emploi non qualifié, voire à la pauvreté.

Toutefois, comme évoqué précédemment, l'évolution des trajectoires professionnelles au cours du temps montre dans chacun des nœuds terminaux une augmentation du taux d'activité en fin de vie féconde. Si certains témoignages ont souligné l'obligation d'une reprise à la suite d'un divorce ou d'un veuvage, l'ensemble ne peut être imputé à une telle situation. D'ailleurs certaines racontent avoir recommencé une activité, voire repris des études dans le but d'un retour en emploi, une fois leur « devoir » familial accompli, lorsque les enfants avaient grandi[84]. Ces situations, même si elles sont spécifiques, plaident donc en faveur d'un relâchement des normes hostiles vis-à-vis de l'emploi qualifié des épouses et des mères de famille au cours du temps. Tout comme ce qui a pu être démontré dans le

84 Elles ont à cet égard bénéficié des opportunités des mutations du marché du travail suisse alors en situation de quasi plein emploi (Oris, Gabriel, Ritschard, & Kliegel, 2017).

cas de la France et du Québec (Bonvalet, Olazabal, & Oris, 2015; Bonvalet et al., 2011), nous pouvons supposer à cet égard, qu'en Suisse aussi, les mères des baby-boomers ont été les initiatrices de dynamiques que leurs filles ont consolidées et normalisées ensuite, en l'occurrence ici le retour des femmes sur le marché du travail (Le Goff, 2005).

La lecture et le jugement de la société actuelle vis-à-vis de la place de la femme que nous donnent nos répondantes, montre d'ailleurs une évolution des valeurs partagées par certaines d'entre elles, qui jugent l'émancipation féminine de façon positive et sont « contentes » que leurs filles puissent travailler et être indépendantes économiquement. Si les trajectoires de ces dernières sont à approcher d'un processus de socialisation de transformation ou de conversion (Darmon, 2010), d'autres témoignent au contraire d'un ancrage profond dans les normes de la société de l'entre-deux-guerres à l'instar de ce que peut résulter d'une socialisation de renforcement (Darmon, 2010). Certaines estiment en effet que « *les femmes sont peut-être trop indépendantes* » (Madeleine, 1925, 0 enfant) ou qu'« *aujourd'hui une femme ne tolère plus qu'on lui dise comment ça marche et elle quitte* [son conjoint] » (Rosmarie, 1934, 2 enfants), ce qui se traduit par l'augmentation des divorces. Pour d'autres, *« il y a trop de femmes qui travaillent, elles devraient plus s'occuper de leurs enfants* » (Jacqueline, 1929, 4 enfants). L'hétérogénéité de ces discours montre à nouveau la diversité des valeurs partagées ainsi que leur progression dans la société ou chez un individu qui peut être empreint d'ambivalence : « *Parce que c'est clair que l'homme et la femme sont égaux. C'est la même dignité. Mais ils sont différents, ils ont des rôles différents, il n'y a rien à faire !* » (Jeanne, 1922, 6 enfants).

Les normes et les valeurs promouvant la division sexuelle comme organisation sociale ont donc bien transcendé les strates sociales et influé sur les parcours de vie adultes des générations de femmes à l'origine du baby-boom en Suisse. Ces valeurs se sont souvent imposées à ces dernières sans qu'elles n'en aient réellement conscience. Toutefois, l'approche méthodologique mixte adoptée ici nous a permis de montrer que certains parcours qui semblaient suivre la destinée féminine promulguée par les institutions de leur jeunesse ont caché en réalité plus un accommodement aux normes qu'un conformisme total. La pluralité des trajectoires des femmes durant le baby-boom en Suisse confirme avec force l'hétérogénéité de ce phénomène. Cette analyse exploratoire sur l'ensemble de la période féconde ouvre ainsi des pistes de réflexions quant aux facteurs

ayant influencé les comportements familiaux des femmes durant cette période, notamment en ce qui concerne l'interrelation marquée avec la vie professionnelle. L'étape suivante est de progresser dans la compréhension des différentiels de fécondité durant cette période en interrogeant plus en profondeur cet entrelacement entre famille et emploi, en analysant non plus les trajectoires dans leur ensemble, mais les événements particuliers qui les constituent.

6. Constitution de la famille et interactions avec les trajectoires d'activité au sein du mariage

> « La compatibilité entre activité féminine et vie familiale n'est pas naturellement impossible, elle est socialement difficile » (Commaille, 1993, p. 112)

6.1 Emploi féminin et famille : deux faces d'une même pièce ?

Le chapitre précédent a dessiné un panorama nuancé des trajectoires familiales et professionnelles des femmes durant le baby-boom en Suisse. Malgré la forte standardisation des parcours féminins conforme à la diffusion du modèle traditionnel du mariage et de la maternité, l'activité rémunérée n'a pas été absente des trajectoires féminines. Cette analyse exploratoire sur l'ensemble de la période féconde ouvre ainsi des pistes de réflexions quant aux facteurs ayant influencé les comportements familiaux des femmes durant cette période, notamment en ce qui concerne l'interrelation marquée avec la vie professionnelle.

Les liens existant entre l'emploi féminin et la constitution de la famille ont été théorisés essentiellement à partir du moment où la littérature s'est penchée sur les causes de la seconde transition démographique. Parmi les nombreuses études qui se sont attelées à comprendre les causes du déclin de la fécondité en œuvre à partir du milieu des années 1960, nombre d'entre elles ont considéré l'activité féminine comme l'une des variables explicatives. Les résultats ont mis au jour une relation inverse entre cette dernière et la fécondité au niveau individuel : une fécondité réduite entraînerait une augmentation de la présence des femmes sur le marché de l'emploi et inversement, un accroissement de l'activité provoquerait une diminution de la fécondité (Bernhardt, 1993; Kempeneers & Lelièvre, 1991; Kempeneers, 1985). Si l'existence de ce lien est avérée dans la littérature, le sens de la causalité n'est en revanche pas évident (Bernardi, 2003; Brewster & Rindfuss, 2000; Bernhardt, 1993; Felmlee,

1993; Kempeneers, 1985; Cramer, 1980) : les femmes ont-elles réduit leur nombre d'enfants dans le but de travailler davantage ou, au contraire, une descendance moins nombreuse leur a-t-elle permis d'exercer une activité ? A ces causalités inverses s'ajoute également la possible existence d'une influence réciproque entre emploi et fécondité, ou que chacun de ces deux domaines soient influés par une combinaison d'autres facteurs (Huinink & Feldhaus, 2009; Brewster & Rindfuss, 2000).

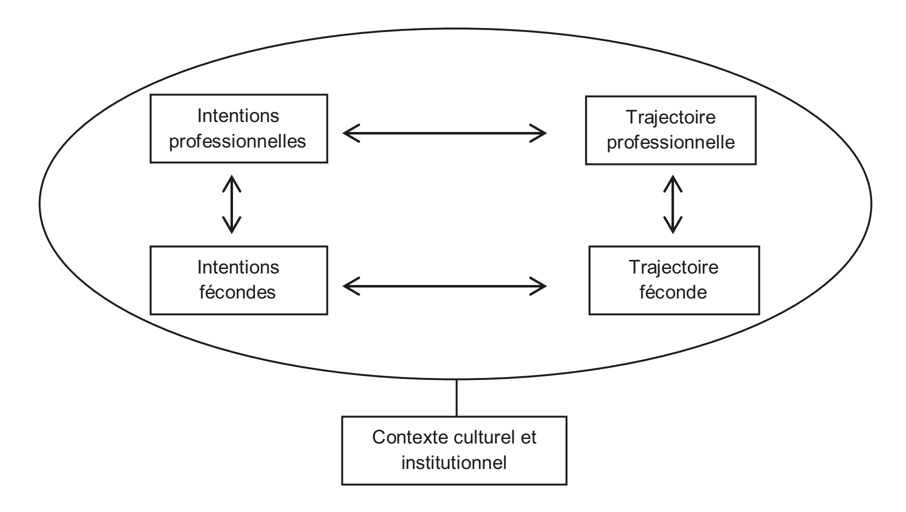
Dès 1967, Stycos et Weller (1967) ont ainsi supposé que le sens de la causalité dépendait du contexte social et de la disponibilité des moyens contractifs. De cette façon, dans une société comme celle d'après la Seconde Guerre mondiale où les rôles maternel et professionnel étaient présentés comme incompatibles, la présence des femmes sur le marché du travail aurait dépendu de l'accès à des contraceptifs efficaces : leur disponibilité induisant la possibilité pour les femmes de choisir laquelle des deux sphères privilégier alors que leur absence aurait pour conséquence une subordination des carrières professionnelles à la fécondité. Le sens de la causalité a également été envisagé comme évolutif au fil d'une même trajectoire (Cramer, 1980). Dans cette optique, l'arrivée d'un enfant influencerait la trajectoire professionnelle à court terme alors qu'à plus long terme la tendance pourrait s'inverser ; la constitution d'une famille accroissant la charge financière pesant sur les parents ou les femmes ressentant le besoin de se réaliser en dehors du foyer une fois que les enfants ont grandi, auraient alors pu devenir des incitatifs à une reprise d'emploi (Bernhardt, 1993).

Si les effets négatifs des événements familiaux sur les trajectoires d'activités sont bien documentés, les désavantages de l'exercice d'un emploi sur la fécondité semblent plus contestés (Bernhardt, 1993). La principale incertitude réside dans le fait que les recherches peinent à démêler l'effet actuel de l'exercice d'un emploi de celui résultant des intentions professionnelles futures. Or ces intentions individuelles sont difficilement mesurables et surtout évoluent au fil du temps. Ni Bhrolcháin (1986a, 1986b) a montré par exemple que l'anticipation d'un futur emploi dans l'Angleterre d'après 1945 aurait pu mener certaines mères à un raccourcissement des intervalles intergénésiques.

En résumé, à l'influence mutuelle existant entre les trajectoires professionnelles et fécondes s'ajoute une interrelation entre les intentions individuelles propres à ces deux types de trajectoires. En outre, en considérant la dimension temporelle dans laquelle s'inscrit l'individu, il est évident que

les aspirations et les comportements s'influencent également mutuellement (Brewster & Rindfuss, 2000) : les intentions actuelles impactant les comportements futurs et inversement, les attitudes présentes pouvant amener à une réévaluation des aspirations futures. D'après Bernhardt (1993), cette modélisation dynamique (fig. 6.1) fait apparaître « une causalité circulaire cumulative » (p. 35) entre ces domaines au niveau individuel. En tout état de cause, ces réflexions quant à l'interrelation entre vies active et féconde des femmes plaident pour le recours à des données individuelles longitudinales et pour considérer ces sphères conjointement ainsi que dans leurs dynamiques temporelles (Barrère-Maurisson & Marchand, 2009; Brewster & Rindfuss, 2000; Bernhardt, 1993; Kempeneers & Lelièvre, 1991).

Fig. 6.1: Modélisation de l'influence dynamique existant entre les trajectoires professionnelles et fécondes au niveau individuel, adapté de Bernardt (1993)



En outre, la conciliation ou l'incompatibilité entre ces deux sphères est largement déterminée par le contexte institutionnel et culturel dans lequel se trouvent les individus, notamment les structures genrées régissant la société (Le Goff, 2005; van der Lippe & van Dijk, 2002; Bernhardt, 1993) qui délimitent les opportunités et les contraintes individuelles. De cette façon « on gagnerait à considérer les systèmes de valeurs auxquels croient

les femmes et les hommes et qui orientent leurs actions professionnelles et familiales et leurs interactions » (De Singly, 2013, p. 83).

Le contexte suisse de la première moitié du 20e siècle se positionnait à l'encontre d'une conciliation aisée entre les rôles de mère de famille et de travailleuse (O. Giraud & Lucas, 2009; Bertozzi, Bonoli, & Gay-des-Combes, 2005; chapitre 4), l'organisation de la société reposant fortement sur une double standardisation des parcours de vie des individus en fonction de leur sexe (Krüger & Levy, 2001). Néanmoins, comme le chapitre précédent l'a indiqué, l'ensemble des femmes n'a pas répondu pleinement à ces attentes sociales. De même, parmi celles qui ont vécu le parcours familial féminin « type », des nuances émergent.

Afin de progresser dans la compréhension de cette hétérogénéité des parcours durant le baby-boom, ce chapitre se concentre sur les femmes dont la trajectoire familiale correspond à ce modèle traditionnel « type », soit celles qui se sont mariées et ont constitué l'ensemble de leur descendance au sein de cette première union. Cette focale nous permettra d'éclairer deux questionnements inhérents aux différentiels de fécondité durant le baby-boom. Premièrement, nous verrons quels facteurs ont influencé chacune des étapes de la constitution familiale de ces femmes afin d'appréhender l'hétérogénéité de la fécondité maritale. Deuxièmement, nous verrons dans quelle mesure elles ont également répondu aux attentes sociales dans leurs trajectoires professionnelles. Leur engagement dans la sphère familiale les a-t-il de fait exclues définitivement d'une activité lucrative ?

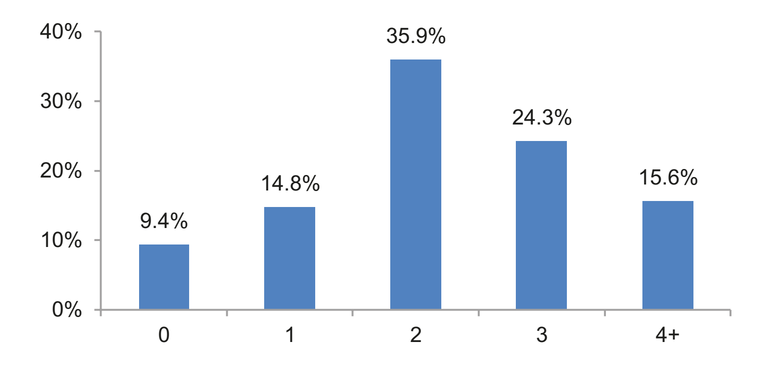
Après avoir décrit la diversité des trajectoires familiales et fécondes vécues par les femmes mariées de l'échantillon VLV, ce chapitre mobilisera dans un second temps des méthodes d'analyses biographiques afin de se pencher plus en détail sur les phénomènes déterminant les étapes de la constitution familiale ainsi que certains événements de la vie active. Au vu des résultats, une digression quant à la survenue d'accidents contraceptifs au sein des mariages sera également effectuée.

6.2 La diversité des trajectoires familiales et professionnelles et de leurs interrelations

L'hétérogénéité féconde mise en avant tout au long de ce travail se confirme parmi les 1013 femmes de l'échantillon VLV qui ont achevé leur

descendance finale au sein d'un premier mariage[85] (fig. 6.2). La distribution des tailles finales de leur descendance présente ainsi une diversité faisant écho aux évolutions mise en évidence au niveau national (chapitre 3, section 3.1.2) : près de 76% d'entre elles ont contribué à la survenue du baby-boom en réalisant la norme d'une famille à deux enfants ou en la surpassant, 14.8% de ces femmes n'ont eu qu'un seul enfant et 9.4% sont restées inféconds. De ce fait, si le mariage s'apparente bien à la constitution d'une descendance pour la majorité, certaines n'ont pas eu d'enfant au sein de leur union. Ces dernières représentent 45.7% de l'ensemble des femmes infécondes de l'échantillon VLV. Le mariage constitue donc bien une « sélection » importante à l'entrée dans la parentalité mais n'en est pas une garantie absolue[86].

Fig. 6.2: Femmes au parcours familial « type » en fonction de la taille finale de leur descendance, échantillon VLV (%)



Outre l'hétérogénéité de la fécondité maritale, ces mêmes femmes ont également connu des trajectoires professionnelles diversifiées (tab. 6.1). Seule une minorité (5%) n'a jamais exercé d'activité professionnelle avant l'âge de 50 ans. L'activité féminine était donc répandue même si les parcours discontinus ont été majoritaires. De manière globale, le

85 Parmi les 1038 femmes de l'échantillon VLV qui se sont mariées, 25 ont eu des enfants dans plusieurs unions. Elles ont été retirées des analyses de la présente section qui ne considèrent donc que 1013 femmes. Ces dernières représentent ainsi 86% de l'échantillon VLV total.

86 Une analyse détaillée de l'infécondité durant le baby-boom en Suisse sera développée au chapitre suivant.

tab. 6.1 révèle l'existence de trois types de trajectoires principalement rencontrées parmi les femmes mariées de l'échantillon VLV : l'activité continue depuis la première entrée en emploi (30%), une seule période d'activité interrompue de manière définitive (30%) et deux périodes d'activité entrecoupée par une interruption (25%). Des arrêts et reprises plus fréquents sont restés rares.

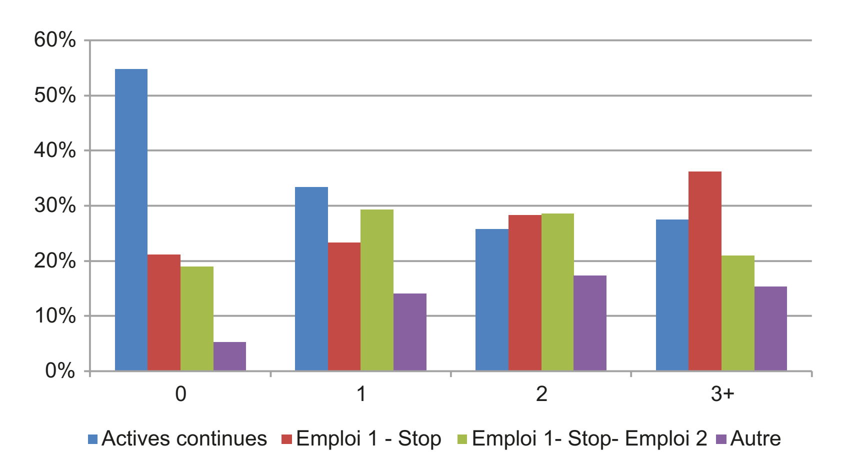
Tab. 6.1: Types de trajectoires professionnelles féminines entre 15 et 49 ans des femmes au parcours familial « type », échantillon VLV

Type de trajectoire d'activité (15–49 ans)	Fréquence (%)
Trajectoires continues	**35**
Inactives continues (aucune entrée en emploi)	*5*
Actives continues (depuis la première entrée en emploi)	*30*
Trajectoires discontinues	**65**
Emploi 1[87]*-Stop*	*30*
Emploi 1-Stop-Emploi 2	*25*
Emploi 1-Stop-Emploi 2-Stop	*5*
Au moins 3 périodes d'activité	*5*

De manière a priori surprenante, cette répartition souligne qu'un tiers des femmes de l'échantillon qui ont constitué l'ensemble de leur descendance au sein d'un premier mariage ont concilié une activité professionnelle continue avec une vie familiale. Ce type de trajectoire n'était donc pas l'apanage unique des célibataires définitives. Néanmoins, elle est majoritaire parmi les épouses restées inféconds ou qui n'ont eu qu'un seul enfant (fig. 6.3). La taille limitée ou l'absence de descendance apparaît ainsi comme un facteur qui a pu encourager les épouses à poursuivre leur vie professionnelle au-delà du mariage. Si l'activité continue a également été partagée par environ un quart des mères de deux ou trois enfants et plus, il reste que ces femmes aux charges familiales plus importantes ont davantage vécu des trajectoires d'activité discontinues ; les mères de familles nombreuses ont principalement été marquées par l'interruption définitive après une première période d'activité.

87 Le terme « emploi » se réfère ici à une période d'activité continue d'au moins une année, qui peut néanmoins être constituée d'un enchaînement de plusieurs fonctions.


Fig. 6.3: Types de trajectoires professionnelles féminines entre 15 et 49 ans des femmes au parcours familial « type » en fonction de la descendance finale, échantillon VLV



Par ailleurs, l'examen de la distribution de ces mêmes trajectoires d'activité en fonction du niveau de formation des épouses (fig. 6.4) indique que l'activité continue et l'interruption définitive après un premier emploi ont été dominantes parmi les femmes n'ayant accompli qu'une formation obligatoire ou secondaire. Ce résultat, couplé à la prégnance de cette même trajectoire parmi les femmes qui se sont mariées avant 20 ans (fig. 6.5), n'est donc pas sans rappeler que l'emploi féminin pouvait être socialement toléré lorsque le revenu de l'épouse était nécessaire à la subsistance du ménage ; un âge au mariage précoce impliquant bien souvent l'impossibilité d'avoir achevé une formation supérieure et par extension l'occupation d'un emploi peu qualifié.

Par ailleurs, deux périodes d'activité entrecoupées par une interruption apparaît comme la trajectoire majoritaire parmi les femmes qui ont accompli une formation professionnelle supérieure, ce qui peut s'expliquer par les conditions d'accès à certaines de ces formations, notamment le fait d'avoir atteint un certain âge pour entrer, par exemple, dans les écoles d'infirmières. Elles impliquaient souvent que les femmes entrent sur le marché de l'emploi en attendant d'atteindre l'âge requis. Enfin, les universitaires présentent une diversité de trajectoires professionnelles, l'activité continue étant aussi importante que les parcours marqués par des allers-retours sur le marché du travail.

Fig. 6.4: Types de trajectoires professionnelles féminines entre 15 et 49 ans des femmes au parcours familial « type » en fonction du niveau de formation, échantillon VLV

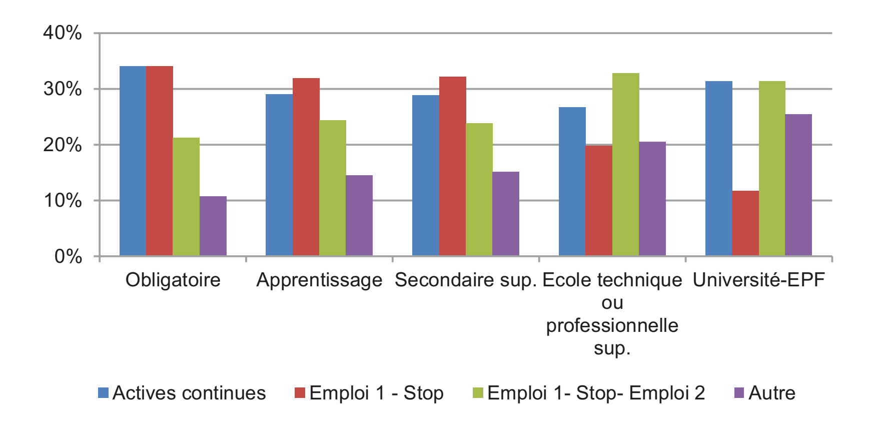
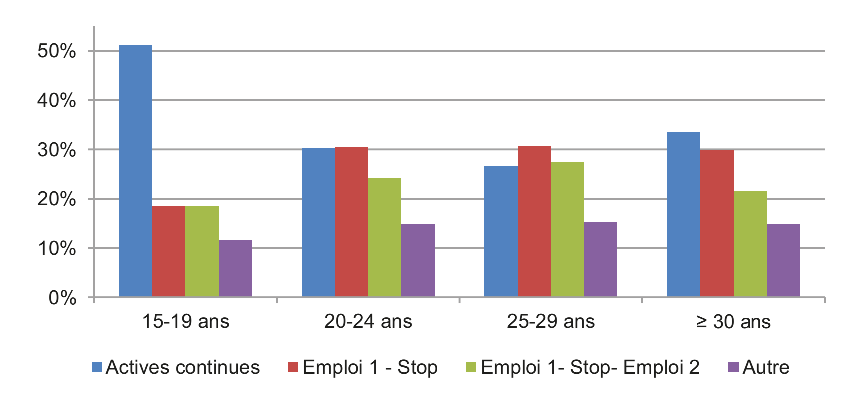


Fig. 6.5: Types de trajectoires professionnelles féminines entre 15 et 49 ans des femmes au parcours familial « type » en fonction de l'âge au premier mariage, échantillon VLV



Pour affiner la compréhension, il est nécessaire d'analyser l'alternance entre périodes d'activité et d'interruption en considérant leurs synchronisations éventuelles avec les événements familiaux qui ont jalonné le parcours des épouses. Le tab. 6.2 renseigne ainsi leurs parcours professionnels à partir de leur première union formelle. Une majorité de ces femmes étaient actives l'année de leur mariage (56%) et la moitié d'entre elles ont poursuivi leur activité. Ces 28% d'épouses n'ont donc jamais quitté le marché de l'emploi durant la période de constitution familiale. Quant

à la seconde moitié d'épouses actives au mariage, elles ont connu une trajectoire d'emploi discontinue marquée par une interruption d'activité (définitive ou temporaire) soit avant ou au moment de la naissance de leur premier enfant (15%), soit après la survenue de cette première naissance (12%). Pour l'ensemble de ces femmes actives au moment de leur première union formelle, la venue de leur premier enfant n'a donc pas été anticipée (ni systématiquement, ni majoritairement) par une sortie du marché de l'emploi. Quant à leurs homologues inactives au moment du premier mariage (44%), il est tout d'abord important de préciser que 59% d'entre elles ont quitté un emploi la même année que cette mise en union. Par ailleurs, nous retrouvons une répartition égale entre celles qui sont restées continuellement inactives (23%) et celles qui ont connu une activité discontinue après leur entrée dans la vie conjugale (21%). La majorité de ces dernières ont ensuite repris une activité après la naissance de leur dernier enfant.

Tab. 6.2: Types de trajectoires professionnelles féminines depuis le premier mariage, échantillon VLV

Type de trajectoire d'activité depuis le mariage	Fréquence (%)
Actives au mariage	**56**
Actives continues	***28***
Actives discontinues	***28***
▪ Interruption d'emploi avant ou à la 1ère naissance (reprise éventuelle)	15
▪ Actives au mariage et à la 1ère naissance, interruption ultérieure (reprise éventuelle)	12
▪ Femmes inféconces qui connaissent une interruption d'emploi après le mariage (reprise éventuelle)	2
Inactives au mariage	**44**
Inactives continues	***23***
Actives discontinues	***21***
▪ Reprise d'emploi après la dernière naissance	15
▪ Reprise d'emploi avant la dernière naissance	4
▪ Femmes infécondes qui reprennent un emploi après le mariage	1

Ce panorama descriptif offre un premier aperçu de l'interrelation entre les parcours professionnels et familiaux des épouses qui, globalement, ont respecté les normes familiales dominantes de leur époque puisqu'elles ont

achevé leur descendance finale au sein d'une première union formelle. La diversité des trajectoires mise en perspective écarte d'emblée l'hypothèse d'une incompatibilité stricte et permanente entre les sphères familiales et professionnelles ; une majorité d'épouses (95%) ayant exercé une activité à un moment ou un autre de leur parcours.

Néanmoins, le mariage et la survenue de la première naissance se sont bien souvent avérés concomitants à une interruption d'activité : 26% de ces femmes ont quitté un emploi au moment de leur mariage et 15% au moment de la première naissance. Ces sorties du marché du travail ne s'apparentent en revanche pas forcément à un retrait définitif d'une activité salariée, puisque 52% des épouses de l'échantillon qui ont interrompu une première période d'activité, avant ou après le mariage, en ont entamé une seconde dans la suite de leur trajectoire maritale.

6.3 L'approche biographique

Pour améliorer la compréhension des phénomènes déterminant l'occurrence de certains événements constitutifs des parcours féminins, nous recourons aux méthodes d'analyses biographiques. Plus particulièrement nous estimons des modèles logistiques à temps discret (chapitre 2) sur six transitions spécifiques : quatre ont trait aux trajectoires familiales et deux se focalisent sur des éléments constitutifs des trajectoires professionnelles. L'objectif est de mieux comprendre les (in)compatibilités réciproques entre vie féconde et vie professionnelle du côté féminin, ainsi que leurs relations aux différentiels de fécondité durant le baby-boom.

Nous nous concentrons dans un premier temps sur les étapes de la constitution familiale. Pour ce faire, une première analyse porte sur les facteurs influant la transition au premier mariage. L'ensemble des femmes de l'échantillon VLV sont prises en compte pour cette première analyse, l'objectif de celle-ci étant d'évaluer les déterminants d'entrée dans la trajectoire familiale « type ». Dans cette perspective, les femmes qui auraient donné naissance à un premier enfant hors-mariage sont censurées au moment d'un tel événement. Puis, nous étudions successivement les intervalles protogénésiques et les intervalles intergénésiques de rang un à deux et deux à trois, pour identifier les variables qui en ont accru le risque et mesurer leur impact. Au fil de ces quatre analyses de la constitution

familiale, la population féminine soumise au risque d'engendrer une naissance supplémentaire se restreint d'autant de femmes qui n'ont pas réalisé la transition antérieure[88]. En outre, celles qui sont devenues veuves ou qui ont divorcé sont censurées au moment de leur rupture (le nombre de femmes incluses dans chaque analyse est détaillé au tab. 6.3).

Tab. 6.3: Population féminine incluse dans les analyses de chaque transition spécifique

Transitions analysées	Population soumise au risque	Critères de censure
17 ans – 1er mariage	**1184** femmes âgées de 17 ans (échantillon VLV total)	avoir un enfant avant le premier mariage
1er mariage – 1er enfant	**1038** (femmes mariées)	connaître une rupture
1er enfant – 2e enfant	932 (femmes mariées avec un enfant) - 10 (naissances gémellaires de rang 1) **= 922**	connaître une rupture
2e enfant – 3e enfant	765 (femmes mariées avec 2 enfants) -6 (naissances gémellaires de rang 2) +10 (naissances gémellaires de rang 1) **= 769**	connaître une rupture
Période d'emploi – interruption d'activité au moment du mariage	776 (femmes actives au moins jusqu'à l'année précédant leur mariage) -81 (femmes qui se sont mariées et ont eu leur premier enfant la même année) **= 695**	-
Interruption d'activité au moment du mariage ou durant le mariage – reprise	**513** (femmes qui ont interrompu une activité l'année de leur mariage ou quelques années plus tard)	-

Par ailleurs, deux autres modèles se focaliseront sur les facteurs ayant influencé, d'une part une interruption d'activité survenant la même année que le mariage, d'autre part les reprises d'activité durant la vie

88 Précisons que les mères ayant donné naissance à des jumeaux sont intégrées dans les différents modèles en fonction du nombre d'enfants déjà mis au monde. Ainsi, une femme qui a connu une naissance gémellaire de rang 1 est exclue de l'analyse sur la transition au deuxième enfant mais est soumise au risque d'avoir un troisième enfant.

maritale. La première permettra de dégager le profil des femmes dont les comportements étaient *a priori* les plus conservateurs, puisqu'elles ont connu une sortie du marché de l'emploi concomitante à leur entrée dans la vie maritale[89]. Quant à la seconde, elle mettra en évidence les facteurs ayant incité certaines femmes mariées et inactives à retourner sur le marché de l'emploi et dévier en quelque sorte du modèle traditionnel de l'épouse-mère-ménagère établi de manière permanente.

Ces six analyses croisées intègrent non seulement les variables indépendantes utilisées dans le chapitre précédent mais aussi certains éléments des trajectoires professionnelles dans l'étude des transitions fécondes, et réciproquement, des indicateurs des trajectoires familiales sont insérés dans l'analyse des transitions centrées sur l'activité. En ce qui concerne les transitions propres à la constitution de la famille, certaines étapes antérieures réalisées dans cette même trajectoire (les intervalles intergénésiques des naissances précédentes par exemple) sont également introduites dans les modèles[90].

Nous avons en outre procédé à une analyse par modèles imbriqués afin de repérer les changements éventuels que l'introduction d'un facteur peut susciter sur les autres variables, soit un éventuel effet médiateur (Baron & Kenny, 1986). L'ensemble des modèles propres à chaque analyse est présenté dans les sections qui suivent. Néanmoins, nos commentaires se focaliseront sur celui qui comprend toutes les variables indépendantes (qui n'est donc pas forcément le plus parcimonieux mais qui permet de rendre compte de l'influence de tous les facteurs), les autres servant à relever les effets médiateurs.

---

89 Afin de minimiser les risques d'observer des événements confondus, les femmes dont l'année de mariage correspond également à celle de la naissance du premier enfant ont été retirées de cette analyse. Leur inclusion impliquerait en effet de ne pas pouvoir distinguer si l'éventuel arrêt d'activité est lié au mariage ou à la naissance du premier enfant.

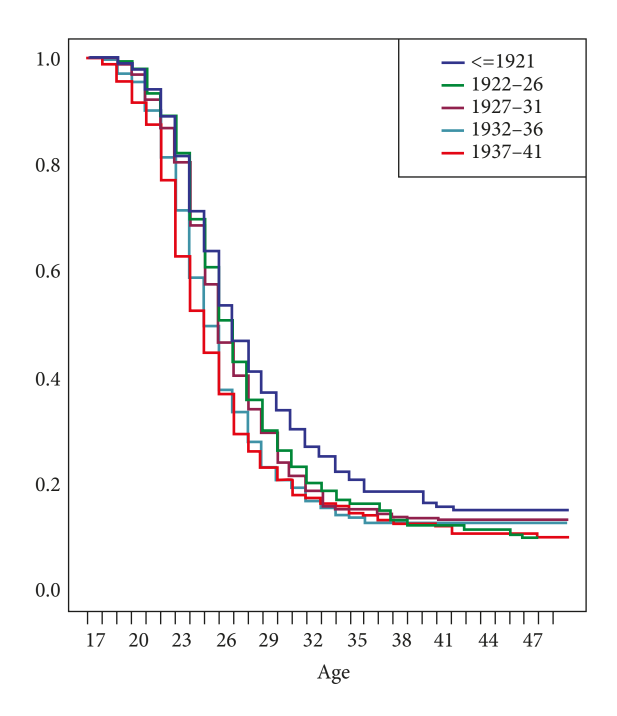
90 La variation temporelle de l'ensemble des facteurs susceptibles de se modifier au cours de la période où les femmes sont soumises au risque de connaître l'événement analysé a été prise en compte ; à l'exception du niveau de formation pour qui le biais a été minimisé comme exposé dans le chapitre 2 (section 2.3).

6.4 Les étapes de la constitution familiale

6.4.1 Premier mariage

Sans surprise, les résultats de l'analyse biographique sur la survenance d'une première union formelle (tab. 6.4) confirment les déterminants constitutifs du mariage-boom mis en évidence dans le chapitre 3. Le groupe d'âge des 25–29 ans est ainsi celui qui a le plus de chance d'entrer dans une première union formelle, tout comme les femmes appartenant à la cohorte la plus jeune de l'échantillon qui s'avèrent ainsi les plus à même d'accéder au mariage, et ce à un rythme plus rapide que celles nées auparavant (comme en attestent les courbes de survie de la fig. 6.6).

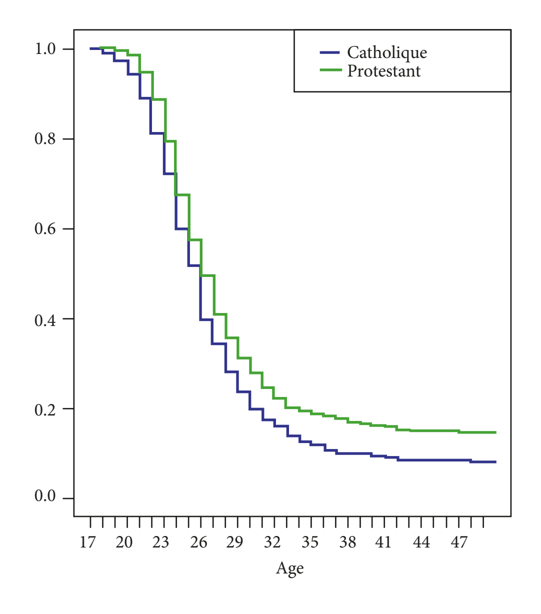
Fig. 6.6: Courbes de survie au premier mariage en fonction de la cohorte de naissance, échantillon VLV



Par ailleurs, l'instruction et le statut d'activité sur le marché de l'emploi sont également déterminants sur la première mise en union formelle. Un niveau de formation élevé induit à la fois une survenance moindre et plus tardive d'un premier mariage comparé aux femmes au bénéfice d'une formation obligatoire. Toutefois, le sens de la causalité n'est pas évident. Une instruction prolongée peut retarder la mise en couple ou au contraire, un premier mariage peut interrompre la formation. Les mêmes mécanismes s'appliquent au statut d'activité. Comme évoqué au début du présent chapitre, il est impossible de démêler si une femme interrompt son activité professionnelle pour se marier ou si son inactivité participe à augmenter ses chances d'officialiser une première union. Mais quoi qu'il en soit, un lien négatif est avéré.

Si l'influence de ces quatre facteurs étaient attendus et confirment les résultats mis en évidence dans la littérature, les deux derniers modèles permettent en outre d'évaluer l'impact des variables de socialisation et d'opinion. Parmi elles, seule la confession apparait avoir exercé une certaine influence sur la première union formelle. Les premiers mariages des femmes catholiques ont ainsi débuté un peu plus précocement et leur intensité a ensuite été plus importante que pour les protestantes (fig. 6.7) qui se distinguent significativement dans les résultats.

Fig. 6.7: Courbes de survie au premier mariage en fonction de la confession, échantillon VLV'



Tab. 6.4: Modèle de logistique en temps discret sur la survenance du premier mariage (rapports de cotes)

	modèle1	**modèle2**	**modèle3**	**modèle 4**	**modèle5**	**modèle 6**
Cohorte (Réf : 1937–1941)						
≤1921	0.664***	0.641***	0.604***	0.562***	0.587***	0.575***
1922–1926	0.743***	0.720***	0.681***	0.639***	0.652***	0.632***
1927–1931	0.759***	0.738***	0.720***	0.677***	0.688***	0.679***
1932–1936	0.704***	0.686***	0.693***	0.695***	0.704***	0.701***
Formation (Réf : Obligatoire)						
Apprentissage		0.784***	0.775***	0.702***	0.703***	0.713***
Secondaire sup.		0.786***	0.752***	0.679***	0.658***	0.667***
Ecole professionnelle sup.		0.485***	0.459***	0.385***	0.391***	0.398***
Université		0.570***	0.531***	0.350***	0.327***	0.330***
Groupe d'âge (Réf : 25–29 ans)						
17–24 ans			0.328***	0.261***	0.261***	0.259***
30–34 ans			0.552***	0.586***	0.588***	0.590***
35–39 ans			0.187***	0.212***	0.215***	0.215***
≥40 ans			0.071***	0.078***	0.079***	0.080***
Inactive				2.443***	2.446***	2.445***
Religion (Réf : Catholique)						
Protestante					0.862*	0.858**
Autre					0.958	0.925
Clusters enfance (Réf : Rural)						
(Sub)urbain					1.085	1.087
Etranger					1.148	1.152
Nombre de frères et sœurs (Réf : 0)						
1					0.969	0.983
2					0.968	0.978
3					0.952	0.949
≥4					0.900	0.906
La place de la femme est au foyer						1.122
Principes religieux (Réf : (Plutôt) non)						
Sans réponse						1.169
Oui-tout à fait						0.927

	modèle1	modèle2	modèle3	modèle 4	modèle5	modèle 6
Constante	0.107***	0.145***	0.370***	0.341***	0.361***	0.365***
R^2 de Nagelkerke	0.00	0.01	0.07	0.10	0.10	0.10
Test du rapport de vraisemblance	***	***	***	***	n.s.	*
BIC[91]	7342	7316	7007	6863	6911	6926
Nombre d'individus (personnes-périodes)	1184 (13'546)					

*** p < 0.01 ** p < 0.05 * p < 0.1 n.s. non significatif

6.4.2 Du mariage à la parentalité

D'un point de vue temporel tout d'abord, la première naissance a de plus fortes chances d'advenir l'année qui suit le mariage alors qu'au-delà de trois ans passés en union, les chances s'amenuisent. La transition à la conjugalité et à la parentalité se trouvent donc très rapprochées dans le temps. Ce constat témoigne des normes ambiantes associant mariage et maternité, selon lesquelles les couples se marient dans un but de reproduction. Cependant, même s'il est difficile d'en estimer la fréquence, cet enchaînement peut également refléter un certain nombre de légitimations de conceptions hors-mariage.

Le groupe d'âge a également un effet significatif important sur la première naissance dans le mariage. Les femmes de moins de 25 ans se distinguent par des chances accrues de réaliser cette transition, alors qu'au-delà de 30 ans l'effet devient négatif. Ce résultat fait écho à la distribution par âge des capacités fertiles, les couples les plus jeunes étant plus féconds (Leridon, 2002).

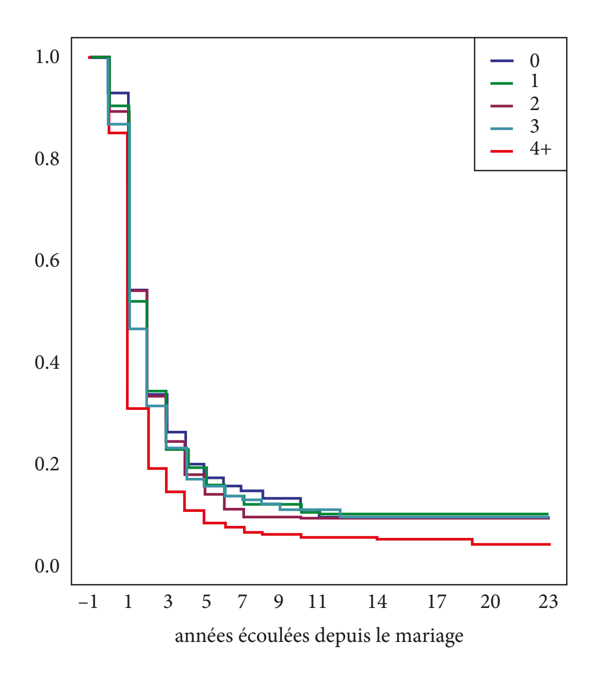
Nous constatons également un certain impact négatif pour la cohorte la plus ancienne (p-valeur = 0.09), soit celle susceptible de connaître une

91 Le BIC est un critère d'information (*bayesian information criterion),* (G. Schwarz, 1978) qui a l'avantage de tenir compte non seulement du nombre de paramètres mais aussi de la taille de l'échantillon, contrairement au critère d'information d'Akaike par exemple (Raftery, 1995). Dans le cas d'analyses biographiques, il est obtenu par la formule suivante : BIC = -2log-vraisemblance+k *ln(n), où k est le nombre de paramètres et n le nombre d'événements réalisés (Raftery, 1995). Dans cette démarche, le modèle qui minimise le critère BIC accomplit le meilleur compromis entre ajustement et complexité (Ritschard & Zighed, 2004 ; Raftery, 1995).

première maternité durant la Seconde Guerre mondiale. Les années de mobilisation auraient donc pu retarder l'arrivée du premier enfant pour ces femmes. Par ailleurs, l'inactivité est, comme dans le cas de l'entrée en union formelle, positivement liée à la transition à la parentalité.

Les femmes ayant une fratrie nombreuse (au moins quatre frères et sœurs) se distinguent positivement par une propension accrue de premières naissances, mais surtout par un rythme plus soutenu dans cette transition, comme en témoignent les courbes de survie associées aux différentes tailles de fratries. 69% d'entre elles a ainsi donné naissance à son premier enfant la même année ou celle qui a suivi son mariage (fig. 6.8). Les autres variables de socialisation n'ont pas d'influence significative, tout comme les variables d'opinion.

Fig. 6.8: Courbes de survie à la première naissance en fonction de la taille de la fratrie de l'épouse



Tab. 6.5: Modèle logistique en temps discret sur la naissance du premier enfant au sein du premier mariage (rapports de cotes)

	modèle1	modèle2	modèle3	modèle4	modèle5	modèle6	modèle7
Années écoulées depuis le mariage (Réf : +2 ans)							
Même année	0.235***	0.233***	0.229***	0.182***	0.175***	0.166***	0.165***
+1an	1.707***	1.701***	1.688***	1.499***	1.450***	1.413***	1.411***
+3ans	0.712**	0.713**	0.715**	0.799	0.819	0.829	0.829
≥4 ans	0.148***	0.149***	0.147***	0.383***	0.390***	0.402***	0.403***
Cohorte (Réf : 1937–1941)							
≤1921		0.777*	0.736**	0.873	0.779*	0.782*	0.761*
1922–1926		0.853	0.814*	0.963	0.849	0.845	0.828
1927–1931		1.075	1.052	1.142	1.076	1.087	1.082
1932–1936		1.008	0.974	1.014	1.006	1.023	1.020
Formation (Réf : Obligatoire)							
Apprentissage			0.833*	0.849	0.835*	0.935	0.928
Secondaire sup.			0.806*	0.880	0.810*	0.950	0.959
Ecole profession-nelle sup.			0.790*	0.936	0.891	1.010	1.028
Université			0.632**	0.732	0.656**	0.856	0.844
Groupe d'âge (Réf : 25–29 ans)							
17–24 ans				1.428***	1.382***	1.438***	1.441***
30–34 ans				0.670***	0.664***	0.654***	0.657***
35–39 ans				0.340***	0.370***	0.363***	0.359***
≥40 ans				0.049***	0.052***	0.050***	0.050***
Inactive					2.242***	2.243***	2.249***
Religion (Réf : Catholique)							
Protestante						0.869	0.860
Autre						0.831	0.796
Clusters enfance (Réf : Rural)							
(Sub)urbain						0.875	0.872
Etranger						0.894	0.895

	modèle1	modèle2	modèle3	modèle4	modèle5	modèle6	modèle7
Nombre de frères et sœurs (Réf : 0)							
1						1.136	1.174
2						1.295	1.332*
3						1.350*	1.384*
≥4						1.512***	1.554***
La place de la femme est au foyer							1.086
Principes religieux (Réf : (Plutôt) non)							
Sans réponse							1.144
Oui-tout à fait							0.883
Constante	0.540***	0.568***	0.693**	0.666***	0.498***	0.380***	0.396***
R^2 de Nagelkerke	0.225	0.227	0.229	0.287	0.314	0.318	0.320
Test du rapport de vraisemblance	***	n.s.	*	***	***	*	n.s.
BIC	3893	3921	3940	3769	3684	3722	3737
Nombre d'individus (personnes-périodes)				1038 (4415)			

*** p < 0.01 ** p < 0.05 * p < 0.1 n.s. non significatif

6.4.3 Avoir un deuxième enfant et participer à l'établissement d'une norme en devenir

En termes de temporalité, la seconde naissance se concentre dans les deux ou trois années qui suivent l'arrivée du premier enfant ainsi que, de manière évidente, pour des mères âgées de moins de 35 ans.

Parmi les variables socioéconomiques, l'inactivité est, conformément aux précédentes analyses, positivement associée à l'arrivée d'un deuxième enfant, tout comme un niveau de formation élevé. Ce résultat quelque peu paradoxal est à mettre en lien avec les variables de socialisation des épouses. La significativité de cet impact éducatif ressort en effet à partir de l'introduction de ces dernières dans le modèle 6 et plus spécifiquement

avec l'insertion de la taille de la fratrie[92]. Cette variable a donc un effet médiateur. La fratrie des épouses déjà mère d'un premier enfant est plus importante parmi les moins diplômées[93]. Or, le fait d'avoir une fratrie nombreuse est un « avantage » pour la survenue d'une seconde naissance. Les résultats indiquent donc qu'à fratrie égale, soit en tenant compte de ce désavantage des femmes diplômées, ces dernières auraient alors plus tendance à avoir un deuxième enfant. Dans cette perspective, une divergence entre les niveaux de formation dans les mécanismes qui conduisent à une seconde naissance semble émerger : les moins diplômées seraient portées par une origine au sein d'une plus grande fratrie, au contraire des femmes au bénéfice d'une instruction supérieure.

Outre la taille de la fratrie, les autres variables de socialisation ont également une influence significative sur la transition au second enfant. Les protestantes se distinguent ainsi par de plus fortes propensions, alors que l'inverse se dessine pour les femmes qui ont passé une majorité de leur enfance à l'étranger.

Enfin, les étapes antérieures de la constitution familiale s'avèrent significatives. Après 10 ans de mariage, les chances de survenue d'une seconde naissance s'amenuisent fortement. Dans la même logique, les femmes qui ont donné naissance à leur premier enfant la même année ou celle suivant leur mariage se distinguent par des propensions accrues à avoir un second enfant. Les événements suivent donc un enchaînement rapide lorsqu'ils ont lieu puisque l'arrivée d'un second enfant suit de près la première naissance, tout comme la transition à la parentalité suivait de très près la mise en union.

---

92 L'ajout de manière séparée de chaque variable de socialisation au modèle 5 a montré que seul l'apport de la taille de la fratrie révélait la significativité du niveau de formation des épouses.

93 Parmi les femmes qui ont effectué la scolarité obligatoire, 49% ont une fratrie nombreuse (supérieure ou égale à quatre frères et sœurs), alors que ce taux oscille entre 21 et 25% parmi les diplômées du secondaire II et est de 9% parmi les universitaires.

Tab. 6.6: Modèle logistique en temps discret sur la naissance d'un deuxième enfant au sein du premier mariage (rapports de cotes)

	modèle1	modèle2	modèle3	modèle4	modèle5	modèle6	modèle7	modèle8
Années écoulées depuis la 1ère naissance (Réf : +2 ans)								
+1an	0.441***	0.440***	0.439***	0.405***	0.406***	0.395***	0.395***	0.407***
+3ans	0.815	0.816	0.818	0.885	0.899	0.921	0.921	0.892
+4ans	0.522***	0.522***	0.525***	0.620***	0.633***	0.667**	0.666**	0.599**
≥5 ans	0.077***	0.078***	0.078***	0.205***	0.217***	0.236***	0.236***	0.283***
Cohorte (Réf : 1937–1941)								
≤1921		0.906	0.918	1.054	1.045	1.019	0.985	0.996
1922–1926		0.858	0.868	1.029	1.033	0.998	0.977	0.946
1927–1931		1.137	1.156	1.301**	1.286*	1.266*	1.252*	1.237
1932–1936		0.947	0.954	1.026	1.015	1.036	1.030	0.991
Formation (Réf : Obligatoire)								
Apprentissage			1.082	1.144	1.137	1.295***	1.293**	1.269**
Secondaire sup.			1.122	1.208	1.172	1.360***	1.361**	1.327**
Ecole professionnelle sup.			1.258	1.681***	1.695***	1.927***	1.936***	1.769***
Université			1.138	1.415	1.400	1.926***	1.936***	1.817***
Groupe d'âge (Réf : 25–29 ans)								
17–24 ans				1.140	1.150	1.178	1.172	1.084
30–34 ans				0.835*	0.846	0.836*	0.834*	0.919
35–39 ans				0.414***	0.423***	0.413***	0.413***	0.629***
≥40 ans				0.058***	0.061***	0.057***	0.057***	0.196***
Inactive					1.468***	1.431***	1.433***	1.408***
Religion (Réf : Catholique)								
Protestante						1.279**	1.284**	1.280**
Autre						0.881	0.885	0.871

	modèle1	modèle2	modèle3	modèle4	modèle5	modèle6	modèle7	modèle8
Clusters enfance (Réf : Rural)								
(Sub)urbain						0.859	0.857	0.902
Etranger						0.783**	0.782**	0.805*
Nombre de frères et sœurs (Réf : 0)								
1						1.249	1.269	1.217
2						1.360*	1.374*	1.363*
3						1.594***	1.604***	1.549**
≥4						1.773***	1.775***	1.659***
La place de la femme est au foyer							1.064	1.04
Principes religieux (Réf : (Plutot) non)								
Sans réponse							1.164	1.23
Oui-tout à fait							1.039	1.08
Durée du mariage (Réf :0–4 ans)								
5–9 ans								1.144
10–14 ans								0.483**
≥15ans								0.082***
Intervalle protogénésique (Réf : +2ans)								
0 an								1.501**
+1an								1.491***
+3ans								1.337
≥4ans								0.888
Constante	0.573***	0.588***	0.536***	0.517***	0.405***	0.266***	0.253***	0.193***
R^2 de Nagelkerke	0.197	0.199	0.200	0.247	0.253	0.264	0.264	0.282
Test du rapport de vraisemblance	***	n.s.	n.s.	***	***	***	n.s.	***
BIC	3609	3630	3654	3531	3519	3537	3556	3609
Nombre d'individus (personnes-périodes)					922 (4634)			

*** p < 0.01 ** p < 0.05 * p < 0.1 n.s. non significatif

6.4.4 Avoir un troisième enfant et dépasser la norme

Celles qui ont eu un troisième enfant ont dépassé la norme et ont de fait été les principales contributrices du baby-boom. C'est dans un intervalle de deux à quatre ans après la seconde naissance qu'un tel événement s'est concentré. Ce sont en outre les cohortes nées entre 1922 et 1931, soit les mères au cœur du baby-boom et celles âgées de moins de 35 ans, qui ont été les plus à mêmes de réaliser cette transition.

Par ailleurs, le statut d'activité est à nouveau déterminant, l'inactivité ayant été favorable à la survenue d'une troisième naissance. En revanche, aucun impact du niveau de formation ne se constate pour une naissance de rang 3.

Quant aux variables de socialisation, seule la résidence durant l'enfance a un impact significatif. Les femmes ayant vécu à l'étranger apparaissent moins enclines à avoir donné naissance à un troisième enfant.

En revanche, les étapes antérieures de la constitution familiale possèdent une influence significative. A ce titre, les femmes mariées depuis moins de cinq ans sont les plus à mêmes de réaliser cette transition, ce qui témoigne à nouveau d'un enchaînement rapide des naissances qui distinguent les femmes qui ont le plus contribué au baby-boom. Ceci correspond en effet à la survenue de trois naissances en cinq ans, en supposant que le mariage et le premier enfant surviennent la même année. Dans la même logique, des intervalles protogénésique et intergénésique de rang 2 plus courts sont favorables à une troisième naissance.

Tab. 6.7: Modèle logistique en temps discret sur la naissance d'un troisième enfant au sein du premier mariage (rapports de cotes)

	modèle1	modèle2	modèle3	modèle4	modèle5	modèle6	modèle7	modèle8
Durée écoulée depuis la 2e naissance (Réf : +2 ans)								
+1an	0.713**	0.706**	0.705**	0.623***	0.615***	0.611***	0.609***	0.541***
+3ans	0.830	0.833	0.835	0.952	0.958	0.965	0.965	1.081
+4ans	0.597***	0.604***	0.606***	0.796	0.812	0.815	0.813	0.940
≥5 ans	0.101***	0.103***	0.103***	0.403***	0.421***	0.427***	0.429***	0.681*
Cohorte (Réf : 1937–1941)								
≤1921		1.584**	1.515**	1.887***	1.864***	1.781***	1.676**	1.320
1922–1926		1.883***	1.806***	2.128***	2.145***	2.182***	2.028***	1.643***
1927–1931		1.738***	1.665***	1.778***	1.762***	1.772***	1.712***	1.390*
1932–1936		1.320*	1.310*	1.278	1.285	1.316*	1.275	1.153
Formation (Réf : Obligatoire)								
Apprentissage			0.807	0.913	0.907	1.062	1.077	1.006
Secondaire sup.			0.795	0.922	0.900	1.076	1.103	0.998
Ecole professionnelle sup.			0.947	1.246	1.285	1.581**	1.627**	1.325
Université			0.628	0.933	0.951	1.307	1.404	1.193
Groupe d'âge (Réf : 25–29 ans)								
15–24 ans				1.308	1.39	1.428	1.416	1.117
30–34 ans				0.652***	0.642***	0.639***	0.639***	0.876
35–39 ans				0.321***	0.316***	0.322***	0.322***	0.618**
≥40 ans				0.015***	0.015***	0.015***	0.015***	0.052***
Inactive					1.394***	1.408***	1.388***	1.368***
Religion (Réf : Catholique)								
Protestante						0.898	0.908	0.928
Autre						0.871	0.931	0.984
Clusters enfance (Réf : Rural)								
(Sub)urbain						0.748**	0.752*	0.785
Etranger						0.796	0.793	0.738*

	modèle1	modèle2	modèle3	modèle4	modèle5	modèle6	modèle7	modèle8
Nombre de frères et sœurs (Réf : 0)								
1						0.924	0.906	0.853
2						1.277	1.227	1.117
3						1.306*	1.261	1.112
≥4						0.931	0.898	0.903
La place de la femme est au foyer							1.237*	1.194
Principes religieux (Réf : (Plutôt) non)								
Sans réponse							1.162	1.177
Oui-tout à fait							1.212	1.212
Durée du mariage (Réf :0–4 ans)								
5–9 ans								0.601**
10–14 ans								0.270***
≥15ans								0.118***
Intervalle protogénésique (Réf : +2ans)								
0 an								1.146
+1an								1.327*
+3ans								0.965
≥4ans								0.979
Intervalle intergénésique de rang 2 (Réf : +2ans)								
+1an								1.118
+3ans								0.858
+4ans								0.517***
≥5ans								0.950
Constante	0.177***	0.124***	0.147***	0.172***	0.139***	0.127***	0.109***	0.162***
R^2 de Nagelkerke	0.138	0.145	0.147	0.224	0.227	0.233	0.235	0.258
Test du rapport de vraisemblance	***	***	n.s.	***	***	**	n.s.	***
BIC	2748	2752	2771	2589	2586	2615	2628	2637
Nombre d’individus (personnes-périodes)					769 (7474)			

*** $p < 0.01$ ** $p < 0.05$ * $p < 0.1$ n.s. non significatif

6.5 Les accidents contraceptifs au sein du mariage : une évaluation

Comme évoqué dans le chapitre 1, les travaux de Ryder et de Westoff (Ryder, 1978; Westoff & Ryder, 1977; Ryder, 1973) sur la fécondité des Etats-Unis au 20e siècle relient ses évolutions à la gestion des naissances involontaires. Ces dernières auraient été plus nombreuses durant le baby-boom, selon les auteurs, puisque l'abaissement de l'âge au mariage survenu à une période où les moyens de contraception étaient encore peu fiables auraient de fait exposé les épouses à un risque accru d'accidents contraceptifs. Les couples auraient dès lors plus souvent dépassé le modèle normatif de deux enfants prôné durant cette période, et les souhaits de familles nombreuses exprimés dans les enquêtes de fécondité de l'époque correspondraient à une adaptation face à cette réalité. Comme cela a été démontré, cette perspective attribuant la survenue du baby-boom à l'existence d'une demande non satisfaite de contrôle des naissances est contestable (Blake & Das Gupta, 1975). Toutefois, la rapidité des conceptions en début de vie maritale, mise en évidence dans les analyses de la section précédente, laisse en effet présager la volonté des couples de contrôler leur descendance durant la suite de leur vie reproductive. Les méthodes de limitation des naissances étant encore largement traditionnelles, la soutenabilité de ces potentielles intentions interroge.

Aucune question sur la taille idéale de la famille ou sur le nombre d'enfants désirés n'a été posée aux répondantes à l'enquête VLV. Mais nous pouvons approximer quantitativement la survenue de naissances non désirées en analysant le dernier intervalle intergénésique. Cette démarche induit de postuler qu'un écart important entre l'antépénultième et le dernier enfant s'apparenterait à un accident contraceptif au sein du mariage. Bien que ce postulat soit réducteur[94], c'est une fois encore la rapidité des

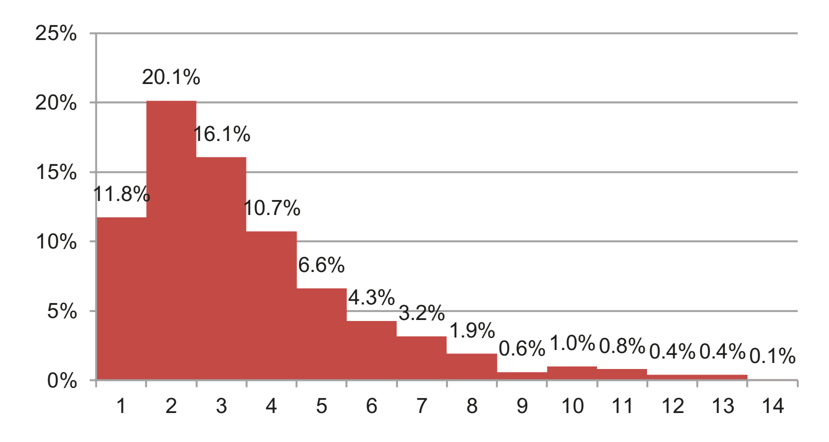
94 Il faut être conscient qu'en apparentant un dernier intervalle intergénésique à une grossesse involontaire nous ne tenons pas compte de l'ensemble des situations vraisemblablement accidentelles. Premièrement, pour des raisons pratiques nous ne considérons pas les femmes qui ont donné naissance à un seul enfant. Or, il se peut que cet enfant unique n'ait pas été désiré. Deuxièmement, en mettant la focale sur la dernière naissance, nous occultons le fait que des accidents aient pu se produire avec des naissances de rangs inférieurs ou, au contraire, qu'un écart important entre les deux derniers enfants soit le fruit d'une planification du couple et non d'un accident.

conceptions en début de vie maritale qui soutient une telle hypothèse. En outre, étant consciente qu'il n'est pas possible d'évaluer la propension de l'ensemble des situations de grossesses involontaires, nous tenons compte de leur existence en veillant à fixer une limite temporelle qui ne conduise pas à une surestimation des accidents survenant lors de dernières naissances. Leridon (1985, p. 515) a ainsi estimé, en se basant sur des données d'enquêtes, que 21% des naissances de tout rang survenues en France en 1965 étaient non désirées et qu'autant étaient issues d'erreurs de planification. En termes de cohortes, il estime à 20% et à 17% les naissances non désirées issues de mères nées respectivement en 1933–37 et 1938–42. C'est pourquoi pour fixer un intervalle intergénésique au-delà duquel nous estimons que la dernière naissance peut être considérée comme un accident contraceptif, nous nous sommes basés sur la distribution de ce dernier intervalle dans l'échantillon VLV (fig. 6.9) et avons déterminé une limite qui réunissait moins de 20% des naissances, afin de tenir compte de la pluralité des types d'accidents possibles.

Concrètement, un dernier intervalle intergénésique égalant cinq ans et plus a été observé chez 20% des épouses fécondes dans l'échantillon VLV. Cette durée apparaitrait donc comme une borne temporelle adaptée si les accidents contraceptifs ne pouvaient se produire que lors de la dernière naissance. Comme les autres types d'accidents contraceptifs ne peuvent être ignorés, nous avons augmenté d'une année notre borne temporelle, soit six ans et plus, ce qui réunit 13% des épouses fécondes de l'échantillon. Nous avons ensuite recouru à une régression logistique binomiale afin d'évaluer si les facteurs ayant influencé les étapes de la constitution familiale pouvaient également avoir eu un impact sur ces accidents contraceptifs présumés au sein du mariage.

Enfin, un troisième biais potentiel peut surgir en considérant de fait que seul un dernier intervalle intergénésique important reflète une naissance involontaire. Or une ultime naissance rapprochée de l'antépénultième pourrait être non désirée.


Fig. 6.9: Durée du dernier intervalle intergénésique tout rang confondu, femmes au parcours familial « type », échantillon VLV



Les résultats de cette analyse (tab. 6.8) montrent tout d'abord que les épouses qui ont suivi une formation professionnelle supérieure se distinguent (légèrement) des autres. Une piste explicative pourrait ainsi résider dans le type de formation dispensé dans ces écoles, puisqu'une partie des femmes y ont appris une profession liée au domaine de la santé (infirmière, assistante médicale, puéricultrice, etc.). Elles pourraient par ce biais avoir été plus informées sur les moyens contraceptifs.

Tab. 6.8: Régression logistique à modèles imbriqués sur le fait d'avoir eu une dernière naissance apparentée à un accident contraceptif, femmes au parcours familial « type », échantillon VLV (rapports de cotes)

	modèle1	modèle2	modèle3	modèle4	modèle5	modèle6
Cohorte (Réf : 1937–1941)						
≤1921	1.25	1.18	1.31	1.16	1.36	1.18
1922–1926	0.83	0.76	0.84	0.72	0.89	0.77
1927–1931	0.53**	0.48**	0.51**	0.46**	0.52**	0.48**
1932–1936	0.71	0.67	0.68	0.65	0.66	0.62*
Formation (Réf : Obligatoire)						
Apprentissage		0.64*	0.66*	0.70	0.85	0.88
Secondaire sup.		0.60*	0.63*	0.68	0.79	0.85
Ecole professionnelle sup.		0.28***	0.33***	0.35**	0.40**	0.43*
Université		0.65	0.75	0.80	0.77	0.89

	modèle1	modèle2	modèle3	modèle4	modèle5	modèle6
Age au premier mariage (Réf : 15–24 ans)						
25–29 ans			0.76	0.80	0.77	0.77
>= 30 ans			0.36**	0.43*	0.41*	0.34*
Descendance finale (Réf : ≥ 4 enfants)						
2 enfants				0.48***	0.46***	0.49**
3 enfants				0.82	0.78	0.82
Religion (Réf : Catholique)						
Protestante					0.37***	0.38***
Autre					0.58	0.63
Résidence enfance (Réf : Rural)						
(sub)urbain					0.83	0.84
Etranger					1.42	1.43
Nombre de frères et sœurs (Réf : Aucun)						
1					1.47	1.54
2					1.63	1.67
3					0.93	0.90
4+					1.07	1.05
La place de la femme est au foyer						1.53*
Principes religieux (Réf : (Plutôt) non)						
Sans réponse						1.22
Oui-tout à fait						1.38
Constante	0.24***	0.37***	0.40***	0.59*	0.58	0.39*
R^2 de Nagelkerke	0.02	0.05	0.06	0.08	0.13	0.14
Chi^2 bloc	*	**	*	***	***	n.s.
Chi^2 modèle	*	***	***	***	***	***
Nombre de femmes dans l'analyse	765					

*** p < 0.01 ** p < 0.05 * p < 0.1 n.s. non significatif

En outre, les femmes qui se sont mariées plus tardivement (30 ans ou plus) auraient été moins à même de connaître un accident contraceptif lors d'une ultime naissance. Un mariage plus tardif impliquant une durée d'exposition au risque de grossesses moins important, les naissances involontaires s'en seraient ainsi trouvées réduites. Par ailleurs, les accidents auraient été davantage associés aux naissances de rangs supérieurs à deux. Ces deux résultats rejoignent ainsi en partie les recherches de Ryder et Westoff selon lesquelles les grossesses involontaires de rang supérieur à deux auraient

été plus importantes durant le baby-boom sous l'effet de l'abaissement de l'âge au mariage.

Parmi les variables de socialisation, les résultats révèlent l'impact de la religion et indiquent que les protestantes auraient été moins susceptibles de connaitre un ultime intervalle intergénésique de longue durée. Les différences de préceptes vis-à-vis de la fécondité et de la contraception peuvent être une piste explicative de cette distinction. En effet, comme évoqué au chapitre 4, la doctrine protestante était plus ouverte vis-à-vis des pratiques contraceptives des couples, au contraire du catholicisme qui ne tolérait que la méthode Ogino-Knaus lorsque que les motifs du couple à limiter leur fécondité étaient légitimés par des problèmes sanitaires ou des difficultés économiques (Sevegrand, 1992). Ces normes religieuses ont pu moduler les comportements des couples et, de fait, les épouses protestantes auraient été non seulement plus enclines à recourir à la contraception mais aussi à des moyens plus diversifiés et plus efficaces, que la continence périodique. Outre les comportements individuels des fidèles, l'impact des discours religieux rayonnaient plus largement dans la société et exerçaient également une influence considérable sur les institutions. Caroline Rusterholz (2017) a démontré que les doctrines religieuses ont davantage influé sur le processus de légitimation politique et médicale du contrôle des naissances dans les cantons de Vaud et de Fribourg que sur les comportements des couples. Les conseils et informations dispensés par les gynécologues fribourgeois, principaux informateurs en matière de contraception, se conformaient en effet à la doctrine catholique. De cette façon, même si l'auteure remarque une distanciation des couples vis-à-vis des préceptes canoniques, l'incidence des valeurs catholiques réduisaient, par ces mécanismes indirects de « rétention » du savoir, les possibilités d'accès aux contraceptifs. De manière similaire, nous pouvons également supposer qu'en cas de survenue d'une grossesse non désirée, les épouses protestantes pouvaient plus facilement recourir à l'avortement, le coût moral personnel et institutionnel de ce dernier étant moins élevé dans les cantons protestants.

Les témoignages du volet qualitatif au sujet de la contraception et de la planification des grossesses au sein du mariage apportent un éclairage complémentaire à ce sujet. Bien qu'elles ne soient pas majoritaires, certaines femmes interrogées invoquent leurs valeurs religieuses catholiques pour justifier le fait de ne pas avoir recouru à toutes ou certaines formes de contraception. Janine (1935, 2 enfants), qui est tombée enceinte de son

premier enfant hors-mariage dans la perspective de forcer la mère de son conjoint à accepter l'union de leur couple, se rappelle ainsi :

> « ben oui je vous l'ai dit la première [grossesse] on savait bien qu'il y aurait des « bringues » avec ma belle-mère parce que c'était vous voyez le contexte… oui donc là on n'a pas eu une fraction de secondes l'idée d'un avortement, c'était, moi pour des raisons religieuses, enfin morales j'aurais jamais pu le faire ».

Quant à Marguerite (1921, 5 enfants) qui a vécu durant toute sa vie féconde dans la campagne valaisanne auprès de son époux paysan, elle met également en avant ses valeurs religieuses pour expliquer son refus de toute forme de contraception ou de planification des naissances :

> **Int :** « Est-ce que à l'époque vous aviez entendu parler de méthodes de contraception »
> **Marguerite :** « mais ça je n'aurais jamais fait car je suis catholique quand même ! »
> **Int :** « Et est-ce que vous avez essayé de planifier vos grossesses ? »
> **Marguerite :** « ouh ça, ça n'aurait pas plu… »

Les résultats quantitatifs mettent en évidence, de manière cohérente, que les épouses estimant que la place de la femme est au foyer auraient eu davantage de risque de connaître un intervalle intergénésique important lors de leur dernière grossesse. Si ce résultat rejoint le précédent en termes de conservatisme, il montre également que ces épouses averses à l'emploi féminin auraient eu potentiellement moins d'incitatifs à limiter leur fécondité que celles dont l'aspiration étaient de continuer ou de reprendre une activité professionnelle, comme ce fut le cas de Janine. Cette dernière qui a repris des études d'assistante sociale après la naissance de ses deux enfants explique ainsi ne plus en avoir désiré de supplémentaire en raison de ses ambitions professionnelles :

> **Int :** « donc vous avez essayé de planifier vos grossesses ? »
> **Janine :** « Oui oui ben bien sûr! Non non mais évidemment, et après vous voyez une fois que vous avez une activité, vous êtes à l'école en formation, activité professionnelle et ben c'est terminé. Vous avez deux enfants, c'est tout bon! Surtout que pour le troisième ça n'avait pas du tout marché [elle a fait une fausse-couche lors de sa troisième grossesse], après on a, on a même plus, vous voyez c'était même plus un problème de savoir si, surtout qu'après ben j'avais d'autres, vous voyez d'autres aspirations que d'avoir encore un enfant ».

Parallèlement, ce témoignage réitère la prégnance du modèle à deux enfants pour cette mère qui a réalisé ses ambitions professionnelles une fois cet idéal accompli.

Mais cette déclaration fait figure d'exception dans la mesure où, de manière globale, les témoignages recueillis dans le volet qualitatif au sujet des pratiques contraceptives des épouses qui ont vécu un parcours familial « type »[95] révèlent un sentiment partagé par une grande majorité (11 femmes sur 17) de ne pas avoir été en mesure de pouvoir totalement maîtriser leur fécondité à cause d'un manque de moyens efficaces ou de connaissances lacunaires (la seconde raison pouvant être la cause de la première).

Un sentiment de résignation face à cette situation d'absence de contrôle total sur sa propre vie émerge alors des propos de certaines, notamment de celles qui ont mis au monde une descendance nombreuse et qui, pour la plupart, avaient recours à des méthodes contraceptives naturelles.

> **Int :** « vous avez eu trois enfants, est-ce que le nombre a été choisi au préalable…
> **Carmen :** « Non, non, non, on s'est dit qu'on aurait pris ce qui arriverait… Il n'y avait même pas de contraceptifs, à la limite il y avait le thermomètre pour contrôler la fièvre et c'est tout. On a eu ce qui est arrivé et c'est tout ».

Ou encore :

> **Int :** « C'est vous qui en vouliez quatre ou bien ? »
> **Maria :** « Mais nooon, quoi… ils arrivaient par erreur ou bien […] »
> « Si t'allaites tu ne tombes pas enceinte », c'est ma belle-sœur qui disait ça. Eh, bref, misère ! »

95 Elles sont 17 parmi les 25 entretiens qualitatifs utilisés dans la présente publication

Toutefois, ce contrôle imparfait, du fait du recours aux méthodes naturelles, peut être perçu comme un progrès pour des femmes dont les propres mères avaient engendré des descendances très nombreuses :

Int : « Et après vous avez eu 5 enfants il me semble… »
Carla : « Oui, quatre en six ans… »
Int : « Mamma mia ! Et vous avez décidé pour le cinquième ou bien c'est ce qui est arrivé ? »
Carla : « Non, non… nous étions… de la vieille école. Ce qui arrivait, arrivait. À l'époque il n'y avait ni pilule, ni rien. Et bon, on savait que si on se mariait… Moi j'avais dit : « plutôt que rien, comme ma maman » [sa mère ayant eu 13 enfants sans contraception]. Après, bon, il en est arrivé cinq ».

Le témoignage de Carla réitère en outre le lien quasi automatique existant entre les projets conjugaux et féconds.

Une partie des épouses, particulièrement celles qui ont vécu dans des régions rurales à l'instar de Carmen, Carla et Maria, sont donc restées dans une certaine ignorance vis-à-vis des méthodes contraceptives existantes, le tabou qui avait bien souvent caractérisé leur jeunesse (chapitre 4) étant resté prégnant à l'âge adulte. La vie féconde de Simone est emblématique de cette situation. Elle a mis au monde cinq enfants mais les moyens financiers du couple valaisan étaient très limités, Simone étant au foyer et son mari était employé dans la menuiserie. Bien qu'elle n'ait pas désiré autant d'enfants, les tabous entourant les questions de la planification des naissances l'ont empêchée d'être informée correctement sur les méthodes existantes.

Simone : « Non, ils disaient un ou deux jours avant, un ou deux jours après, moi je n'ai jamais rien planifié. Les enfants sont venus vraiment parce qu'il fallait. Non, moi je n'ai jamais calculé. »
Int : « Idéalement vous auriez souhaité moins d'enfants ou c'était comme ça pis c'est tout ? »
Simone : « Ah mais non, moi, si on m'avait dit combien tu veux, je n'aurais pas dit 5. J'aurais dit 2 avec ce que j'avais pour… mais j'ai pris ce qui est venu. Mais ce serait maintenant se serait différent. »

Int : « Est-ce que vous entendiez parler de moyens de contraception, à part la pilule ? »

Simone : « Non. Maintenant quand je parle avec des amies, elles me disent : « ah moi je savais, j'ai fait ci et ça tu vois », mais moi, non, je n'ai pas su, non. »

Int : « Vous n'aviez jamais parlé de cela avec votre mari ? »

Simone : « ça ne se faisait pas avant. Non, non, il fallait, quand il fallait il fallait, et puis […] Non, jamais une discussion : « est-ce que tu crois, est-ce qu'on doit faire ceci, car on ne peut pas avoir un deuxième ?», non, chez nous, chez moi pas, en tout cas ».

L'absence de dialogue au sein de certains couples est également révélateur des rapports de pouvoir et par extension des faibles capacités décisionnelles des femmes, à une époque où les méthodes contraceptives ou de planification des naissances principalement utilisées dépendaient des hommes (Szreter & Fisher, 2010; Oris, 2009, 2007). Dans certains contextes, comme celui de l'Angleterre des années 1920–50, Kate Fisher (Fisher, 2009, 2006, 2000) a notamment montré que les questions reproductives du couple relevaient de la responsabilité des époux et que la passivité et la (prétendue) naïveté des femmes vis-à-vis de ces questions s'étaient érigées en un idéal de respectabilité. De cette façon, la participation féminine aux décisions fécondes pouvait s'apparenter à une remise en cause disconvenue de l'ordre sexuel établi.

Le sentiment de résignation face à l'imprévisibilité des grossesses ne se limitait pas aux épouses qui ne cherchaient pas forcément à planifier leurs naissances. Pour celles dont le couple avait décidé d'arrêter d'avoir des enfants, le manque de fiabilité des moyens contraceptifs existants les faisaient envisager l'avenir avec un certain fatalisme, similaire à celui observé parmi les couples anglais constitués dans l'entre-deux-guerres, que Kate Fischer (Fisher, 2006) a étudiés.

Int : « Vous avez donc deux enfants, comment est-ce que vous l'avez contrôlé pour ne pas avoir plus d'enfants ? Est-ce que vous avez dit dès le début que deux enfants et après on s'arrête ? »

Rosmarie : « En fait oui. En fait oui mais si jamais on avait eu un troisième, on l'aurait gardé ».

Confirmant ainsi l'interprétation d'Henri Léridon (1985, p. 522), l'enfant « en trop » aurait ainsi été, en général, accepté en cas d'accident. C'est ce qui apparaît aussi dans le témoignage de Françoise (1941, 2 enfants) :

Int. : « Est-ce que vous avez essayé de planifier vos grossesses ? »
Françoise : « Ah oui ! Le premier était absolument le bienvenu, le deuxième aussi, mais j'avais toujours peur qu'il y ait un troisième ».
Int. : « Ils ont quand même quatre ans d'écart les deux…ça veut dire que vous faisiez attention ou que c'était la vie qui a fait comme ça ? »
Françoise : « C'est la vie qui a fait comme ça… je pense que pendant une année on a fait attention pour que ça ne soit pas trop rapproché, puis après ben… »
Int. : « Et ensuite, vous aviez peur d'un troisième… »
Françoise : « Oui, mais je n'ai jamais pris de pilule, ni d'hormones, c'est quelque chose qui me faisait très peur […] oui, mais je pense que si ça avait dû arriver, ça serait arrivé… »

En Suisse, la pilule est délivrée sur ordonnance à partir de 1961 mais la crainte de ses effets secondaires, telle qu'exprimée par Françoise, est partagée par nombre de femmes de ces cohortes. Elle reflète les discours publics de l'époque sur le sujet (Rusterholz, 2017) et confirme les coûts psycho-sociaux mis en évidence par Blake et Das Gupta (1975) sur l'apparition de la pilule. Peu de mères de baby-boomers ont donc eu la possibilité de prendre la pilule et parmi celle-ci la majorité n'a pu y avoir accès durant l'ensemble de la vie féconde.

Parmi les femmes au parcours familial type que nous retrouvons dans le sous-échantillon qualitatif, la moitié n'a eu recours à aucune technique contraceptive ou de planification, ou uniquement à des méthodes dites naturelles[96] (tab. 6.9). Quant à la seconde moitié, elle a pu accéder à des moyens dits efficaces. Les options utilisées ont donc été variées, mais les femmes ont eu bien souvent recours à des solutions efficientes lorsque le couple avait décidé de ne plus avoir d'enfant supplémentaire (et que les

96 La nuance entre le recours à aucune contraception et des méthodes naturelles est toutefois à relativiser ; les méthodes naturelles pouvant s'apparenter à l'absence de contrôle dans l'esprit des répondantes par opposition aux méthodes dites « modernes ».

croyances ne s’instituaient pas comme une barrière). Ce constat rejoint celui de Rusterholz (2017).

Tab. 6.9: Modalités de contrôle des naissances utilisées par les femmes aux trajectoires familiales « type » et présentes dans le volet qualitatif

Méthodes naturelles (Ogino-Knaus, coït interrompu, températures, aménorrhée de lactation, abstinence)	Françoise, Rosa, Anna, Ursula, Carmen, Carla
Préservatifs	Rosmarie, Elisabeth
Pessaires	Janine
Stérilet	Jacqueline
Pilule	Monique, Jeanne
Opération d’un des conjoints (hystérectomie, ligature des trompes, vasectomie)	Yvette, Hedwig
Aucune contraception	Simone, Marguerite, Maria

6.6 Les trajectoires professionnelles

Parmi les épouses aux trajectoires familiales « type », 76.6% (n = 776) exerçaient une activité au moins jusqu’à l’année précédant leur mariage[97]. Parmi ces femmes actives, trois groupes se distinguent dans la suite de leur parcours : 34% ont interrompu cette période d’activité la même année que leur union, 34% sont restées continuellement sur le marché de l’emploi et 32% ont arrêté leur emploi après s’être mariées. Nous nous concentrons dans un premier temps sur celles au parcours le plus conservateur, soit les femmes qui ont quitté une activité la même année que leur mariage, puis, nous nous pencherons dans un second temps, sur les éventuelles reprises d’emploi durant la vie maritale.

97 Les 24.4% restant se répartissent de la façon suivante : 4.9% ne sont jamais entrées en activité entre 17 et 49 ans, 8.6% se sont mariées avant leur premier emploi, 4.3% ont débuté leur vie active la même année que leur mariage et enfin, 5.5% ont interrompu une période d’activité avant leur mariage (l’année précédente ou plus tôt).

6.6.1 Interruption d'activité la même année que le premier mariage

Le tab. 6.10 révèle quels facteurs ont pu exercer une influence sur une interruption de la vie active la même année que la mise en union. Premièrement, plus la durée de la période d'emploi observée est longue, plus les chances de quitter ce dernier au moment du mariage sont importantes. Ce résultat laisse penser que l'investissement dans un emploi n'est que temporaire et que la durée de cette expérience n'est pas synonyme d'investissement dans une carrière professionnelle continue. D'ailleurs, ce résultat est également à approcher du niveau d'instruction. Une entrée précoce sur le marché de l'emploi étant la plupart du temps associé à un faible niveau de formation et par extension, à l'occupation d'emplois non-qualifiés et peu épanouissants. Dans ce cadre, le coût d'opportunité de quitter cette activité pour fonder une famille aurait été faible pour ces dernières.

Toujours d'un point de vue temporel, les femmes âgées de 25–29 ans, soit la tranche d'âge qui a été la plus à même de se marier, ont également eu plus de chance de sortir du marché du travail au moment de leur union. Au vu de ces résultats, celles qui se sont écartées des âges prédominants au mariage sont aussi celles qui ont moins « suivi » le parcours d'activité traditionnel.

Quant aux variables ayant trait à la socialisation et aux opinions des répondantes, les femmes qui ont grandi dans une fratrie et les plus croyantes se distinguent par des chances accrues d'avoir arrêté de travailler hors du ménage au moment du mariage.

Tab. 6.10: Modèle logistique en temps discret sur la survenance d'une interruption de l'emploi en cours la même année que le premier mariage (rapports de cotes)

	modèle1	**modèle2**	**modèle3**	**modèle4**	**modèle5**	**modèle6**
Durée écoulée depuis le début de l'emploi (Réf : 1–2 ans)						
3–4 ans	4.276***	4.277***	4.295***	4.169***	4.207***	4.197***
5–6 ans	7.552***	7.548***	7.649***	6.889***	7.047***	6.996***
≥7 ans	10.426***	10.612***	10.932***	8.706***	9.212***	9.003***
Cohorte (Réf : 1937–1941)						
≤1921		0.935	0.979	0.939	0.843	0.791
1922–1926		1.310	1.397	1.360	1.319	1.167
1927–1931		1.409	1.479*	1.397	1.441*	1.388
1932–1936		1.301	1.359	1.288	1.267	1.197

	modèle1	modèle2	modèle3	modèle4	modèle5	modèle6
Formation (Réf : Obligatoire)						
Apprentissage			1.547**	1.446**	1.444**	1.432*
Secondaire sup.			1.409*	1.313	1.256	1.297
Ecole professionnelle sup.			1.319	1.181	1.165	1.173
Université			1.139	0.994	1.021	1.165
Age (Réf : 25–29 ans)						
17–24 ans				0.595***	0.610***	0.590***
≥30 ans				0.589**	0.591**	0.617**
Religion (Réf : Catholique)						
Protestante					1.142	1.144
Autre					1.226	1.328
Clusters enfance (Réf : Rural)						
(Sub)urbain					1.097	1.113
Etranger					0.818	0.816
Nombre de frères et sœurs (Réf : 0)						
1					1.592*	1.606*
2					1.980**	1.989**
≥3					1.637*	1.619*
La place de la femme est au foyer						1.201
Principes religieux (Réf : (Plutôt) non)						
Sans réponse						1.389
Oui-tout à fait						1.519**
Constante	0.008***	0.007***	0.005***	0.009***	0.005***	0.004***
R2 de Nagelkerke	0.066	0.069	0.073	0.081	0.087	0.092
Test du rapport de vraisemblance	***	n.s.	n.s.	***	n.s.	**
BIC	1815	1831	1846	1845	1873	1882
Nombre d'individus (personnes-périodes)			695 (5229)			

*** $p < 0.01$ ** $p < 0.05$ * $p < 0.1$ n.s. non significatif

6.6.2 Reprise d'emploi après une interruption survenue durant la période maritale

Les résultats sur la reprise d'activité dans le mariage (tab. 6.11) dévoilent tout d'abord un certain nombre d'antagonismes par rapport à l'analyse précédente. Ils montrent un effet significatif joué par la cohorte de naissance. Les anciennes cohortes (≤1931) ont ainsi eu de plus faibles propensions à retourner sur le marché du travail. D'un point de vue temporel

ensuite, il n'y a dans ce cas-ci pas d'impact de la durée de l'arrêt, ni de l'âge au premier mariage.

Les facteurs ayant trait aux événements familiaux pèsent par contre de manière importante sur un retour en activité des épouses. L'âge du cadet a ainsi influé sur la trajectoire professionnelle de ces femmes puisque la présence dans le ménage d'un enfant de moins de 7 ans (ce qui correspond approximativement à l'âge de l'entrée à l'école primaire) a constitué un frein au retour en emploi. Au contraire, les femmes dont la trajectoire matrimoniale a été marquée par une rupture (veuvage ou divorce) ont été plus à même (ou vraisemblablement, plus contraintes) de reprendre une activité. L'introduction de cette variable à partir du modèle 6 capte en outre la significativité de l'effet positif associé au fait d'avoir un enfant cadet âgé de plus de 12 ans. L'impact d'une rupture sur une reprise d'emploi est ainsi plus important pour des mères dont les enfants ont achevé l'école primaire. Ceci souligne le caractère nécessaire d'un retour en activité induit par une rupture. D'un point de vue socioculturel, les protestantes ont été plus à même d'effectuer un retour en emploi, ce qui souligne à nouveau le caractère moins conservateur de cette doctrine. Dans le même ordre d'idée, les femmes dont l'interruption d'emploi observée est survenue la même année que leur mariage, soit une transition correspondant au parcours traditionnel conservateur, ont été les moins susceptibles de retourner sur le marché du travail. A l'inverse, les femmes au diplôme universitaire présentent des propensions marquées de reprise, contrairement aux autres niveaux de formation qui laisse supposer qu'elles ont voulu valoriser à nouveau leur capital humain une fois leur famille constituée.

Les témoignages du volet qualitatif montrent que nombre de femmes qui ont interrompu, définitivement ou non, leur activité durant la constitution de leur famille invoquent le bien-être de leurs enfants pour motiver cette trajectoire :

> « Après avec les enfants ça a été une réussite, parce que encore maintenant ils viennent toujours me trouver et ils me disent « maman, on a été des enfants heureux ». Parce qu'il y avait beaucoup d'amour, oui, moi je n'ai jamais été travaillé dehors, ni aux vignes, ni rien, je me suis occupée que des enfants, alors ils ont eu tout l'amour qu'il fallait. Parce qu'il y a des dames qui ont dû beaucoup plus travailler que moi, elles ont dû aller à la vigne, elles avaient le bétail » (Simone, 1929, 5 enfants).

Ce type de discours reflète les modèles de parentalité diffusés dans l'espace public à l'époque en faveur d'un investissement parental de plus en plus important, et qui impliquait une présence maternelle dévouée (Rusterholz, 2017). Certaines mères de famille qui ont repris une activité dans un objectif d'épanouissement personnel, se sentent ainsi obligées de préciser que cela ne s'est pas fait au détriment du bien-être de leurs enfants :

> « Moi je voulais travailler. Je voulais travailler, alors les premières années, à l'époque si le mari ne donnait pas l'aval, on ne pouvait pas signer un contrat, on ne pouvait pas faire quoique ce soit, je crois que on ne pouvait même pas avoir un compte en banque privé. Mais moi j'ai eu quelqu'un qui était très… je ne sais pas comment on peut appeler ça… qui était très libéral ou permissif… quand le besoin s'est fait sentir de travailler, moi j'ai pu le faire et après, Valérie avait 9 ans et le premier 13 ans, j'ai pris la gérance d'une épicerie dans un camping. […] Et j'ai toujours été là pour les devoirs de mes enfants et tout ça, c'était l'idéal » (Françoise, 1941, 2 enfants).

Ou encore :

> « […] j'avais envie de faire autre chose vous voyez, mais les enfants étaient plus grands. Mais quand ils sont tout petits, j'aurais pas eu l'idée de les mettre à la crèche, d'aller faire j'sais pas trop quoi, vous voyez, j'aurais pas eu l'idée. Du reste quand mon fils a eu ses deux filles, euh ma belle-fille a toujours travaillé à plein temps […] et à trois mois, trois mois à la crèche… Alors moi ça me… [rire] Moi ça me, ouai ouuh je disais rien, bah évidemment que j'disais rien, mais ça me faisait quand même quelque chose. Mais ça s'est très bien passé » (Janine, 1935, 2 enfants).

La réticence exprimée par Janine au sujet des crèches est d'ailleurs le reflet d'une grande partie de l'opinion publique au sujet des infrastructures de garde de la petite-enfance[98]. Si elles sont apparues à la fin du 19e siècle dans les zones urbaines de Suisse, tout comme d'autres pays européens, elles ont été créées dans un objectif philanthropique de lutte contre l'indigence. Elles étaient destinées aux enfants des familles d'ouvriers dont la mère est contrainte de travailler pour la survie économique du ménage (Schärer & Zottos, 2014). Cette « nécessité sociale » a été la justification de leur développement (somme toute relatif, puisque les places restaient limitées) durant la première moitié du 20e siècle (Rusterholz, 2017; Schärer &

98 Ce terme se référant à tout établissement gardant des enfants en âge préscolaire, soit les crèches, les pouponnières, les garderies et les jardins d'enfants.

Zottos, 2014). Puis, l'évolution de la psychanalyse et de la pédopsychiatrie au sujet de la santé psychique des enfants ont contribué à véhiculer une image négative de telles infrastructures de garde. L'apparition de travaux sur l'attachement entre la mère et le petit enfant ainsi que les carences affectives pouvant résulter de leur séparation a mis à mal l'éducation collective et, par extension, les mères confiant leurs enfants à des tiers étaient jugées négligentes. La perception des infrastructures de garde, largement relayée par les médias de l'époque, est donc un pis-aller, une solution de secours pour des mères qui n'avaient vraiment pas d'autre choix que de travailler. Ce n'est qu'à partir des années 1970 que les objectifs de ces établissements ont évolué vers des visées pédagogiques et de socialisation à la vie en groupe et que le public cible s'est élargi (Schärer & Zottos, 2014). La grande majorité des cohortes étudiées ici n'ont pas pu recourir à ces modalités de garde, que ce soit par leur nombre restreint, leur localisation ou en raison du qu'en dira-t-on qu'une telle démarche pouvait susciter. Ce n'est donc pas étonnant de constater dans les résultats que l'âge du cadet est un facteur discriminant pour les reprises d'activité.

Tab. 6.11: Modèle de régression en temps discret sur la survenance d'une reprise d'emploi après le premier mariage (rapports de cotes)

	modèle1	**modèle2**	**modèle3**	**modèle4**	**modèle5**	**modèle6**	**modèle7**	**modèle8**	**modèle9**
Durée écoulée depuis l'arrêt (Réf : 0–5 ans)									
6–10 ans	0.881	0.886	0.931	0.931	0.848	0.876	0.869	0.872	0.913
11–15 ans	1.083	1.114	1.182	1.182	0.757	0.813	0.831	0.833	0.932
≥ 16 ans	0.886	0.934	1.018	1.020	0.434***	0.525**	0.552**	0.545**	0.665
Cohorte (Réf : 1937–1941)									
≤1921		0.698	0.707	0.69	0.706	0.657*	0.576**	0.547**	0.559**
1922–1926		0.398***	0.361***	0.357***	0.385***	0.370***	0.324***	0.307***	0.319***
1927–1931		0.537***	0.551***	0.541***	0.532***	0.561***	0.512***	0.492***	0.496***
1932–1936		1.040	0.965	0.952	0.973	0.838	0.820	0.794	0.766
Formation (Réf : Obligatoire)									
Apprentissage			1.006	0.998	1.024	1.056	0.948	0.93	0.946
Secondaire sup.			1.062	1.055	1.079	1.084	0.991	0.983	1.013
Ecole professionnelle sup.			1.839***	1.794***	1.735**	1.508*	1.309	1.308	1.316
Université			5.703***	5.549***	5.500***	5.055***	4.592***	4.807***	5.154***
Age au premier mariage (Réf : 25–29 ans)									
17–24 ans				0.925	0.880	0.930	0.890	0.889	0.878
≥ 30 ans				0.936	0.909	1.033	0.959	0.949	0.943
Age du cadet (Réf : 7–12 ans)									
0–6 ans					0.492***	0.603**	0.610**	0.601**	0.661**
≥ 13 ans					1.574**	1.283	1.285	1.302	1.218
pas (encore) d'enfant					0.557*	0.661	0.649	0.646	0.760

	modèle1	modèle2	modèle3	modèle4	modèle5	modèle6	modèle7	modèle8	modèle9
Statut matrimonial : veuve ou divorcée						7.589***	7.361***	7.294***	7.451***
Religion (Réf : Catholique)									
Protestante							1.461**	1.483**	1.466**
Autre							0.981	1.015	1.059
Clusters enfance (Réf : Rural)									
(Sub)urbain							1.367*	1.386*	1.322
Etranger							1.365*	1.374*	1.367*
Nombre de frères et sœurs (Réf : 0)									
1							1.044	1.078	1.072
2							1.240	1.261	1.244
≥ 3							1.139	1.149	1.161
La place de la femme est au foyer								1.000	1.031
Principes religieux (Réf : (Plutôt) non)									
Sans réponse								1.168	1.194
Oui-tout à fait								1.227	1.233
Avait stoppé une activité l'année du mariage									0.688***
Constante	0.030***	0.039***	0.033***	0.033***	0.029***	0.030***	0.022***	0.019***	0.025***
R2 de Nagelkerke	0.001	0.016	0.029	0.029	0.040	0.066	0.073	0.074	0.077
Test du rapport de vraisemblance	n.s.	***	***	n.s.	***	***	*	n.s.	***
BIC	2208	2200	2198	2209	2204	2157	2189	2204	2202
Nombre d'individus (personnes-périodes)						513 (8674)			

*** $p < 0.01$ ** $p < 0.05$ * $p < 0.1$ n.s. non significatif

6.7 Conclusion du chapitre

La diversité des trajectoires familiales et professionnelles empruntées par les épouses durant le baby-boom se traduit en des interrelations variées qui démontrent sans fard l'hétérogénéité des parcours de vie, malgré la prééminence de la vie maritale. Les liens entre fécondité et activité se sont donc exprimés de manière diversifiée, mais non aléatoire pour autant, les caractéristiques des femmes renvoyant à des opportunités et contraintes qui ont affecté leur vie.

L'ensemble des analyses sur les étapes de la constitution familiale « type » montre plus précisément que chacune de ses transitions a été influencée par des facteurs différents. En effet, seules trois variables ont un impact constant : ce sont celles d'opinion, dont l'effet n'est en fait jamais significatif, et le statut d'activité sur le marché de l'emploi qui révèle un impact positif de l'inactivité sur la fécondité, réaffirmant ainsi les tensions entre les sphères familiale et professionnelle.

L'impact du niveau de formation, second facteur socioéconomique compris dans les analyses, éclaire de manière plus détaillée cette incompatibilité des sphères de vie. Si graduellement le risque d'entrée en union diminue au fil de l'augmentation des niveaux d'éducation, l'influence de ce facteur varie ensuite dans la constitution de la descendance. Aucune distinction significative selon le diplômes n'apparaît quant à la survenue d'une première et d'une troisième naissance, alors que ce sont les femmes aux niveaux d'instruction les plus élevés qui ont été les plus à mêmes d'avoir un second enfant. Cependant, comme nous l'avons mis en évidence cet impact est dû à l'effet médiateur induit par la taille de leur fratrie, qui est réduite parmi les plus diplômées. Ces différents résultats sont à rapprocher des recherches de Fabienne Daguet (2000) qui a mis en évidence un certain rattrapage de la fécondité des femmes françaises ayant une formation avancée, une fois qu'elles deviennent mères. Leur niveau d'éducation élevé a donc joué un rôle de sélection postposant l'entrée en union formelle, synonyme d'accès à la maternité, et non pour l'agrandissement de la descendance.

En ce qui concerne la cohorte de naissance, son influence sur la transition au mariage confirme les évolutions constatées au niveau national et international sur la survenue d'un mariage-boom, les femmes se mariant davantage et plus rapidement au fil des cohortes. Son impact sur

les transitions fécondes souligne en outre la diffusion de la transition à la parentalité et au second enfant au sein de l'ensemble des cohortes. L'homogénéité générationnelle que nous avions constaté dans l'arbre de séquence du chapitre 5 est ainsi réaffirmée : l'ensemble des cohortes de femmes mariées a participé à la réalisation progressive du modèle familial à deux enfants qui s'est mis en place durant le baby-boom suisse[99]. Les femmes nées durant les années 1920 sont la seule exception ; elles ont été plus enclines à aller au-delà, alors que des logiques d'arrêt après la seconde naissance deviennent de plus en plus répandues à partir des cohortes nées durant les années 1930, à l'instar des évolutions nationales vues au chapitre 3.

Enfin, les résultats ont fait ressortir que les étapes de la constitution de la famille se sont produites dans un intervalle de temps relativement court. La transition à la conjugalité et celle à la parentalité se sont enchaînées et participent bien d'un même projet, à l'instar des témoignages que nous avons pu analyser dans le chapitre 5 et de ceux que l'étude de Caroline Rusterholz (2017) sur les cantons de Fribourg et Vaud a également mis en évidence : la maternité constitue pour la majorité des femmes interrogées l'aboutissement normal et non questionné du mariage. Les naissances suivantes sont également rapprochées puisque le risque de connaître une naissance supplémentaire est plus important dans les deux à trois années (dans le cas du deuxième enfant) et dans les deux à quatre années (dans le cas du troisième enfant) qui suivent la parité précédente. Par ailleurs, l'influence de la durée du mariage sur la transition au troisième enfant est révélatrice de cet enchaînement des événements familiaux. Durant le baby-boom, les familles se sont donc constituées très rapidement, durant les premières années d'union. Ces résultats confirment à nouveau les évolutions nationales mises en évidence dans le chapitre 3 en montrant la mise en place par les couples de logiques d'arrêt. Ce constat est également appuyé par l'impact de l'âge dans chacune des analyses, plus particulièrement le fait

99 D'ailleurs, l'introduction d'une interaction entre le niveau de formation et la cohorte de naissance dans les derniers modèles de chacune des quatre analyses, n'indique aucun résultat probant quant à un effet de l'éducation différencié en fonction des cohortes. L'hypothèse posée par certains auteurs (Sandström, 2014 ; Van Bavel, 2014) d'un amenuisement du lien négatif entre fécondité et instruction au fil des cohortes de mères des baby-boomers (chapitre 3) est donc à nouveau réfutée dans le cas suisse.

que les secondes et troisièmes naissances aient été plus à mêmes de survenir lorsque la mère était âgée de moins de 35 ans.

Cette logique de constitution de la descendance en début de vie conjugale plaide ainsi pour l'existence d'une volonté des couples de contrôler leur descendance. Néanmoins, la disponibilité, somme toute relative, des moyens contraceptifs durant la vie féconde de ces femmes, couplée aux tabous entourant le contrôle des naissances, remet en question l'existence d'une rationalité féconde. Dans un contexte où le processus de légitimation sociale de la contraception n'était encore qu'à ses balbutiements, les témoignages issus du volet qualitatif ont montré qu'à bien des égards, les grossesses étaient encore largement envisagées avec un certain fatalisme. Toutefois, même si des accidents pouvaient survenir dans des groupes aux croyances plus conservatrices[100], de nombreuses femmes ont effectivement cherché à planifier leurs naissances au sein du mariage.

Par ailleurs, le respect de la trajectoire familiale « type » n'a pas toujours, ni définitivement, exclu les épouses d'une trajectoire professionnelle. Néanmoins, pour celles qui ont repris un emploi durant leur vie maritale, des facteurs familiaux ont cadré ce retour en activité. En effet, deux logiques principales entourant les reprises d'emploi se dessinent. La première a trait aux ruptures conjugales qui ont réorienté les trajectoires féminines « par nécessité », puisque de telles circonstances rendaient la réalisation de l'idéal domestique difficilement atteignable. Alors que la seconde renvoie au respect des normes parentales (dont l'opinion publique au sujet des infrastructures de garde de la petite-enfance en est l'un des reflets), puisque les mères de familles nombreuses ont moins souvent accompli ce retour en emploi et que celles dont les aspirations professionnelles se sont fait ressentir se sont assurées de ne pas le faire au détriment du bien-être de leurs enfants.

100 Comme nous l'avons souligné, les croyances (catholiques) pouvant s'instituer directement comme une barrière envers le recours à certains moyens de contraception ou dans l'accès aux informations relatives à leur existence.

7. L'infécondité durant le baby-boom : une trajectoire non-normative genrée[101]

> « In addition to interdependence, transition timing is shaped by a broad spectrum of factors, from structural and cultural forces on macro-societal level to biological capacities and constraints on individual level. Together, they form "opportunity structures" and "transition deadlines" for entry into the parent role » (Hagestad & Call, 2007, p. 1342)

La standardisation des parcours de vie, en œuvre avec l'institutionnalisation progressive qui traverse les sociétés occidentales durant la première moitié du 20e siècle, a participé à édicter des trajectoires socialement normées. Dans ce processus, l'âge est devenu un élément central permettant d'organiser le déroulement de la vie en une séquence définie d'étapes ordonnées (Kohli, 1986). A ce titre, les individus agencent leur parcours en fonction d'une horloge sociale qui dicte le moment, ou plutôt l'âge, approprié pour effectuer chaque transition socialement valorisée dans le contexte social et historique dans lequel ils s'inscrivent et ainsi endosser différents rôles (Settersten, 2003; Neugarten & Hagestad, 1976; Riley, Johnson, & Foner, 1972; Neugarten, Moore, & Lowe, 1965) : devenir actif sur le marché de l'emploi, époux, parent, retraité, etc.

> Expectations regarding age-appropriate behavior form an elaborated and pervasive system of norms governing behavior and interaction, a network of expectations that is imbedded throughout the cultural fabric of adult life (Neugarten et al., 1965, p. 711).

Ces transitions dites normatives, expérimentées par une majorité d'individus à différents âges de la vie, possèdent donc une temporalité induisant de potentielles sanctions sociales pour ceux qui les réalisent trop tôt, trop tard ou pas du tout (Van de Velde, 2015; Hareven, 1991; Hareven & Masaoka, 1988). Des mécanismes informels de contrôle social renforcent

101 Ce chapitre est adapté de la publication suivante : Duvoisin A., Burgnard S. et Oris M. (2016). Childless People during the Baby Boom in Switzerland. *Annales de démographie historique*, 132(2), 193–221.

les prescriptions liées à l'âge et conduisent à leur intériorisation par les individus (Neugarten et al., 1965; Settersten, 2003), à une sorte de « folk psychology of the life course » (Hagestad & Call, 2007, p. 1343). Dans ce cadre, les transitions majeures qui jalonnent les parcours de vie constituent des événements attendus, tant par la société que par les personnes elles-mêmes (Cavalli & Lalive d'Épinay, 2008; Kohli, 2007; Hareven & Masaoka, 1988; Cain, 1964). Dans les sociétés occidentales, la majorité des transitions inhérentes aux trajectoires professionnelles et familiales ont revêtu et sont toujours marquées par ce caractère normatif (Hareven & Masaoka, 1988; Settersten & Hagestad, 1996a, 1996b).

Un large pan de la littérature sur le concept de parcours de vie s'est donc intéressé aux conséquences, supposées néfastes, qu'impliquait toute déviation de l'horloge sociale prescrite. De nombreuses études (voir Mayer, 2009 pour une synthèse) ont ainsi supposé qu'une trajectoire non-normative aurait des conséquences négatives à long-terme (Furstenberg, 2005). Dans le contexte du baby-boom, la transition à la maternité était ainsi un événement largement valorisé tant socialement qu'institutionnellement. Sa survenance était conditionnelle au mariage et, comme nous avons pu le constater tout au long de ce travail, une majorité de femmes ont de fait emprunté ce sentier puisque l'infécondité n'a jamais été aussi faible que durant cette période.

Dans de telles circonstances, le parcours de ceux qui n'ont pas réalisé cette transition à la parentalité interroge. Le présent chapitre se concentre donc sur cette sous-population dont la trajectoire familiale a été de fait non-normative (Furstenberg, 2005). Dans la continuité des chapitres précédents, cette perspective nous permet d'éclairer plus en détail les normes et les valeurs sociales entourant la parentalité durant le baby-boom et ainsi les différents mécanismes en œuvre qui ont conduit à l'hétérogénéité féconde que nous avons constatée dans toutes nos analyses. Dans ce contexte où la parentalité constituait un phénomène répandu et largement valorisé, quels mécanismes ont pu conduire certains individus à ne pas avoir d'enfant ? A cet égard, en considérant l'interdépendance des trajectoires de vie, il est intéressant d'analyser l'interrelation entre les sphères professionnelle et familiale des femmes infécondes. Dans le cas où elles auraient privilégié une carrière au détriment d'une vie familiale, elles se seraient tout de même inscrites en conformité avec les normes de l'époque, qui rejetaient une conciliation et imposaient aux femmes de faire un choix entre ces deux sphères.

Après avoir passé en revue les facteurs liés à l'infécondité identifiés dans la littérature, nous analyserons dans un premier temps leur impact au sein de l'échantillon VLV. Ces analyses quantitatives seront complétées, dans un second temps, par celle des entretiens issus du volet qualitatif afin d'interroger la perception rétrospective (en 2014/15) des individus face à cette absence de transition parentale. Plus spécifiquement, comment l'expliquent-ils et comment l'articulent-ils à l'ensemble de leur biographie ? Nous verrons notamment s'ils ont été marqués par l'absence de cette transition socialement attendue ou s'ils ont subi certaines pressions, voire sanctions, de leur entourage.

A travers ces questionnements, ce chapitre a aussi pour objectif d'approfondir les normes genrées véhiculées par l'organisation structurelle et culturelle quant au déroulement des trajectoires adultes. Si les hommes présentaient des profils participatifs avant tout dominés par l'activité professionnelle (Krüger & Levy, 2001), ils n'ont toutefois pas été exemptés des injonctions à endosser le rôle d'époux et de père de famille (Rusterholz, 2017, 2015). Les hommes inféconds de l'échantillon sont ainsi insérés dans nos analyses afin d'évaluer si les logiques et les conséquences potentielles entourant l'absence de parentalité ont été divergentes en fonction du sexe.

7.1 L'infécondité et ses facteurs

La plupart des études publiées au sujet de l'infécondité se sont développées dans la perspective de mieux comprendre la seconde transition démographique puisqu'elle en constitue un élément majeur (Rowland, 2007). Les analyses se sont donc concentrées principalement sur les caractéristiques et les profils des individus restés sans enfant parmi les cohortes nées après 1940[102]. Puis, à partir des années 1990, de nombreuses recherches se sont focalisées sur la volonté exprimée par certaines personnes de ne

102 En Suisse également, peu d'études sur l'infécondité se sont concentrées sur les cohortes nées après 1940. Wanner et Fei (2005) ont analysé les cohortes nées entre 1940 et 1959 en s'appuyant sur les données du recensement de l'année 2000, Schlitter et al. (2000) ont interrogé un échantillon de femmes nées entre 1943 et 1952 et, dans le cadre de l'enquête suisse sur la famille 1994/95, LeGoff et al. (2005) ont analysé le désir et la place de l'enfant parmi les cohortes 1945–1974. Seul le panorama dressé

pas devenir parents. Ce choix délibéré est alors perçu comme l'expression de nouvelles valeurs et attitudes envers les enfants et la parentalité dans les sociétés post-industrielles marquées par des régimes de basse fécondité (Debest, Mazuy, & équipe de l'enquête Fecond, 2014; Debest, 2013; Chancey & Dumais, 2009; Donati, 2000b; McAllister & Clarke, 1998; Jacobson & Heaton, 1991). Dans les sociétés occidentales de la seconde partie du 20e siècle, les causes de l'infécondité sont ainsi envisagées, par un pan de la littérature, comme une opposition entre des facteurs involontaires et volontaires. La stérilité de l'un des conjoints et le désir de ne pas avoir de descendance apparaissent comme les deux extrêmes d'une perspective où les trajectoires sont avant tout modulées par les choix (et contraintes) individuels. Cette vision fait donc écho aux tournants culturels des années 1960–1970, où les valeurs d'émancipation et d'autoréalisation se sont affirmées au détriment des structures et normes traditionnelles, incitant les individus à devenir maîtres de leur destinée, acteurs de leur vie (Martucelli & De Singly, 2009; Settersten, 2003; Elder, 1994).

Si certains auteurs ont envisagé l'infécondité comme le résultat d'un choix personnel, d'autres l'ont considérée comme la conséquence d'une succession de facteurs qui ont repoussé cette transition, au point de ne jamais la réaliser (Keizer, Dykstra, & Jansen, 2008; Letherby, 2002; S. P. Morgan, 1991; Toulemon, 1995). Ils ont ainsi souligné la difficulté à conceptualiser l'infécondité comme dépendante d'un choix unique face à la transition à la parentalité, et ont plaidé pour l'aborder au travers d'un processus dynamique et évolutif qui s'étend sur l'ensemble de l'existence (féconde). Dans cette perspective de parcours de vie, les intentions reproductives sont affectées à la fois par les autres trajectoires et par les expériences qui évoluent au cours du temps. Les individus ne feraient donc pas le choix explicite de ne pas avoir d'enfant mais les circonstances (investissement dans une carrière, rupture conjugale, retardement de la mise en union, maladie grave, etc.) les conduiraient *in fine* à cette situation.

Le terme « infécondité » se réfère alors à une variété de comportements ou de situations qui conduit certains individus à rester sans enfant (Mynarska, Matysiak, Rybińska, Tocchioni, & Vignoli, 2015; Hagestad & Call, 2007). La multiplicité de ses causes, leurs intrications et évolutions potentielles rendent donc la compréhension du phénomène difficile.

---

par Burkhimsher et Zeman (2017) inclut certaines caractéristiques de l'infécondité en Suisse pour les cohortes 1920–1940.

Néanmoins, la littérature a mis en évidence un certain nombre de facteurs socioéconomiques et sociodémographiques qui lui sont associés, même s'ils se déduisent, pour la plupart, des études cherchant à mettre à jour les déterminants de la fécondité (niveau d'instruction, statut matrimonial, emploi, valeurs culturelles, interactions sociales, etc.)[103]. Une attention particulière s'est toutefois portée sur l'impact spécifique des trajectoires éducatives, professionnelles et matrimoniales sur l'infécondité (Mynarska et al., 2015; Keizer et al., 2008; Hagestad & Call, 2007; Mattessich, 1979).

Le niveau d'instruction a suscité une attention particulière dans les théories de la fécondité. Un grand nombre d'analyses ont ainsi mis en évidence qu'une formation féminine élevée est associée en général à une moindre fécondité et plus particulièrement à des taux d'infécondité plus importants (Mattessich, 1979; Skirbekk, 2008; Sobotka, 2004). Pour les hommes, en revanche, le sens de la causalité semble inversé (Robert-Bobbée, 2006) voire inexistant (Keizer et al., 2008) en fonction des cohortes et des pays étudiés. En Suisse, les données du recensement de 2000 confirment la présence d'un gradient éducatif négatif de l'infécondité parmi les femmes des cohortes 1910–1941 (Burkhimsher & Zeman, 2017; chapitre 3) : les détentrices d'une formation tertiaire ont été, en moyenne sur l'ensemble de ces cohortes, 14% de plus que celles sans formation achevée à rester sans enfant. De manière opposée, le résultat inverse se dessine pour les hommes mais de façon moins marquée (l'écart oscillant autour de 5%) (Burkhimsher & Zeman, 2017, p. 122).

Dans la continuité de la trajectoire éducative, l'impact du parcours professionnel féminin a fait l'objet de plus d'attention que celui des hommes. La plupart des résultats montrent que l'activité des femmes est un facteur favorisant l'infécondité (Keizer et al., 2008; Mattessich, 1979), les systèmes de genre des sociétés occidentales du 20e siècle ayant contribué à une incompatibilité entre carrière professionnelle et maternité, qui était d'autant plus prononcée dans les générations que nous étudions. Néanmoins, l'interrelation entre les sphères professionnelles et familiales répond à une multitude de processus (chapitre 6) et les analyses de l'infécondité ont pu surestimer l'impact de l'activité en occultant la causalité inverse : l'infécondité pouvant encourager à l'investissement dans

103 Toutes les variables correspondantes dans l'échantillon VLV ayant été présentées au chapitre 2, nous ne les développons pas ici.

une carrière professionnelle continue (Mynarska et al., 2015; Hagestad & Call, 2007).

Enfin, la trajectoire matrimoniale apparaît de prime importance, surtout dans un contexte comme celui du baby-boom où la maternité était dépendante de la nuptialité. L'absence de conjoint est à ce titre un facteur presque évident d'infécondité (S. P. Morgan, 1991; Rowland, 2007). Outre le mariage en soi, l'influence de l'âge auquel survient cette transition a également été documentée. Un report de la mise en union pourrait ainsi conduire au célibat définitif du fait de la restriction du marché matrimonial avec l'âge et donc, pour les anciennes cohortes, à l'absence de descendance (Hagestad & Call, 2007). En cas de mariage tardif, l'horloge biologique du couple, et surtout des femmes, pourrait aussi impliquer l'absence de transition à la parentalité par l'amenuisement des capacités fertiles (Keizer et al., 2008; Mattessich, 1979; Veevers, 1971). A ces effets de calendrier nuptial s'ajoute en outre la continuité de cette trajectoire. Toutefois, là-aussi plusieurs thèses s'opposent dans la littérature quant à l'influence des ruptures sur l'infécondité (Keizer et al., 2008). La fin d'une union pourrait tout aussi bien être un désavantage pour la transition à la parentalité qu'une nouvelle opportunité pour ceux qui n'auraient pas encore eu d'enfant, et ce d'autant plus si l'âge au premier mariage était précoce (Hagestad & Call, 2007). Toutefois, ces « secondes chances » fécondes seraient plus à même de se produire pour les hommes que les femmes (Hagestad & Call, 2007; Robert-Bobbée, 2006).

Les sociétés occidentales sont reconnues pour avoir été et être toujours « pronatalistes », dans le sens où la parentalité constitue un élément central des parcours de vie qui est socialement valorisé[104] (Dykstra & Hagestad, 2007; Rich, Taket, Graham, & Shelley, 2011). La parentalité définit ainsi l'identité genrée à l'âge adulte en marquant une sorte d'aboutissement de la féminité et de la masculinité (Dykstra & Hagestad, 2007). L'infécondité est donc une situation non-normative *a priori* empreinte de stigmates sociaux. La transition à la parentalité s'apparentant à l'aboutissement du

104 La centralité de la parentalité se vérifie dans les réponses aux enquêtes sur les intentions de fécondité : seule une minorité de jeunes adultes déclarent ne pas désirer d'enfants, même si *in fine* l'infécondité est plus répandue que ces déclaration d'intention (Dykstra & Hagestad, 2007 ; Toulemon, 1995). Une partie de cette incohérence pourrait s'expliquer par le fait que les individus sont socialement poussés à déclarer désirer devenir parent (Rovi, 1994).

mariage et de l'âge adulte, les couples mariés sans enfant se sont retrouvés accusés d'immaturité, d'égoïsme et d'irresponsabilité, surtout à la grande époque de la crainte de la dénatalité (Dykstra & Hagestad, 2007), mais ces stéréotypes ont persisté malgré la diversification des comportements familiaux durant la seconde moitié du 20e siècle (Rich et al., 2011; Letherby, 2002; Lampman & Dowling-Guyer, 1995).

Néanmoins, à l'instar des trajectoires et des facteurs conduisant à l'infécondité (Keizer et al., 2008), une distinction genrée se retrouve également dans les coûts sociaux associés à l'absence de cette transition normative. De fait, les comportements féminins « déviants » en terme de fécondité sont plus stigmatisés (Dykstra & Hagestad, 2007). Les stigmates négatifs étaient donc traditionnellement associés aux épouses inféconde (Connidis & McMullin, 1993). Dans cette optique, les célibataires définitives sans enfant, en déviant de la constitution d'une famille auraient suivi un parcours moins normatif mais plus acceptable socialement.

7.2 Une approche quantitative de l'infécondité

Au sein de l'échantillon VLV, 206 femmes et 165 hommes sont restés sans enfant, soit respectivement une proportion de 17.4% et 12.7% parmi les cohortes à l'origine du baby-boom[105]. Afin de déceler les facteurs de l'infécondité pour chacun des sexes, nous avons effectué une première analyse de régression logistique à modèles imbriqués[106] (tab. 7.1).

Pour les femmes, le lieu de résidence durant l'enfance a un impact significatif, celles ayant été socialisées à l'étranger étant moins à même de rester sans enfant. A ce sujet, les statistiques nationales mettent en évidence une fécondité des étrangères plus élevée que celle des Suissesses depuis les années 1970 (Office fédéral de la statistique, 2013). En revanche, jusqu'au début des années 1960, la fécondité des étrangères résidant en Suisse était faible car cette population n'effectuait que des migrations de

105 Pour rappel, l'infécondité oscille entre 14.8 et 20.1% parmi les cohortes féminines 1920–1941 et entre 14.2 et 16.2% pour leurs homologues masculins dans les données agrégées au niveau national (Burkhimsher & Zeman, 2017). La part d'hommes restés sans enfant est donc légèrement sous-estimée dans l'échantillon VLV.

106 Seuls les derniers modèles sont présentés dans le cadre de cet ouvrage.

court-terme[107] et le fait d'avoir des enfants constituait un frein à l'obtention d'une autorisation de séjour (Wanner, 2002). Dans un tel contexte, la plus faible infécondité des femmes étrangères – qui sont membres de l'échantillon VLV et qui ont donc vieilli en Suisse – pourrait être liée à leur motif d'établissement en Suisse, à savoir la formation d'une famille avec un résident.

La cohorte de naissance joue également un rôle influent du côté féminin puisque les plus jeunes de l'échantillon se distinguent par de moindre risque d'infécondité. Les femmes de ces générations étant celles qui ont expérimenté le calendrier nuptial le plus précoce (chapitre 3) et dont l'âge moyen à la première maternité (25.6 ans) a coïncidé avec le second et plus important pic du baby-boom autour de 1964, ce résultat n'est pas étonnant. Enfin, nous observons qu'un niveau de formation élevé possède un effet positif sur le fait de ne pas effectuer de transition à la maternité, ce qui confirme les résultats mis en évidence par la littérature.

En ce qui concerne les hommes, aucune variable introduite dans les modèles n'a de réelle significativité. Seuls les hommes issus d'une fratrie de trois enfants se distinguent à cet égard, et ce résultat paraît somme toute marginal et difficilement interprétable.

Enfin, l'ajout d'un effet d'interaction entre l'instruction et la cohorte ne révèle aucune relation significative, tant du côté féminin que masculin. Ceci confirme au niveau micro le constat posé au niveau international (chapitre 3), selon lequel l'influence du niveau de formation sur l'infécondité s'est maintenue malgré la transformation de la population diplômée au fil des cohortes (Beaujouan et al., 2016).

107 A la fin de la Seconde Guerre mondiale, la politique migratoire suisse était fondée de façon à ce que les flux de migration soient adaptés aux cycles économiques. Des accords bilatéraux furent ainsi signés avec l'Italie en 1948, puis avec d'autres pays, afin de fixer les conditions cadres de la migration de main-d'œuvre. Ces dernières prévoyaient entre autre une durée maximale du temps de résidence en Suisse et un système de rotation des travailleurs étrangers (La Barba et al., 2013 ; Wanner, 2002).

Tab. 7.1: Régression logistique à modèles imbriqués sur l'infécondité, échantillon VLV (rapports de cotes)

	Femmes	Hommes
Cohorte (Réf : 1937–1941)		
≤1921	2.177***	1.360
1922–1926	1.956**	1.073
1927–1931	1.576*	0.922
1932–1936	2.093***	1.317
Formation (Réf : Obligatoire)		
Apprentissage	1.384	0.920
Secondaire sup.	1.340	1.044
Ecole professionnelle sup.	2.589***	0.751
Université	2.559***	0.877
Religion (Réf : Catholique)		
Protestante	1.195	1.116
Autre	1.284	1.486
Clusters enfance (Réf : Rural)		
(Sub)urbain	1.040	0.903
Etranger	0.509***	1.007
Nombre de frères et sœurs (Réf : 0)		
1	1.036	0.787
2	1.013	0.486**
3	1.062	0.635
≥4	0.980	0.876
La place de la femme est au foyer	0.859	1.007
Principes religieux (Réf : (Plutôt) non)		
Sans réponse	0.504**	0.831
Oui-tout à fait	0.947	0.962
Constante	0.095***	0.188***
R^2 de Nagelkerke	0.070	0.020
chi^2 modèle	***	n.s.

*** p < 0.01 ** p < 0.05 * p < 0.1 n.s. non significatif

Toutefois, cette première analyse ne tient pas compte d'une distinction importante (surtout dans le contexte social qui a marqué le baby-boom) entre deux profils d'infécondité : les individus mariés et les célibataires définitifs. Parmi les participants restés sans enfant de l'échantillon VLV, les hommes et les femmes ne présentent ainsi pas les mêmes trajectoires

matrimoniales. Si parmi la population féminine inféconde 54.4% sont restées célibataires tout au long de leur vie reproductive, seuls 33.3% d'hommes ont connu ce parcours. L'infécondité masculine a donc été plus importante au sein du mariage alors que l'infécondité féminine est sensiblement plus liée au célibat. Le mariage constitue bien une « sélection » importante à l'entrée dans la parentalité, mais n'en est pas une garantie absolue.

Les facteurs qui ont influé sur l'absence de reproduction des individus mariés, et donc fortement soumis au risque d'enfanter, mérite une analyse plus approfondie. Parmi eux, il est évident que certains ont rencontré des problèmes de fertilité au sein de leur couple, mais la stérilité ne peut expliquer entièrement les causes de leur infécondité[108]. Le tab. 7.2 présente dès lors une seconde analyse des facteurs d'infécondité en se concentrant uniquement sur la sous-population des individus mariés au moins une fois. Ces modèles intègrent les mêmes variables que l'analyse précédente, ainsi que des facteurs ayant traits au parcours matrimonial (l'âge à la première mise en union et le fait d'avoir connu une trajectoire marquée par une rupture)[109].

Les résultats du côté féminin montrent tout d'abord que l'impact de la cohorte de naissance et du niveau d'instruction, présent dans l'analyse précédente, a disparu. Ceci confirme à nouveau que l'universalisation progressive du mariage au fil des cohortes et que la formation féminine constituait avant tout une sélection à la mise en union formelle.

Du côté masculin, les plus diplômés se distinguent par une moindre tendance à l'infécondité. La significativité de ce résultat est révélée par l'introduction des variables liées au parcours matrimonial. Un âge avancé au premier mariage est en effet positivement lié à l'infécondité masculine. Or, les plus diplômés se sont mariés plus tardivement. En tenant compte de ce décalage temporel à la mise en union, ces derniers auraient donc été moins enclins à rester inféconds. Ce résultat rejoint les tendances mises au jour dans d'autres recherches, notamment celle de Robert-Bobbée (2006) sur les premières cohortes de baby-boomers français, qui a montré la

108 Bien que l'évaluation chiffrée de la stérilité ne soit pas aisée, Toulemon (1995) a estimé que 4% des couples appartenant aux cohortes 1930–1950 ont rencontré ce phénomène et cette mesure semble constante dans les pays européens (Donati, 2000b).

109 Seuls les derniers modèles sont présentés dans le cadre de cet ouvrage.

même relation inverse entre les catégories socio-professionnelles et l'infécondité masculine.

Par ailleurs, les variables liées au parcours matrimonial possèdent également une influence importante sur l'infécondité maritale féminine. Tout comme dans le cas masculin, une entrée tardive en union augmente singulièrement les chances de rester sans enfant. Mais à cet effet s'ajoute celui d'un parcours marital discontinu, marqué par l'occurrence d'un veuvage ou d'un divorce avant l'âge de 50 ans. L'occurrence de tels événements a en effet une incidence sur l'infécondité des femmes. Les potentielles « secondes chances fécondes » induites par la survenance de rupture ne sont donc pas l'apanage des femmes, comme l'ont souligné d'autres auteurs (Hagestad & Call, 2007). Toutefois, nos résultats ne confirment pas non plus l'existence de ces nouvelles opportunités pour les hommes (aucun lien significatif ne se dégageant).

De manière peu surprenante, les femmes mariées les plus croyantes ont été moins à risque de ne pas constituer de descendance durant leur vie matrimoniale.

Tab. 7.2: Régression logistique à modèles imbriqués sur l'infécondité, individus mariés au moins une fois, échantillon VLV (rapports de cotes)

	Femmes	**Hommes**
Cohorte (Réf : 1937–1941)		
≤1921	1.186	1.236
1922–1926	1.359	0.760
1927–1931	0.763	0.792
1932–1936	0.920	1.080
Formation (Réf : Obligatoire)		
Apprentissage	0.868	1.130
Secondaire sup.	0.756	1.174
Ecole professionnelle sup.	0.469*	0.836
Université	0.872	0.418**
Religion (Réf : Catholique)		
Protestante	1.055	1.420
Autre	0.988	1.157
Clusters enfance (Réf : Rural)		
(Sub)urbain	1.224	1.019
Etranger	0.645	0.821

	Femmes	Hommes
Nombre de frères et sœurs (Réf : 0)		
1	0.905	0.838
2	0.659	0.287***
3	0.795	0.611
≥4	0.677	0.728
La place de la femme est au foyer	0.970	0.724
Principes religieux (Réf : (Plutôt) non)		
Sans réponse	0.326**	1.040
Oui-tout à fait	0.633*	0.853
Age au premier mariage (Réf :17–24 ans)		
25–29 ans	4.349***	2.815***
≥30 ans	16.701***	9.083***
Rupture avant 50 ans	2.370***	0.907
Constante	0.116***	0.048***
R^2 de Nagelkerke	0.200	0.130
chi2 modèle	***	***

*** p < 0.01 ** p < 0.05 * p < 0.1 n.s. non significatif

Enfin, dans une troisième et dernière analyse quantitative, descriptive, nous revenons sur la conciliation des vies familiale et professionnelle des femmes inféconds afin d'éclairer cette problématique sous une autre perspective. Les résultats sont nuancés, même si globalement ils confirment notre hypothèse initiale (tab. 7.3). De fait, contrairement aux femmes qui ont suivi un parcours familial « type » (chapitre 6), les trajectoires d'activité discontinues sont minoritaires, non seulement chez les célibataires, mais aussi chez celles qui se sont mariées et sont restées infécondes. Cependant, lorsque ces dernières ont interrompu une première période d'activité, elles l'ont plus souvent fait de manière définitive. L'absence de descendance n'a donc pas impliqué de reprise d'emploi pour ces dernières, peut-être parce que la logique d'un retour sur le marché du travail une fois les enfants assez grands n'a pu s'appliquer à elles. Reste que les trajectoires d'activité des infécondes (tab. 7.3) ont été majoritairement continues depuis leur entrée en emploi, tant parmi les célibataires définitives (66%) que les épouses (55%). S'il est impossible sur la base de ce panorama descriptif d'établir clairement la part causale des contraintes biologiques et des choix individuels ou des couples, l'apport des entretiens qualitatifs est précieux à cet égard.

Tab. 7.3: Types de trajectoires professionnelles féminines entre 15 et 49 ans des femmes inféconds en fonction du statut matrimonial, échantillon VLV

Type de trajectoire d'activité (15–49 ans)	Célibataires définitives (%)	Mariées (%)	Chi²
Trajectoires continues	**66**	**55**	
Inactives continues (aucune entrée en emploi)	*1*	*1*	n.s.
Actives continues (depuis la première entrée en emploi)	*65*	*54*	n.s.
Trajectoires discontinues	**34**	**45**	
Emploi 1[110]-Stop	*5*	*21*	***
Emploi 1-Stop-Emploi 2	*23*	*19*	n.s.
Emploi 1-Stop-Emploi 2-Stop	*1*	*1*	n.s.
Au moins 3 périodes d'activité	*6*	*4*	n.s.

*** $p < 0.01$ ** $p < 0.05$ * $p < 0.1$ n.s. non significatif

7.3 La rationalité des comportements reproductifs questionnée

Si les analyses quantitatives ont mis en évidence des profils distincts d'infécondité féminine et masculine, peu de facteurs se sont révélés significatifs. En fait, de manière assez surprenante, les régressions logistiques dressent le portrait d'inféconds hors-normes qui n'apparaissent pourtant pas posséder de caractéristique particulière. Afin de dépasser ces constats globaux et de mieux saisir les processus menant certains individus à ne pas constituer de descendance, nous nous focalisons ici sur les témoignages recueillis dans le volet qualitatif. Ces derniers nous permettent en effet d'interroger comment les enquêtés perçoivent l'absence de cette transition dans leur parcours, quelles circonstances les y ont conduit et s'ils ont été marqués par certains stigmates ou ont subi des pressions du fait de ce manque. Parmi les entretiens récoltés, 12 individus ne sont jamais devenus parents (6 femmes et 6 hommes), dont un homme et quatre femmes ne se sont jamais mariés.

110 Le terme « emploi » se réfère ici à une période d'activité continue d'au moins une année qui peut néanmoins être constituée d'un enchaînement de plusieurs fonctions.

L'analyse de ces entretiens nous pousse tout d'abord à interroger la rationalité des comportements reproductifs. En effet, la majorité des enquêtés parle du déroulement de leur vie sans faire part de réelles prises de décision sur le fait d'avoir ou non des enfants. D'ailleurs, dans la plupart des cas, ils n'évoquent la non-constitution d'une famille que lorsque l'enquêteur aborde le sujet ; ce point n'étant que marginalement abordé de manière spontanée et peu d'importance n'y est attachée.

Cette absence de décision est particulièrement marquante dans les témoignages masculins. Lorsqu'il a été demandé à Pierre s'il avait eu des enfants, sa réponse fut à ce titre des plus éloquentes : « Non. Alors pourquoi, je ne sais pas. Ça je ne pourrais pas vous répondre ». Pour sa part, André s'est marié à l'âge de 36 ans avec une femme de 46 ans et explique qu'au moment de cette union, il était trop tard pour avoir des enfants ; auparavant, il était trop occupé par sa profession et ses loisirs pour envisager de fonder une famille ou même être en couple : « Ouah j'étais trop vieux après pour en avoir, et avant…bon j'étais jamais par là. Toujours à la montagne. Je n'avais pas le temps ».

Le même constat a été effectué par Donati (2000b) au sujet des hommes inféconds appartenant aux premières cohortes de baby-boomers en France. Leurs témoignages laissent transparaître la conviction de ne pas avoir fait de réel choix entre la parentalité ou l'infécondité, les circonstances de la vie ayant abouti à cette situation. Un seul enquêté de notre échantillon déclare ainsi ne pas avoir désiré d'enfant et invoque sa propre enfance pour justifier ce choix. Quant à Walter, le seul homme de l'échantillon qualitatif à ne jamais avoir été marié, il explique qu'il n'a pas eu d'enfant du fait de l'absence d'union formelle dans sa trajectoire :

Int. : « J'ose vous demander, mais vous me dites si vous ne voulez pas répondre. Mais j'ai vu du fait que vous avez déjà participé à l'étude il y a quelques années, j'ai vu que vous n'aviez pas d'enfant ».

Walter : « Facile si on n'est pas marié ».

Int. : « Ok. Pour vous ceci est alors en lien avec le mariage, si vous n'avez pas d'enfant c'est lié au fait que vous n'étiez pas marié ? »

Walter : « Oui, j'ai simplement un peu raté le moment pour le mariage, n'est-ce pas. […] J'avais toujours des partenaires. Une fois je disais à quelqu'un, il était un peu choqué, j'avais une femme pour la culture, elle n'habitait pas loin d'ici, j'avais une pour partir en vacances, pour des voyages, on faisait des voyages

musicaux, c'est-à-dire visiter les opéras et tout, là c'était plutôt des voyages courts. Et…j'avais une pour coucher avec. Et simplement…il n'y a pas, disons deux ou trois ans, je suis… j'avais toujours une sorte de relation ou parfois plusieurs en même temps ».

La volonté de profiter de sa vie de célibataire a ainsi repoussé puis *in fine* abrogé une potentielle vie maritale, condition *sine qua non* de la parentalité à l'époque. Ce témoignage renvoie donc aussi, à la fois implicitement et clairement, aux normes sociales allant à l'encontre de la fécondité hors-mariage.

Parmi les femmes, une seule exprime un refus volontaire d'enfant et l'explique par le vécu de sa propre enfance :

Int. : « Et est-ce que vous avez jamais eu le désir d'enfants ? »
Gertrud : « J'ai toujours dit que je ne voulais pas d'enfants. Déjà quand j'étais seule. Pour moi ça a toujours été claire. […] Ma mère favorisait tellement mon frère. Elle le gâtait et tout lui était autorisé, tout fait pour lui. Et pour ma sœur elle ne faisait rien du tout et pour moi plus ou moins, et je crois que ça a eu un impact. Depuis mon enfance, non, jamais d'enfant, je n'ai jamais voulu être mère. Et du coup ça s'est arrangé comme ça ».

Les autres n'expriment en revanche pas de réelle prise de décision quant aux intentions fécondes qu'elles auraient eues, tout comme les témoignages masculins. Toutefois, la comparaison à ces derniers est instructive, car les déclarations féminines laissent davantage transparaître une certaine mise à distance des normes conjugales et familiales dans leurs trajectoires. A ce titre, les célibataires définitives (au nombre de quatre) racontent avoir ressenti une contradiction entre leurs aspirations personnelles et la perspective du mariage.

« C'est arrivé que j'me suis pas mariée, mais bien-sûr ! Et même à la maison ils m'ont dit : « pourquoi ? » et puis… c'est comme ça… c'était pas mon caractère ! Je peux pas non plus me changer ! Vous croyez pas ? Puis c'est pas non plus une honte de pas se marier » (Madeleine, 1925).

Cette incompatibilité ressentie entre un certain modèle d'épouse et ses envies personnelles lui ont ainsi fait renoncer à une proposition de mise en union :

> « Il voulait me marier et puis fonder une famille. Et puis avoir aussi un restaurant. Et puis…moi travailler dans les restaurants jusqu'à minuit…c'était comme ça dans le temps, les gens fumaient. Y'avait d'la fumée… Et puis moi j'ai jamais aimé pis j'avais pas une si bonne santé, j'avais des problèmes respiratoires. […] Et à cause de ça j'ai dit, à ce pauvre Willy que j'aimais bien et pis que lui il m'aimait bien, j'ai dit que malheureusement moi je veux pas aller, on peut pas vivre ehh, je peux pas travailler dans un restaurant tous les soirs jusqu'à minuit » (Madeleine, 1925).

Dans le cas de Lucia, l'alternative au mariage s'est révélée à la suite d'une déception amoureuse et en plus, son célibat a été encouragé par son père afin qu'elle prenne soin de lui. D'autres racontent, à l'instar de Denise, avoir privilégié leur profession et leur discours fait alors ressurgir l'incompatibilité ressentie entre vie familiale et professionnelle.

Denise : « Je n'ai pas eu le souci majeur de me marier…voyant aussi bien des couples qui boitaient, ça fait aussi réfléchir un petit peu. Et puis j'étais intéressée par mon travail… »

Int : « Et donc vous n'avez jamais eu d'enfant ? »

Denise : « A l'époque c'était très mal vu de toute façon d'être célibataire et d'avoir des enfants. »

Int : « Donc c'est parce que vous ne vouliez pas vous marier, en fait cela allait avec le fait de ne pas avoir d'enfant ? »

Denise : « Tout à fait, tout à fait. […] Disons, en tout cas je ne me suis jamais sentie suffisamment attachée à quelqu'un pour envisager passer toute ma vie avec lui. Voilà ! »

Ces femmes ont ainsi expérimenté des événements ou fait des choix de vie qui les ont écartées du modèle traditionnel sans que cela ne résulte d'une réflexion sur leurs intentions de fécondité : les choix ont été effectués en amont, au sujet de la mise en union, conformément à « l'ordre des choses ».

Les recherches récentes sur les raisons invoquées comme justification à une infécondité volontaire (Debest, 2013) révèlent que le sentiment de ne pas être capable d'assurer un rôle parental adéquat est souvent invoqué. La perception des normes parentales s'institue par ce biais comme un

obstacle à cette transition. De manière similaire, les célibataires définitives interrogées dans notre échantillon semblent s'être senties « inadaptées » à la vie d'épouse, du fait des standards qu'elles percevaient associés à la vie maritale. Leur trajectoire révèle de ce fait une certaine réprobation des normes genrées dominantes à leur époque, qui a influé sur leur fécondité. Mais contrairement aux « sans enfant volontaires » des sociétés actuelles, ce ne sont pas les normes de parentalité mais de conjugalité qu'elles n'ont pas réalisées.

Par ailleurs, les entretiens des femmes mariées montrent également les différentes logiques qui peuvent intervenir et modeler les séquences vécues par un même individu, en fonction de la temporalité et du contexte. Erika s'est ainsi mariée à la fin de ses études de laborantine (22 ans) mais son époux est décédé l'année qui a suivi. Elle explique ne jamais avoir désiré se remarier car « le résumé est que ceux que moi j'aurais voulu ne me voulaient pas, et ceux qui voulaient, moi je ne les aimais pas assez ». Elle s'est investie pleinement dans une reconversion professionnelle en rattrapant une maturité pour entrer à la Faculté de médecine et au terme de ces dernières, ouvrir un cabinet de pédopsychiatre. Bien qu'elle exprime des regrets de ne jamais avoir eu d'enfant (« je me dis que ça, c'est quelque chose que j'ai raté »), elle précise que cette situation a découlé de ses choix de ne pas vouloir se remarier et d'investir sa nouvelle carrière professionnelle :

Int : « Et pourquoi est-ce que vous n'en avez pas ? Est-ce que c'était plutôt un choix ou ça s'est tout simplement produit comme ça ? »

Erika : « Non, je l'ai choisi. Parce que…je n'avais plus de partenaire, pour voilà construire une famille, n'est-ce pas. Et ce que beaucoup de femmes font, avoir des enfants sans partenaire. Mais ça je ne voulais pas, et je ne pouvais pas le faire avec mon métier à côté et…oui. Alors moi, oui je connais beaucoup de mes collègues qui l'ont fait. Mais…chez moi c'était un choix, oui ».

Son veuvage a donc constitué une bifurcation en réorientant son parcours en faveur d'une carrière professionnelle, jugée guère compatible avec la formation d'une famille. Les décisions individuelles dépendent donc d'un ensemble de circonstances situées dans un environnement social et de la temporalité de la trajectoire.

Le parcours de Marie est encore plus éloquent à ce sujet. Cette Genevoise s'est mariée une première fois à l'âge de 25 ans. Aucun enfant ne résulta de cette union à cause de la stérilité de l'époux, due à un traitement contre la poliomyélite durant l'enfance. A la suite de son divorce, elle est tombée enceinte par accident mais a décidé d'avorter. Les raisons qu'elle invoque pour cette décision sont alors multiples, mais elle découle plus d'une réflexion sur le mariage que sur la maternité :

> «Là si vous vouliez garder l'enfant, si vous étiez enceinte, et que l'enfant naissait…alors si vous le gardiez, on vous collait en tutelle ! […] Parce qu'on n'était pas marié. […] Et puis je ne voulais pas me remarier. J'ai pas trouvé de père suffisamment… Je trouvais des hommes tout à fait sympas, agréables mais… Et puis mon travail me… Bon j'ai fait ma vie comme ça » (Marie, 1920).

Si des causes biologiques étaient donc à la source de l'infécondité de sa première union, ce sont un entremêlement de raisons personnelles, sociales et institutionnelles qui l'ont motivée à interrompre sa première grossesse ; les contraintes normatives et institutionnelles de la maternité n'étaient pas compatibles avec ses aspirations. Son parcours est donc emblématique de ce que Donati (2000a, p. 51) a qualifié de « jeu des circonstances de la vie ».

Plus généralement, il ne faut pas non plus négliger, parmi ces « aléas », les accidents qui peuvent marquer un parcours. A l'instar de Denise et Marie qui se sont mariées et dont l'avenir maternel semblait tracé, le veuvage de la première et la stérilité du conjoint de la seconde ont infléchi les trajectoires. De même, l'épouse de Hans a survécu à un cancer durant leur première année d'union mais n'a ensuite pu avoir d'enfant. Quant à Giuseppe, il explique qu' « ils ne sont simplement pas arrivés ».

Nonobstant que les trajectoires des enquêtés présentent l'omission de transitions familiales forgeant l'identité adulte, il est remarquable qu'aucun enquêté n'évoque spontanément avoir subi de pression ou de stigmates de la part de l'entourage familial, amical ou parmi ses collègues de travail. En outre, lorsque la question leur a été explicitement adressée, leur réponse négative a été sans équivoque. Seule Lucia fait figure d'exception et invoque certains stigmates latents envers son célibat et son infécondité au sein de sa famille d'origine tessinoise aux préceptes catholiques marqués :

Lucia : « Mariés, vous savez qu'ils sont tous mariés ? [Ses cousins et frères et sœurs] Au moins… Moi je suis la seule vieille fille [rire] […] Ce n'est pas qu'ils se moquaient de moi mais… disons que je me sentais presque mortifiée. »
Int : « Aussi car c'était la fameuse époque justement… »
Lucia : « Bien sûr, et après j'ai dit non, écoute, en pensant à plusieurs choses, pour moi personnellement c'est mieux comme ça… Au pire je regarde ceux des autres [les enfants], car je les aime eh, j'aime les enfants ».

Il semblerait que les pressions, de l'entourage et des institutions, se faisaient davantage ressentir lorsque les normes de conjugalité n'étaient pas respectées, à l'instar des relations sexuelles hors-mariage dont la crainte était qu'elles se soldent par une grossesse inconvenante, justement car en dehors d'une union formalisée (chapitre 4). Le témoignage de Marie sur les procédures à suivre pour avorter (de manière légale à Genève) est emblématique de ces contraintes institutionnelles qui rappelaient avec force aux individus lorsque les trajectoires empruntées déviaient de la norme :

> « Une fois que j'ai été divorcée, j'ai eu un ami. Et puis on prenait des précautions mais malheureusement, un jour c'est arrivé que… et me voilà enceinte. La comédie que j'ai dû faire ! Une femme n'était pas libre de son corps ! Alors d'abord le médecin, pouvant dire que j'étais pas trop bien constituée. Le psychologue, qui devait dire que j'étais un peu spéciale. Et puis troisièmement, les recommandations du psychologue : « quand vous avez le médecin général qui donne l'autorisation, alors ne soyez pas trop rassurée, pleurez un petit peu, gémissez » me dire… voilà, refaire une comédie ! Alors quand j'étais devant le dernier, j'étais mais tellement furieuse, j'crois que j'ai pleuré d'vrai [rire] De rage, de rage ! [rire] ».

Dans cette optique, l'absence d'événement constitutif des trajectoires « types » était donc moins grave socialement que des transitions déviantes.

7.4 Conclusion du chapitre

Se concentrer sur la sous-population des personnes restées sans enfant durant le baby-boom a permis de dégager un ensemble de logiques individuelles, institutionnelles et sociales au fondement de la complexité des

comportements reproductifs. L'infécondité étant un comportement atypique dans un tel contexte, son analyse met en évidence la réception des normes et des valeurs qui entourent la parentalité, ainsi que les potentielles sanctions sociales que le non-respect de ces dernières peut entraîner. Cette focale révèle en outre la divergence des logiques reproductives au regard du genre.

Dans un premier temps, les analyses quantitatives n'ont identifié qu'un nombre limité de facteurs liés à l'infécondité. Conformément à la littérature sur le sujet, les résultats obtenus sur l'ensemble de la population féminine soulignent que ce sont les plus instruites et celles qui ont passé leur enfance en Suisse qui ont été les plus à mêmes de ne pas engendrer de descendance, de par leur moindre propension au mariage. Par contre, aucun résultat probant ne s'est dessiné dans les analyses sur la population masculine.

Parmi les personnes inféconds, celles qui se sont mariées apparaissent encore plus spécifiques, puisqu'elles n'ont pas réalisé de transition à la parentalité malgré leur risque accru d'enfanter. La sélection à la maternité induite par le mariage n'était donc pas une garantie absolue de constitution d'une descendance. La seconde analyse spécifique à cette sous-population a d'ailleurs confirmé l'influence de la trajectoire matrimoniale. En effet, un mariage tardif s'est révélé avoir été un frein à la constitution d'une descendance tant pour les femmes que pour les hommes. En revanche, si les ruptures conjugales ont bien affecté la fécondité féminine, elles n'ont pas entravé celle des hommes, certainement car ces derniers avaient une probabilité plus importante de se remarier.

Le rôle central des trajectoires matrimoniales a en outre été réaffirmé dans un second temps au travers des entretiens qualitatifs. Plus spécifiquement, cette approche a mis en évidence que les décisions d'ordre conjugales l'ont emporté sur les choix reproductifs. Dans cette perspective, les femmes particulièrement, ont effectué des choix de vie qui ont résulté de réflexions au sujet de la mise en couple et qui se sont répercutés sur leur fécondité (ou plutôt son absence). Sans toutefois exprimer clairement des revendications d'émancipation, certaines racontent avoir ressenti une incompatibilité entre leurs aspirations et les normes genrées associées au mariage, ce qui les a poussées à s'écarter de ce sentier socialement tracé et emprunté par la grande majorité de leurs consœurs. Les témoignages des hommes révèlent également ce refus du mariage, pour un temps du moins. Toutefois, plus que la disconvenance des normes

genrées, leurs discours reflètent l'envie de préserver une certaine liberté, de profiter d'une vie sans contrainte. Contrairement à ce qui est supposé dans les sociétés issues de la deuxième transition démographique, où les moyens contraceptifs permettent presque totalement de choisir le nombre et le calendrier des naissances, la fécondité durant le baby-boom serait plus à relier aux intentions de conjugalité. Par ailleurs, les biographies des individus mariés soulignent également l'impact qu'ont pu avoir des événements imprévus, tels que des accidents de santé ou des ruptures, qui ont perturbé les parcours de certaines, au point de devenir de réels tournants. Sans que la maternité ne soit réellement remise en question, un parcours conjugal composé de transitions déstructurées ou retardées a souvent été à l'origine de l'infécondité.

Les trajectoires reproductives apparaissent ainsi comme le résultat de « choix situés » à la fois dans les temporalités individuelles et contextuelles, avec des interrelations évoluant en fonction des aléas de la vie. En ce sens, nos résultats confirment qu'appréhender l'infécondité selon un axe « volontaire-involontaire » est une vision trop rigide menant à une impasse (Donati, 2000a, 2000b). Il présuppose en effet que les individus soient doués de rationalité envers leurs comportements féconds : soit ils veulent avoir des enfants mais ne peuvent pas, soit ils ont fait le choix de ne pas en avoir. Or la réalité montre que les trajectoires menant à l'infécondité résultent d'une multitude de facteurs, souvent imprévus, parfois contradictoires et voués à se modifier au fil du parcours de vie. C'est pourquoi les intentions fécondes s'écartent la plupart du temps de leur réalisation effective (Régnier-Loilier & Vignoli, 2011; Testa & Toulemon, 2006; Sauvain-Dugerdil, 2005).

Néanmoins, l'absence de pression sociale ou de stigmate évoquée de manière systématique dans les témoignages est surprenante au vu de la forte emprise des normes sur les parcours individuels dans le contexte du baby-boom. Plusieurs hypothèses à ce sujet peuvent être envisagées. Il est tout d'abord possible que les individus, interrogés en 2014/15, aient réévalué leur trajectoire à la lumière des évolutions sociales. L'infécondité étant devenue de plus en plus répandue et diversifiée (Kreyenfeld & Konietzka, 2017) et les normes ayant relativement changé, ces évolutions ont pu modifier leur perception et l'évaluation qu'ils nous ont livrées de leur passé. La non-significativité des variables d'opinion exprimant les valeurs traditionnelles dans les modèles quantitatifs pourrait d'ailleurs suggérer que certains enquêtés ont modifié leur point de vue au cours du temps. Toutefois,

les pressions rapportées de manière très explicite et spontanée au sujet des grossesses hors-mariage, des relations extra-conjugales, de la contraception ou encore des avortements effectués par des célibataires (section 7.3 et chapitre 4) montrent plutôt que les stigmates étaient bien présents. Mais ils visaient davantage les personnes dont la trajectoire conjugale s'écartait de la norme maritale. Dans cette perspective, la famille « propre en ordre », comme l'on dit en Suisse, s'incarnait avant tout dans le mariage. Ne pas avoir d'enfant représentait un écart « moins grave » que le non-respect des normes matrimoniales.

Conclusion

Sur le plan des comportements féconds, le baby-boom en Suisse s'est dessiné à partir d'une augmentation de la transition à la maternité et d'un mouvement d'homogénéisation de la taille des familles. L'infécondité s'est réduite drastiquement et le modèle familial à deux enfants a pris de plus en plus d'importance pour, progressivement, dépasser les familles nombreuses (chapitre 3). Ces évolutions ont vu leur impact sur la natalité, accentué par une inclination vers un mariage quasiment universel associée à un rajeunissement des calendriers nuptiaux et féconds. Toutefois, les femmes n'y ont pas participé de manière identique. Si la Suisse s'inscrit bien dans les tendances larges dégagées au niveau international (Reher & Requena, 2015, 2014; Van Bavel & Reher, 2013), l'hétérogénéité des comportements qui caractérisent le baby-boom appelle un approfondissement.

L'objectif principal de cette recherche a précisément été de rendre compte de la diversité des trajectoires fécondes empruntées par les cohortes de mères à l'origine du regain de naissances qui s'est déroulé entre 1938 et 1964 en Suisse. A cet égard, ce travail s'inscrit dans le prolongement du renouvellement récent de la recherche sur le baby-boom en sciences sociales, qui vise à déconstruire les représentations peu nuancées qui sont encore souvent associées à ce renversement historique de la fécondité, son ampleur ayant contribué à en construire une perception indifférenciée. La recherche de mécanismes explicatifs globaux à laquelle s'est attelée la littérature « classique » (analysée dans le chapitre 1) mène en effet à une impasse qu'il s'agit de dépasser. Pour ce faire, nous avons opéré le choix de ne pas proposer une explication supplémentaire du baby-boom, mais de contribuer à sa compréhension en mettant la focale analytique sur les individus. Ce travail a donc proposé un exercice avant tout compréhensif, en considérant la vie de celles qui ont (ou n'ont pas) contribué à ce sursaut de la natalité, leurs trajectoires, la manière dont le mariage et la vie féconde s'y sont insérés, et en donnant aussi la parole aux actrices, en intégrant leur perception rétrospective de ce que fut leur existence.

Si le renouvellement récent de la recherche en sciences sociales sur le baby-boom s'est déployé selon deux perspectives méthodologiques (quantitative et qualitative), nous avons voulu soutenir notre ambition

compréhensive en alliant ces approches, dans un dialogue entre des données et des méthodes macro et micro (chapitre 2). L'approche mixte que nous avons ainsi conduite se fonde sur une perspective de parcours de vie, qui a permis d'étudier les biographies féminines dans l'histoire particulière du contexte suisse que ces cohortes ont traversé. Elle est à relier à celle développée par Huinink et Kohli (2014). Ils envisagent en effet les comportements féconds comme un acte individuel pouvant être perçu par le couple comme un moyen d'obtenir une certaine part de bien-être subjectif (*action-theoric assumptions*). Toutefois, les comportements féconds sont incorporés dans un schéma multiniveau englobant les conditions culturelles, institutionnelles et structurelles du parcours de vie, les relations sociales qu'entretient l'individu, ainsi que des facteurs personnels et psychologiques (*multi-level interdependence*). A cette interrelation des conditions exogènes et endogènes, s'ajoute celle inhérente aux différents champs d'action individuelle et donc aux influences mutuelles existant entre la vie reproductive et d'autres dimensions du parcours (*interdependance of life domains*), ainsi qu'une interdépendance temporelle reliant le passé, le présent et le futur. De cette façon, les décisions individuelles ainsi que les dynamiques sociales et structurelles passées influencent les ressources et les comportements présents et futurs (*time-related interdependence*).

Afin d'appréhender les biographies féminines dans l'ensemble de ces interrelations, le chapitre 4 s'est tout d'abord focalisé sur les possibles influences du passé sur les décisions fécondes individuelles. Il s'est donc concentré sur le contexte historique et social qui a caractérisé la Suisse de l'entre-deux-guerres, afin de mieux comprendre les valeurs transmises par les institutions dès l'enfance des mères des baby-boomers, qui ont potentiellement influencé leurs visions de l'avenir et leurs décisions fécondes :

> « Socialization, personal experience and learning contribute to the development of cognitive maps, including biographical orientations that a 'normal' or 'successful' life course is expected to follow. Biographical expectations and goals influence current actions » (Huinink & Kohli, 2014, p. 1297).

Cette période s'est avérée constituer un contexte de socialisation ambiguë. Elle a en effet été marquée par une congruence des discours institutionnels qui se sont attelés à ériger la cellule familiale au cœur de l'équilibre social et à promulguer des parcours de vie sexués. Les parents des baby-boomers ont donc grandi en côtoyant différents agents socialisateurs, à commencer

par leur famille, mais aussi l'école, l'Eglise, les mouvements de jeunesse ou encore les politiques, dont les discours ont contribué à promulguer la représentation de la femme idéale qui s'incarnait en une épouse-mère-ménagère. Toutefois, à ce sursaut moral de l'après-guerre (Praz, 2005) s'est conjuguée l'émergence de nouvelles normes au sujet de la mise en couple et de la sexualité tournées vers l'harmonie, et de nouvelles réalités comme l'élévation du niveau d'instruction et la tertiarisation de l'emploi féminin. Sans se départir d'un encadrement institutionnel fort et omniprésent, ces changements ont aussi contribué à diffuser des dispositions renouvelées.

Si de prime abord, ces différentes valeurs paraissaient avoir créé un contexte de socialisation ambiguë, leur réception dans la société a concouru à rétablir une assise sociale au mariage. Plutôt que de s'opposer, ces normes, à la fois conservatrices et renouvelées, se sont conjuguées pour produire une réaffirmation forte de la centralité de la mise en union dans les parcours de vie. Le mariage a en effet autant pu faire figure de réussite sociale pour les jeunes gens qui ont suivi les préceptes traditionnels que se présenter comme l'occasion de s'émanciper du foyer parental et d'accomplir leurs aspirations affectives.

Le mariage-boom : une évolution au cœur des normes

Ce contexte normatif a ainsi été propice à la survenue d'un mariage-boom lors de la transition à l'âge adulte des cohortes à l'origine du baby-boom. D'un point de vue quantitatif, ce constat est ancien, le mouvement d'universalisation et de rajeunissement de la mise en union ayant très vite été mis en évidence (Hajnal, 1953a, 1953b). Mais d'un point de vue qualitatif, nous constatons également que les pressions normatives se sont avant tout exercées sur le parcours matrimonial. Si la maternité a bien été valorisée en tant que fonction sociale (Thébaud, 1992a) et de réalisation de l'identité féminine adulte, elle ne pouvait être envisagée dans un autre cadre que celui du couple marié. Dès lors, le mariage constituait la transition centrale des parcours socialement attendus et a complètement perdu sa fonction ancienne de frein malthusien.

D'ailleurs, les témoignages des enquêtées ont montré que les sanctions morales et légales advenaient essentiellement lorsqu'une maternité survenait en dehors du mariage. Les grossesses illégitimes jetaient ainsi

l'opprobre sur les familles et les institutions rappelaient avec rigueur qu'un tel chemin n'était pas à suivre. Les mères célibataires étaient placées sous tutelle, leurs enfants leur étaient parfois retirés et les procédures à suivre pour se faire avorter, dans les cantons où une telle démarche était possible, rappelaient avec dureté que cette grossesse était inconvenante. Le contexte normatif ambiant a donc marqué durablement les enquêtées par un sens généralisé de la retenue, signe d'une respectabilité imposée.

L'analyse des trajectoires des femmes restées inféconde (chapitre 7) a en outre souligné deux aspects traduisant la centralité du mariage. Elle a tout d'abord mis en évidence que pour certaines, l'absence de descendance avait été davantage motivée par le ressenti d'une incompatibilité entre les aspirations personnelles et les normes genrées liées à la conjugalité, sans que ce ne soit la maternité qui fasse l'objet d'une remise en question. D'autre part, l'absence de stigmates ou de pressions rapportée par les répondantes au sujet de leur infécondité soutient également que l'absence d'enfant était un écart moins « grave » que le non-respect des normes matrimoniales dans lesquels inscrire la maternité.

Toutefois, l'emprise institutionnelle qui a marqué la période ne s'arrêtait pas à la transition au mariage. Elle exerçait également une influence et un contrôle sur la vie féconde maritale et, plus généralement, sur la vie familiale et l'ordre des genres. Dès l'enfance, ces cohortes ont été imprégnées par une organisation sociétale attribuant à chaque sexe une sphère d'activité bien définie. La mère au foyer et l'homme pourvoyeur de fonds faisaient ainsi figures de réussite sociale et balisaient les sentiers, bornaient l'horizon des possibles. De cette façon, l'intimité des couples était régulée, mais au-delà de la répartition des rôles, les contraintes institutionnelles en termes de parentalité ou de contraception ont aussi influencé les comportements reproductifs.

Une hétérogénéité prononcée

Le système de valeurs promulgué a donc fourni un cadre normatif de référence, qui a transcendé les groupes sociaux mais dans le cadre duquel les trajectoires adultes des cohortes de mères de baby-boomers se sont déroulées de manière diverse.

D'un point de vue *macro*, l'existence de différentiels de fécondité en fonction du niveau de formation a été confirmée. Toutefois, l'hétérogénéité est plus complexe et le clivage usuellement utilisé, entre un pôle familialiste à forte fécondité et faible niveau de formation d'une part, et un pôle professionnel à faible fécondité et aux diplômes élevés d'autre part, s'est révélé trop sommaire au niveau individuel. La perspective holiste que nous avons adoptée pour analyser l'interrelation des trajectoires durant l'âge adulte (chapitre 5) a ainsi mis en évidence la diversité des caractéristiques pouvant mener à une fécondité élevée. Il s'est avéré que seule une minorité de femmes a constitué des descendances nombreuses en se détournant d'emblée d'une trajectoire professionnelle et que ce pôle, que nous avons pu effectivement qualifier de *familialiste*, était en fait hétérogène en terme de niveau d'instruction. Cette analyse a en outre souligné qu'un diplôme supérieur ou l'occupation d'un emploi qualifié pouvait également mener à une fécondité élevée pour des femmes qui avaient passé leur jeunesse dans un milieu rural. Quant à l'instruction inférieure et l'exercice d'un emploi non qualifié, ils se sont révélés ne pas être les seuls garants de la constitution d'une famille nombreuse, mais se conjuguaient généralement à des croyances religieuses marquées pour aboutir à un tel résultat.

Malgré la prépondérance du mariage et la normalité qu'il représentait pour les femmes, une pluralité de parcours a été empruntée et ce, y compris pour la majorité qui a répondu au parcours familial « type » promulgué par les institutions, à savoir se marier et constituer l'ensemble de leur descendance au sein de cette première union (chapitre 6). L'impact du niveau de formation a, à nouveau, été nuancé, puisque s'il a bien joué un rôle sélectif pour la mise en union, synonyme d'accès à la maternité, il ne l'a pas fait sur l'agrandissement de la descendance, qui fut davantage impactée par d'autres facteurs ayant trait à l'emploi ou au contexte de socialisation. Les tensions existant entre les sphères domestiques et professionnelles sont ainsi confirmées par cette analyse centrée sur les femmes au parcours familial « normatif ». Parmi ces dernières, la mise en union et/ou les naissances ont bien été des facteurs d'interruption d'activité et réciproquement. Néanmoins, l'interrelation existant entre ces sphères a été plurielle ; certaines épouses et mères continuant l'exercice d'une activité, ou retournant sur le marché de l'emploi une fois les enfants plus grands. Une trajectoire familiale normative n'a donc pas systématiquement écarté les femmes du monde du travail.

Par ailleurs, la diversité s'exprime aussi dans les ressentis qui nous ont été livrés dans les entretiens qualitatifs exploités tout au long de cet ouvrage. Bien que des éléments du cadre normatif définissant ce que devait être la vie d'une femme apparaissent dans l'ensemble des discours, la mémoire de ce qui était perçu comme socialement « bien » ou « mal » diffère entre les répondantes. Leurs témoignages laissent transparaître, dans certains cas un conformisme manifestant leur adhésion aux valeurs dominantes, ou un accommodement sans réel questionnement, alors que d'autres s'en sont servies pour infléchir consciemment leur trajectoire.

Une rationalité féconde à relativiser

L'interrelation de facteurs endogènes et exogènes modulant les trajectoires s'est également exprimée dans les témoignages de ces femmes. Nous avons ainsi observé que la taille de la descendance mise au monde découlait bien d'un ensemble de circonstances personnelles, institutionnelles et socioculturelles et non uniquement d'une approche rationnelle des naissances. Le point de vue apporté par les personnes restées inféconds a montré à cet égard qu'envisager l'infécondité selon un axe « volontaire-involontaire » ne pouvait faire sens, tant leurs trajectoires avaient résulté d'une multitude de facteurs souvent imprévus, parfois contradictoires et qui se sont modifiés au fil du parcours de vie. Outre cette intrication complexe, le regard rétrospectif des femmes qui ont fondé une famille sur leur fécondité a aussi révélé l'existence d'un certain fatalisme vis-à-vis des comportements reproductifs. Si elles ont été de plus en plus nombreuses à vouloir planifier leurs naissances, la prégnance des tabous sociaux au sujet du contrôle de la reproduction conjuguée à la connaissance, la disponibilité et la fiabilité, somme toute relatives, des moyens contraceptifs, ont rendu la réalisation des intentions difficiles. La formation des familles durant le baby-boom a donc davantage résulté d'« heureux hasards » et de fatalité que de réelles résolutions reproductives.

Du baby-boom au baby-bust, une rupture plutôt progressive

Contrairement à ce qui a été observé dans d'autres pays qui ont fait l'objet d'une étude approfondie des différentiels ayant caractérisé leur baby-boom (Gauvreau & Laplante, 2016a; Van Bavel et al., 2015; Sandström, 2014; Van Bavel, 2014), en Suisse le phénomène n'a pas été marqué par un affaiblissement générationnel du lien négatif existant entre le niveau de formation et la fécondité. L'appartenance à une cohorte n'apparaît pas porteuse de ce changement social (Ryder, 1965). Aucun élément dans les témoignages qualitatifs ou dans les analyses quantitatives ne fait émerger d'explication directe plus ou moins évidente à cet égard. Néanmoins, la prise en compte du contexte normatif durant lequel le baby-boom suisse s'est déroulé nous pousse à postuler que cette absence d'effet puisse être due à la diffusion massive des normes familialistes véhiculées par les institutions. La congruence des discours a en effet été telle, qu'elle a produit un contexte global de transmission des normes familiales dépassant le cadre strict des institutions. L'ensemble des cohortes en ont été imprégné et les changements compositionnels de la population, en termes de niveau de formation par exemple, ont même renforcé ce processus. En effet, la hausse du niveau d'instruction de ces cohortes de femmes a été réalisée à travers un système éducatif conservateur, patriarcal, visant avant tout à enseigner aux jeunes filles comment devenir de bonnes épouses, mères et ménagères. A notre sens, la généralisation progressive des diplômes secondaires a ainsi contribué à une diffusion homogène des valeurs familialistes dans la société. Par conséquent, l'évolution parallèle de la fécondité en fonction des niveaux de formation constatée au chapitre 3, s'expliquerait par la sélection dans l'accès au mariage induite par ces derniers. En effet, comme l'ont révélé les analyses biographiques sur les étapes de la constitution familiale (chapitre 6), un diplôme élevé a joué un rôle de sélection postposant l'entrée en union formelle, synonyme d'accès à la maternité. Mais il n'a pas influé sur l'agrandissement de la descendance.

Toutefois, des évolutions générationnelles sont perceptibles dans la survenue spécifique de certaines transitions qui annoncent, de fait, les comportements adoptés durant ce qui est classiquement qualifié de seconde transition démographique. Les dernières cohortes de mères des baby-boomers ont ainsi généralisé la famille à deux enfants et les reprises d'emploi en fin de vie féconde. Certaines femmes ont évoqué l'envie qu'elles

ont ressentie de se réaliser en dehors de leur foyer après avoir élevé leurs enfants. Les parcours féminins ont donc été indéniablement dominés par la participation à la sphère domestique (Krüger & Levy, 2001), mais une plus grande perméabilité entre l'activité et la famille pouvait se mettre en place, une fois ce « devoir » familial accompli.

Ces évolutions suggèrent que l'incompatibilité entre famille et emploi s'est peu à peu transformée en une « conciliation séquentielle » (Le Goff, 2005, p. 275), les femmes alternant entre périodes au foyer et périodes d'activité. Or, c'est ce parcours qui deviendra prédominant parmi les générations ultérieures de baby-boomeuses en Suisse (Le Goff, 2005). Sans que ne soit remise en cause la division sexuelle du travail, l'idéal d'épouse au foyer a évolué vers un idéal de mère au foyer qui a profondément marqué la Suisse et les Suissesses durant la seconde moitié du 20e siècle.

Par ailleurs, l'analyse qui s'est penchée sur l'infécondité durant le baby-boom a mis en évidence que du côté féminin, les décisions conjugales l'avaient emporté sur les choix reproductifs, alors que les témoignages masculins révélaient plutôt l'envie de préserver une certaine liberté, de profiter d'une vie sans contrainte, ce qui *in fine* a résulté en une absence de descendance. Ces mentalités, aussi différentes aient-elles été selon le genre, ont usuellement été reliées au mouvement d'individualisation qui a caractérisé la société durant le troisième tiers du 20e siècle. En se penchant sur l'infécondité volontaire parmi les cohortes ultérieures (1943–1959) en France, Donati (2000b) conclut à ce titre que « les trajectoires d'affirmation de liberté au masculin et de revendication d'autonomie au féminin sont les expressions les plus „pures“ des processus sociaux de refus d'enfant dans ces générations d'hommes et de femmes qui avaient vingt ans dans les années 70. Elles ont été portées par cet élan collectif, plus ou moins conscient, de rupture avec les modèles de la vie privée du couple marié avec enfants » (Donati, 2000b, p. 104). Si ces facteurs qui ont justifié le désir de ne pas avoir d'enfant exprimé par certains se sont répandus durant la seconde transition démographique, notre étude ainsi que celle de Hagestad et Call (2007) pour les Pays-Bas et les Etats-Unis, montrent qu'ils constituaient déjà des causes d'infécondité durant le baby-boom.

A l'instar de ce qui a été démontré dans le cas de la France et du Québec (Bonvalet et al., 2015, 2011), les cohortes de mères des baby-boomers en Suisse ont bien été les initiatrices de dynamiques que les générations suivantes ont consolidées et normalisées ensuite. A l'inverse, certaines empreintes du passé sont restées ancrées dans la société actuelle.

Ainsi, si la cohabitation lors de la mise en union s'est rapidement répandue en Suisse (Schumacher et al., 2006; Le Goff et al., 2005), aujourd'hui encore seule une minorité de naissances survient hors-mariage[111]. La transition à la parentalité constitue encore dans les générations récentes un facteur influant la décision des couples à se marier[112]. Si l'union libre s'est peu à peu développée comme une alternative au mariage dans certains pays comme la France ou les pays scandinaves, en Suisse cette option ne constitue qu'une alternative aux fiançailles (Kellerhals & Widmer, 2012). L'évolution des normes et valeurs s'est en ce sens davantage portée sur la conjugalité que sur la parentalité. D'ailleurs, la volonté de non-ingérence dans la sphère familiale proclamée par les politiques helvétiques contribue à maintenir un modèle familial traditionnel basé sur la division sexuelle (Charton & Wanner, 2001). Au sein de l'organisation familiale, devenir parent induit une répartition des tâches encore très inégalitaire qui trouve son pendant dans les rôles joués par les parents dans la société, puisque les femmes réduisent leur présence sur le marché de l'emploi pour se consacrer à ce champ social qui leur est traditionnellement attribué[113] (Krüger & Levy, 2001). La famille biparentale avec un revenu principal masculin s'est ainsi maintenue dans la société helvétique où les décideurs politiques ne s'attèlent pas à changer cette conception des rôles genrés, et où les couples continuent majoritairement à s'y conformer. En somme, « devenir parents » en Suisse contribue à « devenir inégaux », comme le confirme le récent ouvrage de Le Goff et Levy (2016).

Quoi qu'il en soit, les parents des baby-boomers ont donc bien souvent « pavé le chemin emprunté par leurs enfants » (Oris, 2015, p. 9), tant du point de vue des dynamiques familiales (Bonvalet et al., 2011) que

---

111 La part de naissances hors-mariage en Suisse a augmenté au 21e siècle passant de 13.3% en 2005 à 22.9% en 2015. Toutefois, cette part reste bien en deçà des taux observés dans les pays européens.

112 En 2013, parmi les personnes de 25 à 34 ans 40.9% des couples sans enfant étaient mariés et cette proportion augmentait d'autant plus avec la taille de la descendance, s'élevant à 80.1 et 90.9% pour les couples ayant respectivement un et deux enfants ou plus (Csonka & Mosimann, 2017, p. 18).

113 La Suisse fait partie des pays qui compte les taux d'activité à temps partiel les plus élevés avec les Pays-Bas, le Japon et l'Australie. Toutefois, tout comme au Pays-Bas, cette prépondérance est portée par l'emploi à temps partiel des femmes (Krone-Germann, 2011). En 2016, 58.8% des femmes actives occupées exerçait un emploi à taux réduit alors que du côté masculin cette part ne s'élevait qu'à 17.1% (Office fédéral de la statistique, 2017).

professionnelles (Kempeneers, Lelièvre, & Robette, 2015). La notion de « rupture » entourant les représentations du passage du baby-boom au baby-bust, qui s'est attachée par extension aux générations de baby-boomers vis-à-vis de leurs parents, est à disqualifier.

Vers une nouvelle approche du baby-boom ?

La principale faiblesse des théories explicatives élaborées dans la littérature classique est d'essayer de s'appliquer à l'ensemble de la population féminine. En envisageant bien souvent les évolutions fécondes du 20e siècle en deux grandes ruptures (le baby-boom et le baby-bust) et en en cherchant une cause globale, elles ne tiennent pas compte de la potentielle pluralité des facteurs explicatifs. L'objectif de la présente recherche n'était dès lors clairement pas d'élaborer une nouvelle théorie du baby-boom. Toutefois, en mettant en évidence la pluralité des trajectoires empruntées par les femmes à l'origine du phénomène, elle a souligné la diversité potentielle des explications. Les théories à vocation universelle ne pourront se révéler valides alors même que le phénomène d'ampleur que fut le baby-boom renvoie à une grande hétérogénéité d'expériences individuelles, qu'elles soient mesurées quantitativement ou appréhendées subjectivement. Pour comprendre le baby-boom, fruit essentiellement du primat du mariage, de la montée de la norme de la famille à deux enfants et du déclin de l'infécondité, il est donc nécessaire d'en déconstruire le déroulement comme un ensemble de choix individuels en fonction de circonstances situées dans un double contexte temporel : celui des trajectoires individuelles antérieures et celui d'un cadre sociohistorique.

Dans cette perspective, le développement de l'approche méthodologique mixte a offert un cadre d'analyse renouvelé, dont les apports pour la compréhension d'un phénomène démographique comme le baby-boom sont à souligner. Si l'analyse de données *macro* permet d'en décrire les spécificités nationales, son alliance à des approches plus *micro* s'est avérée indispensable pour en saisir les mécanismes individuels. Toutefois, l'observation quantitative ne saurait se soustraire à l'apport de témoignages qualitatifs, tant les biographies individuelles sont complexes, évolutives et, une fois encore, contextuelles. C'est donc dans ces multiples intrications analytiques, que nous pouvons qualifier d' « approche biographique

mixte », que réside la clé de lecture que nous avons utilisée pour montrer comment un phénomène d'ampleur a pu être le produit d'une diversité de parcours de vie.

De cette manière, l'analyse du baby-boom suisse a révélé l'importance de la mise en union dans les mécanismes de survenue de cette reprise des naissances ; la Confédération helvétique s'ajoute ainsi à la liste de pays où un tel constat a été démontré. La complémentarité des approches a permis de mettre en évidence que les pressions normatives ressenties comme les plus violentes se sont surtout exercées sur la trajectoire matrimoniale des cohortes étudiées. Cela dessine un portrait de la société suisse que l'on pourrait qualifier de conservatrice, dans la mesure où, par de puissants canaux de socialisation, tenant un discours congruent, la population a dans sa grande majorité intégré les préceptes du couple « propre en ordre », qui s'est toutefois exprimé de façon plurielle au-delà du mariage, dans les trajectoires fécondes et professionnelles des individus.

Annexes

Annexe 1 : Exemple de calendrier de vie présent dans l'enquête VLV

Année	Age	Résidence	Famille / couple	Activité	Taux	Santé	Nationalité	Age	Année
1925	0	Evolène VS					Suisse	0	1925
1926	1							1	1926
1927	2		Naiss. soeur					2	1927
1928	3							3	1928
1929	4							4	1929
1930	5		Naiss. frère					5	1930
1931	6							6	1931
1932	7		Naiss. soeur	Ecole primaire				7	1932
1933	8							8	1933
1934	9							9	1934
1935	10							10	1935
1936	11							11	1936
1937	12			Ecole ménagère				12	1937
1938	13							13	1938
1939	14			Aide à la ferme				14	1939
1940	15							15	1940
1941	16	Zermatt VS		Femme	100			16	1941
1942	17			de ménage				17	1942
1943	18		Rencontre Henri					18	1943
1944	19							19	1944
1945	20							20	1945
1946	21	Nendaz VS	Mariage	Foyer				21	1946
1947	22		Naiss. Paul					22	1947
1948	23							23	1948
1949	24		Naiss. Anne					24	1949
1950	25							25	1950
1951	26							26	1951
1952	27							27	1952
1953	28		Naiss. Gabriel					28	1953
1954	29		Naiss. Emile					29	1954
1955	30							30	1955
1956	31							31	1956
1957	32							32	1957
1958	33							33	1958
1959	34		Naiss. Yvonne					34	1959
1960	35							35	1960
1961	36							36	1961
1962	37							37	1962
1963	38							38	1963
1964	39							39	1964
1965	40			Secrétaire	50			40	1965
1966	41							41	1966
1967	42							42	1967
1968	43							43	1968
1969	44							44	1969
1970	45		Décès père					45	1970
1971	46							46	1971
1972	47				30	Cancer du sein		47	1972
1973	48		Décès belle-mère					48	1973
1974	49							49	1974
1975	50		Décès mère					50	1975
1976	51				50			51	1976
1977	52							52	1977
1978	53		Grand-mère					53	1978
1979	54							54	1979
1980	55							55	1980
1981	56							56	1981
1982	57							57	1982
1983	58							58	1983
1984	59							59	1984
1985	60							60	1985
1986	61							61	1986
1987	62			Retraite				62	1987
1988	63							63	1988
1989	64							64	1989
1990	65					Accident de voiture		65	1990
1991	66							66	1991
1992	67							67	1992
1993	68		Décès frère					68	1993
1994	69							69	1994
1995	70							70	1995
1996	71							71	1996
1997	72							72	1997
1998	73							73	1998
1999	74		Décès Henri			Opération du coeur		74	1999
2000	75	Sion						75	2000
2001	76							76	2001
2002	77							77	2002
2003	78							78	2003
2004	79							79	2004
2005	80		Rencontre Stefano					80	2005
2006	81							81	2006
2007	82							82	2007
2008	83							83	2008
2009	84	EMS Sion VS				Fracture col du fémur		84	2009
2010	85							85	2010
2011	86							86	2011

Annexe 2 : Grilles d'entretien de l'enquête « Comprendre le baby-boom en Suisse : une enquête qualitative »

Données sociodémographiques
Age/date de naissance
Niveau d'éducation/du conjoint
Activité durant la période reproductive
État civil/année de mariage
Nb de partenaires/conjoints
Nb d'enfants/années de naissance
Nb d'enfants survivants (après 5 ans)
Nb encore en vie

Thèmes à aborder

- Où êtes-vous né-e et où avez-vous vécu ?
  - Migration ?
  - Voyages ?
- Pouvez-vous me parler de votre vie avec votre famille quand vous étiez enfant ?
  - Contexte socioéconomique quand enfant, évolution ensuite (activité des parents/du père) *Vraiment essayer de saisir le milieu social d'origine. Était-il plutôt bourgeois, intellectuel, classe moyenne, classe ouvrière ?*
  - Niveau de vie
  - Climat familial
- Cette vie était-elle plutôt un modèle pour votre vie adulte ou plutôt un contre-modèle ?
  - Envie et aspirations durant jeunesse
- Quelle activité exerçaient vos parents ?
- Avez-vous eu des frères et sœurs ? Quelle a été leur trajectoire professionnelle et personnelle ?
- Avez-vous regretté d'être fils/fille unique ? Auriez-vous désiré plus de frères/sœurs ?
  - Vouliez-vous avoir autant d'enfant que vos parents ?
- Aviez-vous des activités en dehors de votre vie de famille ? Avez-vous fait partie d'un mouvement de jeunesse ? (guides,

éclaireurs, scouts, etc) ? Est-ce qu'il y avait des valeurs particulières qui étaient mises en avant lors de vos activités ?

- A l'école vos enseignants vous parlaient-ils de la famille ? Vous en rappelez-vous ? Ressentiez-vous que l'école vous inculquaient des valeurs familiales ? Si oui, de quelle manière ?
  - Est-ce que vous aviez ressenti que cette mise en valeur de la famille était présente ailleurs qu'à l'école ?

[ensuite enchainer avec travail ou famille selon ce qui est abordé par ego]

- Pouvez-vous me parler un peu de votre/vos mariage(s) ?
  - Rencontre conjoint-e
  - Durée de relation avant de se marier
  - Activités/sorties avant de se marier
  - Projets ensemble
  - Activité du/de la conjoint-e
  - Opinion de la famille, des amis sur le-s conjoint-e-s
  - Comment voyiez-vous le mariage quand vous vous êtes mariés ?
  - Cela ne se faisait pas beaucoup à ce moment-là d'avoir des enfants sans être marié-e-s, comment avez-vous fait pour éviter les grossesses avant de vous marier ?
  - Avez-vous facilement trouvé un logement ? Vous plaisait-il/le trouviez-vous de bonne qualité ? *comparer avec celui durant l'enfance*
  - *Si possible* Avez-vous découvert l'amour physique en vous mariant ?
  - *Si possible* La sexualité était-elle importante pour votre couple ? Pour vous ? Pour votre conjoint-e ?
- [Si divorce] Pouvez-vous me parler de votre séparation ?
  - Circonstances
  - Raison
  - Comment votre entourage a-t-il réagi à votre divorce/séparation ?
- Donc vous avez eu X enfants… (Pouvez-vous m'en parler ?)

- Comment avez-vous réagi en découvrant que vous étiez enceinte/que votre femme était enceinte ? Avez-vous parfois regretté ?
  - Grossesses non désirées ?
  - Avortement ?
- Comment avez-vous vécu votre/vos grossesse(s) ?
  - Santé
  - Humeur
- Où avez-vous accouché ?
  - Maternité/domicile
  - Rapport au gynécologue/à la sage-femme
- Quel était le climat social durant les années où vous avez eu votre/vos enfant(s) ? Et économique ? Est-ce que vous vous sentiez en confiance de ce point de vue-là ? Est-ce que cela influençait vos choix ou vos envies en termes d'enfants ?
- Comment décririez-vous votre niveau de vie quand vous avez eu votre/vos enfants ? Était-il meilleur que celui que vous avez connu étant vous-même enfant ?
- Vous sentiez-vous encouragé à avoir des enfants ? *Si oui,* pourquoi/par qui ?
- On dit souvent que ces années (années 50) sont un moment où le modèle familial était très fort, où on donnait beaucoup de valeur à l'image de la famille : les parents, les enfants, l'homme qui travaille et la femme qui s'occupe du foyer. Est-ce que ce modèle correspond à ce que vous avez vécu ? Est-ce que vous perceviez cette importance de la famille ?
- Vous avez eu vos enfants en telle et telle (…) année, comment ça s'est passé entre les enfants ?
- Avez-vous essayé de planifier les grossesses ?
- Idéalement, auriez-vous souhaité davantage ou moins d'enfants ?
- Quand vous étiez enfant/au moment de vous marier, quel était votre idéal de famille ? Combien d'enfants vouliez-vous avoir ? En parliez-vous avec votre (futur-e) conjoint-e ? Quel était son idéal ?
- Pour quelles raisons finalement pensez-vous avoir eu plus/moins d'enfant que vos parents ?
- Ressentiez-vous une aide étatique en faveur de la famille ?

- Quels étaient les moyens de contraception disponibles durant les années où vous avez eu vos enfants ? Que fallait-il faire pour y accéder ? Est-ce que cela coûtait cher ? Que pensiez-vous de ces méthodes ? En utilisiez-vous ? Qu'en pensait votre conjoint-e ? Si vous utilisiez une contraception, était-elle efficace ?
- Quel était l'idéal de famille à l'époque ? Quel était l'idéal de vos parents ?
- Quelles sont vos relations avec vos enfants depuis qu'ils sont adultes ?
  - Rythme des visites
  - (Més)entente
- Que font-ils ?
- Que pensez-vous de la vie de vos enfants ? La vie a-t-elle changé depuis votre jeunesse ? Comment considérez-vous ces changements ?
- Ont-ils des enfants ? Combien ? Qu'en pensez-vous ?
- Quelle place tient la religion dans votre vie ? Etes-vous croyant-e ? Pratiquez-vous une religion ?
- Quelle place tenait la religion dans la vie de vos parents ?
- Quelle formation avez-vous suivie ?
- Pouvez-vous me parler du travail que vous avez exercé ?
  - Activité ?
  - Personnes rencontrées, réseau tissé ?
  - Satisfaction au travail ?
  - Opinion du/de la conjoint-e sur activité professionnelle, de la famille, des ami-e-s ?
- *(Si c'est une femme)* Auriez-vous voulu prolonger vos études ? *Si oui,* Qu'est-ce qui vous en a empêché ?
- Quelles ont été les personnes les plus marquantes pour vous jusqu'ici ? Quelle a été leur trajectoire de vie ?
  - Ami-e-s
  - Famille
  - Relations de travail
- Pouvez-vous me parler de votre santé ?
  - Événements intervenus durant vie enfant/adulte
- Quels sont les moments que vous définiriez comme des transitions dans votre vie ?

- Vous souvenez-vous de périodes particulièrement vulnérables (difficiles du point de vue professionnel, personnel ou de santé) dont vous souhaiteriez me parler ? Qu'est-ce qui a marqué l'entrée dans ces périodes ? Qu'est-ce qui en a marqué la sortie (de la vulnérabilité surtout) ? (ressources, supports, soutiens)
- Vous souvenez-vous de périodes particulièrement heureuses ?

Grille d'entretien personnes inféconds

Informations sociodémographiques

Age/date de naissance
Niveau d'éducation
Activité durant l'âge adulte
État civil/année de mariage

Thèmes à aborder

- Où êtes-vous né-e et où avez-vous vécu ?
  - Migration ?
  - Voyages ?
- Quelle activité exerçaient vos parents ?
- Pouvez-vous me parler de votre vie avec votre famille quand vous étiez enfant ?
  - Contexte socioéconomique quand enfant, évolution ensuite
  - Niveau de vie
  - Climat familial
  - Vouliez-vous faire des choses différemment de vos parents ? Lesquelles et pourquoi ?
- Envie et aspirations durant jeunesse
  - Cette vie était-elle plutôt un modèle pour votre vie adulte ou plutôt un contre-modèle ?
- Quelle formation avez-vous suivie ?
- Pouvez-vous me parler du travail que vous avez exercé ?
  - Activité ?
  - Satisfaction au travail ?
  - Personnes rencontrées, réseau tissé ?
  - Opinion du/de la conjoint-e sur activité professionnelle, de la famille, des ami-e-s ?

- Quelles ont été les personnes les plus marquantes pour vous jusqu'ici ?
  - Ami-e-s
  - Famille
  - Relations de travail
- Avez-vous eu des frères et sœurs ? Quelle a été leur trajectoire professionnelle et personnelle ?
- Quelle trajectoire de vie ont eu les personnes proches de vous, par exemple vos ami-e-s les plus proches ?
- Pouvez-vous me parler de votre santé ?
  - Événements intervenus durant vie enfant/adulte
- [si marié-e/couple] Pouvez-vous me parler de votre/vos mariages ou relations amoureuses ?
  - Rencontre conjoint-e
  - Durée de relation avant de se marier
  - Activités/sorties avant de se marier
  - Projets ensemble
  - Activité du/de la conjoint-e
  - Opinion de la famille, des amis sur le-s conjoint-e-s
- Est-ce que vous utilisiez un moyen de contraception (période où pilule n'existait pas encore…) ?
- [Si divorce] Pouvez-vous me parler de votre séparation ?
  - Circonstances
  - Raison
  - Comment votre entourage a-t-il réagi à votre divorce/séparation ?
- [si aucune mention vie perso] *avec précaution* Pouvez-vous me parler de votre vie sentimentale ?
- [si mention d'absence d'enfants, enchaîner et développer]
  - [relances possibles si choix] Donc vous avez décidé de ne pas avoir d'enfants… (pourquoi ?) ; Comment cela a-t-il été perçu par votre entourage (parents, ami-e-s, famille, travail) ?; Est-ce que cela a eu une influence sur vos relations amicales ou familiales ? Sur votre carrière ? Était-ce une décision de couple (si couple) ? D'un des deux uniquement ? Comment faisiez-vous pour éviter les grossesses ?
  - [relances possibles si non choix] *avec précaution* Comment avez-vous vécu le fait de ne pas avoir d'enfants ? Quelles

étaient les raisons pour lesquelles vous souhaitiez en avoir ? Comment votre entourage l'a-t-il vécu ?

- [si aucune mention d'absence d'enfants] *avec précaution en utilisant le CV* Vous n'avez pas mentionné d'enfants dans votre parcours. Est-ce que vous souhaitez en parler ?
- Aviez-vous évoqué le fait d'avoir des enfants avec votre conjoint-e ?
- Quelle place tient la religion dans votre vie ? Êtes-vous croyant-e ? Pratiquez-vous une religion ?
- Quelle place tenait la religion dans la vie de vos parents ?
- Quels sont les moments que vous définiriez comme des transitions dans votre vie ?
- Vous souvenez-vous de périodes particulièrement vulnérables (difficiles du point de vue professionnel, personnel ou de santé) dont vous souhaiteriez me parler ? Qu'est-ce qui a marqué l'entrée dans ces périodes ? Qu'est-ce qui en a marqué la sortie (de la vulnérabilité surtout) ? (ressources, supports, soutiens)
- Vous souvenez-vous de périodes particulièrement heureuses ?

<u>Relances possibles</u>
Est-ce que c'est ça que vous vouliez faire ?
Auriez-vous voulu faire autre chose ? Autrement ?
Comment vous êtes-vous senti-e/qu'avez-vous pensé lorsque tel événement s'est produit ou dans une telle situation ?

<u>Questionnements de départ à garder en tête</u>
Quelles sont les transitions vécues par ego ? Quand interviennent-elles dans le parcours de vie ?
Quelles sont les attentes sociales en lien avec ces transitions ? (A quel âge étaient-elles attendues ? Quel impact si elles n'ont pas eu lieu (comme la maternité/paternité par exemple) ? Quelle est l'influence de ces transitions sur statut social/familial, sur les rapports avec entourage ?)
Comment les transitions sont-elles vécues sur le moment ? Comment ego les perçoit-il aujourd'hui ?
Quel est le regard porté sur les personnes sans enfant dans une société en plein baby boom ? Y a-t-il une pression sociale ? Quelles sont les raisons de (ne pas) souhaiter des enfants ?

Liste des figures

Liste des tableaux

Bibliographie

Abbott, A. (1983). Sequences of social events: Concepts and methods for the analysis of order in social processes. *Historical Methods: A Journal of Quantitative and Interdisciplinary History*, *16*(4), 129–147.

Abbott, A. (1995). Sequence analysis: new methods for old ideas. *Annual review of sociology*, *21*(1), 93–113.

Abbott, A., & Forrest, J. (1986). Optimal matching methods for historical sequences. *The Journal of Interdisciplinary History*, *16*(3), 471–494.

Abbott, A., & Hrycak, A. (1990). Measuring resemblance in sequence data: An optimal matching analysis of musicians' careers. *American journal of sociology*, *96*(1), 144–185.

Albanesi, S., & Olivetti, C. (2014). Maternal health and the baby boom. *Quantitative Economics*, *5*(2), 225–269.

Allison, P. D. (1984). *Event history analysis: regression for longitudinal event data*. Beverly Hills ; London: Sage Publ.

Allison, P. D. (2014). Event history analysis. In M. A. Hardy & A. Bryman (Éd.), *The handbook of data analysis* (p. 369–385). Los Angeles: Sage.

Ariès, P. (1980). Two successive motivations for the declining birth rate in the West. *Population and Development Review*, *6*(4), 645–650.

Ariès, P. (2016). La gauche productiviste, c'est le stalinisme. *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, (130), 41–61.

Ariès, P., & Duby, G. (Éd.). (1987). *Histoire de la vie privée. De la Révolution à la Grande Guerre*. Paris : Seuil.

Audouin-Rouzeau, S. (2011). La Grande Guerre et l'histoire de la virilité. In A. Corbin, J.-J. Courtine, & G. Vigarello (Éd.), *Histoire de la virilité : Le triomphe de la virilité. Le XIXe siècle* (Vol. 2, p. 403–411). Paris : Editions du Seuil.

Auriat, N. (1993). « My wife knows best »: A comparison of event dating accuracy between the wife, the husband, the couple, and the belgium population register. *Public opinion quarterly*, *57*(2), 165–190.

Auriat, N. (1996). *Les défaillances de la mémoire humaine : aspects cognitifs des enquêtes rétrospectives*. Paris : Institut national d'études démographiques : Presses universitaires de France.

Axinn, W. G., Clarkberg, M. E., & Thornton, A. (1994). Family influences on family size preferences. *Demography*, *31*(1), 65–79.
Baden-Powell, R. S. S. (1942). *Le livre des éclaireuses : manuel pour les lutins, les éclaireuses, les guides et leurs chefs* (4e éd). Neuchâtel ; Paris : Delachaux et Niestlé.
Bailey, M. J., & Collins, W. J. (2011). Did Improvements in Household Technology Cause the Baby Boom? Evidence from Electrification, Appliance Diffusion, and the Amish. *American Economic Journal: Macroeconomics*, *3*(2), 189–217.
Balan, J., Browning, H. L., Jelin, E., & Litzler, L. (1969). A computerized approach to the processing and analysis of life histories obtained in sample surveys. *Behavioral Science*, *14*(2), 105–120.
Balbo, N., Billari, F. C., & Mills, M. (2013). Fertility in Advanced Societies: A Review of Research. *European Journal of Population/ Revue Européenne de Démographie*, *29*(1), 1–38.
Bard, C. (2009). Jeunesse de la garçonne. In L. Bantigny & I. Jablonka (Éd.), *Jeunesse oblige : histoire des jeunes en France, XIXe – XXIe siècle* (p. 111–126). Paris : Presses Universitaires de France.
Baron, R. M., & Kenny, D. A. (1986). The moderator-mediator variable distinction in social psychological research: Conceptual, strategic, and statistical considerations. *Journal of Personality and Social Psychology*, *51*(6), 1173–1182.
Barras, P. E. (1994). *L'Ecole professionnelle et ménagère de jeunes filles de Genève (1897–1927) : histoire d'une institution*. Genève : Société d'histoire et d'archéologie de Genève.
Barrère-Maurisson, M.-A., & Marchand, O. (2009). Le contexte de conciliation travail-famille. Situation comparée France/Québec. In *Concilier travail et famille : le rôle des acteurs France-Québec* (p. 83–126). Québec : Presses de l'Université du Québec.
Baubonne, A. (2009). *Ecoles ménagères et enseignement ménager en Suisse romande (XIXème siècle-1970) : de l'éducation féminine à l'émancipation féministe* (Mémoire de maîtrise en histoire économique et sociale). Université de Genève Département d'histoire économique et sociale, Genève.
Bean, F. D. (1983). The Baby Boom and Its Explanations. *The Sociological Quarterly*, *24*(3), 353–365.
Beaujouan, E., Brzozowska, Z., & Zeman, K. (2016). The limited effect of increasing educational attainment on childlessness trends in

twentieth-century Europe, women born 1916–65. *Population Studies*, *70*(3), 275–291.

Becker, G. S. (1960). An economic analysis of fertility. In *Demographic and economic change in developed countries* (p. 209–231). Princeton: Columbia University Press and National Bureau of Economic Research.

Becker, G. S. (1991). *A Treatise on the Family*. Cambridge (Mass.); London: Harvard University Press.

Becker, G. S., & Lewis, H. G. (1973). On the Interaction between the Quantity and Quality of Children. *Journal of Political Economy*, *81*(2), 279–288.

Belli, R. F. (1998). The Structure of Autobiographical Memory and the Event History Calendar: Potential Improvements in the Quality of Retrospective Reports in Surveys. *Memory*, *6*(4), 383–406.

Belli, R. F. (2014). Autobiographical memory dynamics in survey research. In T. J. Perfect & D. S. Lindsay (Éd.), *Handbook of Applied Memory* (p. 366–384). Los Angeles: Sage.

Belli, R. F., & Callegaro, M. (2009). The emergence of calendar interviewing: A theoretical and empirical rationale. In R. F. Belli, F. P. Stafford, & D. F. Alwin (Éd.), *Calendar and time diary methods in life course research* (p. 31–52). London: Sage.

Belli, R. F., Shay, W. L., & Stafford, F. P. (2001). Event history calendars and question list surveys: A direct comparison of interviewing methods. *Public opinion quarterly*, *65*(1), 45–74.

Belli, R. F., Smith, L. M., Andreski, P. M., & Agrawal, S. (2007). Methodological comparisons between CATI event history calendar and standardized conventional questionnaire instruments. *Public opinion quarterly*, *71*(4), 603–622.

Belli, R. F., Stafford, F. P., & Alwin, D. F. (2009). *Calendar and time diary methods in life course research*. London: Sage.

Bellou, A., & Cardia, E. (2015). Baby-boom, baby-bust and the Great Depression. *IZA Discussion Papers*, (8727), 1–58.

Berelson, B. (1979). Romania's 1966 anti-abortion decree: The demographic experience of the first decade. *Population Studies*, *33*(2), 209–222.

Bernardi, L. (2003). Channels of social influence on reproduction. *Population Research and Policy Review*, *22*(5–6), 527–555.

Bernardi, L. (2017). The intergenerational transmission of fertility. In *Emerging Trends in the Social and Behavioral Sciences: An Interdisciplinary, Searchable, and Linkable Resource*. (p. 1–16). Hoboken (USA): John Wiley & Sons.
Bernhardt, E. M. (1993). Fertility and Employment. *European Sociological Review*, *9*(1), 25–42.
Bertozzi, F., Bonoli, G., & Gay-des-Combes, B. (2005). *La réforme de l'État social en Suisse : vieillissement, emploi, conflit travail-famille*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.
Bidart, C. (2005). Les temps de la vie et les cheminements vers l'âge adulte. *Lien social et Politiques*, (54), 51–63.
Billari, F. C. (2001a). Sequence Analysis in Demographic Research. *Canadian Studies in Population*, *28*(2), 439–458.
Billari, F. C. (2001b). The analysis of early life courses: Complex descriptions of the transition to adulthood. *Journal of Population Research*, *18*(2), 119–142.
Billari, F. C. (2003). Life course analysis. In P. Demeny & G. McNicoll (Éd.), *Encyclopedia of population* (p. 588–590). New York: MacMillan.
Billari, F. C. (2005). Life course analysis: two (complementary) cultures? Some reflections with examples from the analysis of the transition to adulthood. *Advances in Life Course Research*, *10*, 261–281.
Billari, F. C. (2006). Micro et macro-démographie : combler le fossé. In G. Caselli, J. Vallin, & G. Wunsch (Éd.), *Observation, méthodes auxiliaires, enseignement et recherche* (Vol. 8, p. 375–398). Paris : INED.
Blake, J., & Das Gupta, P. (1975). Reproductive motivation versus contraceptive technology: Is recent American experience an exception? *Population and Development Review*, 229–249.
Blanchard, P., Bühlmann, F., & Gauthier, J.-A. (Éd.). (2014). *Advances in sequence analysis: theory, method, applications*. New York; Heidelberg [etc.]: Springer.
Blattmann, L. (2012). Rôle des sexes. *Dictionnaire historique de la Suisse* [en ligne]. Consulté à l'adresse http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F15988.php [14 octobre 2015].
Blossfeld, H.-P., & Rohwer, G. (2002). *Techniques of event history modeling: new approaches to causal analysis* (2nd ed). Mahwah N.J. [etc.]: L. Erlbaum.
Bonoli, L. (2016). Aux origines de la fonction sociale de la formation professionnelle suisse. *Formation emploi*, (133), 17–34.

Bonvalet, C. (2015). Les mères des baby-boomers en France. In C. Bonvalet, I. Olazabal, & M. Oris (Éd.), *Les baby-boomers, une histoire de familles : une comparaison Québec-France* (p. 53–82). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Bonvalet, C., Clément, C., & Ogg, J. (2011). *Réinventer la famille : l'histoire des baby-boomers*. Paris : Presses universitaires de France.

Bonvalet, C., Olazabal, I., & Oris, M. (Éd.). (2015). *Les baby-boomers, une histoire de familles : une comparaison Québec-France*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Bourdelais, P. (1997). *L'âge de la vieillesse : histoire du vieillissement de la population*. Paris : Odile Jacob.

Bozon, M. (2006). L'apport des méthodes qualitatives en démographie. In G. Caselli, J. Vallin, & G. Wunsch (Éd.), *Observation, méthodes auxiliaires, enseignement et recherche* (Vol. 8, p. 439–463). Paris : INED.

Bozon, M. (2009). Jeunesse et sexualité (1950–2000). De la retenue à la responsabilité de soi. In L. Bantigny & I. Jablonka (Éd.), *Jeunesse oblige : histoire des jeunes en France, XIXe – XXIe siècle* (p. 225–243). Paris : Presses Universitaires de France.

Breschi, M., Fornasin, A., & Manfredini, M. (2013). Patterns of reproductive behavior in transitional Italy: The rediscovery of the Italian fertility survey of 1961. *Demographic Research*, *29*, 1227–1259.

Brewster, K. L., & Rindfuss, R. R. (2000). Fertility and women's employment in industrialized nations. *Annual review of sociology*, *26*(1), 271–296.

Burgnard, S. (2015). *Produire, diffuser et contester les savoirs sur le sexe. Une sociohistoire de la sexualité dans la Genève des années 1970*. Bern : Peter Lang.

Burkhimsher, M. (2011). *Modelling biological birth order and comparison with census parity data in Switzerland: a report to complement the Swiss data in the Human Fertility Collection (HFC)* (MPIDR TECHNICAL REPORT 2011–005) (p. 22). Rostock, Germany: Max Planck Institute for Demographic Research.

Burkhimsher, M., & Zeman, K. (2017). Childlessness in Switzerland and Austria. In M. Kreyenfeld & D. Konietzka (Éd.), *Childlessness in Europe: Contexts, Causes, and Consequences* (p.115-137). Cham: Spinger.

Busset, T. (1993). *Pour une histoire du recensement fédéral suisse*. Berne : Office fédéral de la statistique (OFS).

Butz, W. P., & Ward, M. P. (1979). The Emergence of Countercyclical U.S. Fertility. *The American Economic Review*, *69*(3), 318–328.

Cain, L. D. (1964). Life course and social structure. In R. E. L. Faris (Éd.), *Handbook of modern sociology* (p. 272–309). Chicago: Rand McNally.

Calot, G. (1998). *Deux siècles d'histoire démographique suisse : album graphique de la période 1860–2050*. Bern : Office fédéral de la statistique (OFS).

Calot, G. (2006). Les effets des politiques natalistes dans les pays industriels. In G. Caselli, J. Vallin, & G. Wunsch (Éd.), *Histoire des idées et politiques de population* (Vol. 7, p. 283–302). Paris : INED.

Calot, G., & Sardon, J.-P. (1998). La vraie histoire du baby-boom. *Sociétal*, (16), 41–44.

Calvès, A. E., Bozon, M., Diagne, A., & Kuépié, M. (2006). « Le passage à l'âge adulte : repenser la définition et l'analyse des « premières fois ». *États flous et trajectoires complexes*, 137–156.

Canudas-Romo V. (2003). *Decomposition methods in demography*. (Thèse de doctorat en démographie). Rijks universiteit, Groningen.

Caselli, G., Vallin, J., & Wunsch, G. (Éd.). (2002). *Les déterminants de la fécondité* (Vol. 2). Paris : INED.

Caspi, A., Moffitt, T. E., Thornton, A., Freedman, D., Amell, J. W., Harrington, H., … Silva, P. A. (1996). The life history calendar: a research and clinical assessment method for collecting retrospective event-history data. *International journal of methods in psychiatric research*, *6*(2), 101–114.

Cavalli, S. (2007). Modèle de parcours de vie et individualisation. Un état du débat. *Gérontologie et société*, *123*(4), 55–69.

Cavalli, S., & Lalive d'Épinay, C. (2008). L'identification et l'évaluation des changements au cours de la vie adulte. *Revue suisse de sociologie*, *34*(3), 453–472.

CFQF (Éd.). (2001). *Femmes Pouvoir Histoire. Histoire de l'égalité en Suisse de 1848 à 2000* (Commission fédérale pour les questions féminines). Berne.

Chancellerie fédérale. (2016). RS 172.221.10 Loi fédérale du 30 juin 1927 sur le statut des fonctionnaires (Statut des fonctionnaires, StF) (RS 1 459) [en ligne]. Consulté le 2 mars 2016, à l'adresse https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19270025/index.html

Chancey, L., & Dumais, S. A. (2009). Voluntary childlessness in marriage and family textbooks, 1950–2000. *Journal of Family History*, *34*(2), 206–223.
Chaponnière, M. (1992). *Devenir ou redevenir femme : l'éducation des femmes et le mouvement féministe en Suisse, du début du siècle à nos jours* (Société d'histoire et d'archéologie). Genève : Droz.
Charton, L., & Wanner, P. (2001). La première mise en couple en Suisse : choix du type d'union et devenir de la cohabitation hors mariage, Abstract, Resumen. *Population*, *56*(4), 539–567.
Chesnais, J.-C. (2006). La politique de population en France, 1896–2003. In G. Caselli, J. Vallin, & G. Wunsch (Éd.), *Histoire des idées et politiques de population* (Vol. 7, p. 797–832). Paris : INED.
Code civil suisse. (1907). *Feuille fédérale suisse*, *6*(54) [en ligne]. Consulté à l'adresse http://www.amtsdruckschriften.bar.admin.ch/viewOrigDoc.do?id=10077602 [25 novembre 2015].
Commaille, J. (1993). *Les stratégies des femmes : travail, famille et politique*. Paris : La Découverte.
Connidis, I. A., & McMullin, J. A. (1993). To Have or Have Not: Parent Status and the Subjective Well-being of Older Men and Women. *The Gerontologist*, *33*(5), 630–636.
Conway, M. A. (2005). Memory and the self. *Journal of Memory and Language*, *53*(4), 594–628.
Conway, M. A., & Holmes, A. (2004). Psychosocial Stages and the Accessibility of Autobiographical Memories Across the Life Cycle. *Journal of Personality*, *72*(3), 461–480.
Conway, M. A., & Pleydell-Pearce, C. W. (2000). The construction of autobiographical memories in the self-memory system. *Psychological review*, *107*(2), 261.
Cools, S., & Hart, R. K. (2017). The Effect of Childhood Family Size on Fertility in Adulthood: New Evidence From IV Estimation. *Demography*, *54*(1), 23–44.
Costa, R., Eggerickx, T., & Sanderson, J.-P. (2011). Les territoires de la fécondité en Belgique au 20ème siècle. Une approche longitudinale et communale. *Espace populations sociétés*, (2), 353–375.
Cotter, S., & Zeman, K. (2016). Human Fertility Database documentation: Switzerland. Human Fertility Database. Max Planck Institute for Demographic Research (Germany) and Vienna Institute of Demography (Austria). Consulté à l'adresse www.humanfertility.org

Courgeau, D., & Lelièvre, É. (1989). *Analyse démographique des biographies*. Paris : INED.
Courgeau, D., & Lelièvre, É. (1996). Changement de paradigme en démographie. *Population*, *51*(3), 645–654.
Courgeau, D., & Lelièvre, É. (2001). L'analyse démographique des biographies. In G. Caselli, J. Vallin, & G. Wunsch (Éd.), *La dynamique des populations* (Vol. 1, p. 503–517). Paris : INED.
Cox, D. R. (1972). Regression Models and Life-Tables. *Journal of the Royal Statistical Society. Series B (Methodological)*, *34*(2), 187–202.
Cramer, J. ames C. (1980). Fertility and Female Employment: Problems of Causal Direction. *American Sociological Review*, *45*(2), 167–190.
Criblez, L. (2011). Organisations de jeunesse. *Dictionnaire historique de la Suisse* [en ligne]. Consulté à l'adresse http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F17070.php [20 octobre 2015].
Csonka, Y., & Mosimann, A. (2017). *Les familles en Suisse. Rapport statistique 2017* (p. 111). Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
Daguet, F. (2000). L'évolution de la fécondité des générations nées de 1917 à 1949 : analyse par rang de naissance et niveau de diplôme. *Population*, *55*(6), 1021–1034.
Darmon, M. (2010). *La socialisation : domaines et approches* (2e éd). Paris : Armand Colin.
Dasoki, N., Morselli, D., & Spini, D. (2016). La mémoire autobiographique à travers le parcours de vie : Évaluation rétrospective du bonheur et de la vulnérabilité. *Canadian Journal on Aging*, *35*(3), 308–318.
De Bruijn, B. J. (2002). Fécondité : théories, structures, modèles, concepts. In G. Caselli, J. Vallin, & G. Wunsch (Éd.), *Les déterminants de la fécondité* (Vol. 2, p. 407–447). Paris : INED.
De Luca Barrusse, V. (2008). *Les familles nombreuses. Une question démographique, un enjeu politique, France (1880–1940)*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
De Luca Barrusse, V. (2013). *Population en danger ! : la lutte contre les fléaux sociaux sous la Troisième République* (Vol. 17). Bern : Peter Lang.
De Luca Barrusse, V. (2014). Des normes conjugales et parentales en mutation au cours du baby-boom. *Politiques sociales et familiales*, *118*(1), 23–34.
De Luca Barusse, V. (2014). Politique familiale et politique de la sexualité ne font pas bon ménage. *Savoir/Agir*, (20), 35–43.

De Luca, V. (2005a). La fête des Mères dans la première moitié du XXe siècle : la fabrique des mères méritantes. *Histoire et sociétés : revue européenne d'histoire sociale*, (15), 30–42.
De Luca, V. (2005b). Reconquérir la France à l'idée familiale. *Population*, *60*(1), 13–38.
De Singly, F. (2013). L'enfant comme obstacle à l'égalité professionnelle. In *Travail et genre dans le monde, l'état des savoirs* (p. 80–88). Paris : La Découverte.
Debest, C. (2013). Quand les « sans-enfant volontaires » questionnent les rôles parentaux contemporains. *Annales de démographie historique*, *125*(1), 119–139.
Debest, C., Mazuy, M., & équipe de l'enquête Fecond. (2014). Rester sans enfant : un choix de vie à contre-courant. *Population et Sociétés*, (508), 1–4.
Demeny, P. (2006). Évolution des idées en matière de population depuis 1940. In G. Caselli, J. Vallin, & G. Wunsch (Éd.), *Histoire des idées et politiques de population* (Vol. 7, p. 55–95). Paris : INED.
Déom, L. (2013). Le roman scout dans les années trente et le chronotope du « grand jeu ». *Strenae*, (6), [en ligne] consulté le 3 décembre 2015 à l'adresse http://journals.openedition.org/strenae/1072
Derosas, R., & Van Poppel, F. (Éd.). (2006). *Religion and the decline of fertility in the Western World*. Dordrecht: Springer.
Desplanques, G. (1985). Fécondité et milieu social. *Economie et statistique*, *175*(1), 21–38.
Desplanques, G., & Chesnais, J.-C. (1988). Les vicissitudes de la fécondité de 1920 à 1988. In *Histoire de la population française. De 1914 à nos jours* (Vol. 4, p. 287–344). Paris : Presses universitaires de France.
Deville, J.-C. (1979). La fécondité serait-elle héréditaire ? *Economie et statistique*, *116*(1), 3–11.
Doepke, M., Hazan, M., & Maoz, Y. D. (2015). The Baby Boom and World War II: A Macroeconomic Analysis. *The Review of Economic Studies*, *82*(3), 1031–1073.
Doliger, C. (2008). La fécondité et ses déterminants économiques : Becker vs Easterlin. *Revue économique*, *59*(5), 955–971.
Donati, P. (2000a). L'absence d'enfants. Un choix plus ou moins délibéré dans le parcours d'hommes et de femmes. *Recherches et prévisions*, *62*(1), 43–56.

Donati, P. (2000b). *Ne pas avoir d'enfant : construction sociale des choix et des contraintes à travers les trajectoires d'hommes et de femmes* (Vol. 11). Paris : CNAF.

Draaisma, D. (2008). *Pourquoi la vie passe plus vite à mesure qu'on vieillit*. Paris : Flammarion.

Dribe, M., Oris, M., & Pozzi, L. (2014). Socioeconomic status and fertility before, during and after the demographic transition: An introduction. *Demographic Research*, *31*(7), 161–182.

Duvoisin, A. (2016). Trajectoires familiales et professionnelles durant le baby-boom en Suisse : continuités et ruptures parmi les générations féminines. In S. Pennec, Ch. Girard, & J-P. Sanderson (Ed.), *Trajectoires et âges de la vie*. *(Sélection d'articles issus des travaux présentés au XVIII*[e] *colloque, Bari, 2014)*. Paris : AIDELF.

Duvoisin, A., Burgnard, S., & Oris, M. (2016). Childless People during the Baby Boom in Switzerland. *Annales de Démographie Historique*, (132), 193–221.

Duvoisin, A., & Oris, M. (2013). *Les différentiels sociaux de fécondité durant le baby-boom en Suisse*. Communication présentée au XXVII Congrès International de la Population, 28 août 2013, Busan, Corée du Sud.

Dykstra, P. A., & Hagestad, G. O. (2007). Roads less taken; developing a nuanced view of older adults without children. *Journal of Family Issues*, *28*, 1275–1310.

Dykstra, P. A., & Van Wissen, L. J. G. (1999). The life course approach as an interdisciplinary framework for population studies. In L. J. G. Van Wissen & P. A. Dykstra (Éd.), *Population Issues: An Interdisciplinary Focus* (p. 1–22). New-York: Springer Science & Business Media.

Easterlin, R. A. (1978). What will 1984 be like? Socioeconomic implications of recent twists in age structure. *Demography*, *15*(4), 397–432.

Easterlin, R. A. (1987). *Birth and Fortune: The Impact of Numbers on Personal Welfare*. Chicago [etc.]: University of Chicago Press.

Eerola, M., & Helske, S. (2016). Statistical analysis of life history calendar data. *Statistical Methods in Medical Research*, *25*(2), 571–597.

Eggerickx, T., & Devos, I. (2014). Les populations rurales en Europe occidentale de la fin du 18ème siècle aux années 1960. *Espace populations sociétés. Space populations societies*, (1). [en ligne]. Consulté le 8 avril 2017 à l'adresse http://journals.openedition.org/eps/5689

Elder, G. H. (1994). Time, human agency, and social change : perspectives on the life course. *Social psychology quarterly*, *57*(1), 4–15.

Elder, G. H. (1999). *Children of the great depression: social change in life experience* (25th anniversary ed (1st ed. 1974)). Boulder, Colorado: Westview Press.

Elzinga, C. H. (2010). Complexity of Categorical Time Series. *Sociological Methods & Research*, *38*(3), 463–481.

Elzinga, C. H., & Liefbroer, A. C. (2007). De-standardization of family-life trajectories of young adults: a cross-national comparison using sequence analysis. *European Journal of Population/Revue Européenne de Démographie*, *23*(3–4), 225–250.

Emeka, A. (2006). Birth, Fortune, and Discrepant Fertility in Twentieth-Century America. *Social Science History*, *30*(3), 327–357.

Eurostat. (2017). Part des naissances vivantes hors mariage [en ligne]. Consulté le 1 juin 2017, à l'adresse http://ec.europa.eu/eurostat/tgm/mapToolClosed.do?tab=map&init=1&plugin=1&language=fr&pcode=tps00018&toolbox=types

Falcon, J. (2015). Quand démocratisation rime avec reproduction : les inégalités sociales dans le système éducatif suisse depuis le début du XXe siècle. *LIVES Working Papers*, *2015*(34), 1–30.

Felmlee, D. H. (1993). The Dynamic Interdependence of Women′s Employment and Fertility. *Social Science Research*, *22*(4), 333–360.

Festy, P. (1979). La fécondité des pays occidentaux (1870–1970). *Population (French Edition)*, *34*(1), 163–173.

Fisher, K. (2000). Uncertain Aims and Tacit Negotiation: Birth Control Practices in Britain, 1925–50. *Population and Development Review*, *26*(2), 295–317.

Fisher, K. (2006). *Birth control, sex and marriage in Britain 1918–1960*. Oxford: Oxford Univ. Press.

Fisher, K. (2009). « It was an unspoken thing »: men women and contraceptive bargains. In M. Oris, G. Brunet, V. De Luca Barrusse, & D. Gauvreau (Éd.), *Une démographie au féminin : risques et opportunités dans le parcours de vie* (Vol. 11, p. 243–271). Bern [etc.] : Peter Lang.

Forster, S. (2008). *L'école et ses réformes*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

Freedman, D., Thornton, A., Camburn, D., Alwin, D., & Young-DeMarco, L. (1988). The life history calendar: a technique for collecting retrospective data. *Sociological Methodology*, *18*, 37–68.

Furstenberg, F. F. (2005). Non-normative life course transitions : reflections on the significance of demographic events on lives. In R. Levy, P. Ghisletta, J.-M. Le Goff, D. Spini, & E. Widmer (Éd.), *Towards an Interdisciplinary Perspective on the Life Course* (p. 155–172). Amsterdam : Elsevier.

Gabadinho, A. (1998). *L'enquête suisse sur la famille 1994/95*. Berne : Office fédéral de la statistique.

Gabadinho, A., Ritschard, G., Studer, M., & Müller, N. S. (2010). Indice de complexité pour le tri et la comparaison de séquences catégorielles. *Revue des nouvelles technologies de l'information RNTI*, *E-19*, 61–66.

Gabadinho, A., Ritschard, G., Studer, M., & Müller, N. S. (2011). *Mining sequence data inR with the TraMineR package: a user's guide for version 1.8*. Geneva: University of Geneva.

Galland, O. (1996). L'entrée dans la vie adulte en France. Bilan et perspectives sociologiques. *Sociologie et société*, *28*(1), 37–46.

Gauthier, J.-A., Widmer, E. D., Bucher, P., & Notredame, C. (2010). Multichannel Sequence Analysis Applied to Social Science Data. *Sociological Methodology*, *40*(1), 1–38.

Gauvreau, D., & Laplante, B. (2016a). La fécondité au Canada durant le baby-boom. Divergence et convergence des comportements. *Annales de démographie historique*, (132), 65–110.

Gauvreau, D., & Laplante, B. (2016b). Le baby-boom québécois : l'importance du mariage. *Cahiers québécois de démographie*, *45*(1), 1.

Giele, J. Z., & Elder, G. H. (1998). *Methods of Life Course Research: Qualitative and Quantitative Approaches*. Thousand Oaks [etc.]: Sage.

Giraud, F., Saunier, E., & Raynaud, A. (2014). Principes, enjeux et usages de la méthode biographique en sociologie. *¿ Interrogations ? Revue pluridisciplinaire de sciences humaines et sociales*, (17). [en ligne]. Consulté le 25 juillet 2017 à l'adresse http://www.revue-interrogations.org/Principes-enjeux-et-usages-de-la

Giraud, O., & Lucas, B. (2009). Le renouveau des régimes de genre en Allemagne et en Suisse : bonjour 'néo maternalisme' ? *Cahiers du Genre*, *n° 46*(1), 17–46.

Glasner, T., & Van der Vaart, W. (2009). Applications of calendar instruments in social surveys: a review. *Quality and Quantity*, *43*(3), 333–349.

Glass, D. V. (1968). Fertility Trends in Europe since the Second World War. *Population Studies*, *22*(1), 103–146.

Gonon, P. (2002). Apprentissage. *Dictionnaire historique de la Suisse* [en ligne]. Consulté à l'adresse http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F27827.php [15 mars 2016].

Greenwood, J., Seshadri, A., & Vandenbroucke, G. (2005). The Baby Boom and Baby Bust. *The American Economic Review*, *95*(1), 183–207.

Grossenbacher, S. (2004). Politique familiale et politique de l'égalité en Suisse : divergences ou convergence ? In S. Grossenbacher, F. Höpflinger, E. Ulich, J. Fagnani, A.-L. Matthies, & K. Jurczyk, *Du temps pour les familles. Ou comment concilier vie familiale et vie professionnelle : le problème vu sous l'angle de la politique familiale*. (p. 17–35). Berne : Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF).

Grunder, H.-U. (2012). Instruction publique. *Dictionnaire historique de la Suisse* [en ligne]. Consulté à l'adresse http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F10396.php [12 octobre 2015].

Guérin, C.-J. (1980). Le scoutisme : une expérience pédagogique parallèle. *Historical Reflections/Réflexions Historiques*, *7*(2/3), 587–599.

Hagestad, G. O., & Call, V. R. A. (2007). Pathways to Childlessness A Life Course Perspective. *Journal of Family Issues*, *28*(10), 1338–1361.

Hajnal, J. (1947). The Analysis of Birth Statistics in the Light of the Recent International Recovery of the Birth-Rate. *Population Studies*, *1*(2), 137–164.

Hajnal, J. (1953a). Age at Marriage and Proportions Marrying. *Population Studies*, *7*(2), 111–136.

Hajnal, J. (1953b). The Marriage Boom. *Population Index*, *19*(2), 80–101.

Hareven, T. K. (1991). Synchronizing individual time, family time, and historical time. In J. B. Bender & D. E. Wellbery (Éd.), *Chronotypes: the construction of time* (p. 167–182). Stanford: Stanford University Press.

Hareven, T. K., & Masaoka, K. (1988). Turning Points and Transitions: Perceptions of the Life Course. *Journal of Family History*, *13*(1), 271–289.

Head-König, A.-L., & Mottu-Weber, L. (1999). *Femmes et discriminations en Suisse : le poids de l'histoire, XVIe – début XXe siècle*

(droit, éducation, économie, justice). Genève : Université de Genève/ Département d'histoire économique.

Heinz, W. R. (2003). Combining methods in life-course research: a mixed blessing? In W. R. Heinz & V. W. Marshall (Éd.), *Social Dynamics of the Life Course: Transitions, Institutions, and Interrelations* (p. 73–90). New York: Aldine De Gruyter.

Heller, G. (1979). *« Propre en ordre » : habitation et vie domestique 1850–1930 : l'exemple vaudois*. Lausanne : Ed. d'En Bas.

Heller, G., Avvanzino, P., & Lacharme, C. (2005). *Enfance sacrifiée : témoignages d'enfants placés entre 1930 et 1970*. Haute école de travail social et de la santé, Éésp-Vaud.

Helske, S., Steele, F., Kokko, K., Räikkönen, E., & Eerola, M. (2015). Partnership formation and dissolution over the life course: applying sequence analysis and event history analysis in the study of recurrent events. *Longitudinal and Life Course Studies*, *6*(1), 1–25.

Higonnet, A. (1992). Femmes, images et représentations. In F. Thébaud (Éd.), *Histoire des femmes en Occident. Le XXe siècle*. (Vol. 5, p. 315–371). Paris : Plon.

Hill, M. J. (2014). *Homes and husbands for all: Marriage, housing and the baby boom* (Economics and Business Working Papers Series No. 1452) (p. 33). Universitat Pompeu Fabra. Departament d'Economia i Empresa.

Hill, M. J. (2015). Easterlin revisited: Relative income and the baby boom. *Explorations in Economic History*, *56*, 71–85.

Hoem, J. M., & Kreyenfeld, M. (2006). Anticipatory analysis and its alternatives in life-course research. Part 1: The role of education in the study of first childbearing. *Demographic Research*, *15*, 461–484.

Hogan, D. P., & Goldscheider, F. K. (2003). Success and Challenge in Demographic Studies of the Life Course. In J. T. Mortimer & M. J. Shanahan (Éd.), *Handbook of the Life Course* (p. 681–691). New York: Springer.

Hughes, E. C. (1945). Dilemmas and contradictions of status. *American journal of Sociology*, 353–359.

Huinink, J., & Feldhaus, M. (2009). Family Research from the Life Course Perspective. *International Sociology*, *24*(3), 299–324.

Huinink, J., & Kohli, M. (2014). A life-course approach to fertility. *Demographic Research*, *30*, 1293–1326.

Jacobson, C. K., & Heaton, T. B. (1991). Voluntary Childlessness Among American Men and Women in the Late 1980's. *Biodemography and Social Biology*, *38*(1–2), 79–93.

Jobin, C. (1995). *La discrimination sexuelle : entre les activités professionnelle et domestique*. Lausanne : Ed. D'en bas.

Joshi, H., & David, P. (2002). Le contexte économique et social de la fécondité. In G. Caselli, J. Vallin, & G. Wunsch (Éd.), *Les déterminants de la fécondité* (Vol. 2, p. 327–374). Paris : INED.

Jourdain, A., & Naulin, S. (2011). *La théorie de Pierre Bourdieu et ses usages sociologiques*. Paris : Armand Colin.

Joye, D., Schuler, M., & Meier, U. (1995). *La structure sociale de la Suisse : catégories socioprofessionnelles*. Berne : Office fédéral de la statistique.

Junod, H. (1998). *De l'idéologie sexiste des manuels scolaires à une éducation égalitaire. Analyse de quelques manuels de lecture, de grammaire françaises et de méthodes d'allemand utilisés à Genève depuis la fin du XIXe siècle à nos jours* (Mémoires de DEA en Etudes genre). Université de Genève.

Kaufman, L., & Rousseeuw P. J. (1990). *Finding groups in data : an introduction to cluster analysis*. New York ; Chichester [etc.] : J. Wiley.

Keizer, R., Dykstra, P. A., & Jansen, M. D. (2008). Pathways into childlessness: evidence of gendered life course dynamics. *Journal of Biosocial Science*, *40*(6), 863–878.

Kellerhals, J., & Widmer, E. (2012). *Familles en Suisse : les nouveaux liens* (3e éd). Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

Kempeneers, M. (1985). Quand la démographie s'intéresse au travail des femmes…. *Cahiers québécois de démographie*, *14*(2), 147–164.

Kempeneers, M., & Lelièvre, E. (1991). Analyse biographique du travail féminin. *European Journal of Population/Revue européenne de Démographie*, *7*(4), 377–400.

Kempeneers, M., Lelièvre, E., & Robette, N. (2015). Trajectoires d'activité des femmes issues du baby-boom : une comparaison France-Québec. In C. Bonvalet, I. Olazabal, & M. Oris (Éd.), *Les baby-boomers. Une histoire de famille. Une comparaison Québec-France* (p. 55–72). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Kertzer, D. I. (1997). Qualitative and Quantitative Approaches to Historical Demography. *Population and Development Review*, *23*(4), 839–846.

Kitagawa, E. M. (1955). Components of a difference between two rates. *Journal of the american statistical association*, *50*(272), 1168–1194.
Kohli, M. (1986). The world we forgot: a historical review of the life course in later life. In V. W. Marshall (Éd.), *Later life: The social psychology of aging* (p. 271–303). London & Beverly Hills, CA: Sage.
Kohli, M. (2007). The institutionalization of the life course: Looking back to look ahead. *Research in human development*, *4*(3–4), 253–271.
Kohli, M., & Meyer, J. W. (1986). Social structure and social construction of life stages. *Human Development*, *29*(3), 145–149.
Kolk, M. (2014). Multigenerational transmission of family size in contemporary Sweden. *Population Studies-a Journal of Demography*, *68*(1), 111–129.
Kreyenfeld, M., & Konietzka, D. (Éd.). (2017). *Childlessness in Europe: Contexts, Causes, and Consequences*. Cham: Spinger.
Krone-Germann, I. (2011). *Part-time employment in Switzerland* (Vol. 14). Bern: Peter Lang.
Krüger, H., & Levy, R. (2001). Linking Life Courses, Work, and the Family: Theorizing a Not So Visible Nexus between Women and Men. *The Canadian Journal of Sociology/Cahiers canadiens de sociologie*, *26*(2), 145–166.
Kyriazis, S. (1987). Approches économiques de la fécondité : Une analyse comparative des théories du New Home Economics et d'Easterlin. *Cahiers québécois de démographie*, *16*(2), 167–185.
La Barba, M., Stohr, C., Oris, M., & Cattacin, S. (Éd.). (2013). *La migration italienne dans la Suisse d'après-guerre*. Lausanne : Antipodes.
Lagrave, R.-M. (1992). Une émancipation sous tutelle : Education et travail des femmes au XXe siècle. In F. Thébaud (Éd.), *Histoire des femmes en Occident. Le XXe siècle*. (Vol. 5, p. 315–371). Paris : Plon.
Lahire, B. (1995). *Tableaux de familles : heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*. Paris : Gallimard : Le Seuil.
Lahire, B. (1998). *L'homme pluriel : les ressorts de l'action*. Paris : Nathan.
Lalive d'Épinay, C., Bickel, J.-F., Cavalli, S., & Spini, D. (2005). Le parcours de vie : émergence d'un paradigme interdisciplinaire. In J.-F. Guillaume, C. Lalive d'Épinay, & L. Thomsin (Éd.), *Parcours de vie. Regards croisés sur la construction des biographies contemporaines* (p. 187–210). Liège, Belgique : Les Éditions de l'Université de Liège.

Lampman, C., & Dowling-Guyer, S. (1995). Attitudes Toward Voluntary and Involuntary Childlessness. *Basic and Applied Social Psychology*, *17*(1–2), 213–222.

Le Goff, J.-M. (2005). Articulation entre la vie familiale et la vie professionnelle. In J.-M. Le Goff, C. Sauvain-Dugerdil, C. Rossier, & J. Coenen-Huther, *Maternité et parcours de vie : l'enfant a-t-il toujours une place dans les projets des femmes en Suisse ?* (Vol. 4, p. 239–277). Berne : Peter Lang.

Le Goff, J.-M., & Forney, Y. (2013). Analyse des événements d'histoire de vie. Estimation de modèles logistiques à temps discret avec SPSS. *Cahiers Recherche et Méthodes (CREM) – Université de Lausanne*, (3).

Le Goff, J.-M., & Levy, R. (2016). *Devenir parents, devenir inégaux. Transition à la parentalité et inégalités de genre*. Zürich ; Genève : Seismo.

Le Goff, J.-M., Sauvain-Dugerdil, C., Rossier, C., & Coenen-Huther, J. (2005). *Maternité et parcours de vie : l'enfant a-t-il toujours une place dans les projets des femmes en Suisse ?* (Vol. 4). Berne : Peter Lang.

Leech, N. L., & Onwuegbuzie, A. J. (2009). A typology of mixed methods research designs. *Quality & Quantity*, *43*(2), 265–275.

Lelièvre, É., & Mazuy, M. (2005). Déclarer ses enfants, déclarer ses conjoints : rationalité des locuteurs et mode de questionnement. In *Histoires de familles, histoires familiales : les résultats de l'enquête famille de 1999* (p. 573–588). Paris : INED.

Leridon, H. (1985). La baisse de la fécondité depuis 1965 : moins d'enfants désirés et moins de grossesses non désirées. *Population (French Edition)*, *40*(3), 507–525.

Leridon, H. (2002). Les facteurs biologiques et sociaux de la fertilité : une vue d'ensemble. In G. Caselli, J. Vallin, & G. Wunsch (Éd.), *Les déterminants de la fécondité* (Vol. 2, p. 173–189). Paris : INED.

Leridon, H. (Éd.). (2014). *Les théories de la fécondité*. Paris : INED.

Lesthaeghe, R. (1983). A Century of Demographic and Cultural Change in Western Europe: An Exploration of Underlying Dimensions. *Population and Development Review*, *9*(3), 411–435.

Lesthaeghe, R., & Neels, K. (2002). From the first to the second demographic transition: an interpretation of the spatial continuity of demographic innovation in France, Belgium and Switzerland. *European*

Journal of Population/Revue européenne de démographie, *18*(4), 325–360.
Lesthaeghe, R., & Surkyn, J. (1988). Cultural Dynamics and Economic Theories of Fertility Change. *Population and Development Review*, *14*(1), 1–45.
Lesthaeghe, R., & Van de Kaa, D. J. (1986). Twee demografische transities. In D. J. van de Kaa & R. Lesthaeghe (Éd.), *Bevolking: Groei en Krimp* (p. 9–24). Deventer: Van Loghum Slaterus.
Lesthaeghe, R., & Wilson, C. (1982). Les modes de production, la laïcisation et le rythme de baisse de la fécondité en Europe de l'Ouest de 1870 à 1930. *Population*, *37*(3), 623–645.
Letherby, G. (2002). Childless and Bereft?: Stereotypes and Realities in Relation to 'Voluntary' and 'Involuntary' Childlessness and Womanhood. *Sociological Inquiry*, *72*(1), 7–20.
Leuenberger, M., & Seglias, L. (Éd.). (2009). *Enfants placés, enfances perdues*. Lausanne : éditions d'en bas.
Levy, R. (1977). *Der Lebenslauf als Statusbiographie: die weibliche Normalbiographie in makrosoziologischer Perspektive*. Stuttgart: Ferdiand Enke Verlag.
Levy, R. (2009). Toward a theory of life course institutionalization. In W. R. Heinz, J. Huinik, & A. Weymann (Éd.), *The Life Course Reader: Individuals and Societies across Time* (p. 178–199). Frankfurt; New York: Campus Verlag.
Levy, R. (2013). Analysis of life course: a theoretical sketch. In R. Levy & E. Widmer (Éd.), *Gendered life courses between standardization and individualization : a European approach applied to Switzerland* (p 13–36). Zürich ; Berlin: LIT Verlag.
Levy, R., & Bühlmann, F. (2016). Towards a socio-structural framework for life course analysis. *Advances in Life Course Research*, *30*, 30–42.
Levy, R., Gauthier, J.-A., & Widmer, E. (2007). Entre contraintes institutionnelle et domestique : les parcours de vie masculins et féminins en Suisse. *Revue canadienne de sociologie*, *31*(4), 461–489.
Levy, R., & Widmer, E. (Éd.). (2013). *Gendered life courses between standardization and individualization : a European approach applied to Switzerland*. Zürich ; Berlin: LIT Verlag.
Liefbroer, A. C., & Elzinga, C. H. (2012). Intergenerational transmission of behavioural patterns: How similar are parents' and children's demographic trajectories? *Advances in Life Course Research*, *17*(1), 1–10.

Ludwig, C., Cavalli, S., & Oris, M. (2014). “Vivre/Leben/Vivere”: An interdisciplinary survey addressing progress and inequalities of aging over the past 30 years in Switzerland. *Archives of Gerontology and Geriatrics*, *59*(2), 240–248.

Macindoe, H., & Abbott, A. (2014). Sequence analysis and optimal matching techniques for social science data. In M. A. Hardy & A. Bryman (Éd.), *The handbook of data analysis* (p. 387–406). Los Angeles: Sage.

Macunovich, D. J. (1998). Fertility and the Easterlin hypothesis: An assessment of the literature. *Journal of Population Economics*, *11*(1), 53–111.

Macunovich, D. J. (2002). *Birth Quake: The Baby Boom and Its Aftershocks*. Chicago: University of Chicago Press.

Macunovich, D. J. (2003). Economic theories of fertility. In K. S. Moe (Éd.), *Women, family, and work: writings on the economics of gender* (p. 105–124). Oxford, U.K. ; Malden, Mass: Blackwell.

Mamelund, S.-E. (2004). La grippe espagnole de 1918 est-elle responsable du baby-boom de 1920 en Norvège ? : Le cas d’un pays neutre. *Population*, *59*(2), 269–301.

Mankiw, N. G., & Taylor, M. P. (2006). *Economics*. Andover: Cengage Learning.

Mannheim, K. (2005). *Le problème des générations*. Paris : A. Colin.

Martucelli, D., & De Singly, F. (2009). *Les sociologies de l’individu*. Paris : Armand Colin.

Mattessich, P. W. (1979). Childlessness and Its Correlates in Historical Perspective: a Research Note. *Journal of Family History*, *4*(3), 299–307.

Mayer, K. U. (2004). Whose Lives? How History, Societies, and Institutions Define and Shape Life Courses. *Research in human development*, *1*(3), 161–187.

Mayer, K. U. (2009). New Directions in Life Course Research. *Annual Review of Sociology*, *35*, 413–433.

Mayer, K. U., & Müller, W. (1996). The State and the structure of the life course. In A. B. Sorensen, F. E. Weinert, & L. R. Sherrod (Éd.), *Human Development and the Life Course: Multidisciplinary Perspectives* (p. 217–245). Hillsdale, N.J: Psychology Press.

Mayer, K. U., & Schoepflin, U. (1989). The State and the Life Course. *Annual Review of Sociology*, *15*, 187–209.

Mayer, K. U., & Tuma, N. B. (Éd.). (1990). *Event history analysis in life course research*. Madison: University of Wisconsin Press.
McAdams, D. P. (2005). Studying Lives in Time: A Narrative Approach. *Advances in Life Course Research*, *10*, 237–258.
McAllister, F., & Clarke, L. (1998). *Choosing childlessness*. London: Family Policies Studies Center.
McClory, R. (1998). *Rome et la contraception : histoire secrète de l'encyclique Humanae vitae*. Paris : Editions de l'Atelier.
McQuillan, K. (2004). When Does Religion Influence Fertility? *Population and Development Review*, *30*(1), 25–56.
Mead, M. (1971). *Le fossé des générations*. Paris : Denoël : Gonthier.
Menthonnex, J. (2009). *La mortalité par génération en Suisse. Evolution 1900–2150 et tables par génération 1900–2030.* (Rapport technique) (p. 61). Lausanne : Statistique Vaud (SCRIS).
Meuwly, O. (2010). *Les partis politiques : acteurs de l'histoire suisse* (Presses polytechniques et universitaires romandes). Lausanne.
Modell, J., Furstenberg, F. F., & Hershberg, T. (1976). Social Change and Transitions to Adulthood in Historical Perspective. *Journal of Family History*, *1*(1), 7–32.
Monnier, A. (2006). *Démographie contemporaine de l'Europe : évolutions, tendances, défis.* (Armand Colin). Paris.
Monnier, A. (2007). Le baby-boom : suite et fin. *Population et sociétés*, *431*.
Monnot, C. (2013). *Croire ensemble. Analyse institutionnelle du paysage religieux en Suisse*. Zurich : Seismo.
Morgan, L. A., & Kunkel, S. (2007). *Aging, Society and the Life Course*. Springer Publishing Company.
Morgan, S. P. (1991). Late Nineteenth-And Early Twentieth-Century Childlessness. *American Journal of Sociology*, *97*(3), 779–807.
Morgenthaler, B. (1998). L'Etat fédéral suisse : 150 ans d'histoire à la lumière de la statistique. Zurich : Office fédéral de la statistique (OFS).
Murphy, K. M., Simon, C., & Tamura, R. (2008). Fertility Decline, Baby Boom, and Economic Growth. *Journal of Human Capital*, *2*(3), 262–302.
Murphy, M. (1999). Is the relationship between fertility of parents and children really weak? *Social Biology*, *46*(1–2), 122–145.
Murphy, M., & Knudsen, L. B. (2002). The intergenerational transmission of fertility in contemporary Denmark: The effects of number

of siblings (full and half), birth order, and whether male or female. *Population Studies*, *56*(3), 235–248.

Mynarska, M., Matysiak, A., Rybińska, A., Tocchioni, V., & Vignoli, D. (2015). Diverse paths into childlessness over the life course. *Advances in Life Course Research*, *25*, 35–48.

Natchkova, N., & Schoeni, C. (2005). Entre angoisses masculines et profit patronal : Jalons de l'évolution du travail féminin en Suisse (1888–1945). In S. Christe, N. Natchkova, M. Schick, & C. Schoeni, *Au foyer de l'inégalité : la division sexuelle du travail en Suisse pendant la crise des années 30 et la Deuxième Guerre mondiale* (p. 21–33). Lausanne : Antipodes.

Neugarten, B. L., & Hagestad, G. O. (1976). Age and the life course. In R. H. Binstock & E. Shanas (Éd.), *Handbook of aging and the social sciences* (Vol. 1, p. 35–55). New York ; Cincinatti: Van Nostrand Reinhold.

Neugarten, B. L., Moore, J. W., & Lowe, J. C. (1965). Age Norms, Age Constraints, and Adult Socialization. *American Journal of Sociology*, *70*(6), 710–717.

Ní Bhrolcháin, M. (1986a). The interpretation and role of work-associated accelerated childbearing in post-war Britain. *European Journal of Population/Revue européenne de Démographie*, *2*(2), 135–154.

Ní Bhrolcháin, M. (1986b). Women's paid work and the timing of births. *European Journal of Population/Revue européenne de Démographie*, *2*(1), 43–70.

Office fédéral de la statistique. (2013). Fécondité [en ligne]. Consulté 7 février 2015, à l'adresse https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/naissances-deces/fecondite.html

Office fédéral de la statistique. (2015). Les prénoms en Suisse [en ligne]. Consulté 15 avril 2017, à l'adresse https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/naissances-deces/prenoms-suisse.html

Office fédéral de la statistique. (2016). Recensement de la population [en ligne]. Consulté 1 mai 2017, à l'adresse https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/bases-statistiques/recensement-population.html

Office fédéral de la statistique. (2017). Taux d'occupation [en ligne]. Consulté 31 mai 2017, à l'adresse https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home.assetdetail.2649623.html

Oris, M. (2007). Intimité familiale et fécondité des familles. Jalons historiques à travers une démographie sociale. In C. Burton-Jeangros,

E. Widmer, & C. Lalive d'Epinay (Éd.), *Interactions familiales et constructions de l'intimité. Hommage à Jean Kellerhals* (p. 27–42). Paris : L'Harmattan.

Oris, M. (2009). Aux origines de la seconde transition démographique en Europe : une relecture des enquêtes fécondité-famille entre 1966 et 1972. In R. Marcoux (Éd.), *Mémoire et démographie : regards croisés au Sud et au Nord*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Oris, M. (2015). Le baby-boom et les baby-boomers : explorer l'entrelacement des temps historiques, familiaux et individuels. In C. Bonvalet, I. Olazabal, & M. Oris (Éd.), *Les baby-boomers, une histoire de familles : une comparaison Québec-France* (p. 1–16). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Oris, M. (2016). Ageing and the reconciliation of history and biographies: an approach to fill the gap. In K. Matthijs, S. Hin, J. Kok, & H. Matsuo (Éd.), *The future of historical demography. Upside down and inside out* (p. 100–102). Leuven/Den Haag: Acco.

Oris, M., Gabriel, R., Ritschard, G., & Kliegel, M. (2017). Long lives and old age poverty: social stratification and life-course institutionalization in Switzerland. *Research in Human Development*, *14*(1), 68–87.

Oris, M., Guichard, E., Nicolet, M., Gabriel, R., Tholomier, A., Monnot, C., … Joye, D. (2016). Representation of Vulnerability and the Elderly. A Total Survey Error Perspective on the VLV Survey. In M. Oris, C. Roberts, D. Joye, & M. Ernst-Stähli (Éd.), *Surveying Human Vulnerabilities across the Life Course* (Vol. 3, p. 27–64). Cham: Springer.

Oris, M., & Ochiai, E. (2002). Family crisis in the context of different family systems. In R. Derosas & M. Oris (Éd.), *When dad died: individuals and families coping with family stress in past societies* (p. 17–79). Bern [etc.]: Peter Lang.

Passerini, L. (1992). Société de consommation et culture de masse. In F. Thébaud (Éd.), *Histoire des femmes en Occident. Le XXe siècle.* (Vol. 5, p. 297–314). Paris: Plon.

Perrenoud, A. (1974). Malthusianisme et protestantisme : « un modèle démographique weberien ». *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, *29*(4), 975–988.

Perrenoud, A. (1990). Les comportements démographiques. In A.-M. Piuz & L. Mottu-Weber, *L'économie genevoise de la Réforme*

à la fin de l'Ancien Régime, XVIe–VIIIe siècles (p. 83–130). Genève : Georg : Société d'histoire et d'archéologie de Genève.
Pichonnaz, P. (2013). La concrétisation des changements sociaux dans le droit : éléments de réflexions. *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, *70*(1), 130–138.
Piolino, P. (2003). Le vieillissement normal de la mémoire autobiographique. *Psychologie & Neuro-Psychiatrie du vieillissement*, *1*(1), 25–35.
Plancherel, J., & Michod, M. (1941). L'enseignement ménager en Suisse. *L'instruction publique en Suisse : annuaire*, (32), 70–91.
Pollock, G. (2007). Holistic trajectories: a study of combined employment, housing and family careers by using multiple-sequence analysis. *Journal of the Royal Statistical Society: Series A (Statistics in Society)*, *170*(1), 167–183.
Poulain, M., Riandey, B., & Firdion, J.-M. (1991). Enquête biographique et registre belge de population : une confrontation des données. *Population*, *46*(1), 65–87.
Praz, A.-F. (2005). *De l'enfant utile à l'enfant précieux : filles et garçons dans les cantons de Vaud et Fribourg (1860 et 1930)*. Lausanne : Antipodes.
Praz, A.-F. (2006). Ideologies, Gender and School Policy – A Comparative Study of two Swiss Regions. *Paedagogica Historica – International Journal of the History of Education*, *42*(3), 345–361.
Praz, A.-F. (2009). Religion, masculinity and fertility decline. A comparative analysis of Protestant and Catholic culture (Switzerland 1890–1930). *The History of the Family*, *14*(1), 88–106.
Praz, A.-F. (2014). L'éducation sexuelle, entre médecine, morale et pédagogie : débats transnationaux et réalisations locales (Suisse romande 1890–1930). *Paedagogica Historica*, *50*(1–2), 165–181.
Praz, A.-F., Furrer, M., & Kiener, M. (Éd.). (2014). *Fürsorge und Zwang: Fremdplatzierung von Kindern und Jugendlichen in der Schweiz 1850–1980 = Entre assistance et contrainte : le placement des enfants et des jeunes en Suisse 1850–1980*. Basel : Schwabe.
Praz, A.-F., & Schiess, C. (2014). Les origines du scoutisme et son implantation à Genève : entre « nature de l'enfant » et intérêts des élites. In I. Collet & C. Dayer (Éd.), *Former envers et contre le genre* (p. 173–194). Louvain-la-Neuve : De Boeck.
Pressat, R. (1981). *Les méthodes en démographie*. Paris : PUF.

Proctor, T. M. (2002). *« On my honour »: guides and scouts in interwar Britain* (Vol. 92). Philadelphia: American Philosophical Society.

Prost, A. (1987). Frontières et espaces du privé. In P. Ariès & G. Duby (Éd.), *Histoire de la vie privée. De la Première Guerre mondiale à nos jours* (p. 13–153). Paris : Seuil.

Prost, A. (2004). *Histoire de l'enseignement et de l'éducation, tome IV : L'Ecole et la Famille dans une société en mutation, depuis 1930*. Paris : Perrin.

Raftery, A. E. (1995). Bayesian model selection in social research. *Sociological methodology*, *25*, 111–163.

Rebreyend, A.-C. (2008). *Intimités amoureuses : France, 1920–1975*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail-Toulouse.

Régnier-Loilier, A. (2006). L'influence de la fratrie d'origine sur le nombre souhaité d'enfants à différents moments de la vie. *Population*, *61*(3), 193–223.

Régnier-Loilier, A. (2012). Taille de la fratrie d'origine, nombre souhaité d'enfants et descendance finale. *Informations sociales*, (173), 70–73.

Régnier-Loilier, A., & Vignoli, D. (2011). Intentions de fécondité et obstacles à leur réalisation en France et en Italie. *Population*, *66*(2), 401–431.

Reher, D. S. (2015). Baby booms, busts, and population ageing in the developed world. *Population Studies*, *69*(sup1), S57–S68.

Reher, D. S., & Requena, M. (2014). Was there a mid-20th century fertility boom in Latin America? *Journal of Iberian and Latin American Economic History*, *32*(3), 319–350.

Reher, D. S., & Requena, M. (2015). The mid-twentieth century fertility boom from a global perspective. *The History of the Family*, *20*(3), 420–445.

Reimer, M. (2001). *Die Zuverlässigkeit des autobiographischen Gedächtnisses und die Validität retrospektiv erhobener Lebensverlaufsdaten*. Berlin: Max-Planck-Institut für Bildungsforschung.

Renevey-Fry, C. (Éd.). (1997). *En attendant le prince charmant*. Genève : Service de la recherche en éducation : Musée d'ethnographie.

Requena, M., & Salazar, L. (2014). Education, Marriage, and Fertility The Spanish Case. *Journal of Family History*, *39*(3), 283–302.

Rich, S., Taket, A., Graham, M., & Shelley, J. (2011). 'Unnatural', 'Unwomanly', 'Uncreditable' and 'Undervalued': The Significance

of Being a Childless Woman in Australian Society. *Gender Issues*, *28*(4), 226–247.

Riley, M. W., Johnson, M., & Foner, A. (1972). *A Sociology of Age Stratification* (Vol. 3). New York: Russell Sage Foundation.

Ritschard, G., Gabadinho, A., Muller, N. S., & Studer, M. (2008). Mining event histories: a social science perspective. *International Journal of Data Mining, Modelling and Management*, *1*(1), 68–90.

Ritschard, G., & Oris, M. (2005). Life Course Data In Demography And Social Sciences: Statistical And Data-Mining Approaches. *Advances in Life Course Research*, *10*, 283–314.

Ritschard, G., & Zighed, D. A. (2004). Qualité d'ajustement d'arbres d'induction. *Revue des nouvelles technologies de l'information RNTI*, 45–67.

Robert-Bobbée, I. (2006). Ne pas avoir eu d'enfant : plus fréquent pour les femmes les plus diplômées et les hommes les moins diplômés. In INSEE (Éd.), *France, portrait social* (p. 181–196). Paris : INSEE.

Robette, N. (2011). *Explorer et décrire les parcours de vie : les typologies de trajectoires*. Paris : CEPED.

Rosental, P.-A. (2003). *L'intelligence démographique. Sciences et politiques des populations en France (1930–1960)*. Paris : Odile Jacob.

Rovi, S. L. (1994). Taking 'no' for an answer: Using negative reproductive intentions to study the childless/childfree. *Population Research and Policy Review*, *13*(4), 343–365.

Rowland, D. T. (2007). Historical Trends in Childlessness. *Journal of Family Issues*, *28*(10), 1311–1337.

Rubin, D. C., & Schulkind, M. D. (1997). The distribution of autobiographical memories across the lifespan. *Memory & Cognition*, *25*(6), 859–866.

Ruffieux, R. (1974). *La Suisse de l'entre-deux-guerres*. Lausanne : Payot.

Rusterholz, C. (2015). Fathers in 1960s' Switzerland: A silent revolution? *Gender & History*, (27), 828–843.

Rusterholz, C. (2017). *Deux enfants, c'est déjà pas mal. Famille et fécondité en Suisse (1955–1970)*. Lausanne : Antipodes.

Rutherdale, R. (1999). Fatherhood, Masculinity, and the Good Life During Canada's Baby Boom, 1945–1965. *Journal of Family History*, *24*(3), 351–373.

Ryder, N. B. (1965). The Cohort as a Concept in the Study of Social Change. *American Sociological Review*, *30*(6), 843–861.

Ryder, N. B. (1973). Recent trends and group differences in fertility. In C. F. Westoff (Éd.), *Toward the End of Growth: Population in America* (p. 57–68). Englewood Cliffs (New Jersey): Prentice-Hall.

Ryder, N. B. (1974). The family in developed countries. *Scientific American*, *231*(3), 122–132.

Ryder, N. B. (1978). A Model of Fertility by Planning Status. *Demography*, *15*(4), 433–458.

Sallmann, M. (2012). Protestantisme. *Dictionnaire historique de la Suisse* [en ligne]. Consulté à l'adresse http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F10423.php [4 août 2017].

Samuel, O. (2008). Les démographes et le temps. *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, (8).

Sánchez-Domínguez, M., & Lundgren, A. S. (2015). The marriage boom: Spanish and Swedish women making sense of marriage during the marriage boom. *The History of the Family*, *20*(1), 69–85.

Sandström, G. (2014). The mid-twentieth century baby boom in Sweden. Changes in the educational gradient of fertility for women born 1915–1950. *The History of the Family*, *19*(1), 120–140.

Sapin, M., Spini, D., & Widmer, E. (2014). *Les parcours de vie : de l'adolescence au grand âge* (2e éd). Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

Sauvain-Dugerdil, C. (2005). Maternité et parcours de vie en Suisse : une problématique ancrée dans un cadre théorique et spatial. In J.-M. Le Goff, C. Sauvain-Dugerdil, C. Rossier, & J. Coenen-Huther (Éd.), *Maternité et parcours de vie : l'enfant a-t-il toujours une place dans les projets des femmes en Suisse ?* (p. 3–42). Berne : Peter Lang.

Sauvy, A. (1948). La reprise de la natalité dans le monde. Ses causes, ses chances de durée. *Population*, *3*(2), 249–270.

Schärer, M. É., & Zottos, É. (2014). *A petits pas… Histoire des crèches à Genève 1874–1990*. Lausanne : Haute Ecole de travail social et de la santé – EESP.

Schibler, T. (2008). *Fées du logis : l'enseignement ménager dans le Canton de Vaud de 1834 à 1984*. Lausanne : Bibliothèque historique vaudoise.

Schlitter, B., Krings, F., & Bangerter, A. (2000). Life courses of childless women. In E. Thommen & H. Kilcher (Éd.), *Comparer ou prédire : exemples de recherches comparatives en psychologie aujourd'hui* (p. 141–152). Fribourg : Presses Universitaires de Fribourg.

Schoeni, C. (2005). La lutte contre les doubles salaires et l'emploi féminin dans les années 30. In S. Christe, N. Natchkova, M. Schick, & C. Schoeni, *Au foyer de l'inégalité : la division sexuelle du travail en Suisse pendant la crise des années 30 et la Deuxième Guerre mondiale* (p. 35–103). Lausanne : Antipodes.

Schoeni, C. (2012). *Travail féminin : retour à l'ordre ! : l'offensive contre le travail des femmes durant la crise économique des années 1930*. Lausanne : Antipodes.

Schofer, E., & Meyer, J. W. (2005). The Worldwide Expansion of Higher Education in the Twentieth Century. *American Sociological Review*, *70*(6), 898–920.

Schumacher, R. (2010). *Structures et comportements en transition : la reproduction démographique à Genève au 19e siècle* (Vol. 12). Bern : Peter Lang.

Schumacher, R., Spoorenberg, T., & Forney, Y. (2006). Déstandardisation, différenciation régionale et changements générationnels. Départ du foyer parental et modes de vie en Suisse au XXe siècle. *European Journal of Population/Revue européenne de Démographie*, *22*(2), 153–176.

Schwarz, G. (1978). Estimating the dimension of a model. *The annals of statistics*, *6*, 461–464.

Schwarz, N., & Sudman, S. (1994). *Autobiographical memory and the validity of retrospective reports*. New York: Springer.

Segalen, M. (1981). *Sociologie de la famille*. Paris : Armand Colin.

Settersten, R. A. (Éd.). (2002). Socialization and the life course: new frontiers in theory and research. In *New frontiers in socialization* (p. 13–40). Amsterdam [etc.]: JAI Press.

Settersten, R. A. (2003). Age structuring and the rhythm of the life course. In J. T. Mortimer & M. J. Shanahan (Éd.), *Handbook of the life course* (p. 81–98). New York: Springer.

Settersten, R. A., & Hagestad, G. O. (1996a). What's the Latest? Cultural Age Deadlines for Family Transitions. *The Gerontologist*, *36*(2), 178–188.

Settersten, R. A., & Hagestad, G. O. (1996b). What's the latest? II. Cultural age deadlines for educational and work transitions. *The Gerontologist*, *36*(5), 602–613.

Sevegrand, M. (1992). La méthode Ogino et la morale catholique : une controverse théologique autour de la limitation des naissances (1930–1951). *Revue d'histoire de l'Église de France*, *78*(200), 77–99.
Simons, J. (1982). Reproductive behaviour as a religious practice. In C. Höhn & R. Mackensen (Éd.), *Determinants of fertility trends: theories re-examined* (p. 131–145). Liège: IUSSP ; Ordina.
Skenderovic, D. (2010). Mouvements de jeunes. *Dictionnaire historique de la Suisse* [en ligne]. Consulté à l'adresse http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F16510.php [4 novembre 2015].
Skirbekk, V. (2008). Fertility trends by social status. *Demographic Research*, *18*(5), 145–180.
Small, M. L. (2011). How to Conduct a Mixed Methods Study: Recent Trends in a Rapidly Growing Literature. *Annual Review of Sociology*, *37*, 57–86.
Sobotka, T. (2004). *Postponement of childbearing and low fertility in Europe*. Amsterdam: Duke University Press.
Sohn, A.-M. (1992). Entre deux guerres : Les rôles féminins en France et en Angleterre. In F. Thébaud (Éd.), *Histoire des femmes en Occident. Le XXe siècle.* (Vol. 5, p. 91–114). Paris : Plon.
Studer, B. (1996). « L'Etat c'est l'homme » : politique, citoyenneté et genre dans le débat autour du suffrage féminin après 1945. *Revue suisse d'histoire*, (46), 356–382.
Studer, B. (1997). Genre, travail et histoire ouvrière. In B. Studer & F. Vallotton (Éd.), *Histoire sociale et mouvement ouvrier : un bilan historiographique, 1848–1998* (p. 63–89). Lausanne : Editions d'en bas.
Studer, M. (2013). Weighted Cluster Library Manual: A practical guide to creating typologies of trajectories in the social sciences with R. *LIVES Working Papers*, *2013*(24), 1–32.
Studer, M., & Ritschard, G. (2014). A comparative review of sequence dissimilarity measures. *LIVES Working Papers*, *2014*(33), 1–47.
Studer, M., & Ritschard, G. (2016). What matters in differences between life trajectories: a comparative review of sequence dissimilarity measures. *Journal of the Royal Statistical Society: Series A (Statistics in Society)*, *179*(2), 481–511.
Studer, M., Ritschard, G., Gabadinho, A., & Müller, N. S. (2009). Analyse de dissimilarités par arbre d'induction. *Extraction et gestion des connaissances (EGC), Revue des Nouvelles Technologies de l'Information (RNTI)*, (15), 7–18.

Studer, M., Ritschard, G., Gabadinho, A., & Müller, N. S. (2010). Discrepancy analysis of complex objects using dissimilarities. In F. Guillet, G. Ritchard, D. A. Zighed, & H. Briand (Éd.), *Advances in Knowledge Discovery and Management* (p. 3–19). Berlin: Springer.

Studer, M., Ritschard, G., Gabadinho, A., & Müller, N. S. (2011). Discrepancy analysis of state sequences. *Sociological Methods & Research*, *40*(3), 471–510.

Stycos, J. M., & Weller, R. H. (1967). Female working roles and fertility. *Demography*, *4*(1), 210–217.

Szreter, S., & Fisher, K. (2010). *Sex Before the Sexual Revolution: Intimate Life in England 1918–1963*. Cambridge (UK); New York: Cambridge University Press.

Tabin, J.-P. (1989). *Formation professionnelle en Suisse : histoire et actualité*. Lausanne : Réalités sociales.

Tashakkori, A., & Teddlie, C. (2010). *Handbook of Mixed Methods in Social & Behavioral Research*. Los Angeles: SAGE.

Teitelbaum, M. S. (2006). Histoire des politiques de population jusqu'en 1940. In G. Caselli, J. Vallin, & G. Wunsch (Éd.), *Histoire des idées et politiques de population* (Vol. 7, p. 151–169). Paris : INED.

Teitelbaum, M. S., & Winter, J. M. (1985). *The Fear of Population Decline*. London: Academic Press.

Testa, M. R., & Toulemon, L. (2006). Family formation in France: Individual preferences and subsequent outcomes. *Vienna yearbook of population research*, 41–75.

Thébaud, F. (1992a). Introduction. In F. Thébaud (Éd.), *Histoire des femmes en Occident. Le XXe siècle.* (Vol. 5, p. 1–30). Paris : Plon.

Thébaud, F. (1992b). La Grande Guerre : Le triomphe de la division sexuelle. In F. Thébaud (Éd.), *Histoire des femmes en Occident.Le XXe siècle.* (Vol. 5, p. 31–74). Paris : Plon.

Thiercé, A. (1999). *Histoire de l'adolescence, 1850–1914*. Paris : Belin.

Tholomier, A. (2011). *Dans l'huile et les rouages de VLV. Les questionnaires d'une enquête interdisciplinaire sur les personnes âgées en Suisse* (Mémoire de maîtrise en socioéconomie). Université de Genève, Genève.

Tichit, C., & Lelièvre, É. (2006). Analyse du passage à l'âge adulte à l'épreuve de l'approche biographique : seuil, transition ou observation incertaine ? In Groupe de réflexion sur l'approche biographique

(GRAB), *États flous et trajectoires complexes. Observation, modélisation, interprétation* (p. 197–218). Paris : INED.
Tikhonov, N. (2004). Enseignement supérieur et mixité : la Suisse, une avant-garde ambiguë. In R. Rogers (Éd.), *La mixité dans l'éducation : Enjeux passés et présents* (p. 35–52). Lyon : ENS Éditions.
Togni, C. (2015). *Le genre du chômage*. Lausanne : Antipodes.
Toulemon, L. (1995). Très peu de couples restent volontairement sans enfant. *Population*, *50*(4/5), 1079–1109.
Uhlenberg, P. (1996). Mutual Attraction: Demography and Life-Course Analysis. *The Gerontologist*, *36*(2), 226–229.
Van Bavel, J. (2010). Subreplacement fertility in the West before the baby boom: Past and current perspectives. *Population Studies*, *64*(1), 1–18.
Van Bavel, J. (2014). The mid-twentieth century Baby Boom and the changing educational gradient in Belgian cohort fertility. *Demographic Research*, (24), 925–962.
Van Bavel, J., Klesment, M., Beaujouan, E., Brzozowska, Z., Reher, D. S., Requena, M., … Zeman, K. (2015, avril). *Women's Education and Cohort Fertility during the Baby Boom in the West*. Présenté à Annual Meeting of the Population Association of America (PAA), San Diego, CA.
Van Bavel, J., & Reher, D. S. (2013). The Baby Boom and Its Causes: What We Know and What We Need to Know. *Population and Development Review*, *39*(2), 257–288.
Van de Velde, C. (2015). *Sociologie des âges de la vie*. Paris : Armand Colin.
Van de Walle, F. (1980). Education and the demographic transition in Switzerland. *Population and Development Review*, 463–472.
van der Lippe, T., & van Dijk, L. (2002). Comparative Research on Women's Employment. *Annual Review of Sociology*, *28*(1), 221–241.
Veevers, J. E. (1971). Childlessness and age at first marriage. *Social Biology*, *18*(3), 292–295.
Vivier, G. (2006). Comment collecter des biographies ? De la fiche Ageven aux grilles biographiques, principes de collecte et innovations récentes. In *Actes du colloques de l'Association Internationale des Démographes de Langue Française* (p. 119–131). Aveiro.
Wanner, P. (2000). Caractéristiques des régimes démographiques des cantons suisses 1870–1996. In *Régimes démographiques et territoires : les frontières en question (Actes du colloque de La Rochelle*

22–26 septembre 1998) (Vol. 9, p. 243–253). Paris : Presses Universitaires de France.
Wanner, P. (2002). Caractéristiques démographiques des populations issues de l'immigration en Suisse. In W. Haug, P. Compton, & Y. Courbage (Éd.), *Les caractéristiques démographiques des populations immigrées* (p. 427–504). Strasbourg : Conseil de l'Europe.
Wanner, P., & Fei, P. (2005). *Facteurs influençant le comportement reproductif des Suissesses et des Suisses*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique (OFS).
Wanner, P., Sauvain-Dugerdil, C., Guilley, É., & Hussy, C. (Éd.). (2005). *Âges et Générations. La vie après 50 ans en Suisse*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
Wegenast, K. (2006). Enseignement religieux. *Dictionnaire historique de la Suisse* [en ligne]. Consulté à l'adresse http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F10423.php [12 novembre 2015].
Westoff, C. F., & Ryder, N. B. (1977). *The Contraceptive Revolution*. Princeton: Princeton University Press.
Willis, R. J. (1987). What Have We Learned from the Economics of the Family? *The American Economic Review*, *77*(2), 68–81.
Wunsch, G. (2001). L'observation démographique longitudinale. In G. Caselli, J. Vallin, & G. Wunsch (Éd.), *La dynamique des populations* (Vol. 1, p. 149–163). Paris : INED.
Yamaguchi, K. (1991). *Event history analysis* (Vol. 28). London: Sage.
Yvert-Jalu, H. (1981). L'histoire du divorce en Russie soviétique. Ses rapports avec la politique familiale et les réalités sociales. *Population*, *36*(1), 41–60.
Zeman, K. (2017). Cohort Fertility and Education database country documentation: Switzerland [en ligne]. Consulté à l'adresse http://www.cfe-database.org [22 avril 2017].
Zeman, K., Brzozowska, Z., Sobotka, T., Beaujouan, E., & Matysiak, A. (2014). Cohort Fertility and Education Database. Methods Protocol [en ligne]. Consulté à l'adresse http://www.eurrep.org [22 avril 2017].
Zhao, K. (2014). War finance and the baby boom. *Review of Economic Dynamics*, *17*(3), 459–473.

Population, Family, and Society
Population, Famille et Société

Edited by / Edité par
Michel Oris

Cette collection a pour ambition d'accueillir et de promouvoir le dialogue entre les démographes et les spécialistes de la famille, dialogue qui renouvelle profondément tant l'histoire sociale que la sociologie contemporaine. Animée par un réseau international qui s'appuie sur le *Laboratoire de Démographie et d'Etudes Familiales* de l'Université de Genève, la collection est largement ouverte et veut refléter les dynamiques de recherche les plus récentes. Elle privilégie les perspectives comparatives, internationales, ainsi que les approches interdisciplinaires, celles qui mêlent les apports de l'histoire, de l'économie, de la statistique, de la sociologie, de la géographie, de la démographie, de l'anthropologie culturelle, etc. L'innovation méthodologique, dans les domaines du qualitatif aussi bien que du quantitatif, qui permet de refonder les problématiques et d'articuler de nouvelles questions, est particulièrement saluée. La collection accueille aussi bien des contributions individuelles que collectives. Dans le premier groupe se rangent les monographies ou travaux de synthèse issus du milieu scientifique suisse et international, en ce compris les meilleures thèses de doctorat. Le second groupe réunit des recueils d'articles organisés autour d'un thème qui émerge dans le débat scientifique, et qui requiert le croisement de regards venus de multiples horizons disciplinaires et/ou géographiques.

La collection accueille des ouvrages en langue française, anglaise et allemande.

Vol. 1 Frans van Poppel, Michel Oris & James Lee (eds). *The Road to Independence. Leaving Home in Western and Eastern Societies, 16th–20th centuries.* 2004.
ISBN 3-906770-61-3 / US-ISBN 0-8204-5949-6

Vol. 2 Guy Brunet, Michel Oris & Alain Bideau (éds). *Les minorités. Une démographie culturelle et politique, XVIII*e*-XX*e *siècles / Minorities. A Cultural and Political Demography, 18th–20th centuries.* 2004. ISBN 3-03910-220-6 / US-ISBN 0-8204-6874-6

Vol. 3 Erwin Zimmermann & Robin Tillmann (éds/Hrsg.). *Vivre en Suisse 1999-2000. Une année dans la vie des ménages et familles en Suisse / Leben in der Schweiz 1999–2000. Ein Jahr im Leben der Schweizer Familien und Haushalte.* 2004. ISBN 3-03910-370-9

Vol. 4 Jean-Marie Le Goff, Claudine Sauvain-Dugerdil, Clémentine Rossier & Josette Coenen-Huther. *Maternité et parcours de vie. L'enfant a-t-il toujours une place dans les projets des femmes en Suisse?* 2005. ISBN 3-03910-666-X

Vol. 5 Claudine Sauvain-Dugerdil, Henri Leridon & Nicholas Mascie-Taylor (eds). *Human Clocks. The Bio-Cultural Meanings of Age.*
2006. ISBN 3-03910-785-2 / US-ISBN 0-8204-7570-X

Vol. 6 Michel Oris, Guy Brunet, Eric Widmer & Alain Bideau (éds). *Les fratries. Une démographie sociale de la germanité.*
2007. ISBN 978-3-03911-255-5

Vol. 7 Angélique Janssens (ed.). *Gendering the Fertility Decline in the Western World.*
2007. ISBN 978-3-03911-311-8

Vol. 8 Laurence Leitenberg. *La population juive des villes d'Europe. Croissance et répartition, 1750-1930.*
2008. ISBN 978-3-03911-478-8

Vol. 9 Eric D. Widmer & Riitta Jallinoja (eds). *Beyond the Nuclear Family: Families in a Configurational Perspective.*
2008. ISBN 978-3-03911-704-8

Vol. 10 Antoinette Fauve-Chamoux and Emiko Ochiai (eds).
The Stem Family in Eurasian Perspective. Revisiting House Societies, 17th–20th centuries.
2009. ISBN 978-3-03911-739-0

Vol. 11 Michel Oris, Guy Brunet, Virginie De Luca Barrusse & Danielle Gauvreau (éds.).
Une démographie au féminin – A Female Demography. Risques et opportunités dans le parcours de vie – Risks and Chances in the Life Course.
2009. ISBN 978-3-03911-738-3

Vol. 12 Reto Schumacher
Structures et comportements en transition. La reproduction démographique à Genève au 19e siècle.
2010. ISBN 978-3-0343-0302-6

Vol. 13 Laurent Heyberger
L'histoire anthropométrique.
2011. ISBN 978-3-0343-0586-0

Vol. 14 Irenka Krone-Germann
Part-Time Employment in Switzerland. Relevance, Impact and Challenges.
2011. ISBN 978-3-0343-0614-0

Vol. 15 Guy Brunet
Vie et mort dans la Dombes des étangs aux XVIIIe et XIXe siècles.
2011. ISBN 978-3-0343-0669-0

Vol. 16 Marjorie Bourdelais
La Nouvelle-Orléans: croissance démographique, intégrations urbaine et sociale (1803-1860).
2012. ISBN 978-3-0343-1200-4

Vol. 17 Virginie De Luca Barrusse
Population en danger ! La lutte contre les fléaux sociaux sous la Troisième République.
2013. ISBN 978-3-0343-1430-5

Vol. 18 Angélique Janssens
Labouring Lives. Women, work and the demographic transition in the Netherlands, 1880–1960.
2014. ISBN 978-3-0343-1571-5

Vol. 19 Guy Brunet (éd.)
Mariage et métissage dans les sociétés coloniales. Amériques, Afrique et Iles de l'Océan Indien (XVIe–XXe siècles).
Marriage and misgeneration in colonial societies. Americas, Africa and islands of the Indian ocean (XVIth–XXth centuries).
2015. ISBN 978-3-0343-1605-7

Vol. 20 Sylvie Burgnard
Produire, diffuser et contester les savoirs sur le sexe. Une sociohistoire de la sexualité dans la Genève des années 1970.
2015. ISBN 978-3-0343-1537-1

Vol. 21 Mikołaj Szołtysek
Rethinking East-Central Europe: family systems and co-residence in the Polish-Lithuanian Commonwealth
Vol. 1: Contexts and analyses
Vol. 2: Data quality assessments, documentation, and bibliography.
2015. ISBN 978-3-03911-781-9

Vol. 22 Fabrice Boudjaaba, Christine Dousset & Sylvie Mouysset (éd.)
Frères et sœurs du Moyen Âge à nos jours.
2016. ISBN 978-3-03431468-8

Vol. 23 Marc Debuisson
Régimes démographiques et structures socio-économiques. Les communautés villageoises de la province de Namur durant la première moitié du 19e siècle.
2015. ISBN 978-3-0343-1671-2

Vol. 24 Jonathan Zufferey
Pourquoi les migrants vivent-ils plus longtemps ? Les inégalités face à la mort en Suisse (1990–2008).
2017. 978-3-0343-2106-8

Vol. 25 Dionigi Albera, Luigi Lorenzetti, Jon Mathieu (eds.)
Reframing the History of Family and Kinship: From the Alps towards Europe.
2016. 978-3-0343-2127-3

Vol. 26 Walter Letsch
Demographic Aspects of the Early Modern Times. The Example of the Zurich Countryside in a European Perspective.
2017. 978-3-0343-2973-6

Vol. 27 Nathalie Burnay et Cornelia Hummel (éds.)
Vieillissement et classes sociales.
2017. 978-3-0343-3022-0

Vol. 28 Oreste Foppiani & Oana Scarlatescu (eds.)
Family, Separation and Migration: An Evolution-Involution of the Global Refugee Crisis.
2017. 978-3-0343-3026-8

Vol. 29 Forthcoming

Vol. 30 Guy Brunet & Kamel Kateb
L'Algérie des Européens au XIXe siècle. Naissance d'une population et transformation d'une société
2018. 978-3-0343-3629-1

Vol. 31 Paul-André Rosental
Population, the state, and national grandeur. Demography as political science in modern France
2018. 978-3-0343-3081-7

Vol. 32 Paulo de Teodoro Matos, Helena Da Silva, José Miguel Sardica (eds)
War Hecatomb. International Effects on Public Health, Demography and Mentalities in the 20th Century
2018. 978-3-0343-3736-6

Vol. 33 Aude Martenot
Parcours de vie et mémoires de pauvres. Changements personnels et sociohistoriques dans les bidonvilles de Mumbai
2019. 978-3-0343-3828-8

Vol. 34 Isabelle Lévêque Lamotte
Transmission et sentiments : les relations familiales en Dordogne, 1780-1839
2019. 978-3-0343-3799-1

Vol. 35 Aline Duvoisin
Les origines du baby-boom en Suisse au prisme des parcours féminins
2020. 978-3-0343-3771-7